This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06913534 5

INDEXED

*GHH
Bibliophile

LE

BIBLIOPHILE

BELGE

LE

Bibliophile

6389

BELGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

TROISIÈME ANNÉE

BRUXELLES
CHEZ FR.-J. OLIVIER, LIBRAIRE
11, *Rue des Paroissiens*
MDCCC.LXVIII

5

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
58863B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1940 L

Bruxelles, Imprimerie de Toint-Scohier, rue de la Commune, 11.

LISTE DES MEMBRES

MEMBRES EFFECTIFS.

46 S. A. R. le Comte DE FLANDRE.

1 MM. chev^r Camille de Borman, à Schalkhoven.
2 » chev^r Léon de Burbure, à Anvers.
3 » Charles Alex. Campan, à Bruxelles.
4 » Ulysse Capitaine, à Liége.
5 » Jules Capron, à Ypres.
6 » prince Alfred-Emmanuël de Croy, au Rœulx.
7 » Prosper Cuypers van Velthoven, à Bruxelles.
8 » Julien De Bonne, à Bruxelles.
9 » Jules Delecourt, à Bruxelles.
10 » Campbell, à La Haye.
11 » Félix Delhasse, à Bruxelles.
12 » . . . . . .
13 » Jean De Meyer, à Gand.
14 » Du Bus ainé, à Tournai.
15 » Charles Duvivier, à Bruxelles.
16 » Geisweit van der Netten, à Zwolle.
17 » Charles Grandgagnage, à Liége.
18 » Gustave Hagemans, à Bruxelles.

19 MM. Henri HELBIG, à Liége.
20 » comte Charles DE KERCHOVE, à Gand.
21 » C. F. KOFOED, à Bruxelles.
22 » S. E. V. LEGRAND DE REULANDT, à Anvers.
23 » comte de LIMBURG-STIRUM, à Gand.
24 » Charles MAUS, à Bruxelles.
25 » comte DE NEDONCHEL, à Tournai.
26 » Fr. J. OLIVIER, à Bruxelles.
27 » Jules PETY DE THOZÉE, au château de Grüne.
28 » comte Maurice DE ROBIANO, à Bruxelles.
29 » Charles RUELENS, à Bruxelles.
30 » Dr Auguste SCHELER, à Bruxelles.
31 » chevr DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT, à St Nicolas.
32 » Dr SNELLAERT, à Gand.
33 » Xavier DE THEUX, à Bruxelles.
34 » Ferdinand VAN DER HAEGHEN, à Gand.
35 » Dr A. VAN DER LINDE, au château de Winkelsteeg.
36 » Alphonse VAN DEN PEEREBOOM, à Bruxelles.
37 » Sylvain VAN DE WEYER, à Londres.
38 » chevr Gustave VAN HAVRE, à Anvers.
39 » F. VERGAUWEN, à Gand.
40 » L. VEYDT, à Bruxelles.
41 » comte de VILLERMONT, à Bruxelles.
42 » baron DE VINCK DES DEUX-ORP, à Bruxelles.
43 » Alphonse WILLEMS, à Bruxelles.
44 » baron WITTERT, à Liége.
45 » Émile PETIT, à Nivelles.
47 » comte Maurin NAHUYS, à Utrecht.
48 à 50 . . . . . .

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. L. ALVIN, à Bruxelles.
» Ch. DE BROU, archéologue, à Bruxelles.
» N. LOUMYER, à Bruxelles.
» P. GÉNARD, à Anvers.
» Stan. BORMANS, à Liége.
» Edw. VAN EVEN, à Louvain.
» Ad. SIRET, à Saint-Nicolas.
» Paul LACROIX (bibliophile Jacob), à Paris.
» Aug. BERNARD, à Paris.
» Gust. BRUNET, à Bordeaux.
» Gust. MASSON, à Londres.
» Dr Ant. RULAND, à Würzbourg.
» F.-L. HOFFMANN, à Hambourg.
» P.-A. TIELE, à Leyde.
» J. PETIT, à Bruxelles.

BUREAU.

MM. X. DE THEUX, président.
» F. VAN DER HAEGHEN, vice-président.
» G. HAGEMANS, trésorier.
» J. DELECOURT, secrétaire.

COMITÉ DE RÉDACTION.

MM. de Theux, Van der Haeghen, Hagemans, Delecourt, Duvivier, Ruelens, Scheler.

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LES ŒUVRES DE GEORGE SAND

INTRODUCTION

L'étude que nous offrons ici aux lecteurs, est le résultat de longues et patientes recherches. Il nous a semblé qu'un véritable intérêt pouvait s'attacher à un travail permettant aux lettrés et aux curieux de suivre, pas à pas, la liste chronologique de ses œuvres à la main, les évolutions de cette intelligence d'élite qui a nom George Sand. Nous mettons ici ses doctrines hors de cause, et à quelque point de vue qu'on se place du reste pour les juger, il est incontestable que par ses admirables qualités d'écrivain, par la largeur de son style, par ce je ne sais quoi de puissant et de calme qui circule dans cette langue si souple qui lui appartient en propre et qui est le cachet même de son génie, George Sand, toute question de tendances écartée, nous le répétons, est et restera la gloire des lettres françaises au XIXe siècle. Héritier

direct des écrivains du grand siècle, continuateur littéraire des classiques de toutes les opinions, lui seul, de notre temps, qui prête si peu à la grandeur, a retrouvé leurs fortes qualités, cette fermeté dans la phrase, cette propriété dans l'expression et surtout cette simplicité souveraine, qui donnent au style tant de puissance et d'élévation.

Désireux de rendre cette étude aussi complète que possible, nous n'avons pas pris note seulement de la date de publication des ouvrages de George Sand en librairie ; nous avons cherché dans quels recueils ou dans quels journaux ils avaient été insérés avant de prendre la forme définitive du livre, et nous avons recueilli ainsi la date précise de leur première apparition : quelques ouvrages, bien peu comme on le verra, ont paru d'emblée en volumes, sans passer par aucune publication préalable. Ce sont surtout ses premières œuvres, écrites à l'époque où la presse périodique n'avait pas pris en France le développement qu'elle a acquis depuis.

Quérard seul, dans ses *Supercheries littéraires*, a publié un travail du genre de celui-ci, travail qui fourmille d'erreurs et s'arrête d'ailleurs à 1851. Nous avons conduit le nôtre jusqu'aujourd'hui (1868), en le divisant en deux parties. La première contient le tableau chronologique de tous les écrits publiés de George Sand, avec l'indication exacte du lieu et de la date de première publication de chaque article ; la deuxième est consacrée au catalogue détaillé de toutes les éditions françaises qui ont été faites de ses œuvres complètes ; en dehors de celles-ci, nous nous sommes abstenu d'indiquer les éditions de librairie de ses ouvrages *publiés d'abord dans la presse périodique*, puisque, sous cette forme, ils sont déjà renseignés à leur date dans la première partie de notre travail ; chaque article a été l'objet d'un commentaire dès qu'un renseignement ou une remarque intéressante pouvait y trouver place. Les ouvrages, brochures et ar-

ticles de la première partie, précédés d'un astérisque, n'ont paru jusqu'ici dans aucune édition d'œuvres complètes de George Sand ; on peut juger ainsi combien elles justifient peu leur titre. Enfin l'abréviation B. F. signifie *Bibliographie de la France*, publication officielle où sont catalogués, on le sait, à leur date d'apparition, tous les ouvrages déposés selon l'obligation légale.

PREMIÈRE PARTIE

1831.

1.* *La prima donna*. Revue de Paris, avril 1831. Cette nouvelle signée J. Sand, comme tous les travaux écrits par George Sand et Jules Sandeau, appartient probablement à Jules Sandeau seul, car elle a été insérée dans : *Les Revenants*, 2 volumes in-8°, signés : Arsène Houssaye et Jules Sandeau.

2.* *La fille d'Albano*. La Mode, 15 mai 1831. Voir, au sujet de cette nouvelle signée seulement J. S., les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* par le docteur Véron. Tome III, page 84, de l'édition in-18, 1856.

3.* *Rose et Blanche*, 5 volumes in-12 (B. F., 24 décembre 1831). Ce roman écrit avec Jules Sandeau reparut en 1833 en 2 volumes in-8°, entièrement modifié et signé, de même que la première édition, Jules Sand.

1832.

4. *Indiana*, 2 volumes in-8°, (B. F., 19 mai 1832). Préfaces de 1832, 1842 et 1852.

5. *Melchior*. Revue de Paris, juillet 1832.

6.* *L'Ile des fleurs*. Le Salmigondis, contes de toutes les couleurs, par divers. Tome Ier (B. F., 13 octobre 1832). L'authenticité de cette nouvelle, signée J. Sands, est douteuse.

7. *Valentine*. 2 volumes in-8°. Préface de 1852. (B. F., 17 novembre 1832.)

8. *La Marquise*. Revue de Paris, décembre 1832. Le premier paragraphe est supprimé dans toutes les réimpressions. A rétablir dans l'édition définitive des œuvres complètes.

9.* *Le Toast*. Soirées littéraires de Paris, 1 volume par divers. (B. F., 15 décembre 1832).

10.* *La Reine Mab*. Poésie. Idem.

1833.

11. *Cora*. Le Salmigondis, contes de toutes les couleurs, par divers. Tome V. (B. F., 9 février 1833.)

12,* *Mademoiselle Mars*. L'Artiste, 13 février 1833, page 33. Tome V.

13. *Une Vieille histoire* (*Lavinia*). Les Heures du soir, par divers. Tome Ier (B. F., 16 mars 1833).

14.* *Obermann*. Revue des deux-mondes, 15 mai 1833. Ce morceau a aussi servi depuis de préface à l'édition Charpentier d'*Obermann*, par Sénancour, publiée pour la première fois en 1840, et souvent réimprimée depuis.

15. *Lélia*. 2 volumes (B. F., 10 août 1833). Ce roman entièrement remanié et augmenté d'un volume in-8° a reparu (B. F., 28 septembre 1839), avec une préface inédite. Cette seconde édition est absolument différente de la première, et dans l'édition définitive des œuvres complètes, il faudrait donner sinon les deux textes, du moins toutes les variantes. L'édition actuellement dans le commerce contient, outre la préface écrite pour l'édition de 1839, une seconde préface datée de 1854.

16. *Aldo-le-rimeur*. Préface de 1843. Revue des deux mondes, 1er septembre 1833.

17. *Métella*. Revue des deux mondes, 15 octobre 1833.

1834.

18.* *Garnier*. Le Livre Rose, par divers. Tome II (B. F., 22 février 1834).

19. *Romans et nouvelles*. Contient : *Le Secrétaire intime*, *La Marquise*, *Métella*, *Lavinia*, 2 volumes (B. F., 12 avril 1834). La préface de cette édition, qui avait paru d'abord dans la Revue des deux mondes du 1er avril 1834, a été supprimée dans toutes les suivantes; une autre préface, datée de 1853, est jointe aujourd'hui au *Secrétaire intime* dont un fragment intitulé : *Un bal entomologique* a paru, inédit, dans *Le Diamant*, keepsake par divers. 1 volume (B. F., 7 décembre 1833). *Le Secrétaire intime* devait d'abord s'intituler : *Quintilia*. La préface supprimée devra être rétablie dans l'édition définitive des œuvres complètes, ainsi que toutes celles dont nous constaterons la suppression en avançant dans ce travail.

20. *Léone Léoni*. Préface de 1853. Revue des deux mondes, des 15 avril et 1er mai 1834.

21. *Lettres d'un voyageur*. Préface de 1842. Revue des deux mondes; 1re, 15 mai, 2me, 15 juillet, 5me, 15 septembre, et 8me (Le Prince), 15 octobre 1834. (Cette division est celle des *Lettres d'un voyageur* en volumes). La version de la Revue des deux mondes est différente de la première édition de librairie, 2 volumes in-8° (B. F., 22 avril 1837), laquelle est encore modifiée dans l'édition restée type, parue pour la première fois chez Perrotin en 1842 et pour laquelle fut écrite la préface (B. F., 21 janvier 1843). Relever ces variantes dans l'édition définitive des œuvres complètes.

22. *Jacques*. Préface de 1853. 2 volumes in-8°. (B. F., 20 septembre 1834). La dédicace de la première édition, datée de 1834, a été supprimée dans toutes les éditions parues depuis 1848.

23.* *Complainte sur la mort de F. Luneau*, brochure en vers avec divers. La Châtre, décembre 1834. Non indiqué dans la Bibliographie de la France.

1835.

23*bis*. *Lettres d'un voyageur* (suite). Revue des deux mondes; 5me (*Lettres d'un oncle*), 15 janvier; 6me, 15 juin; 7me, 1er septembre 1835.

24. *Le poème de Myrrha*. Revue des deux mondes, 1er mars 1835.

25. *André*. Préface de 1851. Revue des deux mondes, des 15 mars et 1er avril 1835.

26. *Mattéa*. Revue des deux mondes, 1er juillet 1835.

1836.

27.* *Le Paria de collége*. Journal des enfants, janvier 1836, page 161. Tome V, signé J. Sand.

28. *Simon*. Dédicace de 1836 et préface de 1853. Revue des deux mondes, 15 janvier; 1, 15 février 1836.

29.* *Souvenirs de Madame Merlin*. Revue de Paris, avril 1836.

30. *Lettre à Monsieur Nisard*. (Lettres d'un voyageur, N° 12). Revue de Paris, mai 1836.

30*bis*. *Lettres d'un voyageur*, (fin). Revue des deux mondes; 4me et 9me, 1er juin; 10me et 11me, 15 novembre 1836. Le numéro du 1er juin contient une introduction et un long fragment intitulé : *Prière d'une matinée de printemps*, supprimés dans toutes les éditions.

30*ter*. *Les Morts*. (Fragment inédit de la nouvelle *Lélia*). Revue des deux mondes, 15 juillet 1836. Ce fragment est accompagné dans la Revue d'une lettre autographiée relative à *Lélia*, qui n'a jamais été réimprimée.

31.* *Le Dieu inconnu*. Dodécaton, ou le livre des douze, 2 volumes par divers. (B. F., 24 septembre 1836).

31*bis*. *Contemplation*. (Fragment inédit de la nouvelle *Lélia*). Revue des deux mondes, 1er décembre 1836.

1837.

32.* *Le Contrebandier*, histoire lyrique. Revue et Gazette musicale de Paris, N° 1 de 1837, janvier.

33. *Lettres à Marcie*, préface de 1843. Le Monde, 12, 19, 25 février; 14, 23 et 27 mars 1837. Un fragment de ces lettres a paru dans divers journaux reproducteurs, sous le titre de : *Les trois sœurs*.

34.* *Monsieur Ingres et Monsieur Calamatta*. Le Monde, 2 mars 1837.

35. *Mauprat*. Dédicace de 1837 et préface de 1851. Revue des deux mondes, 1er, 15 avril, 1er mai et 15 juin 1837. Dans toutes les éditions de la préface, il y a 1846 mis pour 1836, presque à la première ligne.

36. *Visite aux Catacombes*. Le Monde, 13 mai 1837.

37.* *Lettres* (extraites des Mémoires de Monsieur de Larochefoucauld). Le Voleur, 5 juin 1837.

38. *Les Maîtres Mosaïstes*. Dédicace de 1837 et préface de 1852. Revue des deux mondes, 15 août; 1er et 15 septembre 1837.

39.* *Antoine et Cléopâtre*. Les femmes de Shakspeare, 1 volume, par divers; paru sans date en 1837 pour les étrennes de 1838, et non indiqué dans la Bibliographie de la France.

40. *La dernière Aldini*. Dédicace de 1837 et préface de 1853. Revue des deux mondes, 1, 15 décembre 1837 et 1er janvier 1838.

1838.

41. *Lettre à Monsieur Lerminier*, sur son examen du Livre du peuple. Revue des deux mondes, 1er février 1838.

42.* *Deuxième lettre à Monsieur Lerminier*. Revue des deux mondes, 1er mars 1838.

43. *L'Orco*. Revue des deux mondes, 1er mars 1838.

44. *L'Uscoque*. Préface de 1853. Revue des deux mondes, 15 mai; 1, 15 juin; et 1er juillet 1838.

45. *Spiridion*. Dédicace de 1838 et préface de 1855. Revue des deux mondes, 15 octobre; 1, 15 novembre 1838; 1 et 15 janvier 1839. Il y a deux versions de la fin, la seconde écrite en 1842 pour la première édition in-18 de cet ouvrage (B. F., 17 décembre 1842). Dans l'édition définitive, rétablir en variante toute la partie remaniée, intitulée. *Le manuscrit de Spiridion*.

1839.

46. *Les sept cordes de la lyre*. Revue des deux mondes, 15 avril et 1er mai 1839.

47. *Gabriel*. Dédicace de 1839 et préface de 1854. Revue des deux mondes; 1, 15 juillet et 1er août 1839.

47*bis*. *Lélia* (fragment inédit de la nouvelle édition). Revue des deux mondes, 15 septembre 1839.

47*ter*. *Préface inédite* de la nouvelle *Lélia*. Revue de Paris, septembre 1839.

48.* *Le dernier Sauvage*. L'Artiste, 1839. George Sand désavoue verbalement cet ouvrage, signé pour obliger un homme de lettres malheureux.

49.* *Essai sur le drame fantastique*, Goethe, Byron, Mickiewicz. Revue des deux mondes, 1er décembre 1839. Cet article reparut en 1845, terminant le 3me volume de *Jeanne*, accompagné d'une note inédite relative à Monsieur de Lamartine.

50.* *La princesse Anna Czartoryska*. Le Siècle, 26 décembre 1839.

51. *Pauline* (La première partie écrite en 1832). Préface de 1852. Revue des deux mondes, 15 décembre 1839 et 1er janvier 1840.

1840.

52.* *Le Théâtre Italien* et *Pauline Garcia*. Revue des deux mondes, 15 février 1840.

53. *Les Mississipiens*, proverbe. Préface de 1852. Revue des deux mondes, 15 mars et 1er avril 1840.

54. *Cosima*, drame en cinq actes avec variante du cinquième acte. Préface de 1840. Représenté au Théâtre français, le 29 avril 1840, 1 volume, Bonnaire.

55. *George du Guérin*. Revue des deux mondes, 15 mai 1840. La note qui accompagne cette notice dans la Revue a été omise, quoique nécessaire, dans quelques réimpressions.

56. *Le Compagnon du Tour de France*. 2 volumes in-8°. (B. F. 12 décembre 1840). Préfaces de 1840 et 1851. La première édition porte à la fin du tome II : « fin de la première partie. » Cette indication a disparu dans toutes les suivantes et aucune suite de cet ouvrage n'a jamais été publiée.

1841.

57. *Un hiver au midi de l'Europe. Majorque et les Majorcains*. Préfaces de 1841 et 1855. Revue des deux mondes, 15 janvier, 15 février et 15 mars 1841.

58. *Quelques réflexions sur J. J. Rousseau*. Revue des deux mondes, 1er juin 1841. Ce morceau a aussi servi de préface à l'édition Charpentier des *Confessions* de Rousseau, parue la même année.

59. *Mouny Robin*. Revue des deux mondes, 15 juin 1841.

60.* *Sur les poëtes populaires*. (Signé Gustave Bonnin). Revue Indépendante. N° 1, novembre 1841.

61. *Horace*. Préfaces de 1842 et 1852. Revue Indépendante, novembre, décembre 1841 ; février et mars 1842. C'est à la suite du refus de cet ouvrage par la Revue des deux mondes, qui avait déjà refusé *le Compagnon du Tour de France*, que George Sand se sépara de ce recueil jusqu'en 1858.

62.* *Monsieur de Lamartine utopiste*. Revue Indépendante, décembre 1841.

1842.

63.* *Dialogue familier sur la poésie des prolétaires.* Revue Indépendante, janvier 1842.

64. *Consuelo.* Préface de 1854. Revue Indépendante, février, avril, mai, juin, juillet, août, octobre, novembre, 10 et 25 décembre 1842; 10, 25 janvier, 10, 25 février, 10 et 25 mars 1843.

65. *Préface prospectus des œuvres complètes de George Sand.* Édition in-18 chez Perrotin. Revue Indépendante, juin 1842.

66.* *Second dialogue familier sur la poésie des prolétaires.* Revue Indépendante, septembre 1842.

67.* *Voyage d'un moineau à Paris.* Scènes de la vie privée des animaux, 2 volumes in-8°, par divers, 1842. D'après George Sand, cet article serait de Balzac, et n'aurait été signé par lui qu'après le refus de l'éditeur Hetzel d'admettre un nouveau travail de Balzac dans les *Scènes de la vie privée des animaux* qui en contenaient déjà plusieurs; en conséquence du désaveu verbal de George Sand, cet article, ainsi que *Le dernier sauvage*, doit être écarté de ses œuvres complètes, édition définitive.

1843.

68.* *Carl.* Revue et gazette musicale de Paris. N° 1, 2 et 3. Janvier, 1843.

69. *Kourroglou.* Préfaces de 1843 et 1853. Revue Indépendante, 10 janvier, 10 février et 10 avril 1843.

70. *Sur la dernière publication de Monsieur de Lamennais.* Revue Indépendante, 10 mars 1843.

71. *Jean Zyska.* Préface de 1843 et 1853. Revue Indépendante, 25 avril, 10 et 25 mai 1843.

72. *La comtesse de Rudolstadt.* Suite de *Consuelo.* Revue Indépendante, 25 juin; 10, 25 juillet; 10, 25 août; 10, 25 septembre; 10 octobre; 10, 25 novembre; 25 décembre 1843; 10, 25 janvier et 10 février 1844.

73.* *Fanchette*. Revue Indépendante. 25 octobre et 25 novembre 1843. Il a été fait la même année, un tirage à part de cette nouvelle, que la Bibliographie de France n'a pas annoncé.

74.* *A Monsieur de Lamartine*, lettre. Revue Indépendante. 10 décembre 1843.

1844.

75.* *Adieux, par de Latouche*, Revue Indépendante, 10 janvier 1844.

76.* *Les fleurs de mai*. L'Almanach du mois, février 1844.

77.* *Préface* au *Chantier*, par Ch. Poncy. 1 volume, Perrotin. (B. F. 2 mars 1844).

78. *Procope le Grand*. Revue Indépendante, 25 mars 1844.

79. *Jeanne*. Dédicace de 1844 et préface de 1852. Le Constitutionnel, 25 avril 1844 et suivants.

80.* *Lettres*; écrites au docteur Véron à propos de Jeanne (quatre lettres). Mémoires du docteur Véron. Tome 3, édition in-18, page 307, 1856.

81.* *Coup d'œil général sur Paris*. (Paru en mai ou juin 1844). Le Diable à Paris. Tome Ier. (Daté 1845).

82.* *Lettre introduction*. L'Éclaireur de l'Indre. N° 1, 14 septembre 1844.

83.* *Lettre à propos des ouvriers boulangers*. L'Éclaireur de l'Indre, 28 septembre 1844.

84* *Lettre d'un paysan de la Vallée noire* (signée Blaise Bonnin). L'Éclaireur de l'Indre, 5 et 12 octobre 1844.

85. *Préface* à *Werther*, traduction de Pierre Leroux, 1 volume, Hetzel. (B. F. 12 octobre 1844).

86.* *Lettre aux rédacteurs*. L'Éclaireur de l'Indre, 9 novembre 1844.

87. *La fauvette du docteur*. Almanach du mois, novembre 1844.

88.* *La politique et le socialisme.* L'Éclaireur de l'Indre, 16, 23 et 30 novembre 1844.

89.* *Réponse à diverses objections.* L'Éclaireur de l'Indre, 7 décembre 1844. Les notes ont été omises dans la reproduction en une brochure avec la *Lettre d'un paysan de la Vallée noire* et *Politique et Socialisme.* Orléans, 1845; non indiquée dans la Bibliographie de la France.

90.* *Lettre* aux *rédacteurs.* La Réforme, 10 décembre 1844.

91.* *Le père va-tout-seul,* dialogue. Almanach populaire de France pour 1845. Non indiqué dans la Bibliographie de la France.

1845.

92.* *Préface* aux *Poésies de Magu.* 1 volume, Charpentier (B. F.; 4 janvier 1845).

93.* *Histoire de dix ans, par Louis Blanc.* L'Éclaireur de l'Indre, 18 janvier 1845.

94. *Le Meunier d'Angibault.* Préface de 1852. La Réforme. 21 janvier 1845 et suivants. Cet ouvrage avait, je crois, été annoncé d'abord sous le titre de : *Le Prolétaire.*

95. *Hamlet.* L'Almanach du mois, février 1845.

96.* *Académie française. Réception de Ste Beuve; réponse de V. Hugo.* La Réforme, 3 mars 1845.

97* *Préface* de *La Botanique de l'enfance par J. Nérand* (volume imprimé en Suisse). L'Éclaireur de l'Indre, 15 mars 1845.

98. *Isidora.* Préface de 1853. Revue Indépendante, 25 mars; 10 avril; 10, 25 mai et 10 juin 1845.

99.* *Utilité d'une école normale d'équitation.* La Presse, 7 avril 1845.

100. *Les mères de famille dans le beau monde.* Le Diable à Paris. Tome II. daté 1846, paru en 1845.

101. *Relation d'un voyage chez les Sauvages de Paris.* Le Diable à Paris. Tome II. (Article paru en juin 1845).

102. *Teverino.* Préface de 1852. La Presse, 19 août 1845 et suivants.

103. *Le Péché de Monsieur Antoine.* Préface de 1851. L'Époque, 1er octobre 1845 et suivants.

1846.

104. *La Mare au Diable.* Prologue de 1845 et préface de 1851. Le Courrier Français, 6 février 1846 et suivants. Le prologue de 1845 a été inséré, inédit alors, dans la Revue sociale de Pierre Leroux, numéro de décembre 1845.

105.* *Deburau.* Le Constitutionnel, 8 février 1846.

106. *Les Noces de campagne*, complément de la Mare au Diable. Courrier Français, 31 mars 1846 et suivants. Il manque dans toutes les réimpressions une lettre servant de préface à cet article; voir le Courrier Français du 31 mars 1846.

107. *Lucrezia Floriani.* Préfaces de 1846 et 1853. Courrier Français, 25 juin 1846 et suivants.

108. *Le Cercle hippique de Mézières en Brenne.* L'Éclaireur de l'Indre, 4 juillet 1846.

1847.

109. *Le Piccinino.* Préface de 1853. La Presse, 5 mai 1847 et suivants.

110. *Un coin de la Marche et du Berry* (Les tapisseries du château de Boussac). L'Illustration, N° 227, 3 juillet 1847.

111.* *Fragments philosophiques.* Les Tablettes de Paris. Juillet 1847.

112.* *Histoire de la révolution française, par Louis Blanc.* Le Siècle, 17 novembre 1847.

113. *François le Champi.* Préfaces de 1847 et 1852. Journal des Débats, 31 décembre 1847 au 4 février et 14 mars 1848.

1848.

114.* *Mazzini.* Le Constitutionnel, 7 février 1848.

115.* *Lettres au peuple.* 1re, Hier et aujourd'hui; 2me, Aujourd'hui et demain; datées des 7 et 19 mars 1848. Deux brochures (B. F., 1 et 8 avril 1848). Reparues dans les Numéros 1 et 2 de La Cause du peuple.

116.* *Un mot à la classe moyenne.* Journal du Loiret 8 au 11 (?) mars 1848. Tiré à part à Orléans en une brochure de 4 pages. Non inséré dans la Bibliographie de la France.

117.* *Bulletins de la République.* 25 numéros anonymes, 13 mars au 6 mai 1848 (B. F., 18 mars 1848). Les bulletins de la république étaient imprimés en placards et affichés sur les murs de Paris; il en a été fait une réimpression la même année en un petit volume in-24, qui se vendait rue de Bussy N° 6 (B. F., 19 août 1848). On sait que les bulletins de la République n'étaient pas signés, mais George Sand en revendique verbalement la paternité. Une autre preuve de leur authenticité, c'est qu'une partie du Numéro du 19 mars 1848, intitulée: *Aux Riches* a paru, datée du 12 mars 1848, en une brochure *signée* à la Châtre, quelques jours après sa publication à Paris. Cette brochure n'a pas été indiquée dans la Bibliographie de la France.

118.* *Histoire de France (racontée au peuple) écrite sous la dictée de Blaise Bonnin.* Brochure de 12 pages, signée; imprimée à La Châtre. Datée du 15 mars 1848. Non indiquée dans la Bibliographie de la France.

119.* *Introduction.* La Cause du peuple, N° 1. Ce journal fondé par George Sand, a eu 3 numéros, le 1er daté du 9, le 2e du 16, le 3e du 23 avril 1848.

120.* *Socialisme.* 1. *La Souveraineté, c'est l'égalité.* La Cause du peuple, N° 1.

121.* *Les Rues de Paris.* La Cause du peuple, N° 1.

122.* *Arts. Le théâtre de la république.* La Cause du peuple. N° 1.

123.* *Lettre à divers journaux.* La Vraie République, 10 avril 1848.

124.* *Socialisme. 2. L'Exercice de la souveraineté, c'est l'application de l'égalité.* La Cause du peuple. N° 2.

125.* *Socialisme. 3. L'application de l'égalité, c'est la fraternité.* La Cause du peuple, N° 2.

126. *Arts. Le roi attend* (prologue joué au Théâtre Français le 9 avril). La Cause du peuple, N° 2.

127.* *Parole de Blaise Bonnin aux bons citoyens.* Anonyme, 5 Numéros. 1er L'impôt; 2e, Encore l'impôt; 3e, L'ouvrier des villes et l'ouvrier des campagnes; 4e, le Cultivateur et l'artisan, suite du précédent; 5e, sans titre (Les trois premiers numéros, B. F., 22 avril 1848). Plusieurs fragments de ces brochures ont paru *signés* dans les Almanachs du temps, ce qui prouve leur authenticité.

128.* *Socialisme. 4. La Majorité et l'unanimité.* La Cause du peuple. N° 3 et dernier.

129.* *La journée du 16 avril.* La Cause du peuple, N° 3.

130.* *La journée du 20 avril.* La Cause du peuple, N° 3.

131.* *Lettre à Thoré; Devant l'Hôtel de ville.* La vraie République, 2 mai 1848.

132.* *La question sociale.* La Vraie République, 4 mai 1848.

133.* *Au citoyen Lamennais.* La Vraie République, 5 mai 1848.

134.* *Revue politique et morale de la semaine.* La Vraie République, 7 mai 1848.

135.* *La Religion de la France.* La Vraie République, 11 mai 1848.

136.* *Le dogme de la France.* La Vraie République, 12 mai 1848.

137.* *Le Culte de la France.* La Vraie République, 13 mai 1848.

138.* *Lettre à Thoré.* La Vraie République, 27 mai 1848.

139.* *Feuilleton populaire. Lettre d'un ouvrier à sa femme. Réponse de la femme.* La Vraie République, 28 mai et 5 juin 1848.

140.* *Louis Blanc.* La Vraie République, 2 et 3 juin 1848.

141.* *Barbès.* La Vraie République, 9 juin 1848.

142.* *Lettre à Thoré.* La Vraie République, 11 juin 1848.

143.* *Lettre à Madame Brault.* Imprimée dans : Une contemporaine; Biographie et intrigues de George Sand; 1re livraison, seule parue (B. F., 17 juin 1848).

144. *La petite Fadette.* Préfaces de 1848 et 1851. Le Crédit, 1er décembre 1848 et suivants en 1849. La préface de 1848, datée de septembre, ne se trouve qu'en tête de l'édition in-18 à 3 francs, publiée chez Michel Lévy en 1850 (B. F., 6 juillet 1850).

145.* *Préface* à *Travailleurs et propriétaires* par V. Borie. 1 volume. Michel Lévy (B. F., 16 décembre 1848); daté 1849.

146*. *Lettre au Prince Louis-Napoléon* (écrite en novembre 1844). Almanach populaire de la France pour 1849 (B. F., 16 décembre 1848).

147.* *Sur le général Cavaignac.* La Réforme, 22 décembre 1848.

1849.

148.* *Préface* aux *Conteurs ouvriers.* 1 volume, par Gilland; en vente chez l'auteur. (B. F., 24 mars 1849).

149.* *Aux modérés*, lettre. L'Événement, 2 novembre 1849.

150. *François le Champi,* comédie en trois actes. Préface de 1849. 1 volume, Blanchard. Représenté à l'Odéon, le 2 novembre 1849. La préface a été publiée d'abord dans le National du 1er janvier 1850.

1850.

151.* *Lettre au rédacteur.* Le National, 21 janvier 1850.

152.* *Lettre à Ste Beuve* sur les Mémoires d'outre-tombe de Châteaubriand (dans les Causeries du Lundi. Tome 1er) Le Constitutionnel, 18 mars 1850.

153* *Lettre à Bocage*. L'Événement, 29 avril 1850.

154.* *Préface* et *traduction* de *République et Royauté en Italie, par Mazzini*. 1 volume, au bureau du *Nouveau monde*. (B. F., 18 mai 1850).

155.* *Lettre-préface* à *La Chanson de chaque métier*, par Ch. Poncy. Revue du Lyonnais, Août 1850.

156.* *Histoire du véritable Gribouille*. Dédicace de 1850. 1 volume Hetzel. (B. F., 30 novembre 1850). Daté 1851.

1851.

157. *Claudie*, drame en 3 actes. Préface de 1851. 1 volume. Blanchard. Représenté à la Porte St Martin, le 11 janvier 1851.

158. *Le Château des Désertes*, (écrit en 1847). Dédicace de 1847 et préface de 1853. Revue des deux mondes, 15 février ; 1, 15 mars et 1 avril 1851. Cet ouvrage, quoique publié dans la Revue des Deux-Mondes, ne fut pas écrit pour elle ; il fut vendu inédit à un éditeur, qui recéda le droit de première publication à la Revue sans le concours de l'auteur.

159.* *Lettre à Dargaud*. Le Pays, 20 avril 1851.

160. *Molière*, drame en 4 actes, représenté à la Gaîté, le 10 mai 1851. Dédicace de 1851. 1 volume Blanchard. La version conforme au manuscrit de l'auteur, en 5 actes, avec une préface de 1851, a paru dans le Pays des 31 mai au 20 juin 1851 ; c'est cette version (en y joignant la dédicace de la brochure), qui a été conservée avec raison dans le *Théâtre complet*. Tome 1er. Michel Lévy, 1866. Les changements, exécutés à cette version pour la scène, l'ont été sans la participation de l'auteur.

161. *Monsieur Rousset* (fragment d'un roman inédit écrit en 1847). La Politique nouvelle, 19 juin 1851.

162*. *Lettre sur le comité de lecture du Théâtre Français.* Le Siècle, 13 juillet 1851.

163.* *Notice sur H. de Latouche.* Le Siècle, 18, 19 et 20 juillet 1851.

164. *Préface de l'édition illustrée des œuvres complètes de George Sand.* L'Événement, 18 septembre 1851.

165. *Mœurs et coutumes (du Berry).* L'Illustration. N° 444, 28 août 1851, et N° 494, 14 août 1852.

166. *Le Mariage de Victorine*, comédie en 3 actes. Préface de 1851. Représentée au Gymnase, le 26 novembre 1851. 1 volume Blanchard.

167. *Marielle*, comédie en 3 actes et un prologue. Non représentée. Revue de Paris, décembre 1851 et janvier 1852.

168. *Les Visions de la nuit dans les campagnes.* L'Illustration. N° 459, 11 décembre 1851; N° 504, 23 octobre 1852; N° 513, 25 décembre 1852, et N° 625, 17 février 1855. Dans la version *complète* en volume (*Promenades autour d'un village*, 1866), le quatrième article est placé avant le troisième; à rectifier dans l'édition définitive.

1852.

169. *Les Vacances de Pandolphe*, comédie en 3 actes. Préface de 1852. Représentée au Gymnase, le 3 mars 1852. 1 volume Giraud et Dagneau.

170.* *La Comédie Italienne.* L'Illustration. N° 484, 5 juin 1852.

171. *Le démon du foyer.* Comédie en 2 actes. Représentée au Gymnase, le 1er septembre 1852. 1 volume Giraud et Dagneau.

172.* *Lettre à Jules Lecomte*, réponse à une critique du Démon du foyer. La Presse, 10 septembre 1852.

173.* *La Berthenoux.* L'Illustration. N° 501, 2 octobre 1852.

174. *Mont-Revêche.* Préface de 1852. Le Pays, 12 octobre 1852 et suivants.

175.* *Bouquet de Marguerites*, par Ch. Poncy. La Presse, 18 décembre 1852.

176.* *Madame Beecher-Stowe*. La Presse, 20 décembre 1852. Cet article a servi de préface à une traduction de La Case de l'oncle Tom, publiée en 1853. Le premier paragraphe est supprimé dans la réimpression en volume (*Autour de la table* 1862).

1853.

177.* *Préface* aux *Contes pour les jours de pluie, par Ed. Plouvier*. L'Artiste, 15 janvier 1853.

178. *La Filleule*. Le Siècle, 13 avril 1853 et suivants.

179. *Les Maîtres Sonneurs*. Préface de 1853. Le Constitutionnel, 1er juin 1853 et suivants, contient une pièce de vers intitulée : *Les trois fendeux*.

180. *Le Pressoir*, comédie en trois actes. Lettre-préface de 1853. Représentée au Gymnase, le 13 septembre 1853. 1 volume, Michel Lévy.

181*. *Honoré de Balzac*. Daté d'octobre 1853. Cette notice a été écrite pour servir de préface à l'édition Houssiaux des Œuvres de Balzac, 20 volumes in-8°.

182. *Mauprat*, drame en cinq actes. Préface de 1853. Représenté à l'Odéon, le 28 novembre 1853. 1 volume, Librairie Théâtrale.

183.* *Lettre à Mademoiselle Fernand* (Créatrice du rôle d'Edmée dans le drame de Mauprat). Biographie de Mademoiselle Fernand, par Salvador. Brochure, Charlieu. Non insérée dans la Bibliographie de la France.

1854.

184.* *Nécrologie. Gabriel de Planet*. Le Siècle, 5 janvier 1854.

185.* *A Gabriel de Planet*, poésie. L'Écho de l'Indre, 15 janvier 1854.

186.* *Lettres à Eugène de Mirecourt et à Alexandre Dumas* ; trois lettres. Le Mousquetaire des 15, 22 février et 12 avril 1854.

187.* *Bêtes et gens, par P. J. Stahl.* La Presse, 15 mars 1854.

188. *Adriani.* Préface de 1853. Le Siècle, 2 mai 1854 et suivants. Une édition spéciale de cet ouvrage pour la Belgique avait paru à Bruxelles sous le titre de : *Laure et Adriani*, avant sa publication dans le Siècle.

189*. *Lettre à Monsieur Picard* (datée de septembre 1853). Le Figaro. N° 14, 2 juillet 1854.

190*. *Lettre à Monsieur Chartier.* Dans : *Gerbe poétique* par A J. B. Chartier, in-18 de trois feuilles. Imprimerie Varigault à Châtellerault (B. F., 23 septembre 1854. N° 5568).

191.* *L'If de la Motte-Feuilly.* Septembre 1854. Magasin pittoresque, page 301. Anonyme; reconnu par George Sand, ainsi que le N° suivant.

192.* *Royat.* Octobre 1854. Magasin pittoresque, page 321.

193. *Histoire de ma vie* (La première partie écrite en 1847). La Presse, 5 octobre 1854 et suivants au 17 août 1855. La note, publiée dans le N° du 21 décembre 1854, a été oubliée dans la réimpression en volume.

194. *Flaminio*, comédie en trois actes et un prologue. Préface de 1854. Représentée au Gymnase, le 31 octobre 1854. 1 volume Librairie Théâtrale.

195.* *Préface d'Andorre et St Marin*, par Alfred de Bougy. L'Athénæum français. N° 45, 11 novembre 1854.

196. *La Vallée noire.* Œuvres complètes de George Sand, édition illustrée, Tome 7, 1854. Cet article est *le seul* dont l'origine n'a pu être retrouvée. Il est certain pourtant que c'est un article de Revue ou de journal, écrit après *le Meunier d'Angibault*, et publié entre 1845 et 1848, ce n'est donc pas un fragment inédit (Quoique paru en 1854, le volume des œuvres de George Sand qui contient cet article n'a été catalogué dans la Bibliographie de la France que le 26 avril 1856).

1855.

197*. *Préface* à *Deux jours dans le monde des Papillons* par Maurice Sand. Revue de Paris, 15 février 1855.

198.* *Lettre-préface* à La comédie scandaleuse, par Auguste Roussel. 1 volume. Nolet (B. F., 31 mars 1855).

199.* *Lettre écrite de Fontainebleau.* Dans : Fontainebleau, 1 volume par divers. Hachette (B. F., 2 juin 1855).

200. (*Giovanni Freppa et*) *les Maioliques Florentines.* La Presse, 5 juillet 1855.

201. *Maître Favilla*, drame en trois actes. Préface de 1855. Représenté à l'Odéon le 15 septembre 1855. 1 volume. Librairie Nouvelle. Cette pièce, écrite d'abord sous le titre de *Nello, ou Le Joueur de violon*, et destinée à Frédérick Lemaître, fut reçue à son intention au Théâtre des Variétés. On peut lire dans le Constitutionnel du 27 mars 1852, une lettre de Monsieur Carpier, alors directeur de ce théâtre, où il explique pourquoi elle n'y fut pas jouée. En 1853, Hetzel l'imprima à Bruxelles sous le titre de : *La Baronnie de Muldorp* en un petit volume in-24 et le principal personnage s'y appelle encore Nello ; il y a d'importantes différences entre cette version et celle qui fut enfin jouée à Paris, en 1855, où le personnage principal prit définitivement le nom de Favilla. Relever les variantes dans l'édition définitive des Œuvres de George Sand.

202. *Le Diable aux champs* (écrit en 1851). Dédicace et préface de 1855. Revue de Paris, 1, 15 octobre ; 1, 15 novembre ; 1, 15 décembre 1855 et 1er janvier 1856.

1856.

203. *Evenor et Leucippe ; les amours de l'âge d'or.* Préface de 1855. La Presse, 9 janvier 1856 et suivants.

204.* *Lettre à Charles Pradier* (1855). Le Figaro, 13 janvier 1856.

205.* *Lettre à Édouard Plouvier*. Le Figaro, 20 janvier 1856.

206.* *Les Jardins en Italie*. Anonyme, mais reconnu par George Sand. Magasin pittoresque, page 29. Janvier 1856.

207. *Lucie*, comédie en un acte. Représentée au Gymnase le 16 février 1856. 1 volume. Librairie Nouvelle.

208.* *Lettre à Monsieur Magny*. Le Figaro, 17 janvier 1856.

209.* *La Maison déserte*. Anonyme, mais reconnu par George Sand. Magasin pittoresque, page 77. Mars 1856.

210. *Françoise*, comédie en quatre actes. Préface de 1856. Représentée au Gymnase, le 3 avril 1856. Avant d'être jouée en 4 actes, cette pièce fut répétée en 5 actes au Théâtre Français sous le titre de : l'*Irrésolu*. Le rôle de Françoise devait y être créé par Mme Arnould Plessy. 1 volume. Librairie Nouvelle.

211. *Comme il vous plaira*, comédie en trois actes, imitée de Shakspeare. La Préface, de 1856, a été insérée dans la Presse, 18 avril 1856. Représentée au Theâtre Français, le 12 avril 1856. 1 volume. Librairie Nouvelle.

212*. *Autour de la table*. La Presse, 24, 25 juin ; 24, 25 juillet ; 24, 25 août, 26 septembre, et 25 octobre 1856.

213.* *Les Bois*. Anonyme, mais reconnu par George Sand. Magasin pittoresque, page 283. Septembre 1856.

1857.

214. *La Daniella*. La Presse, 6 janvier 1857 et suivants.

215.* *Lettre à Roger de Beauvoir*. La Gazette de Paris. 15 mars 1857.

216.* *Lettres relatives à La Daniella*. Le Siècle, 18, 22 mars et 2 avril 1857.

217. *Les dames vertes*. Le Monde illustré. N° 1, 18 avril au 13 juin 1857.

218.* *L'Été dans le Sahara, par Eugène Fromentin*. La Presse, 8 mai 1857.

219.* *Lettre à Madame Ferraris.* La Gazette de Paris, 19 juillet 1857.

220. *Courrier de village* (*Promenades autour d'un village*). Le Courrier de Paris, 1, 8, 15, 22, 29 septembre; 6, 13 et 20 octobre 1857. Dans l'édition de librairie il y a de nombreuses suppressions, notamment la Dédicace à Félix Mornaud et une dissertation littéraire sur le réalisme; voir les numéros des 1er et 29 septembre. A relever dans l'édition définitive.

221. *Les Beaux Messieurs de Bois-Doré.* La Presse, 1er octobre 1857 et suivants.

222.* *Fenimore Cooper.* Journal pour tous, 18 et 25 octobre 1857.

223.* *Les légendes rustiques.* Anonyme, mais reconnu par George Sand. Magasin pittoresque, page 372. Novembre 1857.

224.* *Madame Hortense Allart de Méritens.* Le Courrier de Paris, 23 décembre 1857.

Le Bibliophile ISAAC.

(La suite prochainement.)

LE POÈTE JEAN-BAPTISTE HOUWAERT

DOCUMENTS INÉDITS

Le poète flamand Jean-Baptiste Houwaert, de Bruxelles, est une des plus intéressantes figures de notre histoire littéraire. Vivant au milieu des troubles du seizième siècle, il fut témoin et acteur dans le grand drame de notre insurrection contre l'Espagne et y combattit par la plume et par l'épée. Il ne fut pas un écrivain de premier ordre, ni peut-être même un caractère fortement trempé, mais on peut assez bien le prendre pour type de

deux figures de cette époque : du poète rhétoricien, prolixe à l'excès, érudit à outrance, noyant les idées — bonnes parfois — dans un déluge de mots hétéroclites, et du bourgeois brabançon, patriote ardent aujourd'hui, vacillant demain et finissant par demander le repos à tout prix.

Ses ouvrages, imprimés presque tous avec beaucoup de luxe, sont rares et recherchés : peut-être même qu'après avoir lu les documents que nous publions aujourd'hui et dans lesquels se révèlent les motifs de leur rareté, peut-être les bibliophiles les rechercheront-ils plus encore. Il n'y a pas à craindre qu'on les réimprime et d'ailleurs aucune édition nouvelle ne pourrait lutter avec les éditions originales sous le rapport des *illustrations*. Les gravures du *Pegasides Pleyn* comptent parmi les plus belles et les plus curieuses des Wierix et de leur école.

Notre ami Charles Stallaert a donné dans les tomes 33 et 38 de la *Revue trimestrielle* une excellente étude sur les œuvres de Houwaert et sur leur mérite littéraire. Il y a rappelé tout ce que l'on connaissait des faits et gestes de l'homme, et des documents nouveaux peuvent, seuls, ajouter quelque chose à cette savante biographie. Nous avons eu l'heureuse chance d'en recueillir quelques-uns : nous allons les donner en substance.

Le premier est une notice historique sur la famille Houwaert, écrite par le propre fils du poète, Raphaël Houwaert. Elle est en flamand, d'un style très vulgaire et ne dénote pas, dans son auteur, un esprit très relevé ; mais elle donne des renseignements inconnus. Nous l'avons rendue en français aussi clairement qu'il nous a été possible. Elle nous a été obligeamment communiquée par M. Henri de l'Escaille, de Louvain, descendant de Houwaert par les femmes. M. de l'Escaille a fourni également au directeur de l'*Annuaire de la noblesse belge* tous les éléments pour une généalogie de la famille du poète, généalogie qui paraîtra dans l'Annuaire de cette année.

« RAPHAËL HOUWAERT

Aux lecteurs bienveillants, et principalement aux rejetons de notre race.

Prenant en considération le divin précepte : ***honora patrem et matrem ut sis longævus super terram quam Dominus Deus dabit tibi***, et désirant en même temps faire connaître à nos descendants leur extraction et leur famille, j'ai entrepris de leur raconter succinctement la généalogie et la filiation de mon père. Pour entrer en matière, il faut savoir que les ancêtres de M. Jean-Baptiste Houwaert, mon père, ont été des personnages notables, appartenant à la noblesse et portant armoiries (***notabele, edele, schiltbortighe personagien***), seigneurs et chevaliers issus du lignage de Sweers. Ayant soigneusement recherché leur descendance et leur généalogie, je trouve que notre famille descend d'un des sept nobles fondateurs de la ville de Bruxelles, c'est-à-dire de (1) ..... lequel obtint, ainsi que ses six compagnons de..... duc de Brabant, le privilége de fournir à perpétuité les bourgmestres, échevins et receveurs de la ville de Bruxelles, comme vous le verrez plus en détail dans les Ballades qui suivent et qui ont été composées par mon père.

.... nos ancêtres ont été si riches et si puissants qu'ils reçurent le surnom de ***Houweirt***, parce qu'ils ont bien conservé leur avoir(2). Je trouve aussi dans le registre au serment et dans le vieux registre aux élections, qui reposent chez le secrétaire Goethals, que nos ancêtres ont porté indifféremment le nom de Houweirt

---

(1) Les lignes pointillées indiquent des blancs laissés dans le texte.

(2) *Om dat sy het hunne wel behouwen hebben* : jeu de mots intraduisible.

et de Houwaert : je remarque surtout ce fait à propos de l'oncle de mon grand-père dont le nom est écrit dans ces registres tantôt Jacobus de Houweirt, tantôt Jacob van Houwaert et même Jacóbus Houwaert. Ce personnage est fréquemment cité dans le registre aux élections : il servit fidèlement la ville en qualité de bourgmestre, d'échevin ou de receveur général, dans les années suivantes : 1481, 1487, 1489, 1494, 1501, 1509, 1512, 1513.

En Angleterre, il y a des Houwaert qui s'y sont élevés aux plus hautes positions et fonctions par leur intelligence, leur noblesse et leur habileté. De leur souche sont sortis, entr'autres, Catherine Howaerda (sic), jadis épouse du roi d'Angleterre Henri VIII et ..... Houwardus (sic) qui fut envoyé en ambassade par le roi Édouard.

Je trouve ensuite que nos ancêtres ont été merveilleusement doués pour les sciences et les arts de toute espèce, et qu'ils se sont rendus célèbres par des actions d'éclat. Jusqu'à l'époque des derniers troubles, on en trouve de remarquables témoignages dans les épitaphes et sur les tombeaux. Ainsi on les voit, représentés tout armés, à l'hôtel de ville, sous le portail dans la cour de justice ; et, dans les églises, sont leurs portraits agenouillés, avec des étendards, des bannières, des cottes-d'armes, des heaumes, des timbres, etc. Quelques uns de nos aïeux sont enterrés dans le haut chœur de Ste Gudule, près du pilier de l'autel de cette sainte : leur épitaphe y était encore attachée il n'y a pas longtemps ; d'autres reposent dans le haut chœur de St Nicolas, ils ont laissé à la famille de beaux biens, en dîmes et autrement, et fondé un anniversaire où les membres de la famille assistent encore tous les ans.

Quelques autres ont été inhumés à l'église du Sablon dans la chapelle des Escrimeurs; feu mon grand-père, M. Jean Houwaert fils de feu Jean Houwaert, a sa sépulture érigée aux Dominicains par les soins de mon père : il sortit de ce monde en l'année 1553.

Ma grand'mère dame 't Sweerts est enterrée sous la même pierre et mourut le 24 janvier 1593. Dieu veuille avoir son âme. Son proche parent et cousin était le respectable et renommé personnage M. Jean Houwaert qui, vers l'année 1522, était audiencier du très puissant et très illustre empereur.

Mon aïeul maternel était feu M. André van Couwenberghe, fils de feu M. Siger van Couwenberghe, issu du lignage de Couwenberg, dont il porte le nom et les armes. Ses ancêtres ont également été au service de la ville comme échevins ou receveurs généraux. Le frère d'André, M. Jean van Couwenberghe fut, de son vivant, prévôt de S. Jacques sur Couwenberg; leur sépulture avec leurs armoiries se voit à côté du haut chœur de cette église. André fut un homme très ingénieux (*een expeirt constich gast*), il avait épousé dame Anne Van der Linden mon aïeule, fille de feu M. Nicaise van der Linden et de dame Catherine van Troostenberghe. André mourut le 10 décembre 1548. Après son décès, mon aïeule se remaria à M. Sébastien van Noye, architecte et ingénieur de l'empereur Charles-Quint, pour ses pays de par deça, et plus tard de Philippe II, roi d'Espagne. Il mourut le... ... au pays de Luxembourg, d'où mon aïeule fit transporter son corps à Bruxelles, pour l'inhumer dans l'église de Ste Gudule, près du pilier du fond à l'autel de la Ste Vierge. C'est là qu'elle fit construire un tombeau pour lui et pour elle, avec une épitaphe attachée au dixième pilier. Cependant, elle n'y fut point enterrée; car, ayant été obligée, pour ses affaires, de se rendre à Luxembourg où elle voulait acheter une seigneurie, elle mourut en route, le 20 mai 1570, et fut enterrée à Chièvres, près de Charlemont dans le haut chœur. Elle avait pour frère Jean van der Linden, religieux à Calfort.

Nos plus proches parents dans ce lignage sont de savants et notables personnages résidant actuellement à Louvain; parmi eux il y a le très-renommé docteur Baifius (sic), recteur de l'il-

lustre Université de Louvain (1); un autre est président du Collége du St-Esprit.

Mais comme il serait trop long de rapporter toutes les particularités concernant ce dernier, je vais succintement traiter de la vie de mon père. Il naquit en novembre 1531, il épousa dame Catherine van Couwenberghe, une fille unique, qui n'avait alors que quatorze ans, en l'année..... (2) Ils procréèrent huit enfants, morts dans leur jeunesse, à l'exception de ma sœur Catherine Houwaert, qui épousa Victor de Pape, fils de Maître Pierre de Pape, en son vivant secrétaire de la ville en Bruxelles, et de Jean-Baptiste Houwaert mon frère, qui épousa Sara de Hellincx, sœur de Maître Nicolas Hellincx, conseiller et receveur général de Brabant. Ma sœur Anne Houwaert, morte jeune fille, âgée de..... ans, en l'année 1587, le....., est enterrée à Schaerbeek dans le haut chœur. Mon frère, Palamède Houwaert, fut en son temps un jeune et vaillant homme d'armes, il mourut en... (3) au service du roi très-chrétien de France et de Navarre, Henri IV, que Dieu protège.

Enfin, le frère de mon père, Balthasar Houwaert était docteur dans les sept arts libéraux et en outre un très-savant théologien et habile prédicateur. Il composa de très-beaux traités de théologie, d'excellentes oraisons pieuses et d'autres ouvrages qui sont à l'impression *(de welcke commen in drucke)*; il quitta ce vallon de misère en l'an 1582 (4).

---

(1) Le texte porte : *den wytvermaerden doctor Baifius aldaer is opperste president vande wytvermaerde academie van Loven.* Il n'y a pas eu de recteur du nom de Baifius, peut-être s'agit-il de Gilles du Bay (Bajus) recteur en 1613, ou de Jacques du Bay (Bajus), recteur en 1621 et 1632.

(2) En 1556. Elle mourut le 29 décembre 1619.

(3) En 1590.

(4) Ce Balthazar Houwaert était un moine défroqué qui fonda une commu-

Que mon père ait été merveilleusement doué par le Tout-Puissant en savoir et en intelligence *(met scientien ende consten)*, vous en trouverez le témoignage, ci-après, dans les poésies composées par divers docteurs, licenciés, poètes, facteurs, amateurs et autres beaux esprits, poésies mises en son honneur et à sa louange en tête de ses œuvres. Je les ai recueillies et copiées, en y ajoutant les titres et les dédicaces de ses ouvrages, et quelques lettres adressées à lui. Quant aux titres et dédicaces d'autres ouvrages composés par lui en prose ou en vers, je n'ai pu me les procurer, attendu que les principaux d'entr'eux ont subi trois voyages et ont été fort maltraités : la première fois par la pourriture, pour avoir été enfouis sous un fumier sous prétexte d'être préservés par ce moyen des injures du temps ; la seconde fois, pour avoir été brûlés en grande partie pendant les guerres intestines par un régiment de soldats; la troisième fois, pour avoir été perdus à Cologne, où l'on avait envoyé, à de proches parents, un tonneau rempli de ses ouvrages afin de les mettre sous leur garde, mais jamais on ne put les faire revenir. *Huc usque.* »

Le second document que nous devons aussi à M. H. de l'Escaille est un fragment de généalogie, écrit en latin, et dont nous extrayons le passage suivant :

---

nauté luthérienne à Anvers. M. Rahlenbeck avait présumé déjà qu'il pouvait être le père de Jean-Baptiste. M. Serrure possède, dans sa riche bibliothèque, l'opuscule suivant : *Een christelyc ghebedt, in dezen benauden, periculozen tyt, hooghmoodich om daegelycx tot Godt te spreken ende te bidden. T'samen vergadert vuyt de H. Schrift, deur M. Balthazar Houwaert, anno* 1572. *Ghedruckt t'Hantwerpen, in t'jaer ons Heeren* 1579, 1 v. in-12 de 11 feuillets.

« Jacques, quatrième fils de Balthazar Houwaert et de Marguerite de Nethenen, procréa Jean-Baptiste Houwaert, qui épousa Anne van Rode, fille de Léonie van Rode : ils eurent le bonheur d'avoir onze fils (*numerosa undecim filiorum progenie felix fuit*), qui se dispersèrent en Hongrie, en France et en d'autres contrées, où ils périrent non sans gloire, en différentes guerres. Ils eurent encore : Jean, né en 1527, Anne, née en 1529 et plusieurs autres. Jean, qui suivit aussi la carrière militaire, épousa Catherine Stuwerts, fille de Balthazar, et mourut en 1553. Jean-Baptiste Houwaert, dont nous avons déjà parlé (1), ayant épousé Catherine van Couwenberghe, fille d'André***.

« Ensuite, après avoir publié les lettres importantes et remarquables que Auger-Ghislain de Busbecq écrivit au sujet de ses ambassades, Jean-Baptiste Houwaert se préparait à mettre au jour un travail utile et savant sur la *Cryptographie*, ou art d'écrire et de transmettre par des signaux et d'une manière occulte, les nouvelles et les lettres, avec les moyens de les déchiffrer. Ce travail était divisé en 7 livres, mais il fut dérobé à son auteur par quelque pilleur d'écrits (*ab aliquo plagiario surreptum*), et n'a pu être publié jusqu'à présent. »

Le troisième document est d'une toute autre nature et nous avons hésité quelque temps avant de le divulguer. Il semble attaquer la vie privée de l'homme et on sait que, de nos jours, on a érigé en axiome que la vie privée doit être murée. Il est vrai que l'axiome ne dit pas en quelle matière doit être construit le mur de sauvegarde, et nous avons des preuves journalières qu'on ne

---

(1) Le document ne dit pas clairement si Jean-Baptiste est le fils de Jean, et le passage auquel il fait allusion manque. Il y a aussi une lacune, annoncée dans le texte original, par trois étoiles, après les mots *fille d'André*.

se fait pas faute de recourir aux matériaux les plus transparents.

Nous ne croyons pas être trop en rupture avec un axiome que nous admettons. Il s'agit d'un homme trépassé depuis plus de deux siècles, dont le nom est éteint, croyons-nous. Et d'ailleurs, on peut, ce semble, très bien expliquer le fait dont il va être question, sans recourir à des chicanes comme si l'on avait à défendre une mauvaise cause. Donc, nous courons le risque (1).

Pour qui a lu quelque peu dans les ouvrages d'Houwaert, il est évident que le poète avait étudié tout particulièrement Ovide. Il le savait par cœur depuis les Métamorphoses jusqu'à l'Art d'aimer. De l'étude intime de ce dernier, il avait recueilli plus que des leçons de théorie amoureuse ; on s'aperçoit aisément, par plus d'un passage de ses poésies, qu'il y joignait la pratique et qu'il avait le cœur sensible, comme on disait sous le premier empire.

En 1598 — à l'âge de 67 ans — Houwaert eut maille à partir avec la justice à cause de ses relations avec deux femmes. Les Archives du royaume, à Bruxelles, conservent un fragment d'enquête faite par l'officialité à ce sujet : ce fragment contient les dépositions de quelques témoins.

Nous les résumons d'après le texte original en flamand.

« Le 18 juillet 1598, on entendit Nicolas van der Ghoten, rentier à Bruxelles, âgé de 46 ans. Ce témoin déclare sous serment qu'il possède une maison avec jardin au Fossé-aux-Loups, dans la ruelle qui conduit à la rue de la Fiancée. Passé sa maison, il y a un pavillon avec jardinet, acquis, dit-on, par Jean-Baptiste

---

(1) Nous devons la communication de ce curieux document à M. Charles Stallaert.

Houwaert et dans lequel habitent deux filles—ou femmes—; l'une nommée la petite Françoise (*Fransken*), portant une robe traînante (*gaende met een vlieger rock*), l'autre la petite Jeanne ou Jeannette (*Jenneken*). Elles demeurent là ensemble, sans payer de loyer, comme elles l'ont dit elles-mêmes au déposant, du moins la dernière, la plus jeune, ajoutant que le susdit Houwaert était leur tuteur. Le témoin ne saurait dire si elles vivent là honnêtement on non, mais il sait que Houwaert fréquente la maison, qu'il y va et qu'il y reste. Le déposant a vu une ou deux fois Houwaert travaillant au grillage du jardin, comme si c'était pour lui-même, ce que ladite demoiselle a confirmé au déposant. Leur mère se nommait Apollonie Van den Steen; son mari était, croit le témoin, un orfèvre. Le témoin a entendu souvent critiquer le sieur Houwaert de cette fréquentation, vu qu'il avait une femme légitime en vie, et une fille, belle et bien portante (*een fraye gesonde dochtere*), demeurant non loin de là au Fossé-aux-Loups, et mariée au sieur Victor de Pape, un ménage des plus honorables. Le témoin ne saurait dire, n'ayant rien vu par lui-même, si le susdit Houwaert fréquente ou vit d'une manière déshonnête avec les deux sœurs ou avec l'une d'elles; tout ce qu'il sait c'est qu'on a mauvaise opinion de lui, sans que le témoin puisse préciser où il a entendu dire la chose. Néanmoins, il y a deux ans environ, un matin, vers quatre heures et demi, que le témoin conduisait vers la barque, au canal, son gendre l'auditeur Mechelman, il vit le sieur Houwaert qui sortait de la ruelle du couvent de Ste Gertrude au coin de laquelle demeure Monsieur Richardot, et entrait dans la maison de Barthélemi de Raidt, à côté de feu l'avocat Van den Zande et du greffier Van den Hove. Or, c'est chez ce Barthélemi que demeurait à cette époque la susdite Jeannette Van den Steen. Le témoin et son gendre s'arrêtèrent expressément pour remarquer la chose, il conçut des soupçons et en fit part à son gendre; la femme du susdit Van den Hove ayant

aussi été témoin de la circonstance, ils ont dit entr'eux que l'on pourrait bien les regarder comme des débauchés et qu'il serait temps de les faire déloger de là.

Le 19, on entendit les dépositions de Maître Pierre Van den Hove, greffier de l'audience générale, âgé de 54 ans et Demoiselle Barbe Ovelene (sic), sa femme, âgée de 52 ans. Ils déclarent tous deux, sous serment, que, comme voisins, ils ont été scandalisés du bruit général qui courait autour d'eux sur le compte de Jean-Baptiste Houwaert. Celui-ci, disait-on, avait, il y a trois, quatre ou cinq ans, une commère qui logeait chez Barbe, épouse de feu de Raidt, à côté de la demeure d'iceux témoins. En effet, Houwaert se rendait fréquemment là, mais ils ignorent dans quel but; ils n'ont pas remarqué ce qu'il y faisait et n'y ont pas fait grande attention, d'autant plus que le déposant était, à cette époque, presque toujours absent de la ville, à l'armée. Néanmoins, les témoins ont bien entendu que Houwaert, par sa conduite inconvenante, avait le renom, dans le voisinage, de fréquenter cette maison pour un motif déshonnête.

Le même jour, on entendit encore Maître Nicolas Hellincx, conseiller et receveur général des domaines de S. M. en Brabant, pour le quartier de Bruxelles, âgé de quarante ans. Ce témoin, dont la sœur a épousé le fils de Houwaert, il y aura deux ans en septembre prochain, ne sait rien du comportement de ce dernier; seulement, il a appris que Houwaert, quoique marié, aurait entretenu aux environs de Ste Gudule et ensuite au Fossé-aux-Loups, derrière le couvent des Augustins, une femme dont il ne saurait dire si elle était mariée ou non. Ce fait lui a été rapporté un jour par son beau-frère qui le disait pour en rire. L'amman de cette ville, ayant entendu dire la même chose, engagea un jour le témoin à admonester le vieux Houwaert à ce sujet, ce que le témoin (refusa) de faire par le motif qu'après en avoir conféré avec son beau-frère, il apprit de celui-ci que, sur le chapitre de

l'amour, il ne serait pas facile d'obtenir quelque chose. En effet, disait-il, plusieurs personnes honorables, tant ecclésiastiques que laïques, ont essayé d'intervenir déjà, mais sans le moindre succès.

Le 27, comparut Catherine de Pape, veuve de Maître Jean Goossens, en son vivant secrétaire de la cour ecclésiastique de Bruxelles, âgée de 62 ans environ. Ce témoin ne sait rien de particulier du comportement de J. B. Houwaert le vieux, sinon que, il y a déjà un certain temps, elle fut interpellée par le curé de Schaerbeek qui lui demanda si elle n'avait jamais vu, le matin et le soir, à l'heure de l'ouverture et de la fermeture des portes, le susdit Hauwaert passer derrière la maison d'icelle déposante. A quoi elle répondit que non ; mais, depuis, ayant fait attention, elle a remarqué, deux fois au moins, le sieur Houwaert passer par là, le matin, venant de sa maison de St Josse-ten-Noode le long de la rue aux Choux jusqu'à la rue conduisant du Fossé aux Loups à la rue de la Fiancée, et retourner le soir à son logis par le même chemin. Le témoin ne sait pas où il s'est rendu pendant cet intervalle ; cependant il a entendu dire une ou plusieurs fois qu'il allait dans une petite maison dont il avait fait l'acquisition dans la rue susdite ; dans cette maison demeurait une femme avec sa sœur, laquelle femme passait pour avoir été la servante (*syn maerte*) du susdit Houwaert. Depuis lors le témoin a encore entendu dire à une certaine Cornille, dont elle ignore le nom et la demeure actuelle, qu'il était triste pour eux (lacune dans le texte : d'avoir pour voisins ?) le susdit Houwaert et la susdite femme, qui conversent ensemble d'une manière si déshonnête (*als dat sy t' samen soe oneerlycken converseren*), qu'on se propose, ainsi qu'il a été convenu entre les voisins, d'écrire quelque chose au sujet de cette conduite, de manière à les rendre honteux, attendu que Houwaert est un homme marié. Son épouse avait même, disait Cornille, prié le curé de s'informer de cette liaison illégitime et d'intervenir par ses bons offices, mais elle ignorait ce qui en a été

fait. Le témoin ajoute que ladite Cornille et les autres voisins pourraient donner d'autres éclaircissements encore.

Le 29, on interroge Gertrude Coppens, femme de Jean-Baptiste de Raedt cordonnier, faisant toute espèce d'ouvrage et surtout conduisant la brouette, âgé de 27 ans environ. Elle ne sait rien de particulier concernant la personne de Houwaert le vieux ; celui-ci a servi de parrain à un enfant de la déposante dont il connaissait le mari, ayant fréquenté la maison de la mère de ce dernier. Celle-ci se nommait Barbe de Raedt et demeurait alors dans la maison de Van den Zande, en face de la ruelle dite Smeyers straetken. Le témoin ne sait pas quelle conduite on tenait, à cette époque-là, dans cette maison ; cependant, depuis le décès de ladite Barbe, le témoin a entendu dire souvent qu'avec cette dernière demeurait une jeune fille nommée Jeannette Van den Steene, que le témoin a vu seulement dans la circonstance suivante. Il y a cinq ans environ, pendant le carême ou la semaine sainte, ladite Jeannette se présenta habillée en garçon, chez le témoin qui ne savait pas que ce fût une fille. Un instant après, arrive Barbe Van den Steen apportant les vêtements féminins de Jeannette, en disant au témoin que c'était une jeune fille arrivant d'Anvers et quittant ses parents qui voulaient la marier contre sa volonté. Elle demanda en même temps au témoin de vouloir bien l'héberger pendant cinq ou six jours, ajoutant qu'elle-même n'osait pas la prendre sous son toit parce qu'elle était connue de la famille de la jeune anversoise. Après l'avoir revêtue des habits de son sexe, Barbe la laissa chez le témoin pendant cinq, six ou sept jours. Puis, sous ces vêtements, la jeune fille s'en alla, sans que le témoin sût de quel côté. Et depuis, il l'a rencontré seulement deux fois : la première fois, sur la rue, la seconde, quand Jeannette vint elle-même au logis du témoin réclamer un petit pot de métal et un petit coussin vert qu'elle avait laissés chez la mère du témoin et que l'on avait vendus avec le mobilier de la

mortuaire parceque, d'après la déclaration formelle de son beau-frère et d'autres, la susdite Jeannette était restée débitrice d'une somme supérieure, qu'elle s'était contentée de payer en promesses. Le témoin ignore l'origine de cette dette; mais au besoin, il peut faire corroborer ce qu'il avance par le témoignage d'une verdurière qui se tient journellement au marché en face d'un marchand d'étoffes de soie. Cette femme dit un jour que le mari d'elle déposante n'avait (lacune : à subir aucun reproche?) de personne, qu'il était un peu léger et tenait ce caractère de ses parents, que sa mère avait un honnête homme pour époux, mais qu'après la mort de celui-ci, elle avait tenu chez elle la susdite Jeannette, qui *conversait (die voors. Jenneken was houwende ende converserende)* avec le susdit Jean Houwaert qu'on disait alors être son tuteur, et que ce manège se continua bien pendant cinq ou six ans.

Le 6 avril 1598, interrogatoire de Madame Catherine Casens, veuve de Maître Nicolas Van den Sande, en son vivant, avocat au conseil de Brabant, âgée de 43 ans. Elle a entendu dire qu'une femme nommée Barbe Sraedts, ayant demeuré à côté de sa maison, vis-à-vis de la ruelle dite Smeyers straetken, avait été autrefois en grande relation, ou intimité (*groote conversatie ende handelinge oft frequentatie)* avec J. B. Houwaert. Cette femme, d'ailleurs, a affirmé plusieurs fois au témoin qu'elle allait se promener vers la résidence d'Houwaert. Le témoin a vu celui-ci devant la porte de Barbe Sraeds et il a entendu répéter plusieurs fois par la femme du sieur Pierre Van den Hove qu'elle l'avait vu là également. Le témoin a entendu dire encore que Houwaert entretenait là ou ailleurs une jeune fille comme concubine, ce dont on était très indigné dans le public. Enfin, il ajoute que la susdite Barbe était regardée pour une entremetteuse, sans qu'il puisse affirmer si le fait est réel, car on dit beaucoup de mensonges. »

Voilà tout ce que nous connaissons de cette enquête de bonne vie et mœurs. Nous ignorons, si on y donna aucune suite : il est certain néanmoins qu'il ne fut ni roué, ni pendu, ni condamné aux fers à perpétuité, car il mourut trois ans après, dans sa charmante villa de St Josse-ten-Noode, et fut enterré en terre bénite sous une belle pierre tombale sculptée qui existe encore.

Nous ne prétendons pas qu'il n'y ait rien de vrai dans l'accusation intentée contre Houwaert et nous nous garderions bien de mettre une de nos mains au feu pour garantir l'austérité des mœurs du vieux poète, — il avait alors 65 ans, — cependant, nous croyons que le plus impitoyable des procureurs d'aujourd'hui ne trouverait pas dans ces cancans de femmes de quoi faire fouetter le chat d'un prévenu, et qu'un tribunal correctionnel exigerait des témoignages plus clairs et plus décisifs pour prononcer une condamnation. Mais, dans ce temps là, on y allait un peu plus rudement. Et puis, Houwaert, qui avait stigmatisé la tyrannie du duc d'Albe et porté les armes contre les Espagnols devait toujours un peu passer pour suspect aux yeux de l'autorité, bien qu'il eût, depuis quelque temps déjà, fait amende honorable de son opposition d'autrefois.

On peut donc, ce nous semble, admettre que cette enquête avait, au fond, un autre mobile que le désir de venger la morale publique. Par ses nombreux écrits et ses succès littéraires, Houwaert devait avoir une certaine influence, ou du moins être très considéré ; or, de tous temps, la politique triomphante n'a-t-elle pas essayé de démonétiser les vaincus qu'elle redoute encore, quoique soumis ? Nous ne savons pas si les choses se sont tout à fait passées ainsi à propos de Houwaert ; mais, à notre avis, la prévention mise à charge du poète sexagénaire est tellement puérile, que nous ne lui trouvons d'autre excuse qu'un ressentiment de l'autorité ou quelque rancune de famille.

C. R.

BIBLIOGRAPHIE BOUILLONNAISE

M. Ozeray, dans son Histoire de Bouillon, p. 209 et suiv., a donné une excellente notice sur l'imprimerie de cette ville; nous croyons ne pouvoir faire mieux que de la reproduire en guise de préface à notre travail.

L'introduction de l'imprimerie à Bouillon fut pour cette ville la source d'une prospérité assez inattendue, alimentée surtout par la publication des journaux et qui devint vite florissante entre les mains d'un Français actif et entreprenant, M. Rousseau, de Toulouse. Bouillon était alors une ville peu peuplée, dénuée de toute industrie et située au milieu de jachères presque arides qui donnaient à peine quatre récoltes dans la vie la plus longue d'un homme. Les carrioles, attelées d'un cheval et conduites à la file par les marchands qui transportaient en France la quincaillerie de la Souabe, prêtaient seules un peu de vie et de mouvement à ce désert. Ces espèces de caravanes qui se succédaient fréquemment et depuis un temps immémorial, ne craignaient qu'une chose, les mauvaises routes.

Voici dans quelles circonstances l'imprimerie s'établit à Bouillon.

M. Rousseau, de Toulouse, avait fondé en 1755, à Liége, avec

le concours de plusieurs hommes de lettres et avec l'autorisation de l'évêque souverain de cette ville, un journal intitulé : *la Revue encyclopédique* (1). Son entreprise prospérait, lorsqu'il perdit son privilége par la témérité d'un de ses collaborateurs qui inséra dans la Revue un article contre l'immortalité de l'âme, l'un des fondements de la morale publique. M. Rousseau fit des démarches à Bruxelles auprès du gouvernement de Marie-Thérèse, pour obtenir un nouveau privilége, mais ce fut sans succès. Il fut plus heureux dans ses sollicitations auprès d'Emmanuel-Théodose, duc de Bouillon, qui lui permit de s'établir dans cette ville.

Le règne de l'imprimerie y fut cependant très court et les imprimeurs bouillonnais n'eurent pas le temps de faire souche. La *Revue encyclopédique* fut le premier ouvrage qu'on y publia. Divers typographes vinrent ensuite dresser leurs presses auprès de celles de M. Rousseau, mais sans nuire à son journal, ou plutôt à ses journaux, car il en publia plusieurs auxquels une rédaction soignée assura la vogue. L'on ne pouvait pas toujours les approuver sous le rapport moral, mais en général ils étaient bien écrits.

C'est le petit nombre des compilations de ce genre à cette époque qui contribua le plus à leur étonnant succès, et elles n'auraient pas cessé d'exister sans la révolution de 1793.

Bouillon offrait un point central entre les Pays-Bas, l'Allemagne, la France et l'Italie. Sedan avait perdu son imprimerie florissante au seizième siècle ; l'un des caractères de l'imprimerie, la minuscule, porta très longtemps le nom de *Sedanaise*. —

---

(1) La collection se trouve rarement entière. Un amateur, M. de Boissy, dont les livres furent vendus à Paris en 1803, possédait 264 volumes de ce journal, de 1755 à 1787. (Voir son catalogue sous le N° 3293).

Bruxelles et toutes les villes de la Belgique laissaient les bénéfices de l'imprimerie à la Hollande. Celle-ci même n'avait plus de journaux historiques et littéraires comparables aux *Nouvelles de la République des lettres* de Bayle, et à la *Bibliothèque historique* de Leclercq, qui offraient des vues plus ou moins philosophiques. D'un autre côté, le *Journal des savants*, de Paris, à cause même de sa critique juste et modérée, ne convenait pas à tout le monde.

Ces journaux d'un caractère particulier, imprimés à Bouillon, étaient bien accueillis partout ; ils avaient saisi l'esprit du siècle sans être frondeurs. Les gouvernements voisins avaient prescrit aux directeurs des postes de ne pas entraver, de faciliter même leur circulation.

Les principaux rédacteurs de la *Revue encyclopédique* suivirent M. Rousseau. C'étaient d'abord ses compatriotes, Jean-Louis Castilhon, le principal rédacteur, son frère, Jean Castilhon qui était resté à Toulouse pour travailler au journal de Trévoux, et le chevalier Méhégan, auteur de l'article sur l'*immortalité de l'âme*, avec quelques autres.

Le chevalier de Méhégan était originaire d'Irlande, et sa famille était établie dans les Cévennes. Il venait de se faire connaître dans le monde savant par un ouvrage rédigé dans le même esprit que l'article incriminé, intitulé : *De l'origine des Guèbres, ou la religion naturelle en action.* Cette hardiesse se modéra avec le temps. Il produisit ensuite le *Tableau de l'histoire moderne*, où les grâces de l'élocution s'allient heureusement à la fécondité d'une riche imagination.

Plus tard on vit figurer parmi les rédacteurs de la Revue le pasteur Formey, ministre de la religion réformée, et secrétaire de l'Académie de Berlin, connu par une foule de bons ouvrages, qui rédigea ses mémoires en français, et qui contribua beaucoup à répandre la langue française dans le Nord de l'Europe.

Je citerai aussi Morand, renommé comme auteur tragique, et à qui il ne manquait qu'un plus brillant coloris pour exceller ; il se vouait aussi à la critique dans les journaux.

Le plus célèbre d'entre eux était Chamfort qui parcourut d'abord la carrière des éloges académiques, se distingua par ceux de Molière et de La Fontaine, nous laissa des aperçus sur la comédie et la fable et s'illustra par deux jolies comédies *la jeune Indienne* et *le Marchand de Smyrne*, et une tragédie, *Mustapha et Zéangir*. Les horreurs dont il fut témoin en 1793 abrégèrent ses jours.

Un des écrivains les plus laborieux de cette phalange était Robinet, qui se fit un nom parmi les philosophes par son livre *De la Nature*, ouvrage imbu d'une mauvaise physique et d'une métaphysique obscure. Plus tard il revint de la mauvaise voie dans laquelle il s'était engagé, et se distingua par d'autres productions. La meilleure est le *Dictionnaire des sciences morales*, auquel contribuèrent Jean-Louis Castilhon, Pacy, et de Pommereul.

M. Grunwald, médecin allemand (1) dont nous aurons l'occasion de reparler, travailla aussi à la *Revue Encyclopédique* ainsi qu'au supplément de l'ancienne *Encyclopédie* de d'Alembert et de Diderot. Parmi les personnes dignes d'être mentionnées, nous citerons encore les deux frères Naigeon : l'aîné (Jacques-André), rédacteur des *Moralistes anciens*, se fit également remarquer par d'autres ouvrages et mourut en 1810, membre de l'Institut ; puis son jeune frère, contrôleur des vivres, qui visita souvent l'imprimerie de Bouillon ; il a avoué avoir copié presque tous les

---

(1) Il habitait Bouillon depuis 1761, et mourut dans sa retraite de Bellevaux, le 16 octobre 1826, à l'âge de 91 ans et quelques mois. L'estime et les regrets publics l'ont accompagné au tombeau. S. M. Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, l'avait nommé chevalier de l'ordre du Lion Belgique.

ouvrages d'Holbach pour les envoyer à l'imprimeur d'Amsterdam, Marc-Michel Rey (1).

En 1761, M. Rousseau, fort du grand nombre de ceux qui fournissaient des matériaux à cette première entreprise, en fit une seconde pour laquelle il ne comptait que sur un seul homme qui s'y livra tout entier. Le talent, l'érudition, la connaissance de la langue française et de la langue anglaise étaient l'apanage du savant médecin allemand Grunwald. Le journal auquel il consacra son travail quotidien était la *Gazette sanitaire*. L'auteur se proposait de faire connaître la statistique de la médecine, de la chirurgie et de la matière médicale ; il ne cessa de remplir ses engagements avec succès pendant trente ans, et ne quitta la plume qu'en 1793.

En 1763, un officier en retraite, M. Renéaume de la Tache, ne désespéra pas du sort d'un nouveau journal qu'il plaça aussi sous l'égide de M. Rousseau. Il crut pouvoir glaner avec succès dans toutes les gazettes (elles étaient en petit nombre) pour présenter un ensemble agréable au public, et il y réussit. Ce troisième journal, sous le nom de *Gazette des Gazettes*, eut le même succès, la même durée, la même chute que les autres.

Enfin M. Rousseau se plaça à la tête d'une *Société typographique* qui devait avoir aussi le privilège du prince pour imprimer les livres.

M. Trécourt lui succéda dans la direction à une époque inconnue ; on ne peut former aucune conjecture sur l'esprit qui dirigea cette société à telle ou telle époque. Une société typographique n'est pas comme un journal. Elle fournit des fonds sans s'occuper de la direction. Elle sait cependant qu'il y a un

---

(1) Discours préliminaire sur les livres anonymes et pseudonymes par Barbier, t. 1er, p. XXXII et XXXIII.

bénéfice à réaliser sur les contrefaçons, que le privilège du prince n'empêchait point à Bouillon.

Abstraction faite de la contrefaçon, peut-on reprocher à cette société de n'avoir imprimé que de mauvais livres? Ce serait une erreur, quoiqu'elle en ait beaucoup trop imprimé. C'est ce que prouvera le catalogue des livres sortis de ses presses (1).

D'un autre côté, elle avait intérêt à livrer à ses presses des livres qui convinssent à tout le monde, et plus d'une fois, pour ne pas se compromettre, elle recourut à la supercherie bien connue des noms de lieux d'impression supposés, et elle emprunta ceux de Londres, ou d'Amsterdam (2). Cette société finit aussi aux mauvais jours de 1793. Elle favorisa parfois à Bouillon les hardiesses du pamphlet et du libelle (3).

Au moment de la plus grande prospérité de la typographie bouillonnaise, il y avait en cette ville seize presses : quatre pour les journaux, huit pour la société, et quatre appartenant à des particuliers et qui étaient au service du public (4).

---

(1) *Voir* pour preuve du contraire le catalogue de ses livres imprimés, format in-18, de 103 pages.

(2) Je tiens d'une personne qui ne m'a jamais paru suspecte, qu'un jour le *Christianisme dévoilé* (de Boulanger, selon les uns, et d'un des adeptes du baron d'Holbach, selon les autres) imprimé à Bouillon par cette société, et arrêté par la police du duc, ayant été saisi, fut brûlé devant le palais de justice. Eh bien, le bûcher n'était pas éteint qu'on commençait en sécurité à le réimprimer, parce qu'on affectait de rendre le droit de domicile sacré. On parle encore des *Contes* de Lafontaine, etc., etc., sans qu'on sache au juste combien de livres irréligieux ou immoraux ont été édités à Bouillon.

(3) Mirabeau y a fait imprimer ses *Mémoires sur l'établissement de la Banque de Saint-Charles à Madrid.* Il n'eut point de repos qu'il n'eût mis sur les dents les ouvriers typographes qui les livraient à l'impression. Une fois son ouvrage imprimé, il le mit en entier dans sa valise et partit.

(4) Renseignements donnés, en 1824, par M. Piete, libraire à Bouillon, homme d'étude et d'expérience.

Je ne connais de ces derniers imprimeurs que Jacques Brasseur et un autre du nom de Foissy. Le premier eut quelques avantages que les autres ne purent obtenir. En 1765 il imprima la *Coutume de Bouillon*, que l'on ne trouvait plus que rarement; les vieux exemplaires dataient de 1719 (1).

Jacques Brasseur livra aussi au public tous les décrets de l'assemblée générale des députés du duché en 1790 et années suivantes.

A

1. Abrégé de géographie, pour servir de préparation aux « Leçons élémentaires de géographie », (par l'abbé Nicolas B. Halma). *Bouillon*, *Baudouin*, 1792, in-8°, de 130 pages.

2. Abrégé de l'Histoire Sainte, par Wandelaincourt. *Bouillon*, 1780, in-8°.

3*a*. Abrégé de l'Histoire de Sulpice Sévère, avec la construction du latin, et l'interprétation française littérale, par Wandelaincourt. *Bouillon*, 1776, in-12.

b. Abrégé de l'Histoire sacrée de Sulpice Sévère, avec la construction du latin, et une interprétation françoise littérale (interlinéaire), par M. Wandelaincourt, Préfet du collége royal

---

(1) Cette édition de la coutume de Bouillon, avec la date de 1719, avait été publiée sous ce titre : *Réformations, statuts et coutumes du duché de Bouillon*, à Liége, chez Barnabé (Guillaume). Elle était conforme à celle de 1628, donnée par un évêque de Liége. C'était probablement une simple entreprise de librairie. Depuis 1682, le duc de la Tour d'Auvergne occupait le duché, qui avait appartenu aux évêques de Liége dans les temps antérieurs.

de Verdun. *Bouillon, de l'Imprimerie de la Société Typographique*, 1779, 2 parties in-12 de 129 et 268 pages.

Le faux-titre porte : *Cours d'éducation. Livre de la première classe.*

4. Abrégé de la vie et du système de Gassendi. Par M. de Camburat. (Avec cette épigraphe : *Pectore parta suo quaesitaque præmia liquit. Lucret.*). *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique.* M. DCC. LXX, in-12, de XIX et 218 pages.

Voy. *Journal encyclopédique.* 1770, t. II, part. III, p. 478 et t. IV, part. I, p. 32-49.

5. Acte d'accusation contre les auteurs ou complices de la conspiration qui a existé contre la sûreté et la liberté du peuple et du pays bouillonnois. *Sans lieu ni date* (*Bouillon*). In-4° de 128 pp.

6. Adversaria medica, etc. C'est-à-dire, Mémoires de médecine. Par M. G. D. Metzger, docteur en médecine, conseiller et archiâtre du comte Bentheim Steinfurt, etc., médecin pensionné du comté; contenant des objets de chirurgie, de physiologie et de pratique. *A Bouillon, à la Société Typographique*, 1775.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1775, t. VI, part. I, p. 38-45.

7. Almanach philosophique, en quatre parties, suivant la division naturelle de l'espèce humaine, en quatre classes; à l'usage de la nation des Philosophes, du peuple des Sots, du petit nombre des sçavans et du vulgaire des curieux. Par un auteur très-philosophe (Jean Louis Castilhon). *A Goa (Bouillon), chez Dominique Ferox, imprimeur du Grand Inquisiteur, à l'Auto-da-Fe, rue des Foux. Pour l'an de Grace* 1767, 3 part. en 1 vol. pet. in-12.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1766, t. VIII, part. III, p. 137 et 1767, t. II, part. I, p. 63.

8*a*. Amours (les) pastorales de Daphnis et Chloé, escrites en grec par Longus, et translatées en françois par Jacques Amyot.

Bouillon, de l'Imprimerie de la Société Typographique, 1776, pet. in-8°, avec les figures du Régent.

b. — — *Bouillon*, 1792, pet. in-8°, avec les figures du Régent.

9*a.* Amusemens d'un Philosophe solitaire, ou choix d'anecdotes, de dits et de faits de l'histoire ancienne et moderne, de singularités remarquables, d'observations curieuses et utiles, de descriptions, de récits, de portraits, de réflexions morales, de saillies et de bons mots, de poésies sérieuses et badines; et généralement de tout ce qui peut nourrir l'esprit et orner la mémoire (par Jean Bardou). *Bouillon, Société Typographique*, 1776, 3 vol. in-8°.

b. — — *Bouillon, Société Typographique*. 1783, 3 vol. in-8°.

Voy. *Boulliot. Biographie Ardennaise.*

10. Analyse raisonnée de Bayle, ou Abrégé méthodique de ses ouvrages, particulièrement de son Dictionnaire Historique et Critique, dont les Remarques ont été fondues dans le texte, pour former un corps instructif et agréable de lectures suivies (par l'abbé de Marsy). *A Londres (Bouillon, Société Typographique)*, 1773, 8 vol. in-12.

Réimpression de l'édition de *Londres* (*Paris*), 1755-1770, 8 vol. in-12.

Les 4 derniers vol. sont attribués à J. B. Robinet.

11*a.* Anti-sans-souci (l'), ou la folie des nouveaux Philosophes, Naturalistes, Déistes et autres Impies, dépeinte au naturel. *Bouillon, P. Limier*, 1760, in-12.

Fleischer (Dictionnaire de bibliogr. franç. t. I, p. 518), considère ce volume comme n'étant pas dû à la typographie bouillonnaise. Quoi qu'il en soit, nous avons cru devoir le citer.

b. — — Nouvelle édition, augmentée des preuves et des réflexions préliminaires. *Bouillon*, 1761, 2 vol. in-12.

Voy. au sujet de cet ouvrage une *Lettre de M. Formey à M. Merian*, insérée dans le *Journal Encyclopédique*, 1787, t. VII, part. III, p. 522-525.

12. Appendix de Diis, etc. C'est-à-dire, Abrégé de l'histoire des dieux et des héros poétiques, traduit du latin, avec une construction françoise interlinéaire. Par M. Wandelaincourt, principal du collége de Verdun. *A Bouillon, à la Société Typographique*, 1775, in-12.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1775, t. VII, part. II, p. 353-355.

13. Arithmétique simple pour préparer aux nouvelles mesures décimales (par l'abbé Nicolas B. Halma). *Bouillon, Baudouin, an II* (1794), in-8° de 66 pages.

*14. Assemblée générale du Duché souverain de Bouillon (1790-1792), pet. in-4° de 199 pages (1).

A la page 17 se trouve l'indication suivante : *A Bouillon, chez Brasseur, Imprimeur de l'Assemblée générale.*

15. Astianax, tragédie en cinq actes, en vers, avec des chœurs. *Bouillon*, 1785, in-8°.

16. Avare (l'). Comédie de Molière, en cinq actes, mise en vers, avec des changemens. Par M. Mailhol. *A Bouillon, de l'imprimerie de la Société Typographique*, 1775, in-8° de 142 pages.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1775, t. VI, part. II, p. 350-351.

B

17. Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît, patriarche des moines d'occident : contenant une notice exacte des ouvrages de tout genre, composés par les religieux de diverses branches, filiations, réformes et congrégations de cet Ordre ; sous quelque dénomination qu'elles soient connues, avec

---

(1) Les titres des ouvrages précédés d'un astérisque nous ont été communiqués par M. Ozeray, juge de paix honoraire, à Bouillon.

les dates du temps où ces ouvrages ont paru ; et les éclaircissements nécessaires pour en faire connaître les auteurs : par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de St Vannes (Dom Jean François) (1), membre de plusieurs académies. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1777-1778, 4 vol. in-4°.

Tome premier, M. DCC. LXXVII, de vij-551 pages.

Tome second, M. DCC. LXXVII, de 540 pages.

Tome troisième, M. DCC. LXXVIII, de 548 pages.

Tome quatrième, M. DCC. LXXVIII, de 497 pages.

Dom Jean François ne s'était pas nommé dans son ouvrage. Les éditeurs ont comblé cette lacune en insérant dans le *tome premier* une courte notice sur notre modeste bénédictin.

Voy. dans l'*Esprit des journaux*, (octobre 1778, p. 249-278 ; et janvier 1779, p. 201-276) les remarques critiques de Mercier, abbé de Saint-Léger, sur la *Bibliothèque des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît*.

18. Bien-être (le) du plus grand nombre, ou principes et moyens pour procurer dans l'état actuel de la civilisation la félicité du pays de Liége et de tout autre quelconque. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, in-8° de 20 pp.

(Bibliothèque de l'Université de Liége).

19. Breviarium actorum R^mi^ ac eximii magistri Sajanelli de Cremoni, ordinis S. Hieronymi congregationis beati Petri de Pisis, primigenii historici præfati ordinis et congregationis : una cum vita religiosissimi fratris Hieronymi, Martinot (ex Louette S. Petri), ejusdem ordinis et congregationis (par Jean-Martin Bajomez). *Bouillon, Foissy*, 1784, in-4° de 68 pages.

Voy. *Boulliot. Biographie Ardennaise*.

---

(1) Né le 26 janvier 1726, à Acremont, où il est mort le 22 avril 1791.

C

20. Calendrier intéressant pour l'année...., ou Almanach physico-économique, contenant une histoire abrégée et raisonnée des indictions qu'on a coutume d'insérer dans la plupart des calendriers : un recueil exact et agréable de plusieurs opérations physiques, amusantes et surprenantes, qui mettent tout le monde à portée de faire plusieurs secrets éprouvés utiles à la société, etc. Par M. S. D. (Sigaud de la Fond). *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1770 (1re année) à 1784, 15 vol. in-12.

21. Catalogue des livres imprimés par la Société Typographique de Bouillon, et de ceux dont elle a un grand nombre d'exemplaires. Les livres de Fonds sont marqués d'un Astérisque. M. DCC. LXXI, in-18, de 103 pages.

Ce catalogue extrêmement rare a été réimprimé (d'après un exemplaire incomplet des pages 81 à 96), par les soins de M. G. F. Prat, dans les Annales de la Société archéologique de la province de Luxembourg. La plupart des ouvrages qui y sont annoncés ont été imprimés à l'étranger.

22. Catéchisme historique, par Louis de Monfrabeuf. *Bouillon, Foissy*, 1787, in-12.

23. Chemin (le) du ciel par la fortune. Par Louis de Monfrabeuf. *Bouillon, Foissy*, 1788, in-12.

24. Chute (la) de Ruffin, ministre de Théodose et de ses fils Arcadius et Honorius, poëme en deux chants (trad. du lat. de Cl. Claudien, par Charles-Philippe-H. Ronsin). *Bouillon*, 1780, in-8° de 31 pages.

25. Collection de faits et Recueil d'expériences sur le spécifique et les effets de l'Eau médicinale, par Husson. *Bouillon, Brasseur*, 1783, 1784 et 1788, 5 parties in-8° de 421 pages.

Voy. *Boulliot. Biographie Ardennaise.*

26. Considérations et conjectures sur les fonctions et les maladies des nerfs, par Musgrave, traduit de l'anglais. *Bouillon*, 1780, 1 vol. in-12.

(Catal. Van Coetsem, 2e partie. Gand, 1867. N° 1050).

27. Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité du génie, des mœurs, et du gouvernement des nations. Tiré en partie d'un ouvrage anonyme. Par M. L. Castilhon. — (Avec cette épigraphe : *Magnis tamen excidit ausis.*)—*A Bouillon, Aux dépens de la Société Typographique.* — M. D. CC. LXIX, in-8°, de XIX-579 pages.

Les pages préliminaires renferment le faux-titre, le titre, l'épître dédicatoire *A Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Turenne, Pair et Grand-Chambellan de France en survivance*, la *Préface* et la *Table des chapitres.*

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1769, t. V, part. I, p. 148; 1770, t. V, part. III, p. 331-343, et t. VI, part. I, p. 20-30.

b. Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité du génie, des mœurs, et du gouvernement des nations; tirées en partie d'un Ouvrage Anonyme, intitulé l'ESPRIT DES NATIONS (1). Seconde édition considérablement corrigée (2), et augmentée d'un VIe Livre. Par M. L. Castilhon. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique.* M. DCC. LXX, 3 vol. in-12.

L'épigraphe *Magnis tamen excidit ausis* se trouve au verso du titre de chaque volume.

Outre le texte et la *Table des chapitres*, qui occupent les pages 21 à 332, le *tome premier* renferme 1° (p. v-vj) l'épître dédicatoire *à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le prince de Turenne : Pair et Grand-Chambellan de France en survivance*; 2° (p. vij-xx) la *Préface*; 3° un *Avertissement néces-*

---

(1) Par Espiard de la Borde.

(2) Le titre du *tome troisième* porte *changée* au lieu de *corrigée*.

*saire concernant l'*Esprit des Nations, *et les plaintes formées par l'Auteur de cet Ouvrage* (1).

Sous le titre de *Considérations, etc.*, on a réimprimé en grande partie l'ouvrage du même auteur, intitulé : *Essai sur les superstitions populaires.* Amsterdam, Arsktée, 1765, in-12. — Paris, Lacombe, 1767, 2 vol. in-8°.

Voy. Quérard. France litt. t. II, p. 79 et le *Journal Encyclopédique*, 1770, t. VI, part. III, p. 476.

28. Constitution du Duché souverain de Bouillon, arrêtée par l'Assemblée générale, le 23 mars 1792. *A Bouillon, chez Ant. Foissy.*

29. Coup-d'œil général sur l'organisation des écoles centrales, et particulièrement sur celle du Département des Ardennes (par Pierre Durand). *Bouillon, C. Weissenbruch* (1798), in-8° de 39 pages.

30. Coup-d'œil de mes ouvrages bien clairs, en voyant les trois conversations suivantes. IIIe édit. Par Louis de Monfrabeuf. *Bouillon, Foissy*, 1788, in-12 de 326 pages.

Voy. *Quérard, France litt.* t. 6, p. 200.

31. Cours de philosophie. Élémens de métaphysique, par l'abbé Sauri. *Bouillon*, 1773, 4 vol. in-8°.

J.-B. DOURET.

(La suite prochainement.)

---

(1) Cet *avertissement*, qui forme les pages xxj à xxvj ajoutées après l'impression de l'édition, est daté de *Bouillon*, 12 *août* 1770.

UNE CHANSON POLITIQUE

DU XVIe SIÈCLE

A l'époque que Charles VIII enivré des « fumées d'Italie » se portait à ses expéditions étourdies et ruineuses, et tandis qu'un poëte français mettait ces vers dans la bouche de la France parlant à *Labour* (le tiers état) :

Gros homme court, rural et mécanique,
Ta vie inique nous met en ce dangier ;
Quant tu es plain, à chascun fais la nique ;
Ton cueur s'applique à murmure et réplique ;
Si on te picque, tu quiers de t'en vengier ;
Homme legier, en pays estrangier
Se va rengier ton roy ; pleures-tu point ?
Villain ne vault jamais, qui ne le point ;

à cette époque, disons-nous, les querelles des Guelfes et des Gibelins, assoupies par un effet de la lassitude universelle et par la diversion qu'occasionnait l'entrée des Français en Italie, n'étaient pas tellement éteintes en ce pays qu'elles n'eussent parfois encore un éclair qui se révélait par l'expression la plus naturelle au peuple, la chanson et la satire. Je ne sais si l'*homme legier* de la complainte pleurait bien amèrement en France pour le départ du roi ; mais assurément les *pays estrangiers* où celui-ci s'allait *rengier* ne se faisaient pas faute de lui lancer des brocards, et le parti gibelin surtout trouvait dans les intrigues de la France avec le Saint-Siége de quoi rallumer de temps en temps le feu de ses vieilles colères.

Nous publions aujourd'hui, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, un de ces derniers échos de la muse gibeline. C'est une chanson : elle porte ce titre, avec une épigraphe et la date de 1494. Ce qui la caractérise surtout, c'est qu'elle reflète avec une merveilleuse fidélité l'esprit du temps, et qu'on y rencontre des allusions qui ne pouvaient être comprises qu'en haut lieu, parce qu'elles avaient trait à des propos de cour ou de chancellerie ignorés du vulgaire. On ne peut, en effet, à cause de cette particularité même et malgré sa forme macaronique, la mettre au rang des chansons populaires proprement dites. Les mots flamands, italiens, français, allemands, espagnols, s'y confondent tour à tour ; tour à tour aussi l'ironie et la gravité y alternent ; l'expression quelquefois familière jusqu'à la trivialité, s'élève parfois aussi à une grande noblesse, mais toujours elle recouvre une pensée profonde et une verve incisive.

La pièce entière se compose de douze strophes, les huit premières en quatrains, les quatre dernières en tercets. Un morceau de ce genre échappe à tout essai de traduction ; aussi nous sommes-nous borné à expliquer les formes les plus obscures du texte et à relever quelques faits historiques qu'il rappelle. De déterminer l'auteur de la chanson serait la chose impossible : quel qu'il soit, son œuvre est celle d'un homme d'esprit et d'un observateur fort au courant de l'histoire de son temps : il est permis cependant de conjecturer qu'elle est due à quelqu'un de ces « Florentins malvoellants », comme dit Commines, « qui estoient contre la France. » Il n'est pas douteux, en tout cas, que l'auteur ne fût un Italien : la façon dont il manie l'idiotisme le démontre à l'évidence. Voici le texte de ce curieux morceau que nous n'avons vu cité nulle part.

Guerra cant : inter Franchigenos et Neapoletanos anno a Nativitate Domini xiiij^c xc quarto.

Gallorum cunctos sume gens Itala mores :
Flete dum properat gallicus iste furor.

Waer bleeft hy? Compt hy oft nyet, lo Roy di Franzia?
Ho gia (1) hy. — Ey vien hy? — Hy is omver op weghe (2).
— E vero? — Perquay non viene ich wol ichen seghe,
Armato conla constzia in sulla lanzia (3).

Ich segghe mon ami lo Roy non sanzia (4).
Renouar voel la stirpe de re Pipino (5).
Ist liever also, che, dysti el florentino,
Grattarassi mazockino (6) per luy la pantzia (7).

Lasso marzock, hy heuet febre e languiuaglia,
Hy kraupt, hy kermpt, hy clacht syn noot,
Hy slaept, hy sluimpt, hy is byna doot,
Hy is versuft, versacht en staet in gran bacttaglia.

Lasso! Medici marzock brenghen in gran ruina;
Disputeren nacht en dach in twee partien (8):
Dy een si, dy ander non; pocho hen verblyen,
Ancho non s'è chi cognosca la sua urina.

El polso mancha, sy en weten wat bediet;
Dy een ruypt : pullo pisto (9); dy ander : galli galli;
Sy leuen in compromisso staet e gran trauagli :
Medici mendaci al te mael en helpen niet.

E brigida (10), scricst, ghy naleest : ich salt aenmerken
Tucta Italia dy saeke mysnieten;
God den Here dyen machs toch verdrieten
Che San Pyer la rumppe la foy der helgher Kerken (11)!

Renoua te, Petre, oft ghy verliest den slotel;
Marce, staet op, ti fa prender thodisco (12);
O lupa, sta forte ynla pauor del wisco (13);
Toy, toey, Italia, sach, sach met alden protel.

O Aquila grande, heer uoghel alder heren,
Gli ale tue spande ende toent w groete macht,
Oft Peter verlyst sceep, huys, slotel en al syn cracht :
Vergheeft doch al mysdaet en nempt dy crone in eren.

Recht dat recht, het is seer torto :
Vernywet den wet, hy is schyr morto :
Slecht dat slecht syn e a noy conforto.

Dyets ende wale is al een tale :
Lombarts ende vals (14) toyt equale :
Roemps, Napels ende Torkx non vale (15).

Vos signores de Roigons (16),
Le novel non es troyt bona,
Cart voys perdret la corona.

Suy ! Toye ! Herdi ! Waelan ! A la baruffe (17) !
Roigona sta forte, hor cominscian le suffe (18) !
La gorsa, la gorsa (19), Thurcs, Lombaets et par truffe.

(1) *Gia* pour *Giva*, est une syncope fréquente en poésie depuis la plus haute antiquité. Dante l'a employée même en prose dans son *Convito* et l'on trouve aussi des exemples de cette forme à la première personne.

(2) *Hy is omver op weghe* (il est resté en chemin, sens dessus dessous), a trait à la maladie qui surprit le roi à Asti. La petite vérole compliquée de la fièvre le mit en péril de mort, et, dit Commines, « je croyoie fermement qu'il ne passast point oultre. » Cette circonstance détermine à peu près la date de la chanson, qui doit être de la fin de septembre ou du commencement d'octobre 1494.

(3) *Conla constzia in sulla lanzia* : le dernier membre de cette phrase est une expression fort usitée pour dire : à la hâte ; mais on peut aussi adopter le sens propre qui serait : *à la pointe de la lance* ou *à la pointe de l'épée*. — Le mot *Constzia* est une forme surannée de *Concia*, dont l'équivalent s'est dérobé à toutes mes recherches ; je penche à croire que la copie est défectueuse et qu'il faut lire *Con l'acconstzia* (*Coll' acconcia*) ; ce dernier mot répond à une fort nombreuse série d'idées, qui s'adaptent bien, sans fausser le trope, à la locution adverbiale *in sulla lanzia*, soit qu'on prenne celle-ci dans le sens figuré ou dans le sens propre. *Acconcia* signifie *avantage, restauration, accord, transaction, traité, opportunité;* l'esprit saisit sans peine le rapport qui existe entre les deux membres de la phrase.

(4) *Sanziare* (équivalent de *Stanziare*), s'établir, se fixer.

(5) Il y a dans ce vers une allusion à un propos de chancellerie que le po-

pulaire ne connaissait probablement pas, et qui nous est aussi révélé par Commines : « Ludovic Sforze dit au roi : Sire, je vous aiderai à faire plus grand que ne fust jamais Charlemaigne. »

(6) Ce mot de *Marzocco*, diminutif *marzocchino*, signifie en italien un lion, mais plus spécialement un lion peint ou sculpté. Il y avait à Florence un pont orné de lions, qui étaient à la fois le symbole de la république et celui du parti guelfe : « *I leoni*, dit Grassi, *dal popolo chiamati marzocchi : eran questi un segno dell' autorità del partito guelfo e della repubblica fiorentina.* » Commines (Mémoires, l. VII, c. IX) nous apprend ce que devint cet emblème, précisément en 1494 : « Et ce peuple, dit-il commença incon» tinent à cryer Noel, et vont au bout de leur pont de la rivière d'Arne (qui » est ung beau pont) et gectent à terre ung grant lyon, qui estoit sur ung » grant pillier de marbre qu'ilz appelloient *maior*, et représentant la sei» gneurie de Florence, et l'emportèrent à la rivière : et firent faire dessus le » pillier ung roy de France, une espée au poing, qui tenoit soubz le pied de » son cheval ce *maior*, qui est ung lyon. Et depuis, quand le roi des Rom» mains y est entré, ilz ont faict du roy comme ils avoient faict du lyon. » — Le mot *marzocco* s'emploie aussi au figuré comme un terme de mépris, lâche, *socors*, Βλαξ. — Il est inutile de faire remarquer que le jeu de mots des *medici* (médecins) qui réduisent à un si triste état Florence, symbolisée par des lions, s'applique effectivement aux Médicis, Pierre surtout, contre qui le peuple était en ce moment très-indisposé et qui fut expulsé aussi en 1494.

(7) *Grattarsi la panzia*, littéralement : se gratter le ventre, est très-usité au figuré dans le langage vulgaire, avec le sens de rester les bras croisés. — Remarquez ce dessein politique dont on retrouve une trace dans Commines, l. VII, et qui certes échappait alors au commun.

(8) *Twee partyen* : les factions qui divisaient alors Florence et les troubles soulevés par Savonarole.

(9) *Pollo pesto*, litt. : bouillon de poulet : *Star a pollo pesto* est une locution vulgaire pour dire : être bien malade, être très-affaibli, au propre et au figuré. — *Galli galli*, est une antithèse et en même temps un jeu de mots facile à saisir.

(10) *Brigida* et *Brigidio*, expression campagnarde pour *Brivido*, synonyme du mot flamand *Schrik* qui suit, *horror*, frisson.

(11) *Che San Pyer la rumppe la foy der helgen Kerken.* Allusion aux intrigues d'Alexandre VI et peut-être à l'abandon de Zizim, qui après avoir été accueilli comme un hôte, fut traité en prisonnier, remis au pape et livré par le pape au roi de France, pour mourir bientôt après empoisonné.

(12) *Marce*, Venise, la ville de saint Marc ; *Petre*, est la Rome papale, *Lupa* la Rome impériale. *Aquila*, plus loin, symbolise l'Allemagne, le Saint-Empire.

(13) *Wisco* pour *Visco*, glu, et par extension : piége ou embûche.

(14) *Lombarts ende vals*. L'idée de fausseté s'associe toujours à cette époque au nom des Lombards :

Poussé avez Millan et Lombardie
Et quelque chose que le faulx Lombart die
Les avez fait de paour trembler souvent...
(*Regrés de dame Crestienté* 1494.)

Et au retour de celle grant conqueste
Les faulx Lombars qui firent si grant queste...
(*Ibid.*)

(15) Rome, Naples et le Turc, mis sur la même ligne, ont une saveur gibeline relevée.

Enfans, oyez trompettes trompiller :
Sans babiller il se faut habiller
Pour houspiller ces villains Turs infectz.
(*Compl. de la France*. 1494.)

(16) *Roigona*. Les rois de Naples, de la maison d'Aragon.

(17) *Toy*, *Toey* : c'est l'interjection flamande *toe! toe!* qu'on retrouve également au premier vers de la dernière strophe, avec sa synonymie polyglotte : *Sus!*, français ou espagnol; *Hardy!*, français; *Waelan!*, pour *Welaen*, flamand ; *A la baruffe!*, italien.

(18) *Hor cominscian le suffe*. Cfr. Ciriffo Calvaneo, *E'l Povero avveduto*, III, 92 :

Or si comincia la spietata zuffa.
(Rixe, riotte.)

(19). *La gorsa*. Le sens de la phrase indique celui de ce mot qu'il m'a été impossible de déterminer autrement que par un à peu près : c'est certainement une sorte d'interjection, peut-être une forme corrompue de l'impératif *lagora* (pour *lavora*) dans le sens de *tomber dessus*, ou *pille*, *pille*, en tout cas, synonyme du moderne *Fuori!*

J. P.

UN AVE MARIA DU XVe SIÈCLE

La plupart des livres d'Heures du moyen âge renferment, comme chacun sait, des prières rimées, parfois en grand nombre. C'est une poésie *sui generis* qui a souvent l'air d'avoir été inspirée au scribe pendant qu'il traçait ses caractères, tant elle est négligée, banale, puérile même. Il est rare d'y trouver rien qui vaille, l'étrangeté est quelquefois même son seul mérite. Nous avons ramassé, ça et là, quelques-unes de ces oraisons accommodées en rimes, et leur recueil serait assez curieux. Mais nous nous garderions bien de chercher un éditeur pour ces pâles élucubrations pas plus que nous ne conseillerions à personne de les lire. Cependant, on peut détacher quelques fleurs de ce bouquet, et nous nous hasardons à consigner ici un *Ave Maria* et une *Oraison* qui se trouvent dans un petit livre d'Heures de notre collection. Il est probable qu'ils sont répétés ailleurs ; car, dans ce temps-là, comme aujourd'hui, une foule de choses médiocres se faufilaient de livre en livre et atteignaient ainsi un âge de patriarche.

Notre manuscrit appartient au commencement du XVe siècle : nous transcrivons les pièces telles quelles, en rétablissant pourtant les abréviations, en ajoutant les apostrophes et quelques signes de ponctuation, afin que le lecteur actuel puisse comprendre à peu près les hautes finesses des jeux de mots dont cette *poésie* est émaillée.

S'ensuit l'Ave Maria en françois. Orison.

Ave Maria gracia plena,
Comme très doulx mos yci a !
Doulce dame de paradis,
Belle venue nuncia
Dieux, qui le te pronuncia
Par Gabriel angel jadis.
Il n'est nuns, tant soit maladis
Ne de vil peché affaidis,
Ne en vice ne varia
Et fust de foiz cheüz jadis,
Que trestout ne soit rassadis
Son cuer par Ave Maria.

Doulcement à toy s'octroya
Cilz qui de toutez te tria,
Quant il te tramist ce salu (1)
Et ton franc cuer se humilia,
Si que ton fruit nous deslia
Du puis d'enfer, de la palu,
De la vil maison Fertalu (2)
Où estions comme non chalu,
Quant Ave Eva detria (3).
Moult a ce mot au monde valu

---

(1) Ms. *se salu.* (Note de M. Aug. Scheler.)

(2) Ce mot Fertalu n'est pas cité, à notre connaissance. Nous croyons qu'il faut lire *Fercilu*, c'est-à-dire *Lucifer*, en retournant les syllabes. Dans les grimoires diaboliques du moyen âge, Lucifer, Satanas et consorts avaient assez l'habitude de signer leurs noms au rebours. Voyez entr'autres le pacte des démons avec Urbain Grandier publié par Collin, de Plancy, dans la *première* édition de son *Dictionnaire infernal.* (C. R.)

(3) Écrasa ; lat. *detritavit.* (S.)

Et pour ce, dame, te salu
Et te di : Ave Maria !

Encores, Virge, tant y a,
Que tu es la belle qui a
Après Dieu toute la puissance ;
Ne nul en toy ne se fia (1)
Ne merci bien ne te pria
A qui feïsses (2) deffaillance ;
Si te pri, dame de vaillance,
Qu'à ton filz faces remembrance,
S'onques ton cuer pour nul pria,
Que il me face delivrance
De prison où suis en penance;
S'en diray : Ave Maria !

Que le ennemy n'espia
Nulz hons ne ne contralia,
De ce ne me doubte (3) je mie ;
Se il bien en toy se fia
Et de ton salu s'abria
Que ne faillist à s'envaye,
L'ort desloial, beste honnie,
Qui tous jours le monde envie (4),
Que (5) tant de siècle honni a,
Luy je ne doubt et le deffie,

---

(1) Ms. *ce*. (S.)

(2) Ms. *tu feisses*. Le *tu* est contraire à la mesure. (S.)

(3) Ms. *doubteiie*. (S.)

(4) *Envier*, défier. Remarquez l'hiatus *monde envie*, analogue à celui de *le ennemi* (pron. *anemi*) sept vers plus haut. (S.)

(5) Ms. *Qui*. (S.)

Fy di de ly, à toy m'affie
En disant : Ave Maria !

Certes li mauvais mal y a
Esperance, que riens n'y a
En cil qui ton salut recorde ;
Quant il oit ce (1) nom Maria
Nommer, le cuer très marry a,
Que près ne se (2) pent d'une corde.
Ha, dame, plainne de concorde,
De qui la grant misericorde
Onques pecheours n'oblia,
Deffens moy de la beste horde,
Et je feray, que (3) ne me morde,
Escu d'ung Ave Maria !

Quant Dieu ensemble maria
Cest Ave et cest Maria,
Moult fist pour nous bel mariage,
Quar d'enfer nous desmaria
Et à luy nous remaria.
Vierge, quant en toy prinst hostage
Et qu'il vouldra mectre en grant rage
Cil (4) qui (5) procura le dommage
Dont ton filz en croix desvia,
Si en voit (6) devant ton ymage

(1) Ms. *se*. (S.)
(2) Ms. *ce*. (S.)
(3) Ms. *quelle* (contre la mesure). (S.)
(4) *Cil* p. *celui* est aussi incorrect que plus haut *en cil*. (S).
(5) Ms. *quil*. (S.)
(6) « Qu'il aille ». (S.)

Dire de cuer et de courage,
Jointes mains : Ave Maria !

S'ensuit autre orison tres devote à la virge Marie.

Je te salue, Maria,
A qui Dieu son filz maria
Par humaine fragilité ;
Dieux, quel mariage cy a !
Poureté riche mari a,
Limon est joint à Déité,
Immortel à mortalité;
Tout ce fist faire charité
Qui tant justice amollia,
Que l'unne et l'autre extremité
(Si fu Dieu et humanité)
En son supost associa.

Tu es le mont de Moria,
En qui son temple hedifia
Toute la sainte trinité ;
Ton cuer tousjours droit charia,
Onques vice ne varia (1)
Ta parfaite simplicité;
Onques ta grande humilité
Ne s'ourguilli par vanité,
Ainçois formant se humilia,
Quant la sainte divinité
Te manda, per affinité,
Ces doulx mos : Ave Maria !

---

(1) Le *a* placé dans le ms. en surcharge devant *vice* est fautif. *Varier* = altérer, vicier. (S.)

Jesus de toy moult se fia,
Quant entre toutes te tria
Par grande especialité;
Assés plus te magnifia
Quant ton saint corps sanctifia
Par filial affinité;
Ne fusse (1) pas grand dignité
Et seule singularité
De quoy te privilegia,
Quant maternel integrité
Et virginal fecundité
Amsamble en toy ractifia?

Certes encores plus y a :
Après Dieu es celle qui a
Par devant tous auctorité;
Ta pitié onques n'oblia
Homme qui mercis te cria,
De bon cuer en necessité.
Tu es la mère de pité (2),
Fontaine de bénignité,
Maria, qui remaria
Les exillés à leur cité,
Que Eve, par sa fatuité,
Folement en desmaria.

Tu es celle qui deslia
Le lien de quoy nous lia
Le viel serpent d'antiquité;
Tumilité bas le plia,

(1) *Fusse* = fut-ce. (S.)
(2) Ms. *Tu es mère de pitié* (contre la rime et la mesure). (S.)

Le malotru qui t'espia,
Orguilleux plain d'iniquité
Jadis de toy fut visité
Theofilus et acquité,
Maugré celuy qui le lya;
Onques ne fu suppedité (1).
Ne grevé par adversité
Qui toy servir s'estudia.

Dont conclu ge, ne plus n'y a
Fors toy servir, Alleluya,
De bon cuer, sans dupplicité.
De toy sont mirabilia;
Plus y prent on et plus y a,
C'est une grant infinité.
Cil qui est voye et vérité,
Qui de si grant impurité,
Purement te purifia,
Nous octroit par ta purité,
En la haulte felicité,
Avoir bene per omnia!

Amen.

C. R.

---

(1) Singulier emploi de ce verbe; il a l'air de signifier « mis sous les pieds, terrassé, abattu ». (S.)

Note supplémentaire à la description bibliographique d'une traduction hollandaise du Chevalier délibéré (Bibliophile, 1866, pp. 200-285).

A l'occasion de notre description bibliographique d'une traduction hollandaise très-rare du « Chevalier délibéré » par Olivier de la Marche, conservée à la bibliothèque de Hambourg, M. Holtrop, conservateur de la bibliothèque royale de La Haye, s'adressa à l'obligeance bien connue du bibliothécaire de Hambourg, M. le Dr. Peterson, pour obtenir la communication du livre en question. En retournant le volume, le savant bibliographe hollandais accompagna son envoi des observations suivantes, qui sans doute seront accueillies avec intérêt par nos lecteurs et par tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la typographie dans les Pays-Bas.

« Le livre est d'un très-haut intérêt, d'abord comme exemplaire unique, et M. F. L. Hoffmann s'est acquis un vrai mérite en le signalant aux bibliophiles. Sa description est très-exacte; seulement il est tombé dans la même erreur que le traducteur du poëme, en lisant ainsi l'inscription de la banderole de la première planche, relative à la mort : *Je ne epaernye home, no vivât monde.* La banderole est imprimée avec des entrelacements, et la suite des mots, telle que M. Hoffmann l'a donnée, n'est qu'apparente; en y regardant de plus près, on verra qu'il faut lire, en renversant *no* et en le plaçant à la suite de *vivât* : *Je ne eparnye home vivât ou monde.* Le latin porte : « Nemini parco qui vivit in orbe. »

« En second lieu, le livre a un très-grand prix, en ce qu'il prouve que les planches employées pour l'édition originale

(Gouda, sans nom d'année, d'imprimeur ni de lieu (1), et pour celle de Schiedam (s. a., l., et typ.) (2), ont encore servi pour cette troisième édition.

En 1517, ces planches furent acquises par un imprimeur de Leide du nom de Jan Seversoon, qui les a démembrées pour les faire servir à une *Kronyke van Hollant en Zeeland*. On trouve dans cette chronique (qui n'est pas très-rare), à la p. 163, la planche qui fait défaut dans l'exemplaire de Hambourg.

« Ce dernier offre, en troisième lieu, cette importance qu'il paraît nous révéler l'imprimeur des deux autres éditions connues de Schiedam, qui n'ont point de souscription.

« Enfin, il nous fait voir que les planches et les caractères de l'imprimerie de Gouda (laquelle est restée encore inconnue, bien qu'elle se distingue par une marque : un éléphant avec les armes de la ville de Gouda), sont devenus la propriété du typographe de Schiedam et qu'on imprimait encore dans cette ville au commencement du XVIe siècle. »

M. Holtrop ajoute qu'il a eu le rare bonheur d'avoir, par devers lui, les trois éditions à la fois et d'avoir ainsi pu faire une étude d'autant plus exacte du sujet.

F.-L. HOFFMANN.

---

(1) Le seul exemplaire connu appartient au marquis de Gurey à Paris.

(2) On en connait un exemplaire à la bibl. imp. de Paris, et un autre à celle de l'Arsenal.

MÉLANGES

NÉCROLOGIE. — La Société des bibliophiles de Mons, si éprouvée depuis quelque temps vient encore de perdre l'un de de ses membres fondateurs. M. le docteur FRANÇOIS, professeur de pathologie interne à la faculté de médecine de l'Université de Louvain, membre de l'Académie royale de médecine de Belgique, décédé au mois de février dernier.

La confession de foy de Guy de Brès. — Les bibliophiles connaissent la rareté de ce livre. Nous croyons leur être agréable en donnant dans ce bulletin, les motifs de cette rareté. Nous les avons trouvés dans un rapport inédit jusqu'à présent fait à la gouvernante des Pays-Bas sous Philippe II, par des commissaires spéciaux envoyés par elle à Tournai pour informer sur les troubles religieux. Ce rapport donne aussi d'autres renseignements curieux sur ce célèbre pasteur de l'église réformée aux Pays-Bas.

. . . . . .

« Est Madame, que nous avons faict telle diligence, qu'avons descouvert la maison où ce Guy du Bresse, aultrement Hiérosme, ministre et prédicant sollait resider en ceste ville, en la paroisse St-Brixe, et désirant empoigner un nommé Jan de Gand et sa femme, desquels ledit Guy tenait sa dite maison en arrière

louaige, et lui faisait ses provisions, avons failly de mectre la main sur eulx, mais seulement ont esté saisiz leurs biens.

Si avons pareillement ordonné de constituer prisonnier un nommé Piat Moyeulx, cousturier et sa femme, lesquelz estoient des familiers dudit ministre, et de plus advanchez en la congregation des héréticques, mais n'ont peu estre trouvez pourquoi le procureur du bailliaige de ceste ville par nostre charge a procédé par saisissement de leurs biens.

Et entendant que ledit Piat avait encores un aultre louaige d'un jardin et quelque petite maisonnette en ladite paroisse de St-Brixe tenant les rempars assé près la maison dudit Guy, y est allé avec quelques sergeans, et lui arrivé illec, a trouvé tout le voisinaige assemblé pour estaindre le feu que un quidam jusque ad présent incognu, le mesme jour à l'apres disner, ayant descendu audit jardin par une eschelle estoit venu mectre dedans une grande multitude de livres et papiers amassez ensemble en ladite maison, tellement que tous se meirent à estaindre ledit feu et saulver lesdits papiers et livres si avant qu'ilz poeurent.

Entre lesquelz ont esté saulvez environ deux cens exemplaires d'un petit livret intitulé Confession de foy des fidelles des Pays-Bas, dont par cidevant en avions envoié un semblable à V. A. et pour ce que le dit peuple en prendoit à discrétion nous les avons faict rapporter par un édict fort rigoreux contre ceulx qui les retiendroient.

.... Comme pareillement ont esté trouvés grande multitude de papiers et livretz et entre iceulx plusieurs mémoriaulx recvoeulx de sermons, minutes de lettres, extraictz, annotations et choses semblables tant en français qu'en latin où sont insérées plusieurs sentences de l'escripture saincte et aucuns auteurs, la plus part en grec et quelques-unes en hébreux, le tout escript de mesme lettre et caractère (comme avons veu par la conférence), que la missive qui nous fut envoiée et jectéé dedens la première porte de

ce chasteau, qui nous donne asséurence que lesdits missives ont esté escriptes et composées enthièrement par ledit Guy, et par tant nous oste le scrupule qu'avons eu jusques ad présent pour scavoir qui les avoit escript et composé.

Que plus est, entre les dits papiers l'on a recouvert plusieurs lettres de plusieurs costez escriptes audit Guy, et entre icelles une lettre de Jan Calvin de l'an 1558, par lesquelles il respond à certaines questions que lui avait proposé ledit Guy, dont envoions extraict à V. A., comme aussi y avait lettres d'un nommé Pierre Dathey qui se dit ministre des flamengs à Francfort lequel intitule ledit Guy ministre de la parole de Dieu ès Pays-Bas, et trouvons que ledit Guy a faict le commenchement de ses erreurs à Lozanne et à Genève; aussi une lettre de Jan Crispin de l'an 1559, qui lui demande le catalogue des martirs qui ont esté par deça lesquelz il sçavait dignes de ce tiltre et reng, veu qu'il en faisoit l'estat tant en françois que en latin.

Comme pareillement trouvons divers escriptz à lui adreschautz sur les choses qui passent présentement en France avec divers escriptz venans de divers lieux de ces pais, la pluspart sans nom, ni lieu dont ils sont escriptz, le tout parlant des matières et affaires des héréticques.

Par ou poions estre satisfaict à plusieurs choses que nous désirions entendre, assçavoir que ledit homme s'appelle Guy de Bresse natif de Mons, comme avons trouvé escript de sa propre main en aucuns de ses livres tant en latin, grec que français, aians les aucuns d'iceulx ce mot de Guy effacé, et au lieu d'icelui mis Hieronime pour se rendre tant plus incognu, est marié aiant eu un fils le dernier aoust 1560, que le lendemain il fait baptiser et appeller Israël, selon que voions par sesdits memoriaulx escriptz de sa dite main.

Ledit homme est le surveillant et ministre gnal de ces sectaires calvinistes, principalement en ceste ville, Lille et Valenciennes,

où il a ses congrégations qu'il appelle esglise des fidelles avec ses diacres sommeurs et aultres ses suppostz et aides.

..... Les lieux principaulx où il faisait ses assemblez et preschez estoient tous en la paroisse St-Brixe, sçavoir est la maison de Jacques Carette, hautelisseur, Jan du Mortier, Jan Cornu, de lad^e^ Guillemette d'Antoing femme de Jacques Deswatine et quelques aultres particulières plaches, et failloit faire la profession. de la foi avec renunchiacion solempnele à la papaulté et Esglise romaine, devant qu'estre admis aux mistères et Secretz de ses erreurs.

Entendons assez qu'il faisait la cène et baptesme à la façon des Calvinistes, estoit nourri des gaiges que ces diacres collectaient ça et là de ceulx de sa sequelle, et s'est monstré fort dollent et marry des chanteries qui ont esté faites en ceste ville, disant que cela leur fairait un grand scandal, et envoierait une grande persécution contre l'Esglise des fidèles, et que sans cela leur cas estoit totallement asseuré, comme à la vérité il estoit, tellement qu'il faict à croire que ces émotions et scandal des chanteries sont advenues par la permission divine, pour oster et abolir les erreurs et zizanie qui se semoient ainsi en ceste ville..... (du 10 janvier 1562).

(*Signé*), de Montmorency, d'Assonleville,
Aux Truyes, Ferlysen. »

La gouvernante répond de la manière suivante :

« Cenous a esté plaisir bien singulier d'entendre qu'avez descouvert le nid dudit Guy, et a esté bien que vous vous estes si soigneusement conduict en l'endroit des livres que lon estoit après de brusler en la maison de Piat Moyeulx et l'ordonnence qu'avez faicte au regard de ceulx qui pouroient avoir prins des livres de ceulx qui sont intitulez la confession des catholicques des Pays-Bas, afin qu'ilz les rapportent en voz mains, ce qu'a aussi esté

fort a propoz et conviendrá que faictes brusler publiquement tous les susdits livres et autres escriptz sentans heresies faisant aussi tout le possible de sçavoir ou lesdits livres de confession sont esté imprimez et si aucuns ne sont esté distribuez en autres endroictz et lieux des Pays-Bas de par deça. »

Enfin une lettre des commissaires du 16 janvier 1652, contient ce qui suit :

« ... Pareillement touchant de faire brûler les livres dudit Guy, nous le ferons ainsi queS. A. nous le commande soy présentant pour ce faire bien bonne occasion, en tant que le beau-frère de Piat Moyeulx (en la maison duquel lesdits livres ont esté trouvez) est par nous prisonnier pour avoir assisté à bouter le feu esdits livres, pourquoi regarderons d'en faire la pugnition telle que en bonne justice pour exemple le trouverons couvenir... »

(*Archives de l'État à Bruxelles. Cartulaires et manuscrits. Copies relatives aux événements de Tournay, de* 1561 *à* 1564.)

J. D.

Les anciennes magistratures du pays de Waes et leurs titulaires. Recherches historico-biographiques d'Emmanuel-Marie-Jean Vander Vynckt annotées et analysées par le chevalier de Schoutheete de Tervarent. St-Nicolas J. Édom. 1867, in-8°, 268 pp.

Emmanuel Vander Vynckt était le fils de Luc Joseph Vander-Vynckt, l'auteur si connu de l'histoire des troubles des Pays-Bas sous Philippe II ; il mourut à St-Nicolas, le 4 mars 1818 à l'âge de 80 ans. Homme savant et curieux de l'histoire de son pays, il

compléta les divers manuscrits laissés par son père, mais sa modestie l'empêcha de livrer ses écrits à l'impression. C'est l'un de ces manuscrits concernant spécialement le pays de Waes que M. le chevalier de Schoutheete de Tervarent nous fait connaître, sous forme d'analyse. Cette publication intéressante présente le tableau des magistratures de cette partie de la Belgique, le Chef-collége du pays de Waes, institué au milieu du XIIIe siècle, le Grand bailliage, le Haut-échevinage, les charges de conseillers-pensionnaires, de Greffier, de Conseillers-receveur, de Receveurs des subsides, la Cour féodale, et donne la liste des Hauts-Échevins depuis la fin XIIIe siècle. Le livre est orné d'un armorial renfermant 133 blasons reproduits d'après le manuscrit de l'auteur. C'est d'après ce manuscrit que M. de Schoutheete a attribué à François Joseph de Castro y Toledo la paternité des ouvrages généalogiques attribués jusqu'ici à l'official Dumont (1).

— La seconde livraison de l'intéressant travail de M. Vandoorninck : *Bibliotheek der nederlandsche anonymen en pseudonymen* vient de paraître. Elle comprend les lettres BRO-GRO, et s'étend jusqu'au n° 1832. Souhaitons bon courage à l'auteur et hâtons de nos vœux le moment où paraîtra la dernière partie de cet ouvrage.

J. D.

---

(1) *Voir* Bulletin du Bibliophile publié par la Société des Bibliophiles de Belgique, tome II, pp. 217 et 297.

David Joris. Bibliographie door Dr A. VAN DER LINDE. s' Gravenhage, Martinus Nyhoff, 1867, gr. in 8°; XIV et 68 pp.

Je ne sais trop si les fantasmagories du fameux visionnaire de Delft occuperont encore une large place dans les études ayant pour objet les courants d'idées qui ont agité le XVIe siècle; si les nombreuses élucubrations de cet illuminé seront encore beaucoup recherchées pour leur valeur ou leur intérêt propres, comme éléments d'instruction à un titre quelconque. Pour ma part, je désire que la société du XIXe siècle se tienne à distance, autant des rêveries et de l'extase des mystiques que de l'engouement pour les merveilles du fusil Chassepot. Néanmoins, il m'est avis qu'il est utile que la bibliographie pénètre dans tous les coins et recoins de l'histoire des sciences ou des lettres, qu'elle porte ses recherches aussi bien dans les régions sereines de la pensée éclairée par la raison et le cœur, que dans les ténébreux sentiers d'une imagination malade et fourvoyée. J'applaudis donc pleinement aux efforts des bibliophiles de grouper en un faisceau, et avec un zèle consciencieux et prudent, les écrits traitant d'une même matière, ou produits dans une même localité, ou éclos d'un même cerveau; et je pense que la « littérature » sur David Joris n'est pas moins fondée en droit et en intérêt que celle qu'a donnée notre honorable confrère M. Petzholdt sur l'aventureux baron de Trenck. Il suffit qu'un homme ait fixé l'attention du public à n'importe quelle époque et pour n'importe quelle cause : les produits de sa plume resteront toujours des reliques intéressantes de son activité méritante ou coupable, des pièces justificatives du jugement qu'en ont porté les contemporains ou la postérité. Et la bibliographie est là qui veille à ce

qu'aucune de ces pièces ne soit adirée, ni mutilée, ni falsifiée, à ce qu'aucun élément étranger ne s'y mêle par mégarde ou par supercherie.

Après avoir ainsi *a priori* justifié l'auteur du livre que nous annonçons, de la tâche qu'il s'est imposée, après l'avoir même implicitement représenté comme servant, indirectement, la cause de la vérité et de la science, passons à la description du volume.

Ce fut en 1865, que M. Van der Linde se produisit pour la première fois comme bibliographe de David Joris par une petite monographie soigneusement travaillée, qui avait pour objet la description de la première édition du *Wonderboeck*, cette œuvre capitale du théosophe hollandais. Elle se trouve insérée dans les n°s 8 et 9 des *Annales du Bibliophile*, éditées alors par M. Olivier. Comme suite à ce travail, il enrichit, l'année d'après, le premier volume de notre *Bulletin* (pp. 129-147), de l'énumération raisonnée et descriptive des ouvrages de Joris que comprend la riche collection de notre honorable vice-président, M. Ferdinand Van der Haeghen. Ce relevé, dans lequel l'auteur a eu particulièrement en vue de redresser les erreurs ou de réparer les omissions de la liste sommaire des écrits Jorisiens, faite par le docteur Nippold (*Zeitschrift für historische Theologie* 1863 et 1864), s'étend sur 50 numéros.

Ces notices spéciales l'ayant familiarisé avec le sujet, et grâce à un fort contingent de notes fournies par notre obligeant collègue, M. F. L. Hoffmann à Hambourg, M. Van der Linde a fini par entreprendre la bibliographie complète du fameux anabaptiste, et par fondre en un seul travail ses notices antérieures et les listes diverses qui, depuis Coornhert, en 1590, jusqu'au dit M. Nippold, en 1864, ont été dressées sur cette matière. C'est ainsi que s'est produit le livre qui nous occupe.

Dans la préface, l'auteur s'attache d'abord à faire ressortir le rapport de son inventaire avec ceux de ses devanciers; en ce fai-

sant, il insiste particulièrement sur le fait que ceux-ci ont largement pratiqué la *bibliotomie*, en faisant passer pour des livres séparés de simples chapitres ou fragments, ainsi que sur les difficultés résultant, pour le bibliographe de Joris, de la négligence et du vague dont cet écrivain lui-même fait preuve en citant ses traités.

Dans le corps de l'ouvrage, on ne trouve renseignés, en fait de livres traitant de l'histoire du sectateur, que les plus anciens et les plus rares (nos 242-264); M. V. der L. a donc réuni supplémentairement dans son introduction la nomenclature de 57 ouvrages pouvant encore être consultés au point de vue biographique. Nous nous permettrons d'y ajouter les suivants : *Mémoires de Felix Platter*, médecin bâlois (Genève 1866), aux pp. 97-99 et 138-143, — l'*Histoire des hérétiques* de *Mosheim* (Leipz. 1846-50), — la collection épistolaire manuscrite du fonds Simler à la bibliothèque de Zurich, — la collection épistolaire de Gabbema (1663 et 1664). Ce sont ces trois dernières sources qui ont servi à la notice de Trechsel renseignée sous le n° 41.

M. V. der L. ne se pique pas d'avoir épuisé son sujet, mais il déclare ne pouvoir admettre l'existence d'autres traités de Joris qu'après les avoir vus de ses propres yeux. Son catalogue, en y comprenant les livres relatifs à Joris, s'étend sur 264 numéros, publiés entre les années 1537 et 1670. Les moyens nous font entièrement défaut pour contrôler le travail du savant bibliographe, soit en ce qui concerne l'exactitude des attributions et autres particularités typographiques, soit au point de vue des omissions qu'il peut avoir commises. Néanmoins nous osons affirmer que l'auteur a traité un sujet bibliographique des plus difficiles d'une manière si sévère, si consciencieuse, que nous acceptons avec une confiance entière le résultat de ses recherches. Notre critique se bornera à deux ou trois détails.

Ad n° 244. Oettinger cite également une édition de Witten-

berg (1519, in-4°), et une autre d'Amsterdam (1560, in-8°). Pour la première il dit l'avoir vue à la bibl. de Dresde (1).

Ad n° 249. Oettinger indique une édition de Lausanne de la même année 1560, mais sans adjoindre le nom d'aucune bibliothèque.

Ad n° 254. Oettinger cite deux éditions antérieures à celle de 1599; l'une parue s. l. en 1597, in-8° (vue à Dresde), l'autre à Middelbourg, 1598, in-8°.

Nous avons enfin remarqué que M. V. der L. ne cite pas parmi ses devanciers : le Catalogue d'une *Verzameling van Hollandsche godgeleerde werken* (Amst. 1857), dont les pp. 62 et ss., sont consacrées à David Joris.

Le côté typographique du volume, qui est dédié à M. Vanderhaeghen, ne laisse rien à désirer (2); les titres sont reproduits avec toute l'exactitude possible et tout le travail dénote un inventorieur exercé de longue main au maniement des vieux livres.

A. SCH.

---

(1) Elle est d'ailleurs portée in extenso dans les *Analecta* de Freytag p. 381, (Witteberg., excudebant haeredes Georgii Rhauu, 1559, in-8° folior. 36), avec la remarque : De libri raritate vid. Gerdesii Florileg. p. 107.

(2) Au n° 242 corrigez *ex.* p. *ea.*, *Basilaea* p. *Balsiaea*, *werken* p. *weken*, *plurimos* p. *plurimus*. A part ces fautes, la correction m'a paru très-soignée.

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LES ŒUVRES DE GEORGE SAND[1]

1858.

225. *Les Bords de la Creuse.* Anonyme ; réimprimés à la suite des *Promenades autour d'un village;* 1866. Magasin pittoresque, pages 67 et 252, février et août 1858. Dans la réimpression en volume, le deuxième article est placé avant le premier ; à rectifier dans l'édition définitive.

226. *L'Homme de neige.* Revue des deux mondes ; 1, 15 juin ; 1,15 juillet; 1, 15 août; 1 et 15 septembre 1858. Premier ouvrage écrit pour la Revue des deux mondes depuis la rupture de 1841. *Le Château des Désertes*, publié dans ce recueil en 1851, comme nous l'avons dit plus haut, ne fut pas écrit à son intention.

227.* *Lettre sur Émile Aucante.* La Presse, 21 juin 1858.

228.* *Les Légendes rustiques.* Avec lettre à Maurice Sand et

(1) *Suite et fin.* Voy. tom. III, pp. 1 à 23.

préface, toutes deux de 1858. 1 volume, Morel (B. F., 16 octobre 1858).

229.* *Sur la Joconde.* La Presse. 8 décembre 1858.

230. *Narcisse.* Préface de 1858. La Presse. 14 décembre 1858 et suivants en 1859. La Préface ne se trouve que dans La Presse du 14 décembre 1858. A rétablir dans l'édition définitive.

1859.

231. *Elle et lui.* Revue des deux mondes, 15 janvier; 1, 15 février et 1er mars 1859. On sait le bruit que fit dans le monde littéraire la publication de ce roman où l'on prétendait reconnaître dans les deux principaux personnages, George Sand et Alfred de Musset; la préface de *Jean de la Roche*, fait allusion aux attaques dont *Elle et lui* furent l'objet.

232.* *La bibliothèque utile.* Le Siècle, 16 février 1859.

233.* *Un été dans le Sahel, par Eugène Fromentin.* La Presse, 10 mars 1859.

234. *Marguerite de Ste-Gemme*, comédie en trois actes, Représentée au Gymnase, le 23 avril 1859. 1 volume, Michel Lévy.

235.* *La Guerre.* Daté du 15 mai 1859. 1 brochure. Librairie Nouvelle (B. F., 28 mai 1859).

236. *Flavie.* L'Univers illustré, N° 55 à 61. 4 juin au 16 juillet 1859.

237.* *Garibaldi.* Daté du 4 juillet 1859 (B. F., 23 juillet 1859). Une seconde édition a paru l'année suivante avec un épilogue daté du 26 mai 1860 (B. F., 16 juin 1860).

238.* *Préface* aux *Quatorze Stations du salon par Zacharie Astruc.* 1 volume. Poulet Malassis (B. F., 24 septembre 1859).

239. *Jean de la Roche.* Préface de 1859. Revue des deux mondes, 15 octobre; 1, 15 novembre et 1er décembre 1859.

240.* *Préface* aux *Masques et Bouffons*, par Maurice Sand. 2 volumes; Michel Lévy (B. F., 12 novembre 1859), datés 1860.

241.* *Fable* (pour une loterie d'autographes). Le Figaro, 4 décembre 1859.

242. *Constance Verrier*. Préface de 1859. La Presse, 21 décembre 1859 et suivants en 1860. La préface a paru inédite dans la première édition de librairie de cet ouvrage (1860).

1860.

243.* *Lettres à Monsieur Dargaud* (1859-1860). Le Siècle, 21 février 1860.

244. *La Ville noire*. Revue des deux mondes; 1, 15 avril et 1er mai 1860.

245.* *Béranger*. Le Siècle, 24 mai 1860.

246. *Le Marquis de Villemer*. Revue des deux mondes, 15 juillet; 1, 15 août et 15 septembre 1860.

247. *Préface* du *Théâtre de George Sand*. La Presse, 8 septembre 1860.

1861.

248.* *Préface* des *Nouvelles de George Sand*. Datée de janvier 1861. 1 volume, Michel Lévy, non inséré dans la Bibliographie de la France; ce volume contient *Pauline*, *La Marquise Mattéa*, *Métella*, *Lavinia* et *Melchior*.

249. *Valvèdre*. Préface de 1861. Revue des deux mondes, 15 mars; 1, 15 avril et 1er juin 1861.

250. *La famille de Germandre*. Journal des Débats, 7 août 1861 et suivants.

251. *Le Pavé*, nouvelle dialoguée. Préface de 1861. Revue des deux mondes, 15 août 1861. Ce proverbe, remanié pour la scène sans la participation de son auteur, a été représenté au Gymnase, le 18 mars 1862.

252.* *L'Expédition des deux Siciles, par Maxime Du Camp*. La Presse, 5 septembre 1861.

253. *Le Drac*, rêverie fantastique en trois actes. Préface de 1861. Revue des deux mondes, 1er novembre 1861. Cette pièce, entièrement remaniée par Paul Meurice, a été représentée au Vaudeville, le 28 septembre 1864.

254.* *Lettre au directeur*. Le Courrier artistique, 1er décembre 1861.

1862.

255.* *Préface* de *Six mille lieues à toute vapeur, par Maurice Sand*. Revue des deux mondes, 15 janvier 1862.

256. *Tamaris*. Dédicace de 1862. Revue des deux mondes; 1, 15 février; 1 et 15 mars 1862.

257. *Lettre au directeur de l'Ambigu*. Lettre écrite pour nier toute collaboration au drame de Paul Meurice, *Les beaux messieurs de Bois Doré*. L'Entracte, 5 avril 1862. Cette lettre a été placée en tête de la brochure de cette pièce en 1862 et dans le tome IV du *Théâtre complet* de George Sand.

258.* *Lettre à Maurice Sand*. L'Esprit Français, 1er juillet 1862.

259. *Antonia*. Dédicace de 1862. Revue des deux mondes, 15 octobre; 1, 15 novembre et 1er décembre 1862.

260.* *Lettre à Michelet*, sur *La Sorcière*. L'Opinion Nationale, 9 décembre 1862.

261.* *Lettre à Émile de Girardin*. L'Indépendance belge, 19 décembre 1862.

1863.

262. *Plutus*, étude antique en cinq actes. Revue des deux mondes, 1er janvier 1863.

263.* *Monsieur Maillard et ses travaux sur l'île de la Réunion*. Revue des deux mondes, 1er janvier et 1er juin 1863.

264.* *Salambo, par Gustave Flaubert*. La Presse, 27 janvier 1863.

265.* *Lettre sur une comédie d'Édouard Cadol.* L'Entracte, 5 février 1863.

266. *Mademoiselle la Quintinie.* Préface de 1863. Revue des deux mondes, 1, 15 mars ; 1, 15 avril et 15 mai 1863. La préface a paru inédite dans la première édition de librairie de cet ouvrage.

267.* *La Vierge à la Chaise, de Raphaël, gravée par Calamatta.* Revue des deux mondes, 15 mars 1863.

268.* *Le Comte d'Aure*; notice nécrologique. La Presse, 19 avril 1863,

269.* *Lettre à Turpin de Sansay.* L'Europe (de Francfort), 18 mai 1863.

270.* *Les Miettes de l'histoire; par Auguste Vacquerie.* La Presse, 12 juin 1863.

271.* *Pourquoi les femmes à l'Académie?* 1 brochure; Michel Lévy (B. F., 20 juin 1863).

272.* *Lettres à.....* Le Figaro, 2 juillet 1863.

273.* *Théosophie et philosophie; à propos de Madelon, par Edmond About.* La Presse, 1er août 1863.

274.* *Lettre à Théophile Sylvestre*, sur Eugène Delacroix. L'Illustration, N° 1069. 2 août 1863.

275* *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.* Le Presse, 14 août 1863.

276. *La nuit de Noël*, fantaisie dramatique en trois actes. Préface de 1863. Revue des deux mondes, 15 août 1863.

277.* *Lettre à Benjamin Gastineau.* Le Siècle, 26 août 1863.

278. *Ce que dit le ruisseau.* Revue des deux mondes, 15 septembre 1863.

279.* *Lettre sur la distribution de la pièce, Le Marquis de Villemer.* L'Entracte, 14 novembre 1863.

280.* *Gabriel Ferry.* Critique Française, 15 novembre 1863. Ce travail a servi de préface aux *Révolutions du Mexique* par Gabriel Ferry; 1 volume 1864.

281. *A propos des Charmettes*, excursion. Revue des deux mondes, 15 novembre 1863.

282.* *Lettre à Monsieur Boué de Villiers*. Dans *Les Martyres d'amour*, par Boué de Villiers. 1 volume Renaud (B. F., 28 novembre 1863).

1864.

283. *Laura* (*voyage dans le cristal*). Dédicace de 1863. Revue des deux mondes, 1 et 15 janvier 1864. La dédicace est omise dans la réimpression en volume.

284. *Le marquis de Villemer*, comédie en quatre actes représentée à l'Odéon, le 29 février 1864. 1 volume, Michel Lévy. Alexandre Dumas fils passe pour avoir collaboré à cette pièce, notamment pour le rôle du Duc d'Aléria.

285*. *Lettre à Monsieur de Gaspérini*, fragment. La Nation, 21 mars 1864.

286.* *Lettre à Monsieur Babaud Larivière*. Le Siècle, 18 avril 1864.

287*. *Lettre à propos d'un banquet Shakspearéen*. Le Temps, 24 avril 1864.

288. *Lettre d'un voyageur*. Revue des deux mondes, 15 mai 1864.

289. *La Confession d'une jeune fille*. Revue des deux mondes, 1, 15 août; 1, 15 septembre; 1, 15 octobre et 1er novembre 1864.

290.* *Préface à Grenoblo Malhérou par Blanc dit la Goutte*; datée de 1860. 1 volume publié à Grenoble chez Rahoult et Dardelet à la fin de 1864. Non inséré dans la Bibliographie de la France.

291.* *Lettre à Monsieur Planchut*. Dans *Un Naufrage aux îles du Cap Vert*, 1 volume, par E Planchut. Librairie internationale. (B. F., 17 décembre 1864). Daté 1865.

1865.

292.* *Grenoblo Malhérou* (Article critique). L'Opinion Nationale, 21 janvier 1865.

293.* *Les Vagabonds par Mario Proth.* La Presse, 26 février 1865.

294.* *Histoire de Jules César, par Napoléon III.* Tome premier. L'Univers illustré, 11 mars 1865.

295.* *La Coupe*, féerie. Revue des deux mondes. 1er mai 1865.

296.* *Sonnet sur Chatterton* (1835). Revue Moderne, 1er juin 1865.

297. *Monsieur Sylvestre.* Revue des deux mondes, 1, 15 juin; 1, 15 juillet et 1er août 1865.

298.* *Histoire de la Révolution française, par Louis Blanc.* Tome 1 à 12. L'Avenir National, 29 juin 1865.

299.* *Lettre à Henri Arrault.* L'Opinion Nationale, 29 juillet 1865.

300.* *Lettre à Monsieur Moynier.* L'Économiste français; 17 août 1865.

301.* *Lettre à Monsieur Vattemare* (1845). L'Amateur d'autographes, 1er novembre 1865.

302.* *Préface* de *Le droit au vol*, par Nadar. L'Époque, 20 novembre 1865.

303.* *Lettre d'un voyageur. Les chansons des rues et des bois*, par Victor Hugo. L'Avenir National, 24 novembre 1865.

304.* *A propos du choléra.* L'Avenir National, 29 novembre 1865.

1866.

305.* *Lettre au Baron Taylor.* Journal des Débats, 9 janvier 1866.

306.* *Préface* aux *Rimes neuves et vieilles, par Armand Silvestre.* 1 volume, Dentu (B. F., 14 avril 1866).

307. *Le dernier amour*. Revue des deux mondes, 1, 15 juillet ; 1 et 15 août 1866.

308.* *Les Don Juan de village*, comédie en trois actes, avec Maurice Sand, représentée au Vaudeville, le 9 août 1866. 1 volume, Michel Lévy.

309*. *Le Lis du Japon*, comédie en un acte (tiré d'Antonia), représentée au Vaudeville, le 14 août 1866. 1 volume, Michel Lévy.

310*. *Lettre à Maurice Sand*, page 52, *Le Monde des papillons* par Maurice Sand. 1 volume, Rothschild (B. F., 15 décembre 1866). Daté 1867.

311* *Lettre à H. de Latouche* (1841). L'Amateur d'autographes, 16 décembre 1866.

1867.

312.* *Le Coq aux cheveux d'or, par Maurice Sand.* Revue des deux mondes, 15 février 1867.

313.* *Les idées de Madame Aubray*, comédie par Alexandre Dumas fils. l'Univers illustré, 6 avril 1867.

314.* *La Rêverie à Paris* (écrit pour le *Paris-Guide*). Le Soleil, 10, 11 et 12 avril 1867.

315.* *Lettre à un Caricaturiste*. Le Nord, 13 juillet 1867.

316.* *Lettre à Lafont*. L'entracte, 4 août 1867.

317.* *Cadio*. Préface de 1867. Revue des deux mondes, 1, 15 septembre ; 1, 15 octobre ; 1 et 15 novembre 1867.

318.* *Lettre à Henri Brissac*. L'Époque, 15 septembre 1867.

319.* *Lettre sur Cadio*. La Liberté, 23 septembre 1867.

320.* *Le drame des Beaux Messieurs de Bois Doré*, reprise. La Liberté, 30 septembre 1867.

Note de la première partie.

Avant de passer au contenu des diverses éditions des œuvres complètes de George Sand, il nous faut parler ici de quelques articles sur lesquels nous n'avons pu nous renseigner complètement.

Cœlio, annoncé sur les catalogues de publications illustrées comme sous presse en 1854 dans l'édition illustrée des œuvres complètes de George Sand, n'a jamais paru et nous ignorons complètement quel pourrait être cet ouvrage. Le seul roman de George Sand, où ce nom est porté par un des personnages, c'est le *Château des désertes* et il avait paru depuis longtemps dans l'édition en question alors que *Cœlio* était annoncé comme sous presse; ceci écarte donc toute idée d'un changement de titre pour cet ouvrage. Une préface de George Sand promise en tête de l'*Opéra maudit* par *Mademoiselle Tourangin* (Catalogues de la *Librairie nouvelle* 1855-56) n'a jamais paru, le livre en tête duquel elle devait être placée, ayant eu le même sort. Plusieurs articles du *Magasin pittoresque* paraissent aussi lui appartenir; pourtant, comme ils ne sont pas reconnus, nous les indiquons ici sans les garantir : *Gien sur la Loire*, page 263, année 1853; *Le château de Polignac*, page 269, année 1854; *Le moine selon Shakspeare*, page 311, année 1856 (où fut joué *Comme il vous plaira* d'après Shakspeare). La collection de l'*Éclaireur de l'Indre* étant d'une telle rareté qu'elle manque même aux bibliothèques de l'état à Paris, nous n'avons eu à notre disposition qu'une collection s'arrêtant au 12 septembre 1846, et il se pourrait que George Sand y eût encore collaboré ensuite, car l'*Éclaireur* n'a fini qu'en 1848 où 1849. *La Revue du dix-neuvième siècle*, dans son numéro de septembre 1866, cite, page 481, quelques lignes de George Sand sur *Mademoiselle Rachel*, tirées, dit cette Revue,

du *Moniteur français* de 1848; nous avons vainement parcouru avec le plus grand soin le *Moniteur français* complet de 1848, il nous a été impossible de retrouver l'article d'où sont extraites les quelques lignes en question : George Sand a peut-être écrit aussi au *Bien public* de Macon, journal fondé sous le patronnage de M. de Lamartine, du moins la lettre a lui adressée dans la *Revue indépendante* du 10 décembre 1843, le ferait supposer. L'*Almanach du travail* pour 1852 (B. F., 27 septembre 1851), contient une *Ballade* par George Sand, dont nous n'avons jamais pu obtenir un exemplaire; peut-être est-ce la pièce de vers intitulée : *La Reine Mab* (voir numéro 10). Parmi les ouvrages annoncés qui n'ont jamais paru, nous citerons *Le Rêveur*, (Revue et Gazette musicale de Paris) et *Le Château des étoiles* (La Presse). La correspondance de George Sand avec Alfred de Musset dont il a été souvent parlé a été remise, copiée à plusieurs exemplaires, entre les mains d'amis sûrs qui ont mission de la publier dans l'avenir; on sait qu'Alfred de Musset passe pour être l'auteur des vers qui se trouvent dans *Lélia*. Une préface de George Sand avait été annoncée par les journaux pour le volume du peintre Thomas Couture *Méthode et entretiens d'atelier;* ce livre a paru sans être accompagné de la préface promise. La plupart des ouvrages et articles de George Sand sont datés dans les journaux où ils ont été publiés pour la première fois ; beaucoup de ces dates, très-intéressantes à conserver, ont été supprimées à la longue dans *les réimpressions* de librairie; il faudra faire a ce sujet un travail de révision pour les rétablir dans l'édition définitive.

SECONDE PARTIE

Jusqu'aujourd'hui (1868), il y a eu quatre éditions des œuvres complètes de George Sand, toutes fort incomplètes, même pour l'époque où elles furent publiées. L'astérisque avant le titre de l'ouvrage, indique, dans cette seconde partie, qu'il a paru pour la première fois en librairie dans l'édition citée; ceux qui ne sont pas précédés de ce signe, avaient déjà paru antérieurement en volumes.

Première édition.

Œuvres complètes de George Sand. 24 volumes in-8°. Bonnaire 1836-40, avec portrait de l'auteur gravé par Calamatta. Contient :

Tome 1-2. Indiana. — 3-4. Valentine. — 5-6-7. Lélia (première édition augmentée et remaniée). — 8. Le Secrétaire intime. — 9. André. — 10. La Marquise. Lavinia. Métella. Mattéa. — 11-12. Jacques. — 13. Léone Léoni. — 14. Simon. — 15-16. *Lettres d'un voyageur. Aldo-le-rimeur. — 17-18. Mauprat. — 19-20. *Contes Vénitiens (La dernière Aldini. Les Maîtres Mosaïstes. L'Orco). — 21. *L'Uscoque. — 22. *Spiridion. — 23. *Les sept cordes de la lyre. — 24. *Gabriel.

On peut joindre à cette édition. *Pauline, *Les Mississipiens. 1 volume chez Magen 1841, tomé : 25.

Deuxième édition.

Œuvres complètes de George Sand, nouvelle édition revue par l'auteur, et accompagnée de morceaux inédits. Perrotin, 16 volumes in-12, 1842-44 ou Garnier 1847 et années suivantes. Contient :

Tome 1er. Indiana (avec prospectus-préface pour les œuvres complètes et préface d'Indiana, nouvelles). — 2. Jacques. — 3. Valentine. — 4. Léone Léoni. Le Secrétaire intime. — 5. André. La Marquise. Lavinia. Mattéa.

Métella. — 6-7. Lélia. Spiridion (Le dénouement nouveau). — 8. La dernière Aldini. Les Maîtres Mosaïstes. L'Orco. — 9. Lettres d'un voyageur (Préface inédite). — 10. Simon. L'Uscoque. — 11. Mauprat. — 12. Le Compagnon du tour de France. — 13. Pauline. Les Majorcains. *George du Guérin. Mouny Robin. — 14. Les sept cordes de la lyre. Gabriel. — 15. Mélanges (Contient : Aldo le rimeur (Préface inédite). *Lettre à M. Lerminier. *Sur la dernière publication de M. de Lamennais. *Le Poëme de Myrza.* Visite aux Catacombes. Quelques réflexions sur J. J. Rousseau. * Lettres à Marcie (Préface inédite). Les Mississipiens). — 16. Horace.

Troisième édition.

Œuvres complètes de George Sand illustrées par Tony Johannot et Maurice Sand, in-4° à deux colonnes. Hetzel, 9 volumes, 1851-56; des préfaces et notices inédites précèdent chaque ouvrage important. Contient :

Tome 1. *Préface Générale. La Mare au Diable. Les Noces de campagne. André. *La Fauvette du docteur. Mauprat. Le Compagnon du Tour de France. Mouny Robin. — 2. Métella. La Petite Fadette. Le Péché de Monsieur Antoine. Pauline. L'Orco. Valentine. La Marquise. — 3. François-le-Champi. *Monsieur Rousset. Les Maîtres Mosaïstes. *Relation d'un voyage chez les Sauvages de Paris. Indiana. Melchior. Les Mississipiens. Jeanne. — 4. Le Meunier d'Angibault. Cora. Teverino. Horace. * Les mères de famille dans le beau monde. Léone Léoni. Quelques réflexions sur J. J. Rousseau. — 5. Lucrezia Floriani. Le château des désertes. Lavinia. Isidora. Aldo-le-rimeur. Jacques. Kourroglou. Lettre à M. Lerminier. — 6. Le Piccinino. La dernière Aldini. Le poëme de Myrza. *Hamlet. Simon. Le Secrétaire intime. George du Guérin. — 7. Lélia. Sur la dernière publication de M. de Lamennais. L'Uscoque. *Les visions de la nuit dans les campagnes. Jean Zyska. Mattéa. *La Vallée noire. Visite aux Catacombes. Gabriel. — 8. Consuelo. *Le Cercle hippique de Mézières en Brenne. Procope le Grand. — 9. La comtesse de Rudolstadt. Un hiver à Majorque. Spiridion. *A propos de la traduction de Werther par Pierre Leroux.

Cette édition contient de moins que les précédentes les *Lettres d'un voyageur* et *Les sept cordes de la lyre*, et de moins que celle de 1842-44, la *préface-prospectus* et les *Lettres à Marcie;* en revanche elle contient en plus que les autres (en outre des fragments inédits en librairie que nous avons désignés,

et des ouvrages qui paraissent pour la première fois dans cette édition réunis aux œuvres complètes de George Sand), trente trois notices inédites en tête des principales œuvres. Ces préfaces-notices qui sont renseignées à leurs dates dans la première partie de ce travail, ont été, réunies à quelques autres, publiées, comme une sorte d'histoire des livres de George Sand, dans le volume de Mélanges, intitulé : *Souvenirs et impressions littéraires*, paru en 1862.

Quatrième édition.

Œuvres de George Sand, publiées sans tomaison, in-12, d'abord chez Hetzel-Lecou 1852-55, ensuite chez Michel Lévy 1856-6... Cette édition, imprimée jusqu'au Tome 30 sur les clichés de la précédente, a fini par réunir presque toutes les œuvres anciennes et nouvelles de George Sand ; nous indiquerons à la fin du catalogue de son contenu, les œuvres omises jusqu'aujourd'hui et qui paraîtront sans doute plus tard (la tomaison indiquée est fictive et placée seulement pour réunir ici d'après l'ordre chronologique de publication le nombre de volumes dans un ensemble complet). Contient :

Tome 1er. La Mare au Diable. Les Noces de campagne. André. La Fauvette du docteur. — 2. Mauprat. Métella. — 3. Le Compagnon du Tour de France. — 4. La Petite Fadette. La Marquise. Monsieur Rousset. Mouny Robin. Relation d'un voyage chez les sauvages de Paris.— 5-6. Le Péché de Monsieur Antoine. Pauline. L'Orco. — 7. Jeanne. — 8. François le Champi. Les Maîtres Mosaïstes. — 9. Le Meunier d'Angibault. — 10. Indiana. Melchior. — 11. Valentine. Cora. — 12. Le château des désertes. Isidora. — 13. Horace. — 14. Jacques. — 15. Teverino. Léone Léoni. — 16. La dernière Aldini. Simon. — 17. Lucrezia Floriani. Lavinia. — 18-19. Le Piccinino. Kourroglou. Le poëme de Myrza. Quelques réflexions sur J. J. Rousseau. — 20-21 Lélia. L'Uscoque. (Fin des éditions Hetzel-Lecou. Suite chez Michel Lévy.) — 22-23-24. Consuelo. — 25-26. La comtesse de Rudolstadt.—27. Le Secrétaire intime. Mattéa. La Vallée noire. — 28. Un hiver à Majorque. Spiridion. — 29. Jean Zyska. Gabriel. Lettre à M. Lerminier. A propos de la traduction de Werther par Pierre Leroux. — 30. Lettres d'un voyageur. — 31. Mont Revêche. — 32. La Filleule. — 33. Les maîtres Son-

neurs. — 34. Adriani. — 35-36-37-38-39-40-41-42-43-44. Histoire de ma vie. —45. Le Diable aux champs.—46. Les amours de l'âge d'or; Evenor et Leucippe. — 47-48. La Daniella. — 49. Les dames vertes. — 50. Promenades autour d'un village (Courrier de village). Mœurs et coutumes (du Berry). Les Visions de la nuit dans les campagnes. Les tapisseries du château de Boussac (Un coin de la Marche et du Berry). Les Bords de la Creuse. *Gargilesse. — 51-52. Les Beaux messieurs de Bois-Doré. — 53-54-55. L'Homme de neige. — 56. Narcisse. — 57. Elle et lui. — 58. Flavie (Giovanni Freppa) et les Maioliques Florentines. — 59. Jean de la Roche. — 60. Constance Verrier. — 61. *La ville noire. — 62. *Le marquis de Villemer. — 63. *Valvèdre. — 64. *La famille de Germandre. — 65. *Tamaris. — 66. *Antonia. — 67. *Mademoiselle la Quintinie. — 68. *Théâtre de Nohant (Contient : Le Drac. Plutus. Le Pavé. La nuit de Noël. Marielle). — 69-70-71-72. Théâtre complet (Contient : Tome 1er. Préface générale. Cosima. *Le roi attend. François le Champi. Claudie. *Molière (version conforme au manuscrit). — 2. Le Mariage de Victorine. Les vacances de Pandolphe. Le Démon du foyer. Le Pressoir.—3. Mauprat. Flaminio. Maître Favilla. Lucie.—4. Françoise. Comme il vous plaira. Marguerite de Ste Gemme. Lettre sur le drame : les Beaux Messieurs de Bois-Doré. Le marquis de Villemer. — 73. *Laura (Voyage dans le cristal).* Les Charmettes (A propos des Charmettes, excursion). *Lettre d'un voyageur. *Ce que dit le ruisseau. — 74-75.* La confession d'une jeune fille. — 76. *Monsieur Sylvestre. — 77. *Le dernier amour.

Cette édition est incomplète jusqu'ici de : Deux *Préfaces générales*, 1842 et 1851. *Les sept cordes de la lyre. Lettres à Marcie. Procope le grand. Les Mississipiens. Aldo-le-rimeur. Les mères de famille dans le beau monde. Le Cercle hippique de Mezières en Brenne. Sur la dernière publication de M. de Lamennais. Hamlet. George du Guérin. Visite aux Catacombes;* (ces ouvrages ont paru, on l'a vu, dans les éditions antérieures des œuvres complètes de George Sand), et de tous les ouvrages précédés d'une astérisque dans la première partie de ce travail; plusieurs des articles de critique littéraire qui y sont indiqués ont été recueillis en volumes en 1862 sous le titre de : *Autour de la table* et de *Souvenirs et impressions littéraires*; une partie de ces deux volumes n'a donc pas reparu non plus, jusqu'ici, dans cette dernière édition des œuvres complètes de George Sand.

Le Bibliophile ISAAC.

Janvier 1868.

NOTICE

sur

DEUX ANCIENS OUVRAGES SUR L'ÉDUCATION

publiés en Belgique

Les anciens livres qui traitent de l'éducation sont en petit nombre ; — très-rares surtout sont ceux qui ont paru dans notre pays. C'est une raison de plus pour rechercher les volumes qui s'occupent d'un sujet aussi digne d'intérêt.

Je vais essayer de rendre compte succinctement de deux de ces livres qui me paraissent être restés entièrement inconnus. Remarquables sous plusieurs rapports, égaux par leur insigne rareté, mais très-inégaux en mérite, ils sont à peu près contemporains et ont paru, l'un à Bruxelles et l'autre à Namur.

Voici le titre du premier :

Escole ov institution des jeunes cavaliers.

Première Partie. Où l'on voit plusieurs belles instructions et maximes, qui seruent à bien viure dans le monde. Par C. Pvtod, (Marque de l'imprimerie) *à Bruxelles, chez Lvc de Meerbeque, Imprimeur*, 1632, *avec privilège*, in-8°, de 8 ff. prélim. et 560 pp.

L'auteur dédie son livre à son élève : *à noble et généreux seigneur Gvilliavme de Cotereav, Baron de Javsse et d'Assche, seigneur de Guiden, Herck St-Lambert, Gentines, Steenockerseel, Bomal et cet., Guidon héréditaire de Brabant, Haut Voué de Mont S. Andrien et d'Attencourt, Menin de la Serenissime Infante et cet.*

Cette dédicace n'occupe pas moins de sept pages et quatre lignes; elle est suivie de la *Préface au Lecteur*, qui a cinq pages. Sur le verso du huitième feuillet se lit l'approbation, datée de Bruxelles le 23 décembre 1631, et l'extrait du privilége, daté de 1632.

A la fin de la dédicace, le Gouverneur se dit « *le très-humble serviteur* » de son élève ; c'est caractéristique de l'époque.

Je vais donner quelques extraits de la préface, assez curieuse, mais trop longue pour être reproduite entièrement. Elle commence ainsi :

« *C'est une occupation fort honorable d'écrire* (*mon amis Lecteur*), *mais il est difficile d'y bien réussir, et principalement en ceste saison, où les esprits sont si délicats, qu'il faudroit un langage, voire un ouvrage des Dieux pour les contenter. C'est ce qui me rend fort entrepris, au dessein que j'ay de me mettre au jour avec ce misérable volume.* » L'auteur dit plus loin qu'il ne *s'appuie pas sur la grandeur de sa suffisance*; il sait qu'il n'en a point; il se *fie plutôt sur sa bassesse*, comme étant *inconnu et de nulle considération* et surtout à la bonté de ses intentions qui ne servent qu'à servir son prochain. Cette préface se termine ainsi : *Au reste, tu verras en ce volume sept livres, dont les six premiers sont arrivés à la proportion que je voulois; mais le dernier, après avoir passé par les mains du Censeur, a esté si changé et diminué, qu'il n'est pas ce qu'il estoit. Ne pensé pourtant que j'en sois marri; au contraire, j'en suis bien ayse, je me submets volontiers à l'opinion de ceux qui sont plus sages que moy; je le plains seulement s'il vient aux mains des fanfarons, sous la créance que j'ay qu'ils y treuveront beaucoup de choses qui ne seront à leur humeur : mais il ni a remède, j'ayme mieux encourir leur censure que celle des Théologiens. Si les fanfarons ne l'apreuvent, il me suffira qu'il passe parmi les personnes judicieuses, et qui se mesurent selon les règles chrestiennes,*

qui ne sont pas incompatibles avec le vray honneur. Je ne te diray rien des fautes survenues en l'impression; tu les verras assés, et elles seront quelquefois telles, qu'elles dépraveront le sens, si tu ne les corrige judicieusement; j'en ay voulu faire une table, mais comme j'ay veu le nombre, je me suis « dispencé de ceste peine. Adieu! »

On voit par ce passage qu'en l'an de grâce 1632, la censure à Bruxelles n'était pas des plus douces. Après cette préface, au verso du 8me feuillet se lisent l'approbation, en latin, datée de Bruxelles, le 23 décembre 1631, et signée *Henricus Calenus S. Theol. Licent. Archipresb. lib. Censor* et l'extrait du privilège, ainsi conçu : *Sa Mat a permis au Sr C. Putod de faire imprimer son livre intitulé* ESCOLE DES CAVALIERS, *par tel imprimeur qu'il choisira, comme il apert par le Privilège, le quel il transporte à Luc de Meerbeque :* 1632. *Signé : Steenhuysen.* »

Chacun des sept livres dont se compose l'œuvre de Putod est précédé d'un sommaire; il serait beaucoup trop long de reproduire ces divers sommaires, qui sont étendus. Je me contenterai de donner l'intitulé général de chaque livre :

Livre premier. De l'origine de la Noblesse.

Livre II. Des raisons qui obligent les nobles à estudier.

Livre III. Des maximes qu'un jeune gentilhomme doibt tenir pour bien vivre à la cour.

Livre IV. Des maximes qu'un gentilhomme doit tenir pour bien vivre à la guerre.

Livre V. Des maximes qu'un gentilhomme doit tenir pour bien vivre en sa maison.

Livre VI. Des querelles, et duel.

Livre VII. Des satisfactions et moyens d'éviter les duels.

L'Escole des jeunes cavaliers est un précurseur du Télémaque. Que l'on ne se récrie pas; je n'entends nullement com-

parer et moins encore égaler le talent de Putod à celui du grand Fénelon. Mais il y a beaucoup d'analogie dans les ouvrages de ces deux hommes si différents. Chacun le sait, le Télémaque a été écrit, sous forme de roman, pour servir à l'éducation d'un jeune prince, élève de Fénelon. — Trois quarts de siècle avant l'apparition de cet ouvrage célèbre, C. Putod adressa à son élève — un prince au petit pied, car la noblesse d'alors avait encore certains priviléges de souveraineté, — son *Escole des jeunes cavaliers*, à laquelle il s'imagina de donner la forme romanesque. C'est sous ce rapport seulement qu'il fut un précurseur de l'illustre Fénelon et c'est à peu près le seul mérite que l'on puisse revendiquer en sa faveur. Malheureusement, si son idée était heureuse, elle fut très-imparfaitement mise en pratique. Pour instruire en amusant, il fallait être mieux doué que le sieur Putod ne l'était. J'ignore si son élève reçut une instruction solide, mais je doute beaucoup qu'il se soit amusé le moins du monde par la lecture du livre de son gouverneur. Aussi me garderai-je bien d'ennuyer le lecteur en analysant le roman d'éducation du sieur Putod, qui d'ailleurs n'a pas été achevé.

L'auteur avait l'intention de donner une seconde partie, qui ne parut jamais. Je me contenterai de dire qu'il s'y rencontre moins de faits que de longs discours, où l'on trouve néanmoins de fort bonnes choses, — des conseils fort salutaires et des aperçus très-curieux sur les mœurs de l'époque.

L'ouvrage de C. Putod n'est mentionné dans aucune bibliographie et son nom ne figure dans aucun ouvrage biographique. C'est en vain que j'ai cherché à obtenir quelques renseignements sur son compte ; je n'ai pas même pu parvenir à expliquer l'initiale de son prénom. Était-ce Charles, Corneille, Camille ? — Putod était-il Belge, Français ou Suisse? — Je n'ai pu le découvrir, toutes mes recherches sont restées infructueuses.

Je ne connais de *l'institution des jeunes cavaliers* que deux

exemplaires, lesquels, achetés à Paris à un long intervalle, sont en ma possession l'un et l'autre et sont tous deux de beaux exemplaires. Mais, fussé-je persuadé, comme c'est fort possible d'ailleurs, que ce sont là les deux seuls exemplaires qui existent au monde, je serais très-disposé à faire un échange, avec l'un de mes collègues. Je ne suis nullement partisan de doubles, fussent-ils de la dernière rareté.

Le second ouvrage est d'un tout autre genre ; il porte le titre suivant :

L'amy véritable et loyal ; ces mots sont en très-gros caractères ; il n'y a aucune indication de lieu, de date, ni d'imprimeur, mais ce livre a été imprimé à Namur, vers 1650, c'est un petit in-8° de 7 ff. prélim. non chiffrés et 252 ou plutôt 244 pp., car de la page 80 on passe à la page 89, sans qu'il y ait lacune.

Le second feuillet, dont le verso est en blanc, porte au recto l'avis suivant :

« Lecteur, ce discours fut autrefois dressé sur la bonne institution et conduite d'un enfant de bonne maison, dont la jeunesse bien inclinée et remplie de courage et de valeur donnoit de grandes espérances ; mais la mort les ayant rendu vaines par le ravissement imprévu de ceste estimable personne, l'auteur qui le chérissoit uniquement, en a négligé la distribution dans les extrêmes regrets de ceste perte : jusques à ce qu'un esprit curieux en ayant découvert le manuscrit et jugé que l'œuvre en pourroit estre utile à la nourriture des jeunes hommes de qualité, a voulu donner au public ce qui n'auroit esté destiné que pour le particulier. J'espère que ceux, qui prendront la peine de le lire, y trouveront sujet de satisfaction, principalement pour les belles authorités marquées à la marge et recherchées avec beaucoup d'estude et de curiosité. »

Vient ensuite la table des matières, soit des 69 chapitres très-courts qui composent le livre. Après cette table, sur le verso du septième feuillet, se lit cette approbation :

« C'est *amy* est véritablement loyal, contenant des véritez fort importantes, tant pour les personnes particulières, que celles qui sont constituées en charge. Il est loyal à *Dieu*, au *Roy* et à un chacun. Et comme ses bons advis ont esté recueillys avec grand soin et curiosité parmy les meilleurs autheurs dans toutes les facultez et disposez très-judicieusement par ordre, dans un styl fort élégant et majestueux, celuy qui les mettra en lumier (sic), méritera beaucoup du public. »

« *R. Du Laury*, *Prevost*, *Vicair General et Official de Namur*. »

Cette approbation, si elle ne nous fait pas connaître l'auteur, nous apprend du moins que le livre a paru à Namur et l'époque approximative de son apparition.

Je dois à l'obligeance de M. Jules Borgnet les renseignements qui suivent :

Le prédécesseur de du Laury dans la prévoté fut Nicolas Turlot, nommé prévôt en 1640 et mort en 1651.

Remy du Laury fut reçu chanoine gradué de la cathédrale de Namur en 1642, puis nommé un peu plus tard official et archiprêtre.

Le 16 mars 1645, il fut créé archidiacre du Brabant Wallon. L'année suivante il fut élu doyen de la cathédrale et ce fut probablement en 1651, à la mort de Turlot, qu'il fut pourvu de la prévôté, qu'il quitta quelques années après. Il mourut, prévôt de la Collégiale de St.-Pierre à Lille, le 15 novembre 1681.

N'était l'approbation, tout le monde jugerait, à l'aspect du livre et avant de l'avoir lu, qu'il a été imprimé clandestinement, le titre ne portant que quatre mots, sans présenter même le moindre fleuron ou la moindre marque d'imprimeur quelconque.

Mais le contenu de l'ouvrage n'a absolument rien qui doive le faire cacher, bien au contraire. Il ne contient, en effet que d'excellents conseils et la morale la plus pure.

Quant à l'auteur anonyme, ni M. Jules Borgnet ni moi, n'avons pu parvenir à le deviner. C'était probablement un ecclésiastique. Arrivé au chapitre *de l'amour*, il dit :

« Je ne sçay si je réussiray à vous bien parler de l'Amour ; pour le moins ce ne sera pas *sans avoir bien feuilleté des livres*, et recherché avec assez de curiosité dans ma mémoire, les rages, les inquiétudes, les dangers, les travaux et, pour vous le dire en un mot, toutes les folies par les quelles *j'ay veu passer* quantité d'amoureux, pendant tout le temps que cette passion a tyrannisé leur esprit. »

De la part de tout autre homme qu'un prêtre, n'y aurait-il pas affectation, même vis-à-vis d'un élève, de prétendre que l'on n'a connu l'amour que par les livres et par ouï-dire ?

Un autre passage toutefois semblerait plutôt faire croire que l'auteur était laïque. Au chapitre V, *de la piété*, il dit : « La piété doit suivre l'humilité dont nous venons de parler ; nous donnerons à cette vertu trois objets principaux ; le premier est Dieu, auquel nous devons le respect et la crainte, les priéres, la dévotion. De vous y donner un règlement en détail *n'est point de ma profession*, mais bien vous conseiller en général de choisir un bon confesseur pour en faire l'office et cet. »

Ceci néanmoins n'est pas concluant ; cela veut dire probablement que le gouverneur ne voulait pas empiéter sur les attributions du confesseur.

Je crois que l'auteur, qui d'ailleurs cite de préférence les autorités sacrées, était non-seulement ecclésiastique, mais je soupçonne qu'il était membre de la Compagnie de Jésus. Voici le brillant éloge qu'il fait (p. 138) de cette compagnie : Suivez en cela la maxime de la famille la mieux concertée de toutes les familles du monde, qui est la très-dévote, très-sçavante, très-prudente et sainte compagnie de Jésus. N'ayez peur que celuy qui est le père de ceste grande et plantureuse famille, en distribue les

offices que bien à point; s'il est question de pourvoir un rectorat, le fils du grand seigneur y sera préféré sans doute à un homme de roture, s'il a plus de mérite et de capacité; mais à moins que cela, il faut avoir patience, ou sortir du logis. »

Or, je suis loin de vouloir dire du mal de cette célèbre compagnie; mais, à peu d'exceptions près, soit par jalousie, soit par tout autre motif, on ne voit guère que ceux qui y appartiennent en dire beaucoup de bien.

Le père Wespin de Namur, jésuite, qui fut précepteur en poésie et mourut en 1690, a une certaine réputation de talent; ne serait-il pas l'auteur de *l'ami véritable et loyal?* — Je n'ai pu m'assurer si cette conjecture avait quelque fondement. A ceux qui m'objecteraient qu'une jésuite ne peut être l'auteur d'un ouvrage qui n'est revêtu d'aucune approbation des supérieurs de cet ordre, je ferai remarquer que, d'après l'avis en tête du livre, il a été imprimé à l'insu et très-probablement pendant l'absence de l'auteur.

Cet auteur était certainement belge; il cite de préférence, la bible, les pères de l'église et les classiques anciens; mais lorsqu'il s'appuie sur des autorités modernes, il choisit presque toujours des auteurs belges ou espagnols; jamais des auteurs français, à une seule exception près,— les quatrains de Pibrac.— Il dit avoir fait un séjour en France, où il se sera sans doute perfectionné dans une langue qu'il manie si bien et avec tant d'aisance. On voit aussi que c'est un partisan zélé de la maison d'Autriche, dont la branche espagnole régnait alors sur la Belgique.

Il est beaucoup plus facile de trouver l'époque de la composition de *l'ami véritable* que de deviner son auteur. En effet, on voit (p. 30 et 32), que l'ouvrage a été écrit au commencement de la révolte de Portugal, c'est-à-dire en 1640; donc plus de dix ans avant qu'il ne fut imprimé.

Pour cette époque, l'ouvrage est entièrement remarquable et

je ne crains pas d'assurer que son auteur, quel qu'il soit, a été le meilleur prosateur belge de son temps, le bon vicaire général de Namur ne nous assure-t-il pas que ce livre est écrit « *d'un style élégant et majestueux?* » — Élégant, il l'est en effet, mais en même temps d'une grande simplicité, ce qui n'exclut pas le trait. Comme par exemple dans ce passage, où il s'agit de cette flatterie que, « pour la rendre sans remède, ils meslent avec une certaine franchise de parler; mais ces remonstrances font aussi peu d'effect que les coups de ces grosses massues dont on arme Hercule dans la comédie;— elles font peur à voir, mais les prenant à la main, ce n'est que du carton. » Le livre intitulé *l'ami véritable et loyal* est à la fois bien conçu et bien écrit, excellent par le fond comme par la forme. Ce livre qui, à la honte des contemporains, a passé tout à fait inaperçu et qui est devenu introuvable, serait digne d'une réimpression faite avec soin.

On n'y rencontre absolument rien de ce genre précieux qu'offrent presque tous les auteurs de l'époque et l'on a bien de la peine à se persuader qu'il a été écrit en 1640, très-peu d'années après *l'Escole des jeunes cavaliers*. Un siècle entier semble séparer ces deux ouvrages. En parcourant *l'ami véritable*, n'était l'ortographe et par ci par là une expression vieillie, on croirait avoir devant soi un livre tout moderne. — C'est déjà le style des bons prosateurs du siècle de Louis XIV.

Tout mériterait également d'être cité. Je me contenterai d'offrir deux courts exemples. Le passage qui suit prouve que les romans de chevalerie avaient encore alors leur influence :

« Du temps des Amadis de Gaule, il y avoit de certaines destinées qui accouploient les âmes d'un nœud indissoluble, sans aucune considération du préjudice ni de l'utilité : un chevalier errant arrivoit par hazard chez une Princesse héritière d'un grand royaume, tout à point pour la tirer de l'oppression de quelque usurpateur et, après la victoire miraculeuse d'un géant,

588638

ou de quelque monstre espouvantable, la rétablissoit dans son estat, la Dame, pour payer ce bon office, vouloit espouser le chevalier, et ce benaid au lieu de faire profit de cette bonne fortune, s'en alloit toujours sans dire adieu, et refusoit un Empire pour maintenir loyauté à quelque maistresse de néant, qui n'avoit autre chose à lui donner que de l'amour.

Or, je vous advise qu'au temps de maintenant, tout cela est hors d'usage. On n'entend plus parler dans la recherche des partis, de ces amours d'horoscope qui fondant à l'improviste sur un pauvre cœur comme un espervier sur la caille, sans que l'insulte s'en puisse divertir. On a remarqué que ces niaiseries n'estoient qu'une invention de certains demy fous, qui à la vérité ne manquent point d'esprit pour cognoistre leur erreur, mais n'ont point assez de pouvoir ni de volonté pour s'en départir. »

Voici comment l'auteur termine modestement son livre, où il a fait preuve de vastes connaissances, et de l'homme, et des livres et de nombreuses langues :

« Or bien, Monsieur, c'est assez raisonné, achevons nostre livre. Nous l'avons commencé sous les auspices de la vérité, finissons-le sous les faveurs de vostre bon naturel ; c'est celuy-là dont il aura le plus affaire pour lui faciliter ses bonnes opérations et faire parvenir son autheur à la fin pour la quelle il vous le présente. Faites-en estat, non parce que ce discours en est digne, lequel n'a rien de bon que sa matière, car, n'estant ni sçavant ni orateur ; il ne vous faut point estonner si vous n'y trouvez pas grande éloquence ni doctrine, mais pour la quantité de belles sentences bien authorisées que vous rencontrerez à la marge, sur les quelles il ne tiendra qu'à vous de philosopher avec fruict. Faites-le, Monsieur, je vous en conjure. C'est la récompense que je vous demande de mon travail, lequel n'est rien au prix de l'affection que je vous porte, et vous conserverai jusques au tombeau. »

L'ami véritable et loyal n'est mentionné dans aucune bibliographie. Je n'en connais également que deux exemplaires. J'ai acheté l'un pour la Société archéologique de Namur à la vente de livres de feu M. de Chênedollé, en 1846. J'ai acquis l'autre à celle du Prince Sigismond Radziwill, dont la vente a eu lieu à Paris en 1866 (1).

Cet exemplaire nous revient du fond de la Pologne ; *habent sua fata libelli.*

H. HELBIG.

BIBLIOGRAPHIE BOUILLONNAISE[2]

D

32*a*. Défense du chevalier Folard, contre les nouvelles opinions sur la méthode des anciens dans leurs siéges, retranchemens, ballistes, castramétation, etc., par le chevalier de Lo-Looz. *Bouillon*, 1776, in-8°.

Quérard, France litt. T. V, p. 340.

b. Défense du chevalier Folard, etc., opposée aux Mémoires critiques de Guischardt, par le chevalier de Lo-Looz. *Bouillon*, 1778, in-8°.

Brunet, Manuel du Libraire.

---

(1) 2me partie, N° 236. Ce livre qui ne parut qu'au plus tôt en 1651, y est indiqué comme imprimé vers 1630.

(2) *Suite.* Voy. tom. III, pp. 38 à 51.

33. Dialogue entre Pierre Lenoir et Marie Leblanc, par Louis de Monfrabeuf. *Bouillon*, *Brasseur*, 1785, in-12.

34. Dialogues (nouveaux) des morts. *Bouillon*, 1775, in-12.

35. Dictionnaire portatif de commerce, contenant la connaissance des marchandises de tous les Pays ou les principaux et nouveaux articles concernans le commerce et l'économie; les Arts, les Manufactures, les Fabriques, la Minéralogie, les Drogues, les Plantes, les Pierres précieuses, etc., etc. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1770. *Et se trouve à Liége chez C. Plomteux*, 4 vol. in-8°.

36. Dictionnaire roman, Walon, celtique et tudesque, pour servir à l'intelligence des anciennes Loix et Contrats, des Chartes, Rescripts, Titres, Actes, Diplômes et autres Monumens tant ecclésiastiques que civils et historiques, écrits en Langue Romance ou Langue Françoise ancienne. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes, Membre de plusieurs Académies. *A Bouillon, de l'Imprimerie de la Société Typographique*. M. DCC. LXXVII, in-4°, de xii et 346 pages.

Armes du Duché de Bouillon sur le titre.

Les pages liminaires renferment outre la *Préface*, une épître des Membres de la Société Typographique *A Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc de Bouillon.*

On trouve dans cet excellent glossaire, dû au savant ardennais Dom Jean François, un curieux article sur Bouillon, duquel nous extrayons les lignes suivantes :

« Depuis quelque temps, il s'est établi à Bouillon plusieurs Imprimeries, « dont deux se sont acquises de la célébrité, celle des ouvrages périodiques, « et celle de la Société typographique. »

37. Diogène (le) Moderne, ou le Désapprobateur, tiré en partie des manuscrits de sir Charles Wolban, et de sa correspondance avec sir George Bedfort, sir Olivier Stewert, etc. — sur différens sujets de littérature, de morale et de philosophie.

Par M. L. Castilhon. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique.* — M. DCC. LXX, 2 vol. pet. in-8°, de xij-395 et 469 pages.

Les xij p. préliminaires du 1er vol. contiennent, indépendamment du faux-titre, du titre et de la *Préface*, une épitre dédicatoire *A Monsieur de Voltaire.*

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1770, t. II, part. III, p. 477.

38. Discours prononcé le 19 août 1793, lors de la distribution des prix, sur la nécessité et les avantages d'une réforme à introduire sans délai dans les études publiques, en attendant l'organisation de l'éducation nationale, par l'abbé N. B. Halma. *Bouillon, Baudouin*, 1793, in-8°, de 26 pages.

39. Discours sur le rétablissement du culte public de la religion catholique dans la ville de Sédan, par l'abbé J. Demaugre. *Bouillon*, 1785, in-4°.

Voy. *Boulliot, Biographie Ardennaise.*

40. Dom Quichotte (le nouveau), imité de l'Allemand de M. Wieland, par Madame d'Ussieux. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1770, 4 part. en 2 vol. in-8°.

Voy. *Quérard, France litt.* T. X, p. 509, et le *Journal Encyclopédique*, 1770, t. VI, part. III. p. 475.

E

41*. Édit de S. A. S. du 24 février 1790, portant règlement sur les priviléges, la destination des dîmes, la répartition des impositions, le mode des assemblées et la liberté de la presse. *A Bouillon. De l'Imprimerie ducale*, pet. in-4° de 8 pages.

42. Éducation (de l').—(Avec cette épigraphe : Magnum quidem est educandi incitamentum tollere liberos in spem alimentorum, in spem congiarium : majus tamen in spem libertatis, in spem

securitatis. C. Plin. S. Panegyr. Trajano D. C'est véritablement un grand attrait pour souhaiter des enfans, que de savoir qu'après qu'ils seront élevés, ils ne manqueront ni d'alimens ni des autres secours nécessaires à la vie : mais ce qui est un motif bien plus fort et plus puissant, c'est de savoir qu'ils vivront libres et en sûreté. Panégyr. de Traj. trad. par Sacy. — *A Bouillon* (*Trécourt, de la S^tt Typ.*). M. DCC. XCI, in-8° de XIV et 237 pages.

L'auteur de cet ouvrage est l'abbé Nic. F. Halma.

43. Éléments de Séméiotique. — Dictionnaire des symptômes. — Dictionnaire des Pronostics. — Par M.M. D. T. (Michel du Tennetar). Docteur et Professeur en médecine. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique.* — M. DCC. LXXVII, 2 part. in-12.

Première partie : Dictionnaire des Symptômes, de viij p. limin. (faux-titre, titre, *Préface*) et 505 p. de texte.

Seconde partie : Dictionnaire des Pronostics, de vij p. limin. (faux-titre, titre, *Préface*) et 223 p. de texte.

L'épigraphe suivante se trouve au verso du titre de la seconde partie :

Medicinam autem optimè faciet Medicus, si ante praesenserit quid eventurum sit cuique affectui. Hippocr. *Pronost.* L. I.

44. Élémens du Jardinage utile d'après les principes de Roger Schabol. *Bouillon*, 1776, in-8°, fig.

(Catal. De Servais, Malines (1808) N° 1968).

45. Éloge de La Fontaine, qui a concouru pour le prix de l'Académie de Marseille en 1774 (par Jacques-André Naigeon). *Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1775, in-8°, de 75 pages.

Voy. *Barbier, Dict. des ouvrages anonymes* et le *Journal Encyclopédique*, 1775, t. II, part. III, p. 423-435.

46. Encyclopédie morale, ou le Code primitif, par Marie-Alexandre Theis. *Bouillon*, 1786, 1788, in-12.

47. Entretiens sur divers sujets d'histoire et de religion entre Milord Bolingbroke et Isaac d'Orobio, Rabin des Juifs Portugais à Amsterdam (par Limborch). *A Londres (Bouillon, Société Typographique)*, 1771, in-12.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1771, t. II, part. II, p. 313-314.

48. Epistola ad Cl. V. Justinum Febronium jurisconsultum, de legitima potestate summi pontificis. *Bullioni*, 1764, in-4°.

Cet ouvrage, publié sous le pseudonyme de Justinianus Frabenus, est de Sappelius (Ladislaus), de l'ordre de St-François.

Voy. *Quérard, France litt.* T. VIII, p, 448.

49. Esprit (l') de Bossuet, ou choix des pensées tirées de ses meilleurs ouvrages. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1771, in-12.

Voy. *Journal Encyclopédique*. 1771, t. II, part. II. p. 313 et t. III, part. II, p. 184-198.

50*. Esprit (l') de Jésus-Christ sur la tolérance. Pour servir de réponse à plusieurs Ecrits de ce tems sur la même matière et particulièrement l'apologie de Louis XIV sur la Révocation de l'Édit de Nantes, et à la Dissertation sur le Massacre de la Saint-Barthélemi (par Fréd. Guill. de Labroue). S. l. (*Bouillon*), M. DCC. LX, in-8°.

Voy. *Barbier*.

51. Esprit (l') des Apologistes de la Religion chrétienne, ou réunion des preuves les plus sensibles et les plus convaincantes qui ont servi pour sa défense, avec les réponses aux principales difficultés (par Jean Bardou). *Bouillon, Jean Brasseur* (1776). 3 vol. in-12.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1776, t. IV, part. II, p. 352.

52. Esprit du Grand Corneille, extrait de ses Œuvres dramatiques ; dédié à Monsieur de Voltaire.—Avec cette épigraphe : Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée. CORN. *Épit. à* ARISTE. — (par Charlier). *A Bouillon, aux dépens de la*

Société Typographique. — M. DCC. LXXIII, 2 vol. pet. in-8° de xvj-407 et 373 pages.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1773, t. VII, part. II, p. 287-295.

53. Essai sur les règnes de Claude et de Néron, et sur les Mœurs et les Ecrits de Sénêque, pour servir d'Introduction à la lecture de ce Philosophe (par Diderot). *A Londres* (*Bouillon, Société Typographique*). M. DCC. LXXXII, 2 vol. in-8° de 266 et 258 pages.

54*a*. Essais de Philosophie et de Morale, en partie traduits librement, et en partie imités de Plutarque. Par M. L. Castilhon, *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1770, grand in-8° de 439 pages.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1770, t. VIII, part. III, p. 476-477.

b. — — *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1771, in-8°.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1772, t. II, part. III, p. 370-383.

55*. Essai sur les Phénomènes de la Nature, pris dans les Élémens et les trois Règnes des Animaux, Végétaux et Minéraux, en forme de dictionnaire. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1773, pet. in-8°.

56. État (de l') de l'Église et de la puissance légitime du pontife romain (par Remacle Lissoir). *Wurtzbourg et Amsterdam (Bouillon, Brasseur)*. 1766, 1786, 2 vol. in-12.

Voy. *Quérard, France litt.*, t. V. p. 324.

57. État de la Médecine et de la Chirurgie en France (par N. Trécourt). *Bouillon*, 1772, in-12.

58. Evelina, Roman nouvellement traduit et rédigé avec beaucoup de soin, d'après l'Anglois. *Bouillon*, 1784, in-12.

59*. Exposé des griefs des Seigneurs et propriétaires des fiefs du Duché de Bouillon. *A Bouillon*, 1791.

Cet écrit est attribué à M. Aubry, curé de Bellevaux.

60*. Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du Duché Souverain de Bouillon. *A Bouillon, de l'Imprimerie de J. Brasseur,* pet. in-4° de 68 pages.

F

61. Fables choisies, mises en vers, par J. de La Fontaine. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique.* M. DCC. LXXVI, 4 vol. in-8° de cvj-118, 129, 169 et 212 pages, figures.

Les pages préliminaires du *Tome premier* contiennent les pièces suivantes : 1° *De la fable et des fabulistes en général, et de La Fontaine en particulier;* 2° *Vie de La Fontaine par M. de Montenaut*; 3° *Avertissement des éditeurs*; 4° *Le Florentin, Conte*; 5° *Epître à Madame de Thiange*; 6° *A Monseigneur le Dauphin*; 7° *Préface*; 8° *Vie d'Esope.*

62. Fables de Phèdre, avec la construction du latin, et une interprétation françoise littérale suivant les principes de M. Wandelaincourt, préfet du collège royal de Verdun. *A Bouillon, de l'Imprimerie de la Société Typographique*, 1775, in-12.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1775, t. VI, part. II, p. 347-350.

63*a*. Febronii (Justini) Jc^ti (J. Nic. de Hontheim) de statu ecclesiae et legitima potestate romani pontificis liber singularis, ad reuniendos dissidentes in religione christianos compositus. *Bullioni apud Guillelmum Evrardi.* M. DCC. LXIII. Pet. in-4° de 31 ff. limin. 655 pp. de texte et 20 ff. d'*Index.*

Le titre est orné d'une vignette, avec cette devise : *Iustitia et Pax osculatae sunt.* La même vignette se trouve sur les titres des deux éditions de 1765.

b. — — *Bullioni apud Guillielmum Evrardi*, M.DCC.LXV.

In-4° de 8 ff. prélimin. et 350 pp. de texte et d'*Index.*

c. — — Editio altera priore emendatior et multo auctior. — *Bullioni, apud Guillelmum Evrardi*, M. DCC. LXV.

Pet. in-4° de 34 ff. limin., 816 pp. de texte, 150 pp. d'*Appendix* et 20 ff. d'*Index.*

Les titres des vol. suivants portent une vignette, avec la divise : Pax et Felicitas Populorum.

— — Tomus secundus ulteriores Operis Vindicias continens. — *Francofurti et Lipsiae. Anno*, M. DCC. LXX.

Pet. in-4° de 31 ff. limin., 646 pp. de texte et d'*Index* et 1 f. d'*Errata*.

— — Tomus tertius ulteriores Operis Vindicias continens. — *Francofurti et Lipsiae. Anno* M. DCC. LXXII.

Pet. in-4° de 7 ff. limin. 381 pp. de texte et d'*Index* et 2 pp. d'*Errata*.

— — Tomus quartus ulteriores Operis Vindicias continens. Pars prima.—*Francofurti et Lipsiae. Anno* M. DCC. LXXIII.

Pet. in-4° de 13 ff. limin. et 244 pp. de texte.

— — Tomus quartus ulteriores Operis Vindicias continens. Pars secunda.—*Francofurti et Lipsiae. Anno* M. DCC. LXXIV.

Pet. in-4° de 7 ff. limin., 384 pp. de texte et 8 ff. d'*Index* et d'*Errata*.

Ce traité a été traduit en français *Venise, Remondi*, 1766, in-4°, ou 3 vol. in-8° ; — *Wurtzbourg et Amsterdam* (*Bouillon, Brasseur*), 1766, 2 vol. in-12; — *Sedan*, 1767, 2 vol. in-12 et *Paris*, 1769, 3 vol. in-12.

Voy. *Quérard, France litt.* t. IV, p. 129 et *Journal Encyclopédique*, 1770, t. V, part. I, p. 147 et 1771, t. VI, part. II, p. 167-182.

64. Félicité (de la) publique, ou Considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'Histoire. (Avec cette épigraphe : *Nil desperandum*..... HORAT.). Nouvelle édition, revue, corrigée, et augmentée par l'Auteur (le chevalier de Chastellux). *A Bouillon, De l'Imprimerie de la Société Typographique.* — M. DCC. LXXVI, 2 vol. in-8° de xviij-xviij — 366 et 371 pp.

Chaque vol. se termine par un f. non chiffré contenant l'*Errata*.

La première édition de cet ouvrage parut à *Amsterdam*, en 1772.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1776, t V, part. II, p. 350-352 et t. VII, part. III, p. 379-399.

G

65. Gazette salutaire (rédigée par Grunwald). *Bouillon* (*Société Typographique*), 1er décembre 1760, au 21 novembre 1793, in-12.

Cette Gazette dont on publiait une feuille par semaine a cessé de paraître avec le N° XLII *du jeudi* 21 *novembre* 1793. Le prix de l'abonnement était de 9 livres par année.

Voy. sur cette publication et sur Grunwald, l'*Histoire de la Ville et du Duché de Bouillon, par M. J. F. Oxeray*. Brux., 1864, p. 213 et 576.

66. Grammaire française destinée au Cours d'éducation des demoiselles, etc., par Wandelaincourt. *Bouillon*, 1776, in-12.

H

67*a*. Histoire abrégée de la Découverte et de la Conquête des Indes par les Portugais. Par M. Dussieux. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1770, in-12.

Voy. *Journal Encycl.*, 1770, t. VI, part. III. p. 475.

b. — — *Bouillon*, 1771, in-12.

68. Histoire géographique, physique, naturelle et civile de la Hollande, par M. Le Francq de Berkhey, M. D. et Lecteur d'histoire naturelle de l'Université de Leide. Traduit du Hollandois. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*. M. DCC. LXXXII, 4 vol. in-12 de 372, 449, 421 et 392 pages, fig. et cartes.

69. Histoire générale des dogmes et opinions philosophiques. Depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours. Tirée du Dictionnaire Encyclopédique, des Arts et des Sciences (par Diderot). *A Londres*. (*Bouillon, Société Typographique*), M. DCC. LXIX, 3 vol. in-8° de 430, 444 et 414 pp.

Voy. *Barbier, Dict. des ouvrages anon.* et *Quérard, France litt.*

70. Histoire de Laurent Marcel, ou l'Observateur sans préjugés (par Jean Bardou). *Lille, Lehoucq (Bouillon Société Typographique)*, 1779, 4 vol. in-12.

b. — — Seconde édition. *A Lille, chez Le Houcq, Libraire (Bouillon, Société Typographique)*. M. DCC. LXXXI, 4 vol. in-12 de 464, 463, 455 et 475 pp.

Voy. *Boulliot, Biographie Ardennaise* et *Quérard, France litt.* t. I, p. 182; t. V, p. 306.

71. Histoire du Régiment d'infanterie de Monsieur, créé sous le nom de *Provence* en 1674, par l'abbé du Houx. *Bouillon, Société Typographique*, 1778, in-8°.

72. Histoire (l') de la vie et des miracles du bienheureux Pierre Gambacurti de Pise, fondateur de la congrégation des hermites de l'ordre de Saint-Jérôme; avec celles des vénérables Jacques Lion (de Fumay), Alexis le Noir (de Mézières), du très-vertueux frère Jean Buffet (de Hargnies); tous religieux du couvent de Divers-Mont, par Jean Martin Bajomez. *Bouillon, Jean Brasseur*, 1772.

« In-12 de 320 pages; avec une dédicace à madame de Saint-Amand, Sei-
» gneur de Mattignoles, près de Givet, »
(Boulliot. Biographie Ardennaise.)

73. Homme (l') confondu par lui-même, par M. le marquis D.... (d'Ast). *Bouillon*, 1770, in-12.

74. Homme (l') réintégré dans le bon esprit, par Louis de Monfrabeuf. *Bouillon, Brasseur*, 1784, in-12.

75*a*. Hommes (les) comme il y en a peu et les génies comme il n'y en a point. Contes moraux, orientaux, persans, arabes turcs, anglais, français, etc., les uns pour rire, les autres à dormir debout. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1780, 2 vol. in-8°.

Voy. *Journal Encycl.*, 1770, t. VIII, part. III, p. 477-478.

b. — — *Bouillon*, 1773, 3 vol. in-8°.
c. — — *Bouillon*, 1776, 3 vol. in-12.

I

76. Instituts de droit, ou Sommaire de jurisprudence canonique, civile, féodale et criminelle, pour les pays de Liége, de Luxembourg, de Namur et autres. Par M. Sohet, Licencié ès-Loix, Mayeur de Chooz. *A Bouillon, chez A. Foissy, Imprimeur de S. A. S. Mgr. le Duc. Et se vend à Liége, Luxembourg, Namur, Bruxelles, Malines, Louvain. Douay*, etc. M. DCC. LXXII. *Avec approbation des supérieurs,* in-4°, de XVI-207 et 144 pages.

Voy. *Quérard, France litt.*, et *Boulliot, Biogr. Ardennaise.*

J

77. Journal Encyclopédique, par une Société de gens de lettres (dirigée par P. Rousseau (1)), dédié à S. A. S. et E. Jean Théodore, Duc de Bavière, Cardinal, Évêque, Duc et Prince de Liége, etc. *Liége, Everard Kints, Imprimeur de S. A. S.*, 1756-1759. — Journal Encyclopédique, ou Universel (2), dédié à Son Alt. Sérénissime Mgr. le Duc de Bouillon, etc. etc. etc. — *A Bouillon. De l'Imprimerie du Journal. — Avec Approbation*

---

(1) Pierre Rousseau, fondateur, rédacteur en chef, éditeur-propriétaire du *Journal Encyclopédique*, né à Toulouse, en 1727, mort à Bouillon, le 6 novembre 1785.

(2) Les mots : *ou Universel*, n'ont été ajoutés qu'à partir du T. VII de 1775.

et Privilège (1), 1760-1793, 295 vol. in-12, à raison de 24 part. ou 8 vol. par année.

Armes du duché de Bouillon sur le titre.

Ce journal bi-mensuel, dont Rousseau rédigea les 28 premières livraisons, parut depuis le 1er janvier 1756, jusqu'au 9 novembre 1793, époque à laquelle il se fondit dans l'*Esprit des Journaux*.

Rousseau eut pour collaborateurs un grand nombre d'écrivains, parmi les quels nous nommerons : J. d'Alembert, A. J. D. Bassinet, A. Bret, L.-C. Cadet, J. L. Castilhon, J. Castilhon (1769-1793), S. R. N. Champfort, Charpentier, J. F. Coster, M. de Cubières, A. Deleyre, Duruflé (1769-1793), J. Deschamps, J. H. S. Formey, Grainville, F. E. Grunwald, G. Imbert, G. A. de Mehegan, J. B. Mérian, Maignaud, Morand, C. Thevenot de Morande, J. A. Naigeon et son frère, le jésuite Pascal, J. Prevost, J. Panckoucke, A. J. Meusnier de Querlon, Renéaume de La Tache, J. B. Robinet, Sabatier de Cavaillon, A. F. Fariau de St-Ange, M. Weissenbruch, Yvon, Voltaire, etc.

Voy. sur Rousseau et le *Journal Encyclopédique :*

Œuvres de Voltaire, édit. Beuchot (Correspondance) T. LVII, Nos 2425, 2435, 2466, 2699. T. LVIII, Nos 2492, 3090. T. LIX, No 3423. T. LX, Nos 3647, 3679, 3704, 3784. T. LXI, Nos 3825, 3894, 3930. T. LXII, Nos 4260, 4289. T. XLVII, p. 200-208, *Lettre anonyme adressée aux auteurs du* Journal Encyclopédique, *au sujet d'une nouvelle épître de Boileau à M. de Voltaire.* T. XLVI, p. 436-7. *Lettre de l'auteur de la tragédie des Guèbres aux rédacteurs du* Journal Encyclopédique. T. XL, p. 8-11. *Lettre aux auteurs du* Journal Encyclopédique. T. XL, p. 8-11, *Lettre aux auteurs du* Journal Encyclopédique (*sur* Candide). T. XL, p. 129-131, *Lettre au sujet d'une omission qui se trouve dans le Journal Encyclopédique.*

Lettre de MM. les docteurs en théologie de l'Université de Louvain, au sujet du Journal Encyclopédique, *adressée à MM. les curés de la ville de Liége, pour servir de réponse à leur consultation.* Liége, 1759, in-12, de 52 p. (2).

---

(1) Le privilège de 30 ans, octroyé à Rousseau par le duc de Bouillon, porte la date du 1er février 1760.

(2) De juin à décembre 1759, cette lettre fut réimprimée deux fois à Louvain et deux fois à Paris. (*Capitaine.—Recherches sur les journaux liégeois.*)

Réponse des auteurs du Journal Encyclopédique *à la lettre de MM. les docteurs en théologie de l'Université de Louvain* contre ce journal (par l'abbé Yvon). Liége 1759, in-4°, de 32 p. à 2 col.

La semaine littéraire, par une Société de gens de lettres. (Daquin et de Caux). Paris, in-12, N° du 5 octobre 1759, p. 110.

Anecdote prophétique de Mathieu Lansberg, auteur immémorial de l'Almanach de Liége, traduite fidèlement du gaulois par un Liégeois, pour résister aux fureurs posthumes du Journal Encyclopédique contre Liége. A Liége de l'imprimerie de Hovelette, M. DCCLIX.

P. in-8°, de 19 pp., avec la vignette de Mathieu Lansberg sur le titre. L'auteur est l'abbé Rançonnet, chanoine de St-Pierre, à Liége. Cette édition parut aussi sous la rubrique *Ve Barnabé.*

— *Réponse à la Réponse de M. Rousseau.* S. l. 1759. Petit in-8°, de 22 pp.

— *Seconde réponse à M. Rousseau*, S. l. 1759. Petit in-8° de 23 pp.

Mémoire à consulter et consultation pour le Sr. François Jacquemart, libraire à Sedan, contre le Sr P. Rousseau. Paris, 1772, in-4°.

Mémoires historiques sur la suppression du Journal Encyclopédique, *faite à Liége en* 1759, *avec un recueil de pièces relatives à ladite suppression.* Ms. in-4°. (Bibliothèque royale, fonds Van Hulthem, N° 16586).

Justification de plusieurs articles du Dictionnaire Encyclopédique, etc. (Par l'abbé de Montinot). Lille, 1760, in-12, p. 184 et suiv.

Éloge historique du Journal Encyclopédique *et de P. Rousseau son imprimeur* (par l'abbé Garrigues de Froment), Paris, chez l'imprimeur, rue de la Huchette, au Perroquet, 1760, in-8°, de IV et 103 pp.

Lettre aux auteurs du Journal Encyclopédique, *au sujet de l'urne antique de plomb trouvée chez les jésuites à Lyon* (par L. F. Sozzi), 1763, in-12.

Le Microscope bibliographique; première, nouvelle et dernière édition revue, corrigée et diminuée par *** (Malebranche), Amsterdam, 1771, in-12.

Satire contre Rousseau.

Lettres d'un Scythe franc et loyal à M. Rousseau de Bouillon, auteur du Journal Encyclopédique. Paris, 1771, in-12.

Le Voyageur français, ou la connaissance de l'Ancien et du Nouveau-Monde, mise au jour par l'abbé de la Porte, 4e édit. Paris, 1775, in-12. T. XX, p. 371.

La France littéraire, par Quérard.

Esprit des journaux, 1817, mai, T. II.

Catalogue des livres du Bibliophile Jacob. Paris, Techner, 1839, in-8°.

Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux périodiques liégeois, par Ulysse Capitaine. Liége, Desoer, 1850, in-12, p. 50 et suiv.

Mémoires secrets de Bachaumont publiés par P. L. Jacob, bibliophile. Paris, Delahays, 1859, in-12, p. 65, 68, 344.

Essai sur les journaux belges, par Warzée, p. 174.

Histoire de la ville et du duché de Bouillon, par J. F. Oyeray. Brux, 1864, in-8°, p. 209 et suiv.

Bibliographie liégeoise, par X. De Theux. Bruxelles, 1867. p. 257.

Le *Journal Encyclopédique*, fondé par Pierre Rousseau, paraissait à Liége depuis le 1er janvier 1756. Deux articles, l'un sur l'éclectisme, l'autre sur l'immortalité de l'âme, furent cause de la suppression de cette importante publication. Nous ne ferons pas ici l'historique des démêlés de Rousseau avec le clergé liégeois et les docteurs de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain. Nous dirons seulement que la censure du *Journal Encyclopédique*, par ces derniers provoqua le *Mandement* du prince-évêque (27 août 1759), ensuite duquel Rousseau fut forcé de quitter Liége.

L'auteur du recueil condamné se réfugia à Bruxelles où il tenta de s'établir, mais le gouvernement de Marie-Thérèse fut sourd à ses sollicitations. Il obtint enfin du duc Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, l'autorisation de se fixer à Bouillon (février 1760).

« A partir de ce moment, dit M. Ulysse Capitaine (1), le *Journal Encyclo-* » *pédique* prit une extension remarquable. Protégé par des magistrats » éclairés, P. Rousseau répondit à l'accueil qu'on lui avait fait et à l'intérêt » que l'on prenait à son entreprise, en créant à Bouillon une industrie qui » pendant plus de trente ans, fit honneur à cette ville. »

Ce fut donc au commencement de l'année 1760, qne les presses de Pierre Rousseau commencèrent à fonctionner dans les Ardennes. Ce premier établissement typographique s'appela l'*Imprimerie des Journaux ou des Ouvrages périodiques*.

En 1763, Rousseau se proposait de transférer son imprimerie à Manheim, ou l'appelait l'électeur palatin et où Voltaire l'engageait à se rendre. Le duc de Bouillon apprenant qu'il allait mettre son projet à exécution fit suspendre le *Journal Encyclopédique* et saisir ses papiers. Rousseau fut contraint

---

(1) *Recherches sur les journaux Liégeois*.

d'aller à Paris demander au duc la permission de rester à Bouillon et d'y continuer son journal, ce qui lui fut accordé.

Pierre Limier, J. Brasseur et Guillaume Evrard s'établirent quelque temps après Rousseau. Le nom du premier de ces typographes figure sur les titres de deux ouvrages datés de 1760 et de 1761 : l'*Anti-Sans-Souci* et *La Lais philosophe*. Brasseur imprimait à Bouillon dès 1761 ; ses productions peu nombreuses sont devenues rares. On doit à Guillaume Evrard trois éditions du traité *De statu ecclesiae*, etc. (1763-1765), que l'évêque Hontheim publia sous le pseudonyme de *Febronius* et que Remacle Lissoir traduisit en français.

Bouillon, déjà dotée de quatre imprimeries en eut bientôt une cinquième qui devint la plus importante. Nous voulons parler de l'*Imprimerie de la Société Typographique*, fondée en 1768, par quelques écrivains (1), et à la tête de laquelle se trouvait d'abord Rousseau, ensuite Trécourt et Weissenbruch. Les presses de cette Société s'arrêtèrent en 1793.

On pourra juger de l'importance des établissements dirigés par Rousseau en lisant le passage suivant des *Mémoires secrets de Bachaumont* (2).

« *Extrait d'une lettre de Bouillon, du* 10 *juin* 1769. — Rien de plus singulier, de plus louable que la fortune de M. Pierre Rousseau, de Toulouse, qui, d'auteur médiocre et méprisé à Paris, est devenu un manufacturier littéraire très-estimé et très-riche. Il préside, comme vous savez, au » *Journal Encyclopédique*, à la *Gazette salutaire*, et à la *Gazette des Gazettes ou Journal politique*, etc. Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien » ces trois entreprises lui rendent : pour le concevoir, imaginez qu'il est à » la tête d'une petite république de plus de soixante personnes, qu'il loge, » nourrit, entretient, salarie, etc., dans laquelle tout travaille, sa femme, » ses enfants, sa famille ; que le manuscrit, l'impression, la brochure, la » reliure de ces ouvrages périodiques se font chez lui, et que, malgré les » frais énormes de cette triple production, il met encore vingt mille francs » net de côté, au point d'être aujourd'hui en marché d'une terre de cent » quatre vingt mille livres qu'il est à la veille d'acheter, et qu'il compte payer » argent comptant. »

---

(1) J. L. Castillon et J. B. Robinet, faisaient partie de la *Société Typographique*.

(2) *Paris, Delahays*, 1859, in-12, p. 344.

Les ouvrages imprimés par la Société Typographique se vendaient aux foires de Leipsick et de Francfort, et chez le libraire Warrentrapp de cette dernière ville. On les trouvait également à la librairie de Dufour, à Maestricht (1).

Pierre Rousseau, avait attiré dans le duché plusieurs écrivains de mérite parmi lesquels nous citerons Jean-Louis Castilhon, Grunwald, qu'on appelait dans les Ardennes *le médecin de Bellevaux*, Jean-Baptiste Robinet, et Carra. Ces trois derniers, tout en publiant différents écrits, travaillaient, en même temps que d'autres littérateurs au *Supplément de l'Encyclopédie*, de Diderot (1772).

Les livres prohibés étaient l'objet de mesures sévères. La police ducale faisait des recherches actives pour les découvrir, et ceux qui traversaient les terres de la souveraineté n'étaient pas même à l'abri du bûcher. Le 10 décembre 1767, 1000 à 1200 volumes saisis à Bouillon, furent ensuite d'un arrêt de la Cour souveraine, lacérés et brûlés par l'*exécuteur de la haute justice* au pied des marches du perron du palais. Ces livres, destinés à des libraires du pays de Liége, venaient de Montmédy et de Thionville.

Nous ne saurions préciser l'époque où l'on cessa d'imprimer à Bouillon. Une notice inédite de Grunwald nous apprend qu'avec le départ de M. Weissenbruch pour Bruxelles (vers 1800), s'éteignit la typographie bouillonnaise.

78. Journal de jurisprudence, dédié à S. A. S. Électorale palatine (par Pierre Rousseau. *A Bouillon, de l'Imprimerie du Journal (Société Typographique).* Janvier à décembre 1763, 12 cah. formant 6 vol. in-8°.

V. *Quérard, France litt.* T. VIII, p. 191.

79. Journal de Pierre-le-Grand, depuis l'année 1698, jusqu'à l'année 1714, inclusivement. Traduit de l'original russe (publié par le prince Michel Schtscherbatow). Nouvelle édition; avec des notes par un officier suédois (le baron de L.....). *Stockholm*

---

(1) V. *Catalogue général des livres et ouvrages en tous genres de littérature, qui se trouvent chez Jean-Edme Dufour, Imprimeur et Libraire.* A Maestricht. M. DCC. LXXIV, in-8° de 352 pp.

(*Bouillon*), *sans nom d'imprimeur*, 1774, in-8°, de XV et 475 pages.

Voy, *Quérard. France littéraire.* T. VIII, pp. 548-549.

80. Journal politique, ou Gazette des Gazettes rédigé par Jacques Renéaume de La Tache). *A Bouillon* (*Société Typographique*), 1764-1793, in-12.

Le titre de chaque cahier porte les armes du duché de Bouillon.

Ce Journal paraissait 2 fois par mois. Le prix de l'abonnement qui était d'abord de 9 livres pour Bouillon et de 14 livres pour la France, fut ensuite porté à 12 et 18 livres.

Voy. *Quérard. France littéraire.* T. VII, p. 531.

L

81*a*. Laïs (la) philosophe, ou Mémoires de Madame D***, et ses discours à Mr. de Voltaire, sur son Impiété, sa mauvaise conduite, et sa Folie (par Ermelinde Thaléa). *A Bouillon*, 1760. *Chez Pierre Limier, Imprimeur et Libraire*, pet. in-8°, de 124 pages, frontispice.

Le titre porte une vignette avec cette devise : *Amara laeto temperet risu.* On trouve la même vignette sur le titre de l'édition suivante.

b. — — Nouvelle édition, considérablement augmentée. *Selon l'original imprimé. A Bouillon*, 1761. *Chez Pierre Limier, Imprimeur et Libraire*, petit in-8°, de 125 pp.

Frontispice gravé, au bas duquel on lit ces vers :

Judice, quem nosti, populo, qui stultus honores
Saepe dat indignis et famae servit ineptus;
Qui stupet in titulis et imaginibus.

Horat. Sat. 6, lib. 1.

82. Laïs (suite de la) philosophe ; ou sentiments de repentir de Madame D*** : imitation du roi proféte (*sic*) pénitent. Nouvelle édition augmentée d'autres exemples de conversions illustres (par

Ermelinde Thaléa). *A Bouillon*, 1761. *Chez Pierre Limier*, pet. in-8°, de 88 pp.

Cet ouvrage en vers est terminé par 32 pp. de *Remarques*.

83. Lettre à Messieurs les auteurs du Journal des Savants, sur le passage de Vénus, par Trébuchet. *Bouillon*, 1763, in-12.

84. Lettre de M. Royer, ancien Chirurgien Aide Major des armées du Roi, à M. Gardanne, Dr Régent De la Fac. de méd. de Paris, etc. *A Bouillon, de l'Imprimerie de la Société Typographique*, 1770, in-12.

V. *Journal Encycl.*, 1770. t. IV, part. I, p. 122-125.

85. Lettre du P. Mercandier, sans-culotte déterminé à M. Weissenbruch. *Bouillon, an* III (1795), in-4°.

Opuscule attribué à J. Fr. F. Dorival.

Voy. *Boulliot, Biographie ardennaise.*

86. Lettre servant aux réflexions de l'ex-avocat militaire. *Bouillon*, 1781, in-8°.

87. Lettres d'un militaire sur les changements qui s'annoncent dans le système politique de l'Europe (par le comte Étienne-Pierre-Silvestre Ricard). *Bouillon*, 1788, in-8°.

V. *Quérard, France litt.* T. VIII, p. 12.

88. Lois (les) du Sage, par celui qui n'adore que lui, avec le catéchisme, par Louis de Monfrabeuf. *Bouillon, Brasseur*, 1783, in-8°, de 600 pages.

M

89. Maltheide (la), ou le siége de Malthe, par A. Ph. Desmoulins, *Bouillon*, 1790, in-8°.

90. Manuel d'Epictête, trad. par l'abbé de Bellegarde. *Bouillon*, 1772, in-12.

91. Matérialiste (le prétendu), anecdote théologico-doctorale arrivée à Louvain en 1779. *Bouillon*, 1779, in-8°.

92. Mélanges (nouveaux) sur différens sujets, contenant des Essais philosophiques et littéraires et des contes (par Dubois-Fontanelle). *Bouillon*, *Société Typographique*, 1781, 3 vol. in-8°.

93. Mélanges de politique et de littérature, extraits des Annales de M. Linguet, pour servir à l'histoire du XVIIIe siècle, *Bouillon*, 1778, 1779, 1780, 3 vol. in-8°.

94. Mémoire en forme de lettre adressé à M. Roux, Docteur régent, etc., concernant la gonorrhée et l'usage des pillules secrètes spécifiques contre cette maladie. Par Mr. Grunwald, Médecin de la faculté de Leipsic. *A Bouillon, de l'Imprimerie de la Société Typographique*, 1771, in-12.

V. *Journal Encycl.* 1771, t. V. part. III. p. 479

95*a*. Mémoires et Observations de chirurgie, par M. Trécourt, Docteur en Médecine, correspondant de l'Académie royale de chirurgie de Paris, chirurgien-major de l'Hôpital militaire de Rocroy. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1769, in-12.

V. *Journal Encycl.*, 1769, t. III, part. I, p. 150.

b. — — *Bouillon*, 1770, in-12.

96*a*. Mendiant (le) boiteux, ou les aventures d'Ambroise Gwinett, Balayeur du pavé de Spring-Garden, par M. L. Castilhon. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1770, 2 vol. in-12.

Cet ouvrage eut beaucoup de succès à l'époque où il fut publié. L'édition suivante, plus correcte, parut environ six mois après celle-ci.

V. *Journal Encycl.*, 1770. t. II, part. III, p. 478.

b. — — Nouvelle édition, revue et corrigée. Par M. L. Cas-

tilhon. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1770.

V. *Journal Encycl.*. 1770, t. VIII, part. III, p. 478.

c. — — 2e édition revue et corrigée. Par M. L. Castilhon. *Bouillon*, 1771, 2 part. in-8°.

97*a*. Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine très-facilement et en très-peu de tems. Par M. Wandelaincourt, préfet du collége de Verdun. *A Bouillon, de l'Imprimerie de la Société Typographique*. 1775, in-8°.

Voy. *Journal Encycl.*, 1775, t. II, part. II, p. 348-349.

b. — — *Bouillon*, 1778, in-8°.

98. Miroir (le) des Esprits forts, en vers et en prose (par le P. Sixte, Capucin). *Bouillon, Foissy*, 1771, 2 vol. in-12.

99. Modèles de lettres sur différents sujets; précédés de réflexions sur le style épistolaire. *A Bouillon, chez J. Brasseur*, 1761, in-12.

100. Monarchie (de la) françoise, ou de ses loix. — (Avec cette épigraphe : Il auroit fallu que.... j'eusse suivi tous les changemens insensibles qui.... ont formé le grand corps de notre Jurisprudence Françoise; mais j'aurois mis un grand ouvrage dans un grand ouvrage. Montesq. De l'Esprit des Loix. Liv. XXVIII, chap. XLV.). — Par Pierre Chabrit, Conseiller au Conseil souverain de Bouillon, et Avocat au Parlement de Paris. *A Bouillon, à la Société Typographique*. M. DCC. LXXXIII.-M. DCC. LXXXV, 2 vol. in-8°, de xxij-268 et cxl-223 pp.

Voy. *Journal Encycl.* 1785, t. V, p. 45-66.

J.-B. DOURET.

(La suite prochainement.)

CHRISTOPHE PLANTIN

ET LE SECTAIRE MYSTIQUE

HENRIK NICLAES

M. le Dr Fr. Nippold à Emmerich a donné dans le *Zeitschrift für die historische Theologie*, publié par Niedner (année 1862), une étude intéressante sur le mystique néerlandais Henrick Niclaes et la secte créée par lui sous le nom de *Maison* ou *Famille de Charité*. (*Huys der liefde, Familia caritatis*). Une des sources les plus importantes où il a puisé se trouve à la bibliothèque de la Société de littérature néerlandaise, (*Maatschappij van Nederlandsche letterkunde*) à Leide. C'est un Ms. du XVIe siècle, contenant les opuscules suivants :

1. « Chronica. — Chronika des Hus-gesinnes der Lieften : daer inne betuget wert de wunder-werken Godes tot lester tydt. Vnde idt eene dat H. N. (Hendrick Niclaes) vnde dem Hus-gesinne der Lieften, wederfaren is. Dorch Daniel, ein Medeolder met H. N. in dem Hus-gesinne der Lieften am-dach gegeuen » c'est-à-dire : Chronique de la Famille de Charité, où sont racontées les merveilles de Dieu jusqu'aux derniers temps, et ce qui s'est passé avec H. N. et la Famille de Charité. Publié par Daniel, un des anciens de cette institution.

Cette chronique contient 53 chapitres. Le volume consiste en 160 ff.

2. « Ordo sacerdotis. De Ordeningen des Priesterlicken States in dem Hus-gesinne der Lieften, » etc. Ordre sacerdotal dans la Famille de Charité, suivi d'un calendrier. Contenant 27 chapitres, 78 ff.

3. « Acta H. N. De Gescheften H. N. vnde etlicke hemmelsche Werckinge des Heren vnde Godes, die H. N. van syner Jöget ann, wedderfaren zynt. Dorch Zacharias, ein Mede-older in dem Hus-gesinne der Lieften am-dach gegeuen. » C'est-à-dire : Les actes de H. N. et quelques opérations célestes, éprouvées par H. N. depuis sa jeunesse. Publié par Zacharie, un des anciens de la Famille de Charité. Contenant 25 chapitres, 70 ff.

M. Niedner ignorait que ces pièces ont été en partie imprimées. C'est dans la remarquable bibliothèque de MM. Enschedé qu'on a retrouvé un ouvrage de haute rareté, quoiqu'il ait été publié seulement en 1716, et portant le titre suivant :

Chronica van het Huys der Liefde. Waar in Gods Wonderwerken, En 't geene Henricus Nicolaus en het Huys der Liefde wedervaren is, betuygt word. Door Daniel en Zacharias, Mede-Oudsten met H. Nicolaus in het Huys der Liefde. Te Haarlem, Gedruckt by Izaäk Enschedé, Boekdrukker in de Frankestraat. 1716.

Pet. in-8°, XVI et 160 pp. Les ff. prélim. (y compris le titre), en caract. romains. Le corps de l'ouvrage en caract. gothiques (1).

L'ouvrage imprimé n'est qu'un mélange tiré des deux ouvrages mss. intitulés *Chronika* et *Acta;* aussi les a-t-on abrégés en plusieurs endroits. Voici le résultat d'une collation de ces opuscules.

---

(1) Cet ouvrage se trouve aujourd'hui dans la Bibliothèque des Mennonites (*Doopsgezinden*), à Amsterdam.

Chronica impr. Préface de Zacharie.	=	Acta Ms. Chap. 1.
Chap. 1-13.	=	Chronika Ms. Chap. 1-13.
» 14-16.	=	» » » 15-17.
» 17.	=	» » » 18-19.
Addition : Lettre de H. N aux Magistrats de Emden.	=	Acta Ms. feuilles 24-27.
Chap. 18-20.	=	Cronika Ms. Chap. 20-22.
» 21.	=	» » » 24, 2e moitié.
» 22-28.	=	Acta Ms. Chap. 18-24.
» 29-33.	=	Chronika Ms. Chap. 29-33.
» 34 § 1-8.	=	» » » 34 § 1-9.
» » 9-11.	=	» » » 35 » 1-10.
» » 12-14.	=	» » » 36 » 6-8.
Besluyt.	=	Acta Ms. Chap. 25.
Copy van een Brief geschreven door H. N. aan... Do. Hubert enz...	=	Chronica Ms. Chap. 42.

On voit que l'ouvrage imprimé ne contient que d'amples extraits des Mss. Le langage aussi est entièrement modernisé. Le dialecte de H. Niclaes et de ses *anciens* est celui que parlaient, dans le temps, les habitants des contrées au nord-est des Pays-Bas, de Westphalie, etc. H. Niclaes lui-même était originaire de Munster.

C'est dans la *Chronique de la Famille de Charité*, que nous rencontrons des particularités intéressantes au sujet des relations entre le célèbre imprimeur Christophe Plantin et le *Père* de la famille ou le chef de la secte, Henrick Niclaes. Né en 1501 ou 1502, au centre des agitations anabaptistes, Niclaes fut, dès sa jeunesse, sujet à des soucis religieux et à des visions qui le portèrent bientôt à se croire élu de Dieu, pour fonder une nouvelle religion. Cependant il attendit longtemps avant de se croire assez fort pour proclamer ses maximes; ou peut-être voulut il auparavant gagner par le commerce assez de fortune, afin de pouvoir procéder en homme indépendant. Vers 1540, les persécutions causées par les placards contre les novateurs en matière de

religion le portèrent à émigrer d'Amsterdam, où il avait demeuré neuf ans, vers Emden en Ost-Frise, dont le prince avait été le premier à embrasser la réforme de Luther. Emden était avec Norden et autres villes de cette contrée le lieu d'exil d'une foule de Hollandais.

Pendant son séjour à Emden (1540-1560), Niclaes commença son rôle de prophète, tout en exhortant ses disciples à ne point se séparer, quant aux pratiques extérieures, de l'église catholique. Dans cette période il fit copier, puis imprimer ses ouvrages. Quelques livrets et épitres furent confiés aux presses de Dirk van Borne à Deventer, le même qui fut cité devant les magistrats de cette ville en 1545, pour avoir imprimé, sans le consentement desdits magistrats, le *Wonderboeck* du sectaire David Joris, ainsi que plusieurs autres « mauvais livres. »

A Anvers, alors la première ville commerciale des Pays-Bas, François, le fils aîné de H. N., s'était associé avec d'autres marchands et y faisait un commerce lucratif. H. N. lui-même s'y était rendu plus d'une fois et y avait gagné quelques partisans. « Dans ce temps, » dit la Chronique (1), — c'était vers 1550, — il convertit aussi à ses opinions un certain Français de naissance, nommé Christophe Plantin ; c'était un relieur qui gagnait son pain par le travail de ses mains ; du reste homme prudent et rusé dans les affaires dont il pouvait tirer profit, ce dont il était très-capable. »

Suivant le chroniqueur, Plantin, informé que H. N. ferait imprimer plusieurs ouvrages, se rendit à Paris, visita ses amis, leur fit des éloges du prophète, et leur démontra qu'il était de leur devoir de lui venir en aide pour la publication de ces écrits. Il obtint leur assistance et fonda son imprimerie à Anvers. Cepen-

---

(1) Chap. XV. § 22 et ss.

dant, H. N. fut obligé de faire lui-même tous les frais de l'impression et de la publication de ses ouvrages, c'est-à-dire du *Spiegel der Gerechticheit* (1), et de plusieurs traités, que Plantin mit sous presse; il paya même les caractères et les figures dont on eut besoin, comme aussi tout le papier. « Car Plantin, dit le chroniqueur, ne se soucia pas du tout de partager ces frais, ni d'obtenir des secours matériels au profit de l'Institution, mais il employa pour ses propres affaires tout l'argent qu'il avait obtenu. »

Malgré ces accusations, le chroniqueur raconte plus tard (2), que Plantin continua à travailler au bien de l'Institution, en propageant les doctrines de H. N. parmi ses amis de Paris, dont quelques-uns étaient des marchands distingués. Parmi ces marchands il y avait un joaillier, natif de Provence, sans enfants ni héritiers, qui désira qu'après sa mort ses principaux joyaux fussent portés à Niclaes, pour l'avancement du « *service de la Charité.* » Il choisit Plantin et un apothicaire de Paris, nommé Pierre Peret, pour l'exécution de sa dernière volonté.

Vers l'année 1560, Niclaes fut obligé de fuir d'Emden pour échapper à la persécution de ses ennemis. Il se rendit à Kampen (province d'Overyssel), et demeura quelque temps dans cette ville. A cette époque, le joaillier vint à mourir, et Peret mit les joyaux en sûreté dans sa demeure. Plantin se rendit à Paris et logea quelque temps chez Peret. Pendant son absence, ses ouvriers entreprirent, de leur propre autorité, l'impression d'un livre suspect (*ein suspect boecksken*); ce qui fut rapporté par un

---

(1) Le seul exemplaire connu de la 1re édition de cet ouvrage est passé de la Bibliothèque Enschedé à la Bibliothèque de l'Université de Leide. Les petits traités se trouvent en grande partie à la Bibliothèque des Mennonites à Amsterdam.

(2) Chap. XVII § 5 et ss.

d'entre eux au Marcgrave. En conséquence, le travail fut interrompu, les ouvriers mis en prison, et tous les biens de Plantin confisqués. Mais les créanciers firent valoir leurs prétentions, et l'épouse de Plantin se trouva obligée d'aller à Paris, où elle se rendit avec ses enfants et profita, comme Plantin, de l'hospitalité de Peret.

Pendant la suspension de ses affaires, Plantin se rendit à Kampen chez Niclaes, lui raconta que le joaillier était mort et que les joyaux se trouvaient chez Pierre Peret. Interrogé de plus près, il confessa qu'il s'était approprié trois pierres précieuses de grande valeur, pour garantie d'une dette, mais qu'il ne savait où placer ces joyaux, qui pouvaient servir seulement comme cadeau de princes, de sorte qu'il y trouverait à peine le payement de ce qui lui était dû par le joaillier.

Il paraît par le chroniqueur que Niclaes n'eut pas une confiance entière dans ce récit de Plantin, mais qu'il ne trahit pas ses soupçons et voulut attendre pour voir comment les choses se comporteraient.

Peu de temps après, Plantin parvint, avec l'assistance de ses confrères les Bohmberger de Cologne (1), à payer ses créanciers et à se remettre dans ses affaires, qui prirent un si grand essor, qu'il put employer bientôt 16 presses et même davantage et acquérir un matériel considérable. Aussi érigea-t-il en d'autres pays des librairies, et devint le plus puissant des imprimeurs et libraires d'Anvers.

A la fin de ce récit, le chroniqueur ne laisse pas d'insinuer que beaucoup de gens furent surpris de ce grand accroissement des affaires de Plantin, et se demandaient où il prenait l'argent pour

---

(1) Il existe des planches apocalyptiques de Niclaes avec l'adresse « Ge druckt zu Coelln durch Niclaes Bohmbargen. »

toutes ces dépenses. Cependant il ajoute que Niclaes, quoiqu'il ne fût plus question entre lui et Plantin de l'héritage du joaillier, resta en paix et amitié avec l'imprimeur anversois, qui se soucia très-peu, depuis, de la *Famille de Charité.*

Plantin est encore mentionné dans la Chronique Ms. à propos d'un certain Augustyn van Hasselt, Belge de naissance, qui avait fait partie du mouvement anabaptiste à Munster et s'était marié avec une certaine Gertrude, née dans le pays de Twenthe (en Overyssel). Quand Augustyn se joignit aux partisans de Niclaes, il demeurait dans le pays de Groningue et vivait dans une grande pauvreté. Niclaes l'engagea à copier ses ouvrages et à assister Plantin dans l'établissement de son imprimerie. Quelque temps après, Niclaes établit, à ses frais, une imprimerie à Kampen sous la direction du même Augustyn et y mit sous presse des éditions de ses petits traités et des traductions en langue latine et française. Mais bientôt après, Augustyn retourna chez Plantin et s'accorda avec lui, (vers 1566), pour établir une imprimerie à Vianen, sous le patronage du seigneur de Brederode, et y publier des livres hérétiques et autres, en partie au profit de Plantin qui devait lui fournir de l'argent. Sans prendre conseil de Niclaes, Augustyn se rendit en effet à Vianen; mais la révolte des nobles ayant été étouffée peu après, Augustyn fut obligé de prendre la fuite. Il se sauva avec ses outils à Wesel, ce qui causa une grosse perte à Plantin, qui avait à craindre en outre qu'on ne découvrît ses relations avec Augustyn. Pendant qu'il était dans cette inquiétude, il reçut de Niclaes la proposition de lui céder le reste de l'imprimerie d'Augustyn. Plantin accepta l'offre et consentit à ce que Augustyn s'établît au service de Niclaes à Cologne, où ce dernier prit sa demeure. Plus tard, Augustyn abandonna son patron et devint un de ses antagonistes en matière de foi (1).

---

(1) Chronica Ms. Chap. XV § 12 ss., XVIII § 4, XXIV § 3, XXXVIII § 12.

Voilà ce que le chroniqueur de la «*Famille de Charité*» raconte de Christophe Plantin. Son récit est partial; il s'efforce constamment d'élever le prophète et d'accuser tous ceux en qui celui-ci n'avait pas une entière confiance. Ainsi, nous ne voyons aucune raison de soupçonner Plantin dans l'affaire du joaillier. Nous savons d'ailleurs (1) que Plantin, avant de se rendre à Anvers, s'était mis au service d'un libraire-relieur de Caen, et y avait appris à relier des livres et à *faire de petits coffres pour garder des joyaux* « ce qu'il fist en ce temps-là si curieusement que tout le monde estimoit ce qu'estoit faict de sa main. » Donc, il est très-probable qu'il avait fait des coffres semblables pour le joaillier, et que les joyaux qu'il prit de sa succession lui appartenaient de droit, comme créancier. Nous savons, de la même source, que l'apothicaire Pierret Peret, dont le chroniqueur raconte (2) que Plantin et lui « se nommaient frères, de sorte que quelques-uns croyaient qu'ils étaient frères naturels, » n'était autre que le propre frère de Plantin. Ils étaient tous les deux fils de Charles de Tiercelin, seigneur de la Roche du Maine, qui « par ses adversités devint à poivreté, de sorte que ses enfants estoyent contraincts de chercher leurs fortunes. » En quittant leur patrie ils changèrent leur nom; l'un prit celui de Plantin, et l'autre, de Porret.

Que l'impression des écrits de Niclaes ait été la cause principale de l'établissement de Plantin comme imprimeur (ainsi que le chroniqueur l'affirme), c'est une chose possible, mais qui n'est pas prouvée par d'autres témoignages. Du reste, les dates approximatives de la chronique sont confirmées par d'autres faits, car

---

(1) Geslagt-lyste der nakomelingen van C. Plantin... door J.-B. Van der Straelen (Antw. 1858), p. 6 note 1.

(2) Chap. XXI § 18.

nous savons (1) que Plantin obtint le droit de bourgeoisie à Anvers le 21 mars 1550, et que le premier livre connu avec date sorti de ses presses est de l'année 1555. Quant au récit de l'impression d'un livre suspect pendant son absence à Paris et des suites de ce délit, en sait-on quelque chose par d'autres sources? Que Plantin ait imprimé parfois des livres suspects, c'est un fait certain. Dans les *Annales Plantiniennes* de MM. Ruelens et De Backer, page 16, on cite une édition latine et une édition française du livre mystique allemand *Die Deutsche Theologie*, publié par Plantin en 1558, et revêtu d'un privilége, ce dont les éditeurs des *Annales Plantiniennes* s'étonnent avec raison, car l'auteur inconnu de ce livre, ainsi que son traducteur (Séb. Chatillon, plus connu sous le nom de Castellio), étaient des hérétiques prononcés. Tout fait présumer que Niclaes aura fourni à Plantin cet écrit qui est une des principales sources où le chef de la « *Famille de Charité* » a puisé pour ses propres maximes.

Depuis la publication du travail de Nippold, on a retrouvé quelques-uns des ouvrages principaux de M. H. Niclaes, tels que deux éditions du *Spiegel der gerechticheit*, et ses épîtres, *Sendbrieven*, que possède maintenant la Bibliothèque de l'Université de Leide. Mais, pour donner une bibliographie de H. Niclaes, comme M. Van der Linde l'a fait pour David Joris, il faut encore faire bien des découvertes, surtout des écrits de N. en d'autres langues, écrits que nous connaissons seulement par des citations. C'est en Angleterre surtout que l'on pourra faire bien des trouvailles.

C.-A. TIELE.

Leide, avril 1868.

---

(1) « Geslagt-lyste, etc. » page 8.

APPENDICE

Dès l'apparition du travail de M. Nippold, notre attention avait été attirée sur le fait des relations de Plantin avec H. Niclaes et nous avions obtenu une copie complète et exacte des passages qui le concernent dans la *Chronika des Hus-gesinnes der Liefden*. Nous nous proposons de discuter, dans la partie biographique des Annales Plantiniennes, les assertions très-étranges et les insinuations, un peu perfides peut-être, du manuscrit; mais nous devons avouer que les pièces nécessaires pour arriver à une conclusion certaine nous font défaut jusqu'à ce jour.

Cependant, il y a beaucoup de vrai dans les révélations de la chronique. Ainsi, tout ce qu'elle dit du voyage de Plantin à Paris et de l'impression d'un livre suspect par ses ouvriers, est parfaitement exact, et nous sommes en mesure de répondre à la question faite à ce sujet par M. Tiele. Voici quelques pièces très-curieuses et inédites, tirées des Archives du Royaume à Bruxelles, et dans lesquelles toute l'affaire est exposée (1). Nous les publions aujourd'hui sans aucun commentaire, dans le seul but de compléter un peu l'intéressant article de M. Tiele, nous réservant de les encadrer plus tard dans un récit plus circonstancié.

C. R.

---

(1) Nous devons la connaissance de ces pièces à M. Alex. Pinchart. Qu'il nous soit permis de rendre ici un nouvel hommage à sa complaisance très-connue. C. R.

Lettre de Marguerite de Parme, Gouvernante des Pays-Bas, à Jean van-Immerzeele, Marcgrave d'Anvers.

Cher et féal. L'on nous a icy envoyé le livret qui va joint à ceste que l'on maintient avoir esté imprimé en la maison de Christofle Plantin imprimeur en la ville d'Anvers, encores qu'il n'y a mis son nom ni le lieu et l'ayant fait conférer avec aultres livres imprimés par ledit Plantin, le caractère se treuve semblable et pour austant qu'en ce il auroit faict contre les ordonnances et placcarts du roy Mgr, oultre ce que celui qui nous a envoyé led' livre nous a joinctement donné advertissement que l'on ayt grands soubçons que led' Plantin, et ceulx de sa famille sont entachés des erreurs et nouvelles sectes hormis le correcteur et une servante, il nous a semblé vous debvoir envoyer ledit livret afin que vous vous transportiez en la maison dudit Plantin pour lui faire recognoistre ledit caractère et voir si en sad. maison vous pourrez encore recouvrer les exemplaires semblables à celui que nous vous envoyons, lesquels, comme l'on nous asseure, y estoient encore le XXIVe de ce moys et selon que vous trouverez les diligences faictes, vous ferez en son endroict comme requiert le debvoir de la justice et les placcarts de S. M. nous advertissant de ce que vous y ferez et y trouverez. A tant, etc.

Le Marcgrave à la Gouvernante.

Madame, Ayant receu la lettre de vostre Alteze, en date le dernier jour de febvrier, me suis incontinent transporté vers le logist et imprimerie de Christoffle Plantin, imprimeur en Anvers, lequel passé environ cincq ou six sepmaines est à Paris, ayant tant faict que d'avoir découvert, avecque bonne assistence du correcteur et ung liseur estant espaignol, ceulx qui ont im-

primé en la susd^t maison et des lettres dudit Plantin le livret que V^re Alteze m'at envoyé intitulé *briefue instruction*, etc... (1). Et ont imprimé cedit livret à leur propre despens, et de leur papier sans le sceu dudit Plantin ne des aultres de la maison, et cela depuis huit ou neuf jours en ça. Assçavoir ung Jehan Darras, natyf de Metz en Lorraine, lequel dict, avoir été envoyé l'exemplaire pour ung sien oncle estant de la loy oud^t Metz. Lequel il m'a délivré, et par ung Jehan Cabaros natyf de Gascoingne et ung Bartholomé, pointer de Paris, lesquelz m'ont déclaré en avoir imprimé la quantité de milles ou environ et les avoir toutz envoyé vers led^t Metz, sans en avoir aulcuns retenu. Et ayant en secret interrogué led^t correcteur et liseur m'ont déclairé qu'ilz ne sçavent estre en lad^t maison ou bouticle, aulcuns livrez suspectz ou mauvais, sinon led^t exemplaire lequel ensemble celluy que V^re Alteze m'a envoyé je garde affin de m'en ayder de droict, et un pareillement mis en bonne et sceure garde lesd^t trois compaignons jusques aultre ordonnance.

Madame, suppliant V^re Alteze son bon plaisir, prieray le createur icelle donner en santé bonne vie et longue. D'Anvers ce premier jour de mars 1561, stil de Brabant.

Sur le dos : Madame Madame la duchesse de Parma de Plaisance etc. régente et gouvernante.

De V^re Altèze,
Le très-humble serviteur obéissant,
JAN DE IMMERZELLE.

---

(1) « Briefue instruction pour prier, sans nom d'auteur. » (Philippi II Regis Cath. edictum, etc. Antv. Chr. Plant., 1570. Appendix).

Viglius à (Granvelle.?)

Monseigneur, a cest instant la duchesse m'a envoyé la lettre du marcgrave d'Anvers contenant son exploict contre les imprimeurs de l'officine de Plantin dont monsieur nostre maistre de Tileto a aussi amplement adverty vostre Ill^me^ S^rie^ et ne vois que d'icy lors y fault ordoner aultre chose que d'encharger de nouveau bien expressement audit marcgrave de tenir les culpables en bonne garde, et procéder contre eulx de sorte que aultres de ce mestier en puissent prendre exemple, craindant que cest abus se commect bien souvent aussi ès aultres imprimeries. Sur quoy plaira a vostre S^rie^ illme me commander si luy semble que quelque aultre office se doigt faire.

De V^re^ Ill^me^ S^rie^,
Très-humble serviteur,
VIGLIUS.

Notes annexées.

Extractum ex literis ad Tiletanum (1) scriptis.

Scribitur ad Tiletanum hunc in modum de familia Plantiniana. Debet apprehendi integra familia una cum ipsa ancilla ex qua et parvis filiabus mira audientur. Item et est quidam gasco Joannis nomine typicus compositor qui impii libelli typos conjunxit, qui hospitatur in leone aureo e regione domus plantinianæ.

Plantinus impressor nondum Lutetia domum rediit.

Scribitur et hoc :

Plantinianam familiam excepto lectore hispano et ancilla et correctore esse non modo haereticam vere etiam extrema animadversione dignam.

(1) Josse Ravesteyn, docteur en théologie de l'Université de Louvain.

Le Marcgrave à la Gouvernante.

Madame. Depuis deux ou trois jours cachà est advenu que aulcuns scolaires ont par entremetz et aultres porteurs, faict delivrer à moy, aux bourgmaistres et aultres de la loy de ceste ville, certain livret avecque missives en latin, desquelz j'envoy à Vre Alteze celluy qui m'est esté délivré estant lod. livret celuy que Vre Alteze aultresfois m'a donné en la langue françoise, translaté en flameng, lequel l'on écrit à ce que se peult juger par la lettre estre imprimé à Empden, et pour empescher la distribution desd. livretz et sçavoir ceulx qui les ont ainsy envoyé, scest faict publication, par laquelle se promect au denonciateur de ceulx qui les ont imprimé, relié, ou faict distribuer une récompense de cent florins Carolus. Au surplus ne faudray de faire toutz debvoirs affin d'empescher la distribution desdits livrets.

Madame. Suppliant Vre Alteze me commander son bon *plaisir* prieray au Createur icelle donner en santé bonne et longue vie. D'Anvers le vj de mars 1561 avant Pasques.

De Vre Alteze,
Très-humble et très-obéissant serviteur,
JAN DE IMMERZELLE.

La Gouvernante au Marcgrave.

Très-cher et bien amé. Receu avons vos lettres du VI de ce mois et ne saurions sinon trouver bonne la diligence que vous avez faict depuis vos dernières, ayant appréhendé les trois *compaignons* qu'ont imprimé les livretz en la maison de Christoffle Plantin. Désirant que les faites interroguer et examiner, de qui ils ont led. livret, qui sont estre ceulx qui l'ont sollicité et sçavoir d'eulx leurs complices. Aussi s'ils ont par ci-devant imprimé aultres semblables ou fait autres offices contraires à la *religion*.

Jointement s'ils ne sçaivent pas qui et où a esté imprimé le livret en flameng et que nouvellement nous avez envoyé (*en marge :* aussi celuy en françoiz, dont il est translaté que aultrefois vous avons fait delivrer), faisant bien à conjecturer qu'il se pourra tirer plus d'eulx que ce présent mesfait. Et pour ceste cause, avoit icy esté considéré qu'il vauldrait bien autant si n'avez encore prins vostre conclusion de la faire alternativement, affin que s'il se trouve quelque chose davantage à leur charge, il s'en puisse faire quelque exemplaire pugnition conforme aux placcarts de Sa M^té^ et que par le XXIIIe article desd^ts^ placcarts est disposé que le maistre imprimeur doibt respondre de ses compaignons, et qu'il est bien à présumer que l'imprimeur Christoffle Plantin sa femme et famille ne sont pas du tout nectz quant à la religion. Il sera requis de bien enfoncer la conduicte de son mesnaige. Dont vraisemblablement doibvent sçavoir à parler les correcteur et liseur de cest imprimerie, lesquels oires ils se soient retirés de leurs maison et ce si qu'il fait bien à penser qu'ils se tiendront encoires quelque temps que là aultre part en Anvers.

Vous requerant de faire toutes les dilligences possibles pour les descouvrir, et de vous informer et enquérir dextrement entre les imprimeurs si l'on sçaura recongnoistre les caractères ensemble la ligature d'icelluy livret, à quelle fin vous le renvoyons, faisant aussi tout debvoir pour recouvrer tout livret semblable qui seroit semés entre ceulx de la loy et aultres à qui ils seront été distribués pour les faire brûler et obvier que ceste mauvaise doctrine et libelles tant pernicieux ne causent quelque inconvénient en ladite ville.

Le Marcgrave à la Gouvernante.

Madame. Ensuivant l'ordonnance de Vre Alteze, j'ay mis en bonne et seure garde les trois compaignons qui ont imprimé les livretz en la maison de Christoffle Plantin, desquels Vre Alteze m'en at envoyé ung doncq depuis en ay bien recouvert mille des quinze cens en environ qui sont estez imprimés, et la reste ont esusdts envoyé partye à Metz et aultre partie à Paris (comme ils disent), m'ayant declairé n'en avoir distribué aulcuns aultres en ceste ville ny ailleurs, donct pour cause de ladte contravention ay delibéré de procéder contre eulx, selon le contenu de l'ordonnance de Sa Mat dernièrement m'envoyé, et prendre conclusion affin les faire condempner au service des gallères, oultre ce me suis des correcteur et liseur de ladte imprimerye enquesté sur la conduicte de la famille dudt Plantin, et s'ilz n'y ont veu ni sceu aultres mauvais livres ou impressions, sur quoy m'ont dict et déclairé aultre chose n'avoir veu sinon que ledt livret, et depuis sont party hors ceste ville, car les ayant faict chercher ne les ay sceu recouvrir.

Le même à la même.

Madame. Vre Alteze m'a ordonné par une sienne lettre en date le xijme du présent de interroguer les trois compaignons qui ont imprimé les livretz en la maison de Christoffle Plantin, de qui ils ont eu ledt livret, quy sont esté ceulx quy l'ont sollicité, de sçavoir d'eulx leurs complices, s'ilz ont parci devant imprimé aultres semblables, et s'ilz ne sçaivent par quy et où at esté imprimé le livret en flameng (lequel puis nagaires ay envoyé à Vre Alteze), les ayant sur tout particulièrement interrogué, ont déclaré persistant en leur première confession, que l'exemplaire dudt livret at esté envoyé de Metz lez Lorraine, par l'oncle de

Jehan Darras, natif dud' pays, nommé Jehan Lalouet, demeurant aud' Metz. Et qu'il n'y a nul aultres qui les at sollicité ou faict souliciter que icelluy. Et qu'ilz n'en ont imprimé aultres ni semblables, oultre ceulx par eulx déclarez et par moy en lad' maison trouvez, sans avoir faict distribution d'iceulx livretz, ailleurs que aud' Metz et petitte quantité vers Paris, et que nulluy de ceste ville plus que eulx trois n'en a sceu à parler, et leur ayant monstré led' livret en flameng, ont déclairé de ne sçavoir où il est imprimé et n'en avoir jamais plus veu, sinon led' Jehan Darras lequel a dict en avoir une fois veu ung, en langue françoise, en la main d'ung marchant de Metz (le nom du quel ne sçait), lequel selon la forme du papier lui sembloit estre imprimé à Rouan, mais ayant appellé vers moi Silvius et aultres imprimeurs de ceste ville et leur ayant monstré led' livret... aultrefois trouvé en certain tonneau venu d'Empden faisant mention des matières, avons trouvé estre le mesme caractère et lettre desd' matières et quelz sont imprimé à Empden, ayant fait brusler tous ceulx que ay d'iceulx recouvert, et en empescherai la distribution tant que en moy sera. Et touchant la conduicte du maisnaige dud' Plantin, n'ay sceu aulcunement entendre qu'il y ait aulcune suspicion, estant led' Plantin encores présentement à Paris, y sollicitant certain procès, parquoy (soubs très-humble correction) me semble que ne me puis bonnement fonder contre luy, selon le XXIIIe article du placcart à cause de son absence. Si esse que à son retour l'apelleray vers moy, pour oyr ses excuses, quant aulx correcteur et liseur de lad' imprimerye ne les ay depuis leur partement sceu recouvrer en ceste ville, quelle poursuytte pour ce j'ay sceu faire, pourquoy n'ay poinct eu bonnement moyen de m'informer plus amplement sur la conduicte du maisnaige dud' Plantin, sur laquelle ne fauldray touteffois avoir eveille. Quant à ce que Vre Alteze m'ordonne de prendre conclusion alterativement contre lesd' trois compaignons, je ne fauldray d'ainsi faire, ayant

différé la procédure tant contre eulx que aultres pour jusques au présent n'ayant sceu à qui les délivrer, estant la coustume de ceste ville que incontinent après la condempnation contre semblables données, l'on les est accoustumé délivrer aux commissairs à ce ordonnez, estant les personnes crimineles en ceste ville nouris et entretenus par les maistres des aulmoniers, lesquels après la condempnation à estre esclaves, ne les vouldroient à leurs despens entretenir, ains les vouldroient mettre à la despence en charge de sa M^té^. Ce que facillement viendroit a couster bien bonne somme tant pour garde que aultrement en attendant les commissaires.

Aultres de V^re^ Alteze du XVe de ce présent faisant mention de Thomas Gressom, etc., etc....

D'Anvers, ce xvij de mars 1561, avant Pasques.

Suit la lettre d'envoi du libelle écrit : ad propagationem regni Christi et demolitionem regni Antichristiani in quo demonstrative aeternum Dei edictum ac inviolabile apostolorum ac prophetarum fundamentum videre possitis.

Den edelen ende Welgheboren Jan van Immerseel, riddere, heere van Bondries, Markgrave ende Schouteth der loverlicker stat van Antwerpen onze ghebiedende heere Onderteekend, etc.

Date : 26 february a. 1562.

(Signé). Salutis vestri amantissimi et in D^ne^ servi ecclesiæ dei Ministri.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

PIERRE PHALÈSE

imprimeur de musique à Anvers au XVIe *siècle*

SUIVIE DU

CATALOGUE CHRONOLOGIQUE DE SES IMPRESSIONS

NOTICE BIOGRAPHIQUE (1)

I

État de l'art musical au XVIe *siècle*

Le XVIe siècle, si fécond en grands hommes, enfanta pour l'art musical des génies supérieurs.

Comme toujours, Anvers fournit à cette époque son contingent de talents remarquables et brilla dans le monde par les divines inspirations de ses enfants.

---

(1) Nous remercions MM. F. Vander Haeghen, conseiller communal à Gand, F.-J. Fétis, directeur du Conservatoire royal de Bruxelles, René della Faille, le chev. Léon de Burbure, Th. Van Lerius et le chev. Gust. Van Havre, bibliophiles à Anvers, Ch. Ruelens, conservateur-adjoint de la bibliothèque royale et P. Génard, archiviste de la ville d'Anvers, des renseignements qu'ils ont bien voulu nous communiquer, pour la rédaction de cette notice.

L'énumération des compositeurs, chanteurs, typographes musicaux et facteurs d'instruments, qui, dans ce siècle, illustrèrent le nom et portèrent au loin la réputation musicale d'Anvers, serait trop longue pour les limites que nous nous sommes proposées en écrivant cette notice; qu'il nous suffise de citer ici, des artistes tels que : André Pévernage (1), Mathieu Pothier, Hubert Waelrant, Henri Libert (2), Corneille Verdonck (3), Jean Lupi, Corneille Canis, Jacques Clément, surnommé *non Papa*, Jacques Berchem, Emmanuel Adriaensen (4), Antoine Barbé et autres, qui tous furent des artistes enthousiastes de leur art et qui tous se dévouèrent à son perfectionnement.

A cette époque, l'Italie, déjà renommée par les œuvres des compositeurs qu'elle avait produits au XVe siècle, vit sa célébrité musicale établie à jamais dans toutes les parties du monde civilisé, par les sublimes inspirations de Palestrina, surnommé par ses contemporains « *le dieu de la musique.* »

Ce grand compositeur qu'on peut regarder, à juste titre, comme le fondateur de la musique religieuse, surpassa tous les musiciens qui avaient écrit avant lui.

L'usage était établi, non-seulement en Italie, mais aussi en France et dans les Pays-Bas, de composer des messes, des motets et des psaumes, sur des airs et chansons vulgaires, ce qui, loin

---

(1) Pévernage naquit à Courtrai; mais remplit pendant de longues années les fonctions de maître de chant à la cathédrale d'Anvers. (Voyez : Fétis. Biographie Universelle des musiciens. VII, 17.)

(2) Libert natif de Groningue fut organiste à la Cathédrale d'Anvers. (Voyez : Fétis. V, 295.)

(3) Verdonck est né à Turnhout; il se rendit, jeune encore, à Anvers où il passa la plus grande partie de sa vie. (Voy : Fétis. VIII, 325.)

(4) Adriaensen, luthiste célèbre.

d'édifier les fidèles, ne pouvait que leur inspirer des pensées mondaines; plusieurs édits avaient été lancés par les Souverains Pontifes contre cet abus, et le jour n'était pas éloigné où la musique aurait été pour toujours bannie des temples chrétiens, quand Palestrina, le premier, se mit à composer sur des motifs du plein-chant. Son exemple fut suivi en Italie et partout, et on donna au style nouveau de l'illustre maître, le nom d'*alla Palestrina.*

« Cette musique, dit Choron, chantée à demi-voix, en n'exa-
« gérant pas les nuances et en accentuant chaque note, produit
« un effet vraiment extraordinaire. »

Palestrina ne fut pas moins habile dans le style du madrigal; il composa un grand nombre de chansons d'une suavité et d'une naïveté admirables.

« L'éloge de ce grand artiste, dit M. Fétis, dans son excel-
« lente Biographie des musiciens, peut se résumer en peu de
« mots: il fut le créateur du seul genre de musique d'église qui
« soit conforme à son objet; il atteignit dans ce genre le dernier
« degré de la perfection, et ses ouvrages en sont restés depuis
« deux siècles et demi les modèles inimitables. Dans le style du
« madrigal, il n'a montré ni moins de génie, ni moins de per-
« fection pour les détails, et nul n'a porté plus loin que lui l'art
« de saisir le caractère général de la poésie d'un morceau. »

Un grand nombre de compositeurs célèbres suivirent les traces de l'illustre maître et soutinrent dignement la gloire musicale dont Palestrina avait doté sa patrie.

Le mouvement dont ce maître fut l'âme en Italie, étendit son influence sur la France, où l'on voit tour à tour briller Archadelt, Goudimel, Jean Maillart, Jannequin et une foule d'autres artistes de premier ordre; mais, dans les Pays-Bas surtout, apparurent au XVIe siècle des hommes de génie qui eurent bientôt placé leur patrie au premier rang des nations musicales.

Il n'entre pas dans notre plan de citer ici tous les noms qui illustrèrent, à cette époque, notre glorieuse patrie ; qu'il nous soit cependant permis de dire un mot d'Orland de Lassus, qui seul a la gloire d'avoir été un digne rival de Palestrina.

Lassus est né à Mons, en Hainaut, et fut emmené dès l'âge de douze ans en Italie, par Ferdinand de Gonzague. Dans ce beau pays où les grands musiciens n'étaient pas rares, Orland se fit distinguer par de si grandes capacités, qu'à peine âgé de vingt ans, il fut nommé à la place de maître de chapelle de l'église de Saint-Jean de Latran à Rome.

Après avoir rempli pendant plusieurs années ces hautes fonctions dans la ville éternelle, Lassus se rendit en France, fit un voyage en Angleterre et finit par s'établir à Anvers, où il redoubla par sa présence l'ardeur et l'enthousiasme des compositeurs anversois.

A cette époque, la musique était fort cultivée dans cette ville. Nous sommes heureux de pouvoir constater que cette ardeur ne s'est pas ralentie.

La maîtrise de sa célèbre cathédrale était renommée, non-seulement en Belgique, mais par toute l'Europe ; les élèves de l'École anversoise étaient considérés dans les pays étrangers comme des musiciens consommés ; ils étaient recherchés par les Rois et les Princes et remplissaient les fonctions de maître de chapelle dans les principales villes de l'Italie.

Il n'est donc pas étonnant que l'imprimerie de la musique soit arrivée dans cette ville à un si haut degré de perfection.

Peu d'années après qu'Octave Petrucci eût inventé l'art de la typographie musicale en caractères mobiles, Anvers comptait déjà dans son sein plusieurs imprimeries de musique, dont quelques-unes sont devenues dans la suite très-célèbres.

Les principaux typographes anversois à cette époque furent :

Tylman Susato qui imprimait en 1543.

Simon Cock qui édita en 1540 :

Souter Liedekens ghemaeck ter eeren Gods, op alle die Psalmen van David : tot stichtinge ende een gheestelycke vermakinghe van allen christen menschen, etc.

Jean De Laet (1), dont les presses reproduisirent les mêmes « *Souter Liedekens* » et qui forma plus tard une association avec Hubert Waelrant, autre imprimeur et compositeur distingué.

Christophe Plantin, qui s'occupa spécialement de l'impression des *Missale*, *Graduale* et *Psalterium Romanum* en plein chant, dont plusieurs exemplaires de la seconde moitié du XVIe siècle existent encore à Anvers.

Enfin, Pierre Phalèse qui est l'objet de cette notice.

II

Pierre Phalèse. — Sa famille. — Sa vie intime. — Sa mort

Pierre Phalèse, imprimeur de musique à Anvers, naquit à Louvain.

L'année de sa naissance n'est pas connue, toutefois, il n'est pas impossible de la fixer approximativement.

L'infatigable archiviste de la ville de Louvain, M. Edward Van Even, a trouvé, il y a quelques années, dans le dépôt confié à ses soins, que le père de notre imprimeur, qui se nommait Pierre comme lui et qui fut un des imprimeurs de musique les plus célèbres de la Belgique, naquit à Louvain, vers 1510 (2).

La date de naissance de Pierre Phalèse fils, pourrait donc se placer entre 1535 et 1545. Quant à la date de son établissement

---

(1) Latio.

(2) Fétis. T. VII, p. 23.

dans notre ville, date à laquelle commence sa carrière d'imprimeur, elle est aussi inconnue que celle de sa naissance.

M. Fétis, dans sa « Biographie Universelle des musiciens » dit que Pierre Phalèse travailla d'abord dans la maison de son père et s'établit à Anvers, vers 1579.

Mais, selon toute probabilité, cette date doit être reculée de deux années, jusqu'en 1581, époque de son entrée dans la gilde de Saint-Luc à Anvers (1).

Quelque temps après, le 17 février 1582, Phalèse épousa, en l'église cathédrale de Notre-Dame, Élisabeth Wishagens ou Withagens, sans doute la fille de Jean Withagens, imprimeur à Anvers. Les témoins de son mariage furent Gaspar de Smidt et Renier Keyno.

Notre imprimeur eut d'Élisabeth, cinq enfants, dont voici les noms :

---

(1) C'est en cette année que commence son activité typographique. Nous trouvons avant cette date, la mention de deux ouvrages imprimés chez Pierre Phalèse, à Anvers : le premier est cité par Becker (Die Tonwerke des XVI und XVII Jahrhunderts, p. 222), et a pour titre : *J. Caulery, Jardin musical contenant plusieurs belles fleurs de chansons spirituelles, à trois et quatre parties.* Anvers, par P. Phalèse, 1556, 1 vol. in-4°. Mais c'est évidemment une erreur : ce livre parfaitement décrit par M. Fétis (II, p. 221), a paru à Anvers, sans date, mais avec une dédicace de 1556, chez Hubert Waelrant et Jean Laet.

Le second est mentionné par M. Fétis en ces termes : « on trouve des pièces d'Arcadelt dans le recueil de morceaux pour deux luths, publié à Anvers, chez Pierre Phalèse, en 1568, in-4°, sous le titre : *Luculentum theatrum musicum.* » Dans le titre, il doit y avoir ou erreur de date ou de lieu, ou bien il faut admettre que Pierre Phalèse, père, avait établi une succursale à Anvers ; car avant 1581, le nom de Phalèse n'apparaît dans aucune souscription anversoise, et nous ne saurions admettre que de 1568 à 1581 un atelier aussi fécond fût resté inactif.

1° Magdalena Phalesia, qui devint fille dévote (1), et qui continua plus tard le commerce de son père.

Ella testa le 3 octobre 1644 devant le notaire Van Herstraeten et mourut le 30 mai 1652;

2° Maria Phalesia, qui fut baptisée en l'église de Notre-Dame, le 10 décembre 1589; elle eut pour parrain, Jean de Mayere, et pour marraine, Marie Withagens. Maria épousa Édouard de Meyere, dont elle eut plusieurs enfants et devint veuve en 1656;

3° Barbe Phalesia, qui en 1656 était veuve de Jean de Vos dont elle eut une fille;

4° Anne Phalesia, célibataire, qui mourut quelques années avant Magdalena, sa sœur aînée;

5° Pierre Phalesius, qui fut baptisé comme sa sœur Maria, en l'église de Notre-Dame, le 20 juillet 1594; il eut pour parrain Balthazar de Smidt, et pour marraine Élisabeth Beelaerts ou Bellerus, sans doute une fille de Jean Bellerus, imprimeur et associé de Phalèse, comme nous le verrons plus tard (2).

Depuis son arrivée à Anvers, Phalèse avait loué une maison située dans la rue des Peignes, près de la Cathédrale et nommée : « *Le Lion Rouge* (3). » Cette maison appartenait à la famille Van Thienen et fut occupée par Phalèse jusqu'en 1608 (4).

Le 9 mai 1608, Pierre Phalèse fit l'acquisition d'une maison située également dans la rue des Peignes et qui avait nom :

---

(1) Gheestelycke dochter.

(2) Nous devons à l'obligeance de M. Génard, archiviste de la ville d'Anvers, les renseignements que nous donnons sur le mariage et les enfants de Phalèse.

(3) De Roode Leeuw.

(4) Cette maison fut vendue le 6 juin 1606, à l'imprimeur Jérôme Verdussen, dont les descendants l'occupèrent jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

« *de Coperen Pot* » ainsi que le prouve l'acte de vente dont nous reproduisons ici un extrait :

Pauwels Van Lare, ketelaer, opidanus, inden name ende als omme tgene des nabescreven staet te mogen doene specialyck ende volcomelyck gemechticht van Agneta Boudewyns met Pieter Vanden Putte, ketelaer, haeren man ende momboir, by procuratie voor wethouderen der stadt van Middelburch gepasseert, den sesten february lestleden, geexpedieert onder der selver stadts contresegel, die wy originelyck sagen ende hoorden lesen, gaff terve ende in erfflicken rechte Peeteren Phalesium boeckvercooper ende Jouffrouwe Elisabet Wischauens synder huysvrouw, een huys metten gronde ende allen den toebehoorten geheeten den coperen pot, gestaen ende gelegen in de Corte Cammerstrate, alhier, tusschen thuys geheeten den witten honte aen deen zyde ende thuys geheeten den struys aen dander zyde gelyck ende in alle der manieren tselve der voirs. Agneta Boudewyns in scheydinge ende deylinge vande achtergelatene goeden heurs vaders voor schepenen alhier gepasseert, den sevensten aprilis anno XVC ende tseventich, tegens haere medeerfgenamen aengecavelt ende te deele bevallen is geweest ende de voors. Boudewyn bouwens, dat opten negenthiensten meerte anno XVC ende negenendertich in coope vercregen heeft gehadt van Jan Corteville ende syns consoorten naer inhoud van de brieven ende andere bescheeden daervan zynde, die hy mede overgaf tsiaers erffelyck boven de vierendertich carolus.

Phalèse trouvant sans doute le nom de « *de Coperen Pot* » trop peu en harmonie avec son commerce, le changea bientôt en celui de « *de Koning David* » dont il fit mettre l'effigie au-dessus de sa porte.

Phalèse faisait partie de la Gilde de Saint-Luc (1) qui contenait dans son sein les artistes les plus célèbres de l'époque ; il en fût reçu franc-maître en 1581.

Après une vie bien remplie, Phalèse mourût laissant ses presses à sa fille aînée, Madeleine, qui continua son commerce.

Nous ne connaissons pas l'année de sa mort, mais, nous pen-

---

(1) Voyez : Liggere der Sint-Lucas Gilde, p. 276.

sons ne pas trop nous écarter de la vérité en la mettant en 1618, car cette même année, nous rencontrons un ouvrage sorti de ses presses, qui a pour souscription : *In Anversa appresso Magdalena Phalesia nella tipografia Phalesia*, 1618.

Pierre Phalèse fut enterré en l'église des Augustins, à Anvers, où sa famille lui érigea, en 1650, un monument consistant en un buste de Saint-Pierre, son patron, sur lequel elle fit mettre l'épitaphe suivante (1) :

Petro Phalesio
Typographo musicæ
Heredes Posuere
A° 1650.

III

Atelier de Phalèse. — Son association avec Jean Bellère. — Ses impressions

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, c'est dans l'atelier de son père, que notre imprimeur fit son apprentissage. A son arrivée dans notre ville, il s'établit dans la rue des Peignes et y installa ses presses.

Peu après, il s'associa avec Jean Bellère ou Beelaerts (2), autre imprimeur à Anvers.

Nous avons tout lieu de croire que cette association n'était pas constante, qu'elle n'existait que de temps en temps, pour

---

(1) Voyez : Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, IV, p. 248.

(2) En latin Joannes Bellerus. Ce Jean Bellère devint bourgeois d'Anvers, le 20 octobre 1553, et fut reçu franc maître de la Gilde de Saint-Luc, en 1559. (Voyez : Liggere der Sint-Lucas Gilde, p. 214.)

quelques grandes entreprises, pour l'édition des ouvrages trop considérables dont un seul d'entre eux ne pouvait supporter les frais d'impression, au moyen de ses ressources ordinaires. Ainsi, tandis qu'en 1591 et en 1593, nous trouvons des recueils de morceaux de musique imprimés sous les noms des associés réunis, en 1592, on en voit édités par Phalèse seul.

Cette espèce d'association a duré bien des années; il serait cependant difficile de fixer l'époque à laquelle elle s'est formée, ainsi que la date de sa dissolution.

Le premier ouvrage où l'on rencontre les deux noms des associés date de 1582, et est intitulé : *Een duytsch musyckboeck daerinne begrepen zijne vele schoone liedekens, met vier, met vyf en zes partyen.* Ce volume porte pour souscription : *Tot Jan Bellerus ende Peeter Phalesius*, 1582.

Jean Bellère mourut le 15 octobre 1595 à l'âge de 69 ans et fut enterré à la Cathédrale. Son inscription funéraire dit qu'il était ancien doyen de la gilde de la jeune arbalète (1).

Après sa mort, l'association continua entre Phalèse et la veuve de Bellère, qui adoptèrent la forme de souscription suivante : *In Anversa appresso Pietro Phalesio et la vedova di Giovanni Bellero.*

Le dernier ouvrage où l'on trouve les deux noms réunis date de 1604; après cette époque, le nom de Bellère n'est plus mentionné sur les impressions de Phalèse.

Il est certain que les presses de Pierre Phalèse n'acquirent pas la célébrité qu'eurent celles de Christophe Plantin et de Tylman Susato; cependant, leur propriétaire ne travailla pas moins que ces imprimeurs à perfectionner l'art de l'imprimerie de la musique.

---

(1) Voyez : Liggere der Sint-Lucas Gilde, p. 215.

Toutes les éditions de Phalèse se distinguent des impressions d'autres imprimeurs de la même époque par la netteté de l'impression, l'élégance des caractères et particulièrement des majuscules, et surtout par les bonnes qualités du papier, qui est le meilleur que nous ayons rencontré. Les notes sont très-distinctes et lisibles, ainsi que les clefs et les accidents, tels que dièzes, bémols et autres signes musicaux. L'impression en général l'emporte de beaucoup sur les éditions de Nurenberg, Hambourg et même sur plusieurs de l'Italie et de Venise en particulier.

Parmi les ouvrages sortis des presses phalèsiennes, il y en a de très-remarquables, ainsi que le lecteur pourra le voir dans notre catalogue; nous nous bornerons ici à mentionner les plus considérables par rapport à la valeur des morceaux de musique.

Pour la musique profane, nous citerons un recueil formé par Phalèse lui-même, imprimé en 1591 et intitulé : *Musica divina di XIX Autori illustri, a quattro, cinque, sei e sette voci, nuovamente raccolta da Pietro Phalesio et data in luce*, etc., ouvrage qui contient cinquante-sept morceaux de bons auteurs.

Un autre recueil imprimé en 1594, et intitulé : *Symphonia angelica. Di diversi eccellentissimi musici, a IIII. V. et VI. voci, nuovamente raccolta per Huberto Waelrant*, etc., en contient cinquante-neuf d'auteurs célèbres, parmi lesquels, Canis, de Monte, Verdonck, Waelrant et autres non moins illustres.

Le recueil le plus considérable est celui de l'Anversois E. Hadrian ou Adriaensen, le luthiste le plus célèbre de son siècle. Cet ouvrage, imprimé en 1584, contient jusqu'à cent quatre-vingt quinze morceaux des meilleurs compositeurs de l'époque, tels que, de Monte, Orlando Lasso, Palestrina et autres.

Les œuvres de musique religieuse imprimées par Phalèse, ne sont pas moins remarquables que celles que nous venons de citer.

Dans le nombre on remarque surtout : *Selectissimarum Missarum Flores, ex præstantissimis nostræ ætatis authoribus quatuor, quinque, sex et plurium vocum collecti : Et ad Ecclesiæ catholicæ usum ordine decenti dispositi.* Ce volume contient huit messes de Asola, Croce, de Lasso, Massainus, Palestrina, Viadana et Pottier, l'auteur du recueil, qui était maître de chant à la cathédrale d'Anvers.

Comme tous les imprimeurs de l'époque, Phalèse avait sa marque typographique; mais, comme il n'a pas toujours employé la même gravure, nous avons cru faire chose utile aux bibliophiles en donnant ici une courte description des différentes marques employées par Phalèse, durant sa carrière d'imprimeur. La première gravure que nous décrivons est celle qu'il a employée le plus souvent et que nous croyons être une copie de l'enseigne qu'il avait mise au-dessus de sa nouvelle demeure :

1° Cette vignette représente le roi David, jouant de la harpe, vêtu du manteau royal et la couronne en tête. Dans le fond, à gauche, on distingue deux bâtiments ; à droite, une porte environnée de murs fortifiés. Cette gravure est ronde ; à l'entour, on lit le verset : *Laudate Dominum in psalterio et cythara.* Le tout est encadré d'un dessin, style Renaissance ;

2° Cette marque représente également le Prophète-Roi, mais cette fois, à genoux, les yeux et les mains levés vers le ciel, ouvert devant lui. Un ange lui apparaît armé d'un glaive. David est vêtu du manteau royal ; il est couronné et porte un collier sur les épaules. Devant lui, à terre, on remarque sa harpe et son sceptre ; derrière lui une draperie. Cette marque a la forme ronde ; à l'entour : *Omnis spiritus laudet Dominum.* Puis, un encadrement, style Renaissance, entrelacé de fleurs et d'emblèmes musicaux, tels que des instruments à vent, un livre à musique, etc. ;

3° Cette gravure représente Saint-Pierre tenant, dans la main

droite, la clef du ciel, et dans l'autre un livre. A l'arrière-plan, on voit une église avec son clocher, des arbres et encore un autre bâtiment qu'on prendrait également pour une église. Cette gravure est carrée et n'est parée d'aucun ornement;

4° Cette vignette représente la Vierge, Mère de Dieu avec l'Enfant Jésus. Marie, assise dans les nues et entourée d'anges, a une couronne sur la tête et un sceptre en main. Cette marque a la forme carrée;

5° Cette gravure représente Melpomène couronnée. La déesse tient, d'une main, le pan de son manteau et de l'autre un anneau. Autour d'elle, un joli paysage formé d'arbres et d'arbustes, et dans le lointain, un château en ruines, sur lesquelles voltigent des oiseaux. Sur le piédestal qui porte la déesse, on lit son nom en lettres majuscules grecques :

MEAΠOMENH.

Autour de la vignette, la devise :

Ut smaragdus in auro. Sic musica in vino. eccl. 32.

Comme nous l'avons dit plus haut, Madeleine Phalèse prit la direction de l'atelier après la mort de son père et soutint honorablement la réputation des presses phalésiennes jusqu'à sa mort qui arriva le 30 mai 1652.

L'état des biens provenant de cette mortuaire, que nous reproduirons à la fin de cet article, prouve que son commerce ne s'était pas ralenti par la mort du chef de la famille et que la boutique était amplement fournie à l'époque de la mort de Madeleine.

Après le décès de cette dernière, les presses passèrent entre les mains de ses héritiers qui continuèrent à reproduire des œuvres musicales en adoptant la souscription : *Antverpiæ, apud heredes Petri Phalesii, typographi musices, ad insigne Davidis Regis.*

Alph. GOOVAERTS.

(La suite prochainement.)

L'ODYSSÉE DE LAURENT COSTER

EN HOLLANDE

Quand un Rhamsès quelconque, roi tantième d'une dynastie oubliée, s'en allait de vie à trépas, on plongeait son corps dans le bitume et les aromates, on l'emmaillotait soigneusement dans des bandelettes et on le déposait dans un sarcophage de granit au cœur de quelque pyramide. Alors son peuple croyait lui avoir donné l'immortalité de l'histoire en même temps que l'immortalité du cadavre. Mais l'Arabe pillard a détruit ces restes royaux, et de la mémoire du despote il n'est resté qu'un nom pompeusement taillé dans la pierre, orné de titres presque divins. La science moderne a su déchiffrer ce nom enseveli, comme la momie, pendant des siècles; mais quant aux hauts faits d'un règne soudainement révélé, elle ne peut qu'en faire le sujet de discussions vaines.

Mais, du moins, le Rhamsès embaumé avait été un homme, un monarque, il avait régné. N'ayant pas laissé de traces profondes de son passage sur la terre, il devait être voué à l'oubli. Aujourd'hui, on procède autrement. On s'empare d'un nom ignoré, on l'embaume dans le bronze et on le dresse sur un piédestal. Sur des témoignages vagues, incertains, suspects, on lui forge une histoire, la passion lui crée une auréole, et l'on dit : Voilà un homme qui a changé la face du monde ! Ce bronze est la borne milliaire d'où l'on comptera désormais les pas de l'humanité !

Voilà l'histoire du Laurent Coster de Haarlem.

Personnage essentiellement mystérieux, ce grand homme a dédaigné de faire connaître à la postérité et son nom et sa qualité et ses hauts faits. Son nom? il était connu de ceux qui, les premiers, ont répandu sa légende, mais ils n'ont pas jugé utile de le prononcer, d'abord; il a été ensuite dévoilé en latin et dans une phrase ambigue; plus tard, dans de vieux livres de comptes publics, on a trouvé des noms qu'on a essayé de rapprocher du rebus latin; sa qualité? elle a été ballottée par les érudits entre celle de gentilhomme, de sacristain, de magistrat, de fabricant de chandelles, toutes qualités qui, certes, n'excluent pas le génie; ses hauts faits? outre l'exercice de ses fonctions, l'entretien d'une lanterne, un enterrement de première classe, etc., ils se bornent à faire incognito la plus grande des découvertes humaines.

Nous l'avons déjà dit — et bien d'autres l'ont dit avant nous — il n'y a pas d'histoire plus hardiment, mais aussi plus péniblement échaffaudée que celle de Laurent Coster. Depuis l'origine, ou la première révélation, jusqu'aujourd'hui, elle se fonde sur un amas de conjectures hasardées, de gloses plus habiles que raisonnables, d'assertions contradictoires. La personnalité de l'inventeur n'a pas même été dégagée des discussions de ses propres partisans, et néanmoins, on n'a pas craint de lui donner une date dans la chronologie, de retracer sa figure, de lui attribuer un caractère, de lui assigner des œuvres. Or, rien de tout cela n'est appuyé sur des preuves qui puissent passer au creuset de la discussion froide et non prévenue. Les dates alléguées sont sujettes à des variations continuelles, — nous en citerons des exemples tout à l'heure, — les portraits qu'on a osé offrir au public, sont de puériles mystifications, le caractère dont on a doué l'inventeur est une broderie de romancier, les œuvres qu'on souscrit de son nom, sont tout simplement anonymes et peuvent être attribuées à tout autre.

Aussi, ne pouvons nous admettre le raisonnement de M. Holtrop « Aussi longtemps que je n'aurai pas les preuves du contraire, je regarde les livres en question (les Donats, le Speculum, etc.), comme des productions typographiques de Laurent Coster, à Harlem, et de ses successeurs (1). »

La doctrine émise par le savant conservateur de la bibliothèque de la Haye nous paraît être en opposition directe avec les principes fondamentaux de la logique et du droit. Comment! on se trouve en présence d'une vingtaine d'ouvrages ne portant ni date, ni nom d'imprimeur, on leur donne, de son autorité privée, une date et un nom et on dit aux gens : Prouvez-moi que cette date et ce nom sont faux! Et cela suffirait pour créer une vérité historique! Mais c'est le principe du premier occupant introduit dans l'histoire. Un principe fort commode, dans tous les cas.

Il paraît, cependant, qu'en Hollande même, il n'est pas tout-à-fait accepté encore. Car, malgré la solennelle consécration du fait par le bronze, le fait est discuté de nouveau, des velléités incrédules se manifestent. Nous nous proposons de donner dans cet article, un aperçu des derniers incidents de l'Odyssée de Laurent Coster dans les Pays-Bas, depuis l'érection de la statue jusqu'aujourd'hui.

En 1856 donc, au mois de juillet, on inaugura une nouvelle statue à Laurent Janszoon Coster. La première avait été élevée par le collége des médecins de la ville, en 1723, et commençait à être envahie par les cryptogames.

De grandes fêtes eurent lieu à cette occasion et de valeureux

---

(1) *Monuments typographiques des Pays-Bas au* xv*e siècle.* La Haye, 1868, p. X. Ce grand ouvrage, un vrai modèle de précision et de perspicacité, a été terminé tout récemment.

discours furent prononcés. Jusques là, y disait-on, la question de l'origine de l'imprimerie, le nom de son inventeur, malgré la certitude des droits de Haarlem, avaient été livrés aux disputes des savants : par condescendance pour des prétentions erronées mais respectables, on avait bien voulu jusques là répondre à des objections, examiner des droits contraires; mais désormais le débat devait être clos, un arrêt définitif était prononcé : cet arrêt c'est la statue ! Devant ce piédestal doivent tomber toutes les espérances rivales.

Mais une statue peut être une apothéose, qu'elle n'est pas toujours une vérité. En Hollande même, le monument de Laurent Coster ne fut pas accepté comme une vérité par tout le monde; plus d'un sourire d'incrédulité se mêla aux applaudissements, plus d'une protestation osa se faire jour, — quoique d'une manière timide ou détournée.

Le *Navorscher*, dans sa première livraison de 1856, renfermait l'irrévérencieuse question suivante :

« Pour mon instruction et pour celle des autres, je demande : 1° Y a-t-il un écrivain qui, avant Junius, fasse mention de la personne et du nom de Laurent Janszoon ? 2° La tradition que Junius (comme il le dit lui-même) a mise par écrit, est-elle la seule caution de la personne de Costér ? 3° A-t-on constaté l'identité de ce personnage, soit avec le sacristain Coster exhumé par Meerman, soit avec le gentilhomme Coster ressuscité par De Vries ? Et lequel de ceux-ci est l'inventeur de l'imprimerie ? »

UN AMI DE LA VÉRITÉ.

Cette question resta dix ans sans réponse dans un recueil où la plupart des demandes de renseignements, souvent même les plus futiles, reçoivent une solution ou des éclaircissements.

L'« ami de la vérité » revint à la charge, en 1866, par un article que nous traduisons en entier parce qu'il résume avec beaucoup de sens, l'état de la question et qu'il apporte pour la solution un

document nouveau que nous n'hésitons pas à qualifier de *très-grave.*

« Depuis 1856, le *Navorscher* attend toujours la réponse à nos trois modestes quoique très-importantes questions. Il semble qu'on ne puisse ici, sans être taxé de sacrilège, soulever la moindre information critique sur Laurent Janszoon Coster, à moins qu'elle ne tende ouvertement à augmenter la gloire de Coster ou à consolider les prétentions de Haarlem d'avoir été le berceau de l'imprimerie.

Ce n'est donc pas sans quelque crainte que je publie ces lignes; mais j'ai l'espoir que les érudits voudront bien éclaircir mes doutes et, en tout cas, qu'ils ne m'imputeront pas à mal les réflexions que j'ose émettre. Je dirai tout à l'heure comment ils se sont réveillés après un long sommeil, à la lecture d'une note écrite par un Hollandais du XVe siècle. Mais qu'il me soit permis de donner d'abord un court aperçu du résultat auquel j'étais arrivé par mes recherches antérieures et actuelles, recherches pour lesquelles j'ai employé, avec tout le zèle possible, les travaux très-connus des amis et des défenseurs de Coster.

Je préviens d'abord que je me bornerai à discuter rapidement les preuves tirées des plus anciens monuments de la typographie. J'admets volontiers : 1° que les monuments produits en faveur de Haarlem sont incontestablement d'origine hollandaise, parce que les caractères y ont la forme particulière de l'écriture usitée chez nous à cette époque, et 2° que ces monuments sont plus grossiers et plus imparfaits que ceux d'origine allemande. J'en concluerai volontiers que déjà de très-bonne heure, avant l'apparition d'ouvrages avec dates sur le titre, il existait en notre pays une ou plusieurs imprimeries, mais que le premier atelier ait été établi à Haarlem, qu'il ait marché sous la direction de Laurent Janszoon Coster, qu'on doive inférer de la rudesse de ses produits qu'il est *antérieur* aux ateliers d'Allemagne!... tout

cela, c'est de la *conjecture*; et, à mon jugement, manque de *preuves* positives. C'est pourquoi je me suis adressé de préférence aux témoignages historiques des chroniqueurs, etc. Or, voici aussi brièvement que possible, le résultat de mes investigations.

1° Depuis la date de l'invention (1423?) jusqu'en 1499, il n'existe pas un seul témoignage de ce genre en faveur de Haarlem ou de Coster.

2° De 1499 à 1561, il y en a deux, émanant d'étrangers : celui d'Ulric Zell dans la chronique de Cologne (1499) et celui de Mariangelo Accorso (vers 1530).

Ulric Zell écrit : Item wie wail die kunst is vonden tzo *Mentz* als vursz, up die wyse als dan nu gemeinlich gebruicht wird, so is doch die eyrste vurbyldung vonden in *Holland* uyss den *Donaten*, die daeselffst vur der tzyt gedruckt syn.

Accurse parle en ces termes : Johannes Faust, civis Maguntinus, primus excogitavit imprimendi artem typis aereis, quos deinde plumbeos invenit, multoque ad artem poliendam addidit ejus filius Petrus Schoeffer. Impressus autem est hic *Donatus* et *Confessionalia* primum omnium anno 1450. Admonitus certo fuit ex *Donato* Hollandiae prius impresso in tabula incisa.

On le voit : ces deux témoins disent que Mayence est l'endroit où l'on imprima pour la première fois en caractères *mobiles (up die wyse als dan nu gemeinlich gebruicht wird)*, mais ils en cherchent la première idée, la cause qui y conduisit (*admonitio*, *vurbyldung*) dans une invention d'origine hollandaise; et d'après laquelle on imprimait, comme on le fait aujourd'hui, avec des planches clichées. Mais aucun de ces deux témoins ne parle de Haarlem ou de Coster.

3° *Pour la première fois*, en 1561, on nomme la ville de Haarlem comme la ville où fut inventée l'imprimerie en caractères mobiles; c'est le bourgmestre de Haarlem, Mre Jean Van

Zuren qui fait cette révélation dans un traité aujourd'hui perdu, mais dont nous connaissons la substance par une *dédicace* qui a été conservée. A cette époque, dans le cercle de Van Zuren, personne ne doutait de la véracité de son assertion. A ce cercle appartenaient Dirk Volkertsz. Coornhert, qui déposa son témoignage en faveur de Haarlem en l'année 1563, Nicolas Gale, Adrien Thomasz., Thomas Thomasz., et M. Quirin Dirksz. Ces quatres derniers, Junius les nomme ses autorités dans sa *Batavia*. C'est pourquoi L. Guicciardini (1567), Abr. Ortelius, (1570-1574) et G. Braun (1572), ont pu avec raison affirmer, qu'à leur époque, il existait à Haarlem (et ailleurs, en Hollande), une tradition générale, recueillie par divers écrivains, d'après laquelle l'imprimerie aurait été inventée à Haarlem. Pour ce qui regarde les circonstances de cette invention, nous faisons les remarques suivantes : Van Zuren rapporte que l'art nouveau fut exercé longtemps en secret, dans une maison qui existait encore en 1561, qu'il s'y perfectionna de plus en plus, qu'ensuite il fut exporté par un étranger et enfin universellement divulgué à Mayence. Coornhert y ajoute « que des vieillards respectables et dignes de foi lui ont dit à plusieurs reprises non-seulement à quelle famille appartenait l'inventeur, mais encore son nom et son prénom; » et néanmoins il néglige de nous en apprendre d'avantage (1). Brau-

(1) Cet oubli de Cornhert nous a toujours paru une des particularités les plus colossales de la légende Harlémienne. Comment! voilà un homme très-savant, très-patriote, qui revendique avec fracas pour son pays l'honneur d'être le berceau de la plus grande des inventions modernes, qui apprécie l'importance de la découverte avec plus de sagacité que la plupart de ses contemporains, il sait le nom, le prénom, la famille de l'inventeur et il ne les divulgue pas à ses concitoyens! C'est à ne pas y croire. Et que dire du bourgmestre Van Zuren? Il écrit un traité spécial pour revendiquer la gloire de l'invention, au profit de la ville dont il est le magistrat, et l'idée ne lui

nius, enfin, y ajoute que l'inventeur mourut avant de divulguer son secret et que son serviteur s'étant, immédiatement après, rendu à Mayence, y fit connaître la nouvelle invention et que, pour ce motif, les habitants de cette ville l'accueillirent avec une grande bienveillance. Mais quant à tout le reste, le nom de l'inventeur, la manière dont se fit la découverte, les premiers perfectionnements, le vol commis par le serviteur, etc. ; tous ces détails omis par les plus anciens narrateurs, apparurent pour la première fois dans le récit si connu de la *Batavia*, ouvrage qui fut écrit par Junius, probablement en 1567.

Maintenant, je reconnais volontiers 1° que la tradition harlémoise, quoique mise au jour seulement en 1561, s'appuie sur le témoignage d'un homme qu'on dit avoir été au service de Laurent Coster et qui devait connaître une foule de particularités ; c'est à dire sur le témoignage du relieur Cornélis décédé en 1522 ; 2° que la tradition de famille des frères Thomasz. possesseurs des pots fondus avec le métal des plus anciens caractères typographiques, que cette tradition est favorable au récit de Cornélis ; et 3° qu'il conste de pièces officielles que parmi les ayeux de ces frères, il y avait un certain Laurens Janszoon, trésorier et échevin de Haarlem, né en 1370, décédé en 1439. Tout cela je l'admets volontiers; néanmoins, cette série de témoignages ne me paraît pas être aussi forte, aussi péremptoire, qu'on a bien voulu le prétendre.

Car enfin, depuis 1423, il s'est écoulé 138 ans avant que l'on ne vît apparaître Harlem comme étant le berceau de l'invention, et

---

vient même pas d'honorer la mémoire de l'inventeur, je ne dirai point, par quelque monument, ce serait exiger beaucoup de sa part, mais au moins par une mention, un souvenir quelconque, son nom donné à une rue, moins encore, simplement écrit dans un livre. On ne trouverait pas un second exemple d'un oubli aussi incroyable. C. R.

ceux qui, les premiers, lui décernent cet honneur, sont des hommes dont l'impartialité n'est certes pas au dessus de tout soupçon. Et même, le susdit Cornélis, qui pour déposer son témoignage devait avoir atteint à peu près l'âge de cent ans, Cornélis était mort depuis plus de quarante ans avant que ce témoignage n'ait été couché sur le papier. Antérieurement, c'est-à-dire depuis plus d'un siècle, toutes les chroniques attribuent l'invention à Mayence : seuls, U. Zell et Accurse placent en Hollande (néanmoins sans nommer directement Haarlem), l'origine des Donats, lesquels ont précédé les plus anciens produits mayençais, mais n'étaient pas imprimés en caractères mobiles.

Voilà, je pense, l'état de la question ; en l'exposant je me flatte d'y avoir mis la plus grande impartialité.

Jusqu'aujourd'hui, je l'avoue, une idée me consolait : les témoignages en faveur de Haarlem sont, il est vrai, postérieurs de 138 ans à l'invention, ils sont, il est vrai encore, contredits par des chroniques allemandes plus anciennes, mais ces chroniques ne méritent peut-être aucune confiance et ceux qui les ont écrites se sont laissés séduire par l'amour-propre national et ont manqué à la vérité. Avec M. A. De Vries (Supplem. catal. bibl. Harl. p. 118), il ne me semblait pas impossible qu'ils s'étaient copiés les uns les autres et que la cause de l'erreur était peut-être la note ajoutée par Jean Pryssius à l'édition de Werner Rolevinck qu'il donna en 1488. Cependant, malgré l'assertion de M. De Vries à propos d'une autre note émanant de Rolevinck lui-même : *manifestum est his verbis non agi de inventione typographiæ*, il m'était impossible de comprendre cette note : *impressores librorum multiplicantur in terra, ortum suæ artis habentes in Maguntina,* il m'était impossible, dis-je, de la comprendre et de la traduire autrement que de cette manière : « les imprimeurs, dont l'art eut son berceau à Mayence, se multiplient par toute la terre. » Cependant, je ne puis m'empêcher de remarquer avec lui

que ce passage a été omis, tant par le copiste d'un très-ancien manuscrit de Rolevinck que par le célèbre Veldenaer. Il semblerait donc qu'à cette époque on était mieux informé en Hollande.

Telles étaient mes opinions, il y a quelques semaines. Mais qu'arrive-t-il? Des archives communales d'Alkmaar, il me vient sous les yeux deux manuscrits, in-4°, sur papier, tous deux de la même main, petite écriture allemande très-nette, à deux colonnes, avec les abréviations ordinaires; tous deux en latin. L'un, dont je me dispense ici de parler plus amplement, va jusqu'à l'an 1518 et le deuxième jusqu'en 1516. Celui-ci contient, jusqu'au feuillet 292 v°, 1re colonne, la chronique de Jean Gerbrandsz., de Leiden, le carme du couvent de Haarlem; mais il en donne le texte *ancien*, et non pas le texte plus *moderne* que publia Sweertius. Ces deux textes, néanmoins, s'arrêtent également à l'année 1417; tout ce qui suit cette date dans la copie d'Alkmaar (de fol. 292 à fol. 312, col. 1), de 1417 à 1514 est le travail d'un continuateur. Le nom de celui-ci n'est pas connu, mais, à en juger d'après une foule de petites particularités, telles que décès et notices sur diverses personnes, qui toutes se rapportent à Alkmaar, au Kennemerland et à Haarlem, on peut regarder comme hors de doute qu'il était comme chez lui à Alkmaar ou à Haarlem et qu'il était religieux. Il raconte avec tant de détails et d'observations un fait qui s'est passé à Haarlem le 30 avril 1458, qu'on est presque convaincu qu'il en a été témoin oculaire; et comme il cesse brusquement sa chronique en 1514, on peut conjecturer qu'il mourut peu d'années après. J'établis donc approximativement sa naissance en 1444 et sa mort en 1520. Nous avons donc ici affaire à un contemporain, peut-être même à un concitoyen de Cornélis le relieur. Or, ce Hollandais du Nord, cet homme qui devait être connu des contemporains de Coster, que nous apprend-il relativement à la découverte de l'imprimerie? Au folio 299, je lis :

Anno domini 1440 ars imprimendi libros in Maguncia ortum

habuit et *Johannes Fust* eiusdem artis primus omnium indubitatus inuentor fuit; c'est-à-dire : En l'an 1440, l'art d'imprimer des livres eut son origine à Mayence et c'est Jean Fust, qui fut incontestablement le premier inventeur de cet art.

Je l'avoue : aussi longtemps qu'un semblable témoignage était émis par des chroniques allemandes, ou que des Hollandais du XVe siècle omettaient ce témoignage dans leur transcription de ces chroniques, j'ai pu croire à de la mauvaise foi ou à de l'ignorance du côté des Allemands; mais aujourd'hui voilà un Hollandais du XVe siècle, qui en se servant du mot *indubitatus* semble ne pas ignorer que la question était controversée, voilà un homme qui, sans hésiter et presque sous les murs de Haarlem, donne la palme à Mayence! — Que faut-il faire? Ma patrie doit-elle renoncer au combat? Certes, non! mais alors qu'on nous fournisse des armes plus anciennes que celles de la tradition de Van Zuren, aussi anciennes que mon manuscrit d'Alkmaar, ou, mieux encore, se rapprochant davantage de 1423. Qui pourra me les fournir?» CONSTANTER.

Un article aussi net, une révélation aussi inattendue auraient dû cette fois, secouer la douce quiétude des partisans de Coster. Il n'en fut rien : ils avaient une statue; c'était une réponse à toute objection. Il se fit donc un profond silence : plus d'une année après, l'auteur de l'article fut obligé d'écrire quelques lignes de rappel aux lecteurs du *Navorscher*.

« J'avais raison, dit-il, de n'être pas « sans quelque crainte » en publiant mes observations contre la méthode dont on fait usage chez nous en traitant la question de l'invention de l'imprimerie. Car jusqu'àce moment, je n'ai pas reçu de réponse à la question que je posai dans ce journal, il y a plus d'une année. »

Reproduisant ensuite les conclusions auxquelles il était arrivé, l'auteur ajoute : « Ce serait, sans doute, agir un peu inconsidérément, que de rappeler aux zélés champions de Coster le

proverbe *qui ne dit mot, consent;* néanmoins espérant qu'ils voudront bien rompre le silence, je me permets d'attirer leur attention sur une circonstance qui m'avait échappée et qui conduira peut-être à la découverte du nom de celui qui a continué la chronique de Joannes a Leydis.

Dans le *Kerkhistorisch Archief*, tome II, p. 83, je trouve la note suivante de feu le professeur N. C. Kist : » à la catégorie des chroniques qui s'occupent spécialement de la famille d'Egmont, appartient aussi un beau manuscrit in-8°, écrit en 1712, que j'ai sous les yeux et qui porte pour titre : *Excerpta e codice vetusto sanæ fidei, ducentos ab hinc annos in Abbatia Hecmundana, incerto auctore exarato.* Cette chronique commence avec l'année 409 et se termine en 1512. J'espère trouver un jour le loisir de publier ce document inédit. On y rencontre cette annotation remarquable : Anno 1440 ars imprimendi libros in Maguntia ortum habuit, et Joannes Fust ejusdem artis primus omnium indubitatus inventor exstitit. » Au dernier mot près, cette note est identique au passage que j'ai tiré de la chronique d'Alckmaar. Aurions-nous ici affaire au même auteur et au même ouvrage? La réponse à cette question pourra être donnée aisément par celui qui a acheté le manuscrit à la vente des livres de M. Kist. Cet acheteur quel est-il? Où est le manuscrit? qui peut m'indiquer la manière d'en obtenir la communication ? »

CONSTANTER.

Trois réponses arrivèrent en même temps. La première, qui n'est peut-être pas sérieuse, disait : » D'après moi, le meilleur conseil à donner à *Constanter*, c'est de lire la chronique de Cologne, Koning, De Vries, Scheltema, Paeile, Laborde, Junius, Seiz, Daunou et Coornhert.

Et si Constanter n'était pas dans l'occasion de pouvoir consulter ces auteurs (dont le nombre pourrait être augmenté encore), je m'efforcerai, pour autant que mes forces et mes loisirs me le

permettent, de répondre aux questions qu'il a posées, après que lui-même aura bien voulu répondre aux quatre questions suivantes :

1° Quelles chroniques du XVIe siècle nomment Mayence comme le berceau de l'imprimerie en caractères mobiles ?

2° Toutes ces chroniques ajoutent-t-elles que l'inventeur a été conduit à sa découverte par un Donat imprimé en Hollande, avant 1450, non par des caractères mobiles, mais par une planche gravée ?

(On attribue une autre opinion à la chronique de Cologne).

3° Quel est le titre de la chronique qui, finissant en 1516, fut composée vers cette date, par un Nord-Hollandais, voisin de Haarlem, et qui attribue la découverte à J. Faust de Mayence ?

4° Quels sont les Harlemois qui, postérieurement à 1561, ont affirmé que l'art a été inventé à Haarlem ? »

La seconde réponse, si on peut lui donner ce nom, est conçue en ces termes : NON MEA RES AGITUR. Je ne me suis jamais fait connaître comme un champion en cette affaire, et j'ignore si Constanter a fait une étude sérieuse du sujet. Il ne m'appartient donc pas de le porter de nouveau sur le tapis dans cette Revue. Cependant je ne puis laisser sans réponse la citation du proverbe : *Qui ne dit mot, consent.* C'est là un défi, et je laisse à Constanter à juger s'il est opportun de le porter.

Il me semblait que cette question (que j'ai toujours suivie avec sollicitude) était tout à fait décidée et qu'on était arrivé à la conclusion : COSTER *invenit,* GUTTENBERG *polivit,* SCHEFFER *perfecit.*

Il me semblait que le livre de M. Ch. Paéile (livre dont la *Revue des deux Mondes* fit dans le temps une récension,) affirmait la prétention de Haarlem avec des arguments nouveaux. Le savant français LISTER (1) se rangea à l'opinion de Paeile, par la

---

(1) ? C. R.

raison qu'il semble que Coster, le premier, a imprimé *en caractères mobiles* ce que l'on nomme les *affreuses têtes de clous*(1).

D'autres savants ont confirmé cette conjecture; je ne tiens pas à les copier. Mais je veux encore attirer l'attention sur ce point que Coster est formellement considéré comme *l'inventeur de l'impression avec des vignettes de bois*. (Voy. Jansen, de l'invention de l'imprimerie. Paris, 1809. p. 202.) »

Enfin une troisième réponse, plus importante que les deux premières, et signée d'un nom très-respecté, celui de M. Bodel-Nijenhuis, apprenait aux lecteurs du *Navorscher* que le manuscrit dont parle M. Kist avait été acquis par M. Bakhuizen Van den Brink. « Mais, dit M. Bodel Nijenhuis, qui en est devenu le possesseur après la mort de M. Bakhuizen ? »

La 3e livraison de 1868 du *Navorscher* apporte une nouvelle réponse, si, encore une fois, on peut donner ce nom à une diatribe qui ne brille ni par excès d'esprit ni par excès d'érudition. L'auteur, néanmoins, parle de très-haut. Si le *Vœ victis* n'avait pas été dit avant lui, c'est un mot qu'il eût été digne de créer. Que l'on en juge :

« Dans le n° 9 du *Navorscher* de 1867, dont je prends connaissance aujourd'hui seulement, M. Constanter exprime sa douleur de ne pas recevoir de réponse à ses réflexions « sur la *méthode* » usitée chez nous pour traiter la question de l'origine de l'imprimerie. Tout en laissant le mot *méthode* pour compte de ce monsieur, nous avouons que nous ne sommes pas étonné de ce qu'on ne lui ait pas fait l'honneur d'une réponse. Ce qui y contribue un peu, c'est son insinuation erronée que notre croyance subit une contrainte et que l'on n'oserait pas débattre la question ouver-

(1) En wel omdat het blijkt, dat Coster het eerst met *beweegbare letters*, de zoogenaamde *afschuwelijke spijkerkoppen drukte*. — Nous ne comprenons pas beaucoup cette énigme.

tement et carrément. Et puis, dans ces vingt dernières années, la preuve des droits de Laurent Coster à l'invention de l'imprimerie en caractères mobiles a été établie avec tant de certitude, que des réflexions comme celles que fait Constanter ne sauraient être émises par quelqu'un qui est au courant de la question. M. Constanter revient même à la charge et prend à son profit le *qui ne dit mot consent*. C'est donc pour prévenir un malentendu que je crois pouvoir faire les remarques suivantes :

1° M. Constanter se plait à dire : « Toutes les chroniques du XVIe siècle nomment Mayence le berceau de l'imprimerie en caractères mobiles. » Sur ce, nous lui demandons : Osez-vous maintenir cela ?! (1) Nous ne vous opposerons que la chronique de Cologne qui, déjà en 1499 (à la page 512), parle tout autrement.

2° L'auteur dit plus loin « Depuis 1500, on ajoute que l'inventeur y fut conduit par un Donat imprimé en Hollande, avant 1450, non pas avec des caractères mobiles, mais avec une planche gravée en bois (horrible !).

Nous le demandons : l'auteur de cette affirmation a-t-il-lu cela dans toutes les chroniques ? A-t-il seulement jamais vu un Donat ? — C'est possible, mais il doit l'avoir vu avec légèreté et précipitation ; car ce livre offre toutes les marques d'une impression en types mobiles, n'acceptât-on que la preuve unique des lettres renversées que l'on y rencontre.

3° M. Constanter ajoute : « Dans une chronique finissant à l'année 1516, écrite vers cette époque par un Hollandais des environs de Haarlem, la découverte est attribuée à Jean Faust, de Mayence. » A première vue, cela paraît étrange ; mais hélas ! il y en a tant qui ont une fois et même plus d'une fois écrit de travers l'histoire de leur propre ville natale. Jean de Leide n'est

(1) Textuel.

pas exempt de ce défaut. Mais par contre, il existe une notable série de témoignages qui établissent que Laurent Coster est positivement l'inventeur, témoignages venant non pas des *environs*, mais de *l'intérieur* de la ville. On n'a qu'à lire à ce sujet les ouvrages de Koning et de De Vries.

4° Enfin, dit Constanter « depuis 1561 quelques Haarlemois (*sic!*) prétendent que l'art a été inventé à Haarlem. » Je laisse de nouveau pour compte de l'auteur le mot *Haarlemois* et je réponds : cela doit être, puisque c'est à Haarlem que se trouvaient la plupart des preuves. Mais ce ne sont pas seulement des Haarlemois qui ont défendu la cause de Coster, le sieur Constanter doit le savoir, du moins s'il est néerlandais. Et s'il ne l'est pas, on peut lui indiquer Accurse, un Napolitain ; Guicciardini, de Florence ; Ortélius ; Braun, de Cologne ; Von Eytzing, un Autrichien ; Quadus, un Allemand ; Atkyns, un Anglais ; Conti, de Milan ; Badius, de Paris ; Mirtius, de Subiaco, etc., qui tous, avant Junius, ont fourni des témoignages favorables aux Pays-Bas. Mais il suffit. Celui qui veut être convaincu de cette vérité que L. Coster a inventé, à Haarlem, l'imprimerie en caractères mobiles, n'a qu'à lire : J. J. F. Noordziek, *Gedenkboek*, etc. Abr. De Vries, *Bewysgronden*, etc., et De Vries et Noordziek, *Éclaircissement*, etc., etc. Et, si cela lui est possible, qu'il fasse une visite au muséum de Haarlem.

Honneur à qui de droit ! »

Un article aussi profond, une nomenclature aussi prodigieuse de témoins devait nécessairement clore la discussion. Devant tant d'esprit et de science, il faut s'incliner et se taire. Le *Navorscher* ne publia plus rien sur la question : assaillants et défenseurs semblent être jetés sur le flanc par ce coup de massue. Franchement, demander des lumières et recevoir de pareilles réponses, n'est-ce pas à prendre en dégoût la recherche de la vérité ?

Pendant cette petite polémique du *Navorscher*, vers la fin

de 1866, M. J. H. Rutjes publia une traduction hollandaise de l'*Essai* de M. Paeile, avec notes et additions et précédée d'une préface par M. J. A. Alberdingk-Thijm. Parmi ces *additions*, celle qui frappe tout d'abord, c'est un formidable rallongement du titre : le simple et modeste *Essai historique et critique sur l'invention de l'imprimerie* devient sous la plume du traducteur néerlandais : *Recherches critiques sur l'invention de l'imprimerie. Histoire de la découverte, appréciation des débats dont elle a été l'objet, exposées l'une et l'autre d'après des documents plus ou moins connus et composées d'après tout ce qui a été publié pour et contre la question; ouvrage écrit originairement en français par M. Ch. Paeile, archiviste à Lille, traduit en néerlandais pour servir d'éclaircissement définitif aux compatriotes de Laurent Janssen Coster, par J. H. Rutjes. Augmenté de notes* (1).

Nous omettons une épigraphe en cinq lignes tirée des *Principia typographica de J. Leigh Sotheby*, ouvrage que, jusqu'à présent, nous n'avons pas vu citer comme une autorité historique.

Cette traduction, assez inopportune, à notre avis, ne devait avancer en rien la cause de Laurent Coster. L'ouvrage français (2) n'est qu'un résumé calme, froid, méthodique, des ouvrages

---

(1) La traduction de ce titre offrait quelque difficulté : le voici en original : Kritisch onderzoek naar de uitvinding der boekdrukkunst. Geschiedenis der vinding, waardering van den daarover gevoerden strijd, een en ander voorgesteld uit minder en meer bekende bronnen en opgemaakt uit al het daarover heen-en wedergeschrevene, oorspronkelijk in het fransch bewerkt door den heer Ch. Paeile, archivaris van Rijssel, nu, ter afdoende inlichting der landgenooten van Lourens Janssen Coster, in het nederlandsch overgebracht door J. H. Rutjes. Vermeerderd met aanteekeningen. Amsterdam, C. L. Van Langenhuysen, 1867. 1 v. 8°, XX et 267 pages.

(2) Nous avons donné dans le *Bulletin du bibliophile belge*. Tome XV, p. 301 et suivantes (année 1859) un compte-rendu du livre de M. Paeile et

écrits en faveur de Haarlem; on n'y trouverait, croyons-nous, aucun argument à ajouter à ceux qu'ont accumulé les Meerman, les Koning, les De Vries, etc. Mais, dégagé qu'il est d'une foule de broussailles plantées par le chauvinisme local : conjectures trop hasardées, petites invectives à l'adresse des adversaires, etc. exempt des longueurs oratoires et dithyrambiques dont la génération contemporaine des Bilderdyk et des Vander Palm émaille volontiers ses écrits, l'ouvrage de M. Paeile est plus agréable à lire que les travaux originaux.

Tout l'intérêt de la nouvelle édition réside dans la préface : elle était annoncée comme devant contenir des documents inédits sur la personne de Laurent Coster. A ce titre, elle excitait la plus haute curiosité. Nous allons en donner un résumé.

Elle débute par un éloge enthousiaste de l'ouvrage de M. Paeile, un éloge dont, en Hollande même, on doit avoir trouvé les termes un peu excessifs : « J'ai lu rarement une démonstration aussi exquise dans la forme que solide dans la méthode. Tout s'y enchaîne si bien, tout est rassemblé, divisé, coordonné, résolu et établi avec tant de soin, qu'on ne pourrait, me semble-t-il, presque plus rien alléguer contre, et une sentinelle qui, sans consulter personne, s'aviserait de commencer une lutte nouvelle en dehors de ce boulevard, ferait la figure de quelqu'un qui porterait une goutte d'eau à la mer. »

Aussi, à cause de l'inanité d'une goutte d'eau unique, M. A. Thijm s'empresse d'en apporter deux. Mais elles sont énormes : la première concerne la personne de Laurent Coster,

---

nous en avons combattu les conclusions à propos des deux plus anciens témoignages en faveur de la cause de Haarlem. En relisant cet article, dix ans après, nous osons en maintenir toute l'argumentation : sauf sur un point de détail, tout à fait insignifiant, presque étranger au débat et que M. Aug. Bernard a relevé.

la seconde, la découverte du manuscrit d'Alkmaar faite par M. le professeur de Hoop Scheffer (Constanter). Et il commence par la seconde.

Aprés avoir reproduit l'article du *Navorscher* que nous avons donné plus haut, l'auteur de la préface le réfute en ces termes :

« On a donné au continuateur anonyme de la chronique de Jan Gerbrants, pour date de naissance approximative, l'année 1444, mais c'est évidemment pour ne pas trop éloigner ce témoin de la date qu'il assigne à l'invention de l'imprimerie à Mayence, et pour ne pas le faire trop jeune lorsqu'il assista à un événement arrivé à Haarlem en 1458. Rien ne s'oppose à ce que ce personnage soit né à une autre date et à ce qu'il ne soit pas mort en 1520. Ce ne serait pas la première fois qu'un historien eût rapporté un fait dont il n'a pas été le témoin oculaire. L'écriture, je me hâte de le reconnaître, a néanmoins appris à M. H. S. que le manuscrit remonte certainement aux environs de 1500.

Nous avons donc affaire ici avec quelqu'un qui a posé la question avant Junius. Mais qui est ce « quelqu'un ? »

M. H. S. suppose que c'était un religieux, habitant soit Haarlem, soit Alkmaar. Mais ce n'est qu'une conjecture. Et c'est pourtant sur cette conjecture que Constanter fonde ses doutes sur la réalité des droits de Coster. Un concitoyen et contemporain du relieur Cornélis apporte un témoignage qui est en contradiction avec le témoignage de ce dernier.

Mais, en admettant que le continuateur ait habité Haarlem vers l'époque présumée, quelle confiance doit-on avoir dans son assertion ? Cet homme n'a-t-il pu avoir un intérêt quelconque à se déclarer pour Mayence dans la question en litige ? Et s'il s'était appelé Hans de Mayence (1) ?

---

(1) M. A. Thijm fait probablement allusion ici au voleur des caractères de Coster dans le récit de Junius. S'il en est ainsi, nous laissons au lecteur à juger quelle est la conjecture la plus hardie ou celle-ci ou celle de Constanter.

Ses paroles démontrent à l'évidence que son assertion est entachée de partialité. S'il avait agi en chroniqueur désintéressé, il aurait dit tout simplement : « Vers cette époque, l'imprimerie fut inventée à Mayence. « Mais non, il dit : Jean Fust fut indubitablement le premier inventeur de cet art, » or, cette assertion prouve, à toute évidence, qu'il craignait d'être contredit, elle trahit de la passion et présuppose ce raisonnement : « on peut alléguer ce que l'on veut en faveur de Laurent Coster et de cette ville de Haarlem, moi, X. X. X., je déclare que la gloire doit, sans aucun doute, être attribuée à Jean Fust.

Cet X inconnu, qui vient parler ainsi d'un ton de maître dans une discussion pendante, nous fait songer aux « épouseurs bien intentionnés » qui sont aussi des X inconnus et qui sur leur X parole d'honneur, promettent toute la discrétion possible. Quelle valeur doit on attribuer au témoignage du continuateur anonyme d'une chronique, d'un homme assez aveuglé pour croire qu'il peut ainsi, sans donner aucune garantie, trancher une question grave et jeter à la porte du temple de la gloire, non seulement Laurent Coster, mais encore Jean Guttenberg?

On connait aujourd'hui, par l'ingénieuse démonstration de M. Paeile, les caractères respectifs de Guttenberg et de Fust et celui qui prend parti pour l'homme d'argent à l'âme basse, contre le penseur et l'artiste au cœur noble, celui-là était digne d'inspirer à des professeurs néerlandais la défiance la plus vive, au lieu d'exciter en eux la croyance au génie inventeur de leur compatriote.

Pour moi, jusqu'à preuve du contraire, je tiens le continuateur de Jean Gerbrants pour un descendant ou un mercenaire de Jean Fust; il avait un intérêt quelconque à mettre tout simplement de côté les prétentions de Haarlem, prétentions qui, depuis que les héritiers de Coster ont eu révélé le secret de leur auteur, gagnaient du terrain de jour en jour, bien qu'il n'eût pas

osé se flatter peut-être que, trois siècles plus tard, on aurait encore attaché tant d'importance à son affirmation toute gratuite. »

La suite de la préface renferme les appoints nouveaux fournis à l'histoire de L. Coster par les archives de Haarlem. Ces documents sont trop curieux pour que nous hésitions à les donner ici.

« Le livre des comptes des *Six*, membres du magistrat de Haarlem, mentionne plusieurs fois de 1441 à 1447, les noms de « Louwerys Jans » (Laurent fils de Jean) et « Lourys Coster » donnés à la même personne. Ce Lourens Janszoon Coster, vivant à Haarlem pendant des années qui appartiennent au cours de l'existence de l'inventeur de la typographie, était ...fabricant des chandelles de la ville. Ce fait ressort des documents qui suivent.

« M'CCCC quarante et un. Item à Louwerys Janssoen pour Lxxij livres de chandelles consommées pendant cette année à l'Hôtel de ville par les veilleurs, à un *botdrager* la livre, ci... V l xij.

Item au susdit Louwerys Jans pour les chandelles qui ont brûlé pendant cette année devant Notre Dame du porche de la tour, 3 philippus d'or. M.CCCC quarante deux. Item ; à Lourys Coster pour avoir remis à neuf la lanterne de Notre Dame sous la tour... 3 l.

Item à Lourys Coster pour XLVI livres de chandelles au suif consommées par les veilleurs à l'Hôtel de ville, à raison d'un vieux *botdrager* à la livre, ci... V l 2 sous VIII d.

M.CCCC quarante sept, le 14 mars, à Louwerys Coster pour 5 livres de chandelles à Notre Dame de la tour, à raison d'un sou par livre, ci... VI sous VIII d.

Il serait difficile d'admettre, non pas qu'il y ait eu à Haarlem, dans la première moitié du XVe siècle, deux Lourens Coster, mais qu'il y en ait eu deux, également fils d'un Jean Coster, également bourgeois établis, et en rapport plus ou moins éloigné avec

le magistrat (1). Tous ceux qui ont un peu fureté dans les anciens registres, savent comment les noms se transmettaient à peu près dans les familles et n'admettront pas la dualité d'un Haarlemois Lourens Janszoon Coster vers 1440. Je tiens donc, avec mon ami A. J. Enschedé auquel je dois ces renseignements, que Lourens Janszoon Coster, le fabricant de chandelles de 1441, et contractant alors avec la ville pour son éclairage, est le même que Lourens Janszoon, échevin de 1425 à 1431 et le Lourens Janszoon Coster qui découvrit l'art de l'imprimerie en se promenant dans le bois de Haarlem. Je souscris également à la remarque que M. Enschedé me fait dans une lettre, à savoir qu'il ne fait aucune difficulté d'identifier un fabricant de chandelles du XVe siècle avec un échevin « car, ajoute-t-il, nous avons eu nombre de bourgmestres qui étaient en même temps brasseurs, tonneliers, etc. Que Junius n'en fasse aucune mention cela ne prouve rien contre son récit : c'était, sans doute, une particularité trop minime à ses yeux, quoique, pour moi, elle ne soit pas sans importance. Qu'un homme comme Guttenberg, occupé de diverses industries, ait perfectionné l'imprimerie, je le comprends très-bien ; qu'un fabricant de chandelles, connaissant la fonte dans des moules où parfois peut-être se mêlaient des caractères, que cet homme ait eu la conception de la typographie, je le comprends

(1) Qu'il nous soit permis de signaler en passant combien ce *plus ou moins* est bien trouvé. Selon certains documents cités ou acceptés, Laurent Coster a été échevin, et peut-être même bourgmestre de Haarlem, c'est-à-dire le chef du magistrat; selon les documents nouveaux, il n'est plus que fabricant de chandelles, mais... il travaille pour le magistrat et il est payé par lui. Il n'y a donc aucune incompatibilité entre cette nouvelle position sociale et celle qui lui est donnée dans le récit de Junius :.. cognomento Œdituus Custosve (quod tunc opimum et honorificum munus familia eo nomine clara hæreditario jure possidebat). » Cependant, pour un descendant des Brederode, c'est un descendant bien descendu !

mieux de sa part que de la part d'un échevin savant en droit. Pour moi, je pense que Coster a eu la première idée de l'invention en coulant des chandelles ; c'est sur des chandelles qu'il aura fait des empreintes au moyen des lettres taillées par lui dans l'écorce des tilleuls du bois de Haarlem ; je ne pense pas cependant qu'il l'ait fait par hasard ; je crois que sa découverte est le résultat d'une idée vivace qu'il développait pendant ses promenades au bois (1). »

Je n'ai rien à ajouter à ces paroles de l'archiviste de Haarlem. »

Le reste de la préface ne renferme rien de neuf. Nous en exceptons cependant ce petit paragraphe, extrait d'une lettre de M. G. H. M. Delprat à M. A. Thijm : « selon moi, il est très-remarquable que l'on trouve un si grand nombre de Nord-Hollandais parmi les premières officines typographiques érigées à l'étranger. On lit sur ce point de curieux détails dans les *Recherches, etc.*, de M. Vander Meersch (Gand 1856). Aux Nord-Hollandais cités dans cet ouvrage on aurait pu joindre encore Henricus de Haarlem (à Bologne 1481), Reynoud de Nimègue (1477 et 1480 à Venise) ; Corneille de Zierikzee (Cologne 1505) et Theodore de Rynsburch (Venise, 1477). » Nous ne devinons pas en quoi ce fait peut servir à la cause de Haarlem (2). M. Delprat

---

(1) Qui pourrait en douter? Nous recommandons vivement ces révélations aux auteurs d'un futur *Imagier de Harlem*. Ils y trouveront le sujet d'un onzième tableau pour un nouveau *Drame-légende*. La fusion des chandelles typographiques ferait aussi un pendant superbe à la fonte de la Mer d'airain de la *Reine de Saba*. Mais qui se serait imaginé jamais que de cette petite lanterne de Notre-Dame de la tour devait sortir l'*autre* lumière du monde : *Lux altera mundi!*

(2) On pourrait, en effet, citer autant de flamands que de hollandais s'établissant comme typographes nomades dans les pays européens. Mais pas un seul d'entre eux n'est antérieur aux missionnaires du nouvel art sortis des ateliers de Mayence.

prétendrait-il que les Nord-Hollandais sont doués d'une aptitude spéciale pour l'art typographique? ou voudrait-il insinuer que tous ces imprimeurs ont été formés dans les ateliers de Coster et de ses successeurs? Ce terrain est brûlant pour les Costériens et nous ne les engageons pas à s'y avancer.

Venant de notre part, une appréciation du livre dont nous venons de parler serait taxée de partiale. Nous aimons mieux donner la récension qui en a été faite dans un des meilleurs journaux littéraires des Pays-Bas, le *Nederlandsche Spectator* (n° du 29 février 1868). Cet article termine d'ailleurs, — jusqu'à présent — L'Odyssée de Coster en Hollande.

« On savait que l'ouvrage de M. Paeile est une soigneuse et estimable compilation, tirée principalement de la traduction des ouvrages de Koning et de De Vries ainsi que du remarquable travail de M. Auguste Bernard; on savait surtout que l'histoire du procès de Guttenberg y était débrouillée d'une façon très-ingénieuse, on connaissait le fac-simile dont il est orné, une page du *Spiegel onser behoudenisse* conservé à Lille, fac-simile qui étonne tous les connaisseurs par son exactitude, presque son identité avec l'original. Cependant, des voyageurs récents nous ont appris avec regret, que par l'exécution de ce fac-simile la feuille originale a été tout à fait détériorée, circonstance qui refroidit beaucoup notre enthousiasme pour la copie.

On s'était réjoui d'entendre de nouveau, dans cet *Essai*, une voix s'élever en France revendiquant pour Haarlem l'honneur de la grande découverte. Antérieurement, cette nation fournissait plutôt des champions à Strasbourg et à Mayence, peut-être parce que Strasbourg est une ville française et que la gloire de cette ville doit rejaillir sur la France. Dans les derniers temps, cette tendance si hostile aux prétentions néerlandaises s'est beaucoup modifiée, soit parce que les arguments des susdits écrivains et de M. Paeile, eussent fait gagner du terrain à la cause de Haarlem, soit

parce que Bernard a déclaré qu'à l'époque de l'invention, Haarlem était sous la domination bourguignonne et que la Bourgogne fait partie de la France.

A notre avis, donc, une traduction du livre de M. Paeile n'était pas absolument indispensable; non pas qu'elle pût causer du mal, oh! non; mais comme nous pouvons lire ici, dans leur langue, les travaux de De Vries et de ses devanciers, nous ne saisissons pas de suite la nécessité qu'il y avait de traduire une compilation de ces ouvrages. Cette traduction, cependant, qui, d'après le titre, doit « servir d'éclaircissement définitif aux compatriotes de Lourens Janssen Coster » et qui, dans la dédicace à la Société de littérature néerlandaise, à Leide, est qualifiée de « modeste contribution au triomphe de la bonne cause de Lourens Coster », cette traduction nous est offerte « augmentée de notes » et d'une préface signée des initiales bien connues du spirituel critique d'art M. J. A. Alberdingk-Thijm. C'est dans ces notes et dans cette préface que nous devons rechercher quel appoint a été fourni à la cause de Coster par cette nouvelle édition.

Les notes, réunies pag. 247 à 267, sont pour la presque totalité les notes mêmes de M. Paeile. Un petit nombre, par la signature A. Th., accusent leur origine néerlandaise, mais elles concernent rarement les questions même du débat. L'une d'elles provoque un sourire sur nos lèvres et cette réflexion à notre plume. Le petit démon profane qui (v. note 46) a changé les mots *God wout's* en *God woorts*, a, dans la note 112, changé le mot *adinventio*, sur lequel roule toute la discussion, en *adventio*, ce qui établit une contradiction manifeste avec les faits attribués antérieurement au même personnage. C'est pour ne pas faire mentir le proverbe : Le diable fait toujours plus qu'on ne lui dit de faire. Mais ces deux coquilles sont peut-être moins imputables au démon qu'à la piété du compositeur ou du correcteur qui doi-

vent mieux connaître *la parole de Dieu* (Gods woort) que l'interjection antique *Dieu le veuille!* (God wout's), et qui, en songeant à *l'Avent*, ne peuvent voir une faute typographique dans *adventio* (1).

Dans la préface on trouve une réfutation ingénieuse des arguments produits contre L. Coster, dans le *Navorscher*, d'après un passage d'une chronique qui repose aux archives d'Alkmaar, mais on y trouve également des documents extraits des archives communales de Haarlem et relatifs à la personne de Coster. Nous sommes ici en présence de renseignements inédits, communiqués par M. A. J. Enschedé, dont les assertions sont corroborées par M. Thym en ces termes : « Je n'ai rien à ajouter aux paroles de l'archiviste de Haarlem. » (V. p. XV.)

En lisant, pour la première fois, ces extraits dans la préface, nous n'en avons pu croire à nos yeux, et c'est dans l'espoir d'en voir tomber les écailles que nous continuâmes notre lecture. Nous arrivâmes ainsi à la page 65 où la démonstration de M. Paeile concernant la mort et l'enterrement de Lourens Janszoon en 1439 est confirmée par M. J. A. Enschedé (v. note 39); et vraiment alors, un poids nous tomba de la poitrine, mais il nous opprima de nouveau, en voyant, à la note 39, un renvoi à la préface.

Or, qu'y a-t-il donc dans les documents produits par cette préface? Ni plus ni moins que cinq extraits du livre des comptes des « six » membres du magistrat de Haarlem, extraits qui vont de l'année 1441 à l'année 1447 et dans lesquels il est question du

---

(1) Nous nous permettrons de faire remarquer que la coquille existe dans l'ouvrage français de M. Paeile : mais le traducteur, dans sa trop scrupuleuse exactitude, a eu tort, sans doute, de la reproduire. Il aurait pu omettre aussi la partie de la note où M. Paeile s'est donné la peine de refuter la chicane puérile de M. De Vries sur le mot *adinventio* de la souscription du Psautier de 1457.

fabricant de chandelles de la ville. Que ce fabricant de chandelles se soit nommé Louwerys Janssoen et Lourys Coster, cela est incontestable, et nous admettons qu'il y a identité parfaite entre ce nom et celui de l'inventeur de l'imprimerie, mais il nous est impossible d'identifier aussi les deux personnages, malgré cette affirmation toute gratuite de M. Thijm, que les années 1441-1447 font partie du « cycle d'années octroyé à l'inventeur de l'imprimerie par les biographes » et malgré la remarque profonde de M. l'archiviste de Haarlem : « que l'inventeur des caractères mobiles a toutes les chances d'avoir pour auteur un fabricant de chandelles. »

Il nous est impossible de souscrire à cette déclaration de M. Thijm : « je n'ai rien à ajouter aux paroles de l'archiviste de Haarlem. » Pour nous, l'homme qui est mort et enterré à Haarlem en 1439 (v. p. 65 et suiv.), est un autre personnage que le brave industriel qui, de 1441 à 1447, fournissait des luminaires de suif à la ville et remettait à neuf la lanterne qui brûle devant Notre-Dame dans la tour.

Le traducteur a accompli sa tâche *con amore;* il en est de même du compositeur, pour autant que le « petit démon » se soit abstenu de lui faire des espiégleries. L'impression du livre est très-inégale et le papier est de toutes les couleurs. »

Cet article, signé des initiales de M. F. A. G. Campbell, le savant-conservateur adjoint de la bibliothèque de la Haye, cet article ressemble beaucoup à ce que, en langue verte, on nomme un éreintement, et, à notre tour, nous dirons, comme M. A. Thijm de M. Enschedé : nous n'avons rien à ajouter aux paroles de M. Campbell.

Un mot cependant. L'auteur de « l'éreintement » dit que dans la Préface on trouve une réfutation *ingénieuse* (geestige) des arguments produits contre L. Coster dans le *Navorscher*, d'après un passage d'une chronique qui repose aux archives d'Alkmaar. Ingénieuse? Le mot est peut-être perfide. Mais il faut, nous semble-t-il, être bien *ingénu* pour l'accepter.

Quelle est la situation? Un chroniqueur continuant la chronique de Jean Gerbrandts dit que l'inventeur de l'imprimerie a été *indubitablement* Jean Faust.

On ne sait pas le nom de ce continuateur; mais, selon toutes les apparences, il était hollandais; car s'il n'avait pas écrit la phrase sur laquelle est venu le litige, c'est un point qui n'eut pas fait le moindre doute. M. Constanter, agissant comme l'aurait fait M. A. Thijm à propos de n'importe quelle autre chronique monacale, conclut de diverses particularités que le continuateur était un religieux d'Alkmaar ou de Haarlem. Le motif qu'il en donne est conforme à toutes les règles de l'induction logique : il attribue ensuite à l'écrivain une date approximative de naissance et de mort. M. A. Thijm ne combat point cette attribution, seulement, dit-il, rien ne s'oppose à ce que ce personnage soit né à une autre date et à ce qu'il ne soit pas mort en 1520. C'est une remarque qui sera parfaitement acceptée, même par M. Constanter, mais ce n'est qu'une remarque oiseuse. Mieux eut valu le moindre petit fait contraire, la moindre petite objection qui embarrassât la *conjecture* de M. Constanter. Il n'y a rien d'*ingénieux* à opposer, à une conjecture appuyée de considérations plausibles, ou une simple négation ou une autre conjecture purement imaginaire, uniquement dans le but d'embrouiller les idées d'un lecteur inattentif.

Qu'importe, d'ailleurs, que le continuateur soit né vers 1444 ou décédé après 1520, c'est là un détail que les conjectures les plus ingénieuses n'établiront pas avec certitude. Peu importe encore que ce continuateur ait été religieux ou non. Les pointes d'esprit les plus aiguisées ne détruiront pas la conjecture affirmative, pas plus qu'elles n'établiront celle de voir en lui le voleur de Mayence. Le voleur de Mayence! Quel trait de lumière pour un futur Dingelstedt néerlandais!

Toujours est-il qu'il existe, à Alkmaar, une chronique manu-

scrite, d'origine hollandaise, datant du commencement du XVIe siècle, au plus tard, et contenant la phrase en question. Rien de cela ne semble être contesté. Mais, en relatant le fait de l'invention à Mayence, l'écrivain de cette chronique a lâché le mot *indubitatus inventor* à propos de Jean Fust. Or, dans ce mot-là gît du venin : il prouve à l'évidence qu'il a été écrit par quelqu'un qui a un intérêt quelconque à se déclarer pour Mayence, par un homme à l'âme basse, par un parent de Fust, ou, pis encore, par un homme soudoyé par Fust. Voyez donc, comme c'est ingénieux ! Et cet homme, par ce seul mot, tranche effrontément la question contre Haarlem ! Mais où donc a-t-on vu, qu'au commencement du XVIe siècle, il existât un litige entre Haarlem et Mayence ? Que l'on nous cite un soupçon de témoignage en faveur de ce fait.

Que signifie donc ce mot *indubitatus* dans lequel on veut découvrir un monde de mystères ? Il signifie tout simplement, qu'aux yeux du chroniqueur, le premier inventeur était certainement Jean Fust. Il décide dans un litige, c'est vrai : mais tous ceux qui se sont occupés de l'histoire des origines de l'imprimerie connaissent très-bien les fameuses souscriptions des Fust et des Scheffer, depuis le Psautier de 1457 jusqu'à la chronique de Trithème de 1515, ces souscriptions emphatiques et cauteleuses, dans lesquelles les associés de Guttenberg se disputent, comme une dépouille, la gloire du pauvre gentilhomme. Le continuateur de la chronique pouvait connaître le litige pendant entre Fust et Scheffer, tout comme il était connu de son compatriote Erasme qui, déjà en 1518, se prononçait aussi à peu près dans les mêmes termes pour Jean Fust (1). Il pouvait connaître encore le litige exis-

(1) Atque hujus quidem laudis præcipua portio debetur hujus, pœne divini dixerim, opificii repertoribus, quorum princeps fuisse fertur... Johannes Faust. (Préface du Tite Live).

tant alors entre Guttenberg et Nicolas Jenson, litige dans lequel, déjà en 1449, se prononçait Ulric Zell. Il pouvait connaître encore les prétentions émises en faveur de Mentelin, celles de l'Italie, etc. N'est-ce pas pour cela qu'il dit *primus omnium* : le premier de *tous*?

Nous excluons tout-à-fait de cet *omnium* le nom de Laurent Coster puisqu'il est bien évident, malgré les suppositions ingénieuses de M. Alb. Thijm, que le chroniqueur y eût fait allusion d'une toute autre manière, s'il en avait été question alors.

A nos yeux, le témoignage du Mémorial d'Alkmaar est un fait *très-grave*, et personne, croyons-nous (1), n'admettra qu'il ait été renversé par les hypothèses de la préface dont nous nous occupons, personne ne verra dans l'obscur rédacteur de cette chronique locale un homme « digne d'inspirer à des professeurs néerlandais la défiance la plus vive, au lieu d'exciter en eux la croyance au génie inventeur de leur compatriote ». Le pauvre diable s'y prenait bien, vraiment! lui, qui pour exhaler ses mauvais sentiments, sa haine, sa jalousie, sa cupidité peut-être, se contente d'une seule phrase, d'un seul mot, qu'il jette au milieu de quelques histoires locales consignées sur des bribes de papier, dans un régistre qu'il garde pour lui seul et qu'on ne découvre que trois siècles après, tandis qu'il lui eût été si facile de dresser une réfutation en règle des prétentions de Haarlem et de la faire imprimer à Mayence! Il est mort depuis longtemps : le jugement téméraire que l'on porte sur son compte ne peut donc plus l'atteindre. Cependant si, dans un monde meilleur, il lui est

(1) Nous avons publié jadis (V. Bulletin du Bibliophile belge. Tome XI, p. 1 et suiv. 1855) un témoignage semblable, mais probablement plus ancien encore que celui d'Alkmaar, émanant d'un écrivain des Pays-Bas et qui attribue de même l'invention à Mayence. Ce témoignage n'a pas été combattu, que nous sachions.

donné de voir encore ce qui se passe dans celui-ci, il doit être médiocrement flatté de s'entendre nommer, par un de ses compatriotes, parent ou complice de voleur. Que dis-je? voleur lui-même !

Nous croyons que, dans toute cette préface, M. Alb. Thijm s'est complètement fourvoyé : nous le lui disons en toute franchise. Et pour effacer toute rancune, qu'il nous soit permis de lui serrer la main à propos d'une phrase où il a bien voulu s'occuper de nous.

« Nous regrettons dit le savant et loyal éditeur, de voir M. C. R. parmi nos adversaires. » C'est une parole beaucoup trop flatteuse pour nous : notre appoint serait bien faible, s'il ne consistait qu'en un nom de plus sur la liste des défenseurs de Coster : un seul argument vaudrait cent mille fois mieux ; notre opposition est bien peu de chose aussi dans une cause qui était jugée, par nos anciens frères du Nord, avant d'être suffisamment instruite, et qui — selon nous et beaucoup d'autres — a été décidée par le patriotisme avant de l'être par le droit.

Et nous aussi, nous voudrions, et très-sincèrement, pouvoir nous incliner devant la statue de Laurent Coster. Notre regret est vif de ne pas ressentir en nous cette conviction forte, cette foi qui dompte la raison et nous fait crier dans un élan : Credo! Au fond de nous-mêmes, quand il nous arrive de hocher la tête en entendant le nom du sacristain de Haarlem, au fond du cœur, nous éprouvons une tristesse réelle ; il semble alors que nous manquons de respect à la patrie, que nous insultons un de nos concitoyens. Car, nous l'avons déjà dit ailleurs : à l'époque présumée de l'invention, la Hollande et le Brabant et la Flandre, et toutes les dix-sept provinces étaient réunies sous le même sceptre et partageaient les mêmes destins. Frères par une origine commune, par un amour commun de l'indépendance, par des institutions empreintes du même esprit de liberté, nous avons, pendant plus d'un siècle, subi les mêmes vicissitudes et écrit avec

notre sang la même histoire. Seigneurs hollandais et flamands assistaient aux fêtes du bon Duc, nos aïeux étaient battus ensemble à Granson et à Morat avec le Téméraire, plus tard ils étaient vainqueurs avec Charles-Quint à Pavie ; l'histoire dira les causes de leur séparation. La question Costérienne serait donc, pour nous aussi, une question nationale ; mais la vérité n'a point de patrie. Nous avons loyalement étudié la question et, pour nous comme pour M. Constanter, les preuves alléguées en faveur de Haarlem sont tout à fait insuffisantes. Nous faisons cet aveu avec un regret sincère, et nous saluerions avec bonheur la découverte de quelque document, de quelque témoignage venant éclaircir et affirmer le récit de Junius, et transformer la légende en histoire.

Mais ce ne sont pas les découvertes de M. Enschedé expliquées par M. Thijm qui en tiendront lieu.

Voilà donc l'état de la question en Hollande. Les doutes qu'on ose exprimer, la réserve, suffisamment remarquée, d'hommes dont on voudrait obtenir des adhésions plus catégoriques, et plus que tout cela, le zèle excessif, désordonné, de quelques Costériens qui ne craignent pas de compromettre leur cause en remplaçant le sang froid par la bile, et la discussion raisonnable par la mordacité de la phrase ou le chevelu des conjectures, tout cela semble nous dire qu'il y a des symptômes de revirement et que le jour est proche où l'on portera le procès à un autre tribunal qu'à celui du chauvinisme.

C. R.

NOTICE SUR LES TRAVAUX

DE

Mr HUBAUD DE MARSEILLE

M. Hubaud, membre de l'Académie de Marseille, décédé en 1866, à un âge fort avancé (91 ans), était un bibliophile aussi instruit que zélé ; il avait lentement, en utilisant des occasions plus fréquentes autrefois qu'elles ne le sont de nos jours, formé une collection de livres curieux et rares, où figuraient quelques ouvrages italiens des plus piquants. Il se plaisait à aborder des questions peu connues et intéressantes de la science des livres; mais n'étant nullement possédé du démon de la publicité, n'écrivant que pour lui et pour quelques amis, il n'a confié au papier qu'un petit nombre de notices de fort peu d'étendue ; il en restreignait le tirage, il ne les livrait point au commerce, de sorte qu'il est devenu excessivement difficile de se les procurer ; elles méritent cependant sur les rayons d'un collectionneur éclairé une place fort distinguée.

On ne trouve nulle part encore, nous le croyons du moins, l'indication exacte et complète des écrits de M. Hubaud; la *France littéraire* de Quérard ne cite que deux écrits ; la *France littéraire contemporaine*, qui fait suite à cet ouvrage, ne donne même pas le nom du bibliophile provençal. Nous devons à l'obligeance d'un jeune amateur, très-dévoué à la science des livres (M. G. Mouravit de Marseille), quelques renseignements exacts qui, nous l'espérons, seront accueillis avec quelque intérêt. Observons d'abord que la bibliothèque et les manuscrits du zélé bibliographe ne sont point dispersés, comme il n'arrive que trop souvent ; ils

restent entre les mains d'un magistrat distingué, M. Tollon, établi à Marseille, et lui-même ami fervent des livres. L'auteur du *Manuel du libraire* indique (article *Molière*) les *Stromates* de M. Hubaud; ce n'est pas un ouvrage : l'auteur projetait de réunir sous ce titre une foule de notes et de renseignements bibliographiques et littéraires dont les matériaux épars n'ont jamais été coordonnés par lui-même.

L'étude sur le *Molière* édité par Aimé-Martin, et que signale M. Brunet, a été tirée de ces notes; il est vrai qu'elle a été lue à l'Académie de Marseille; mais elle n'a *jamais été imprimée*.

Voici la liste des brochures que M. Hubaud a mises au jour :

1° Lettre à M. A. L. Millin sur le *Manuel du libraire* de Brunet, fils. Paris, 1815, br. in-8°, de 36 p. (Extrait du *Magasin encyclopédique* qui avait déjà publié une lettre du même sur ce sujet (année 1810, t. IV, p. 302-23). M. Hubaud indique des additions et des corrections à Brunet.)

2° *Dissertation* sur *l'Heptaméron*. Marseille 1850, br. in-8°, de 32 p. Dès 1825, l'auteur avait soumis à la haute approbation de Raynouard cette *Dissertation*, qui renferme des vues neuves, ingénieuses et dont M. Leroux de Lincy s'est servi pour dresser le plan de sa célèbre édition.

3° Rapport sur un Mémoire de M. C. Gazzera, contenant des observations bibliographiques et littéraires au sujet d'un opuscule faussement attribué à Pétrarque. Lu à l'Académie de Marseille, le 22 janvier 1829. — Marseille 1857, br. in-8°, de 47 p. (Relatif à l'ouvrage cité col. 566, t. IV, du *Manuel* : c'est une addition à faire à cet endroit du *Manuel*. Après avoir analysé le travail du savant abbé turinois (p. 1 à 24), M. Hubaud consacre la fin de son travail à une curieuse étude des livres que leur type a fait attribuer à tort à Mentel.)

4° Notice d'un manuscr. appartenant à la Biblioth. de Marseille

suivie d'un aperçu sur les épopées provençales du moyen âge relatives à la chevalerie de la Table ronde. (Lu à l'Académie les 26 janvier et août 1837.) Marseille, 1853, in-8° de 95 p. (A propos du roman en prose de *Guron le cortois;* de la p. 40 à la fin : éclaircissement et preuves.) Voy. le *Bull. du Bibliophile*, 1855, p. 76.

5° Dissertation littéraire et bibliographique sur deux petits poëmes satiriques italiens composés dans le XVI° s. Marseille, 1854, in-8°, de 40 p. (Le *Manuel*, IV, col. 985-6 fait connaître les deux objets de cette dissertation; p. 37 et suiv. est une note complémentaire en petit texte sur les *Dialoghi doi di Ginevra e Rosana* (1584 in-8°), attribués à l'Arétin, dans *le premier* desquels dialogues M. Hubaud retrouve une seconde version de la *Puttana errante*.) Voy. *Manuel*, t. I, col. 44. On trouve une analyse de cette dissertation dans la *Bibliographie des écrits relatifs à l'amour, aux femmes, au mariage*, par le C. d'I***, Paris, 1864, in-8° col. 199.

6° Notice bibliographique sur un Recueil de sonnets italiens de P. Arétin. Marseille, 1857, in-8° de 16 p. (Il prouve contre l'assertion de Nodier (*Description raisonnée*, etc. p. 670) : 1° Que l'édition originale du recueil ne comprenait que les gravures sans les sonnets ; 2° que la 2e édit. originale comprend un nouveau tirage des gravures et les sonnets au-dessous; 3° que l'édit. in-16, dont de Boze, mis en cause par Nodier, s'était procuré un exemplaire, serait la troisième. — De la p. 13 à la fin, notes bibliograph. sur 1° *l'Arétin françois* par Nogaret (1787 in-18) ; 2° *l'Arétin d'August. Carrache*. (Paris, Didot, vers 1800, gr. in-4°). Le *Manuel*, t. I col. 406-407, a donné une petite analyse de cette brochure ; des extraits étendus ont été insérés dans la *Bibliographie* que nous venons de citer (col. 195).

7° Examen critique d'un opuscule intitulé : *Quelques recherches sur les débuts de l'imprimerie à Toulouse*. (Lu à l'Académie, le

10 mars 1851), Marseille 1858.—In-8°, de 40 p. (Première réfutation du système de M. Desbarreaux Bernard sur *Tolosa* : voyez ci-après 10°.)

8° Essai d'interprétation d'un fragment en langue romane provençale. Marseille, 1858, gr. in-8° de 15 p. (Sur un des plus anciens monuments de la langue provençale (la Vie de Ste Foi d'Agen), mal traduit par Raynouard, *Choix des poésies des troubad.* t. II, p. 144).

9° Considérations sur Miltiade. Fragment d'une histoire critique des guerres entre les Grecs et les Perses jusqu'à la mort d'Alexandre. — (Lu à l'Académie 25 fév. 1863), Marseille, 1864, in-8° de 46 p. (Ce n'est qu'un fragment d'un travail d'ensemble où M. Hubaud, voulant faire justice du prestige et de l'autorité que les historiens grecs ont donnés à leurs récits fabuleux, entreprenait de remettre les héros grecs sous leur véritable jour : à son sens, les Thémistocle, les Périclès et *alii ejusdem farinæ* étaient des gredins de *grecs* qui ont volé une bonne part de la réputation que la vanité de leurs compatriotes leur a faite. Ce système, soutenu avec verve, savoir, et une assez jolie dose de bon sens, fit grand scandale à l'Académie qui refusa d'insérer les Considérations sur Miltiade dans ses Mémoires : elle s'y est décidée : je ne vois pas que la gloire du héros de Salamine y ait beaucoup perdu; mais qu'aurait pu lui faire gagner la pudibonderie de la docte assemblée?...)

10° Examen critique d'un nouvel opuscule du Dr Desbarreaux Bernard, intitulé *l'imprimerie à Toulouse*, etc. — Marseille, 1866; in 8°, de 28 p. — (M. D. Bernard répondit à la brochure mentionnée sous le n° 7° ci-dessus : le *Bulletin du Bibliophile* a reproduit son travail auquel M. Hubaud réplique ici. Cette querelle est assez vive : faut-il dire : *sed adhuc sub judice lis est ?* Une longue note du catalogue Luzarche donne raison à M. Desbarreaux; c'est le plus récente décision que je connaisse).

Notre correspondant marseillais ajoute : « Malgré tous mes

» efforts, il m'a été impossible de trouver ici un seul des opus-
» cules de M. Hubaud que je puisse mettre à votre disposition :
» la rareté en est extrême même parmi les bibliophiles de ce
» pays. » En réunissant dans mes mains, pour un instant, ces brochures toutes très-curieuses et pleines d'une lucide et exacte érudition, j'ai essayé de suppléer par l'analyse à l'absence des documents eux-mêmes.

G. B.

MÉLANGES

NÉCROLOGIE. — Polydore-Charles VANDER MEERSCH naquit à Gand le 13 août 1812. Il obtint le diplôme de docteur en droit en 1835, mais ses goûts l'entraînèrent vers les études littéraires et historiques ; il fut nommé, en 1836, sous-bibliothécaire de l'université de Gand, fonctions qu'il remlpit jusqu'en 1843, époque à laquelle il fut désigné pour remplacer M. le baron de Saint-Genois en qualité d'archiviste provincial de la Flandre orientale, titre qu'il échangea plus tard contre celui de conservateur des archives de l'État à Gand. Dans ces diverses positions, il rendit d'importants services au public, à l'administration et aux études historiques.

Rendant justice à son aptitude reconnue, à son savoir et à son caractère, le Gouvernement lui confia les fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire pour la ville et le ressort de Gand et l'appelait chaque année au poste de vice-président du jury pour la délivrance du diplôme d'élève universitaire et plus tard pour celui de gradué en lettres. Quelque nombreuses que fussent déjà ses occupations, Vander Meersch accepta sincèrement les mandats de membre secrétaire de la commission provinciale de statistique, de membre de la commission de classement des archives de l'ancien conseil de Flandre et de membre de la commission des prisons de Gand. Partout il laissa des traces de sa fructueuse collaboration.

Vander Meersch a beaucoup écrit. L'histoire de la province et de la Ville de Gand, la bibliographie, l'iconographie et l'économie politique lui doivent de nombreuses productions justement estimées. Ses meilleurs ouvrages sont ses *Recherches sur les anciens imprimeurs belges à l'étranger* (dont il n'a paru que le 1er volume, et son *Mémoire sur le paupérisme des Flandres*, ouvrages qui valurent à leur auteur, de la part du roi des Pays-Bas, les insignes de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Cet estimable savant fut enlevé par une mort subite le 29 avril 1868.

Vander Meersch a rédigé un grand nombre de catalogues de bibliothèques importantes qui ont été vendues à Gand depuis 1838. Les catalogues Lammens, Brisart, de Bremmaeker, Van Gobbelschroy, d'Hane, Borluut de Noortdonck, Carton, Van Coetsem, etc., etc., seront toujours consultés avec fruit par les bibliophiles.

Albert-Eugène-Marie GHELDOLF, juge honoraire du tribunal civil de Gand, membre du Sénat, membre de la Commission royale pour la publication des anciennes lois, ordonnances, naquit à Gand et fut enlevé par une mort subite le 10 mai 1868, à l'âge de 61 ans et 6 mois. Magistrat hors ligne par sa profonde science et son inaltérable justice, il quitta le siége qu'il occupa pendant 25 ans au tribunal civil pour se consacrer plus spécialement aux études historiques dans lesquelles il apporta une sagacité, une patience, un esprit critique et une exactitude que personne ne possédait à un plus haut degré que lui. Il a traduit, complété et en quelque sorte refait l'ouvrage de M. le professeur Warnkoenig, l'*Histoire de la Flandre avant le* XIVe *siècle*. En publiant, en 1864, le 5e volume de ce remarquable ouvrage, Gheldolf exprimait l'espoir de voir bientôt suivre ce qui restait à traiter de l'histoire de la Flandre; il comptait ensuite s'occuper de l'his-

toire spéciale du droit en Flandre, jusqu'au XIVe siècle. Mais il fut détourné bientôt de cette importante entreprise, son étude de prédilection, par sa nomination de membre de la commission royale pour la publication des anciennes lois, ordonnances et coutumes de Belgique, et par l'activité et le zèle extraordinaire qu'il apporta à la publication de documents concernant notre ancien droit coutumier. Le premier volume du recueil sur les origines et les textes divers de la coutume de Gand que nous lui devons, servira de guide et de modèle à tous ceux qui continueront la même œuvre.

M. Gheldolf laisse une bibliothèque assez considérable de livres d'histoire et de jurisprudence. Il possédait aussi quelques manuscrits précieux.

F. v. d. H.

Henry Misson de Valbourg.

Aucun fait bibliographique, quelque minime qu'il soit, ne doit être négligé, et la plus petite erreur redressée a son mérite pour les bibliophiles. Telle est mon opinion, et elle m'autorise à vous communiquer l'article suivant.

Toutes les Biographies générales, depuis Ladvocat, Chaudon, etc., jusqu'à la *Biographie universelle* (Michaud), la *Nouv. Biographie générale* (Didot), les frères Haag : la *France protestante*, donnent à Maximilien Misson, l'ouvrage intitulé : *Mémoires et Observations faites par un voyageur en Angleterre, sur ce qu'il y a trouvé de plus remarquable, tant à l'égard de la religion, que de la politique, des mœurs, des curiosités et de quantité de faits historiques ; avec une description particulière de ce qu'il y a de plus curieux dans Londres.* La Haye, Henri

van Bulderen, 1698, in-12 de 422 et XXXVIII (non chiff.) pp. avec fig. et plans. Barbier : *Dictionn. des anonymes*, N° 11,631, est d'accord avec tous les biographes ; Quérard a suivi l'opinion du savant bibliothécaire du Conseil d'État, dans tous ses ouvrages (*France litt.*, VI, 164, et XI, 326 ; *Supercheries litt.*, N° 8815), et pourtant Maximilien Misson n'est pas l'auteur de ces *Mémoires;* nous allons le démontrer.

La dédicace est signée : H. M. De V.; ces initiales ne peuvent indiquer Maximilien Misson. L'auteur nous apprend qu'il est officier et qu'il n'a guère plus d'étude qu'on en fait au collége (sic). Il nous dit qu'il était présent à Whitehall, le 30 octobre 1688, lorsque Jacques II reçut de Nieuport la nouvelle de l'échec arrivé à la flotte du prince d'Orange. A cette époque, le nombre des réfugiés français en Angleterre était considérable, puisque, dit-il, on en avait formé onze régiments, sans compter un grand nombre qui se trouvaient dans toutes les autres troupes du pays.

Maximilien Misson, ancien conseiller au parlement de Paris, n'était pas militaire ; de plus c'était un lettré, et la relation de son Nouveau voyage d'Italie (1re édit. La Haye, 1691-98), le prouve. Cette relation fut écrite à la suite d'un voyage fait en 1687, en compagnie du jeune comte d'Arran, de la maison des ducs d'Ormond, dont il était le précepteur.

La dédicace de son livre à son élève (en 1691), indiquerait qu'il était encore à son service à cette époque. L'exaltation religieuse de l'auteur lui a fait rechercher tous les faits qui pouvaient jeter du ridicule sur les croyances catholiques ; on ne trouve rien de pareil dans les *Mémoires et Observations* du voyageur en Angleterre. La *Biographie universelle* dit avec raison qu'on trouve des observations curieuses dans cet ouvrage, qui est rédigé sous forme de dictionnaire. On y trouve l'indication chronologique des événements de la révolution d'Angleterre, du 18 septembre 1688 au 14 septembre 1697 (pp. 147-90). L'article sur le prince de

Galles (pp. 198-213), est dirigé contre sa légitimité ; il rappelle à l'esprit les bruits injurieux que nous avons nous-mêmes entendus plusieurs fois, depuis le commencement du siècle ; il entre dans de grands détails sur l'intrigue de cette naissance, et cite même les masques. Si les *Mémoires* ne sont pas de Maximilien Misson, ils sont pourtant de quelqu'un de sa famille. Un heureux hasard a mis entre mes mains un bel exemplaire de cet ouvrage, reliure anglaise de l'époque. Cet exemplaire porte en note. « Cet ouvrage « est de Henry Misson de Valbourg. Maximilien Misson, son « frère aîné, qui était alors à La Haye (sans doute au moment « de l'impression ?) reconnut l'écriture de son frère, revit le ma- « nuscrit, le corrigea et y ajouta plusieurs articles. C'est ce que « je tiens de sa propre bouche. *Signé* J. A. Latouche. » Sous la signature H. M. De V. de la dédicace, on trouve de la même main : « Henry Misson de Valbourg que j'ai connu. »

On ne possède aucun renseignement sur ce Misson de Valbourg; mais je crois qu'on peut regarder comme s'appliquant à lui la note placée par MM. Haag en bas de la p. 427 du tome VII de leur *France protestante*. « Le capitaine Misson qui rentra « en France et se convertit, en 1701, et qui mérita, ainsi que sa « femme Suzanne Plunket de Carlinfort, en 1713, par son apos- « tasie une pension de 300 liv., descendait peut-être aussi de notre « pasteur (c'est-à-dire Jacques Misson, ministre protestant à « Saint-Mère-Église). »

M. Jal, dans son savant et consciencieux *Dictionnaire critique d'histoire et de biographie*, p. 868 a, selon nous, tranché toutes difficultés entre les Misson et les Muisson, parents de Conrart; mais il a eu tort d'avancer qu'il ne croyait pas que Maximilien Misson ait été forcé de s'expatrier, et que son séjour à l'étranger a été volontaire.

Maintenant quel est ce J. A. Latouche qui nous donne la note que je viens de transcrire? Ne serait-ce pas par hasard le

Latouche, autre réfugié en Angleterre à la même époque, qui a donné une bonne grammaire intitulée : *l'Art de bien parler français*... (1re édit. Amst., 1696). Aucun écrivain, pas même l'abbé Goujet *(Biblioth. fr.* I, 64-6), n'a connu son prénom ; les initiales J. A. ne peuvent donc nous éclairer.

A. LADRAGUE.

Bibliographie van Haarlem (door Dr A. Van der Linde), Haarlem, 1867, 1 v. gr. 8o, 177 pages.

Nomenclature systématique et raisonnée de tous les ouvrages qui, de loin ou de près, se rattachent à l'histoire de Haarlem, et faisant partie, pour la plupart, de la riche collection de l'auteur. Voici les divisions adoptées : Histoire et description de la ville en général et en particulier, administration, affaires ecclésiastiques, sociétés de rhétorique, collections, sociétés, académies, théâtre, typographie, expositions et fêtes, solennités, inaugurations, cérémonies funèbres, procès, etc. environs, lac de Haarlem, littérature locale, additions.

Le programme est vaste : mais, nous savons, par les travaux antérieurs de M. Van der Linde, combien le bibliographe est actif, exact et opiniâtre : il n'est pas de recherches et de sacrifices qu'il ne fasse pour être complet. Aussi le croyons-nous volontier sur parole quand il affirme dans la préface qu'il y aura peu de lacunes à combler dans son livre. Celui-ci comprend 700 numéros, parmi lesquels il en est qui se composent de collections. Nous signalons comme particulièrement curieux le chapitre consacré à la question de la typographie à Haarlem.

Nous y trouvons, dans une note, le passage suivant : « Den 8 january 1656, gaf A. Casteleyn te Haarlem de eerste « *Weeckelyke Courante van Europa* » uit. L'auteur veut-il dire que, le 8 janvier 1656, A. Casteleyn publia à Haarlem, la *première* Gazette hebdomadaire de l'*Europe* ? Je ne le pense pas : le savant bibliographe ne doit pas ignorer qu'à Anvers on publiait une feuille paraissant deux ou trois fois la semaine depuis 1616, au moins, et qu'à Bruxelles, on avait *Le Courrier véritable des Pays-Bas*, un vrai journal hebdomadaire, depuis le 27 avril 1649, et à Bruges, les *Nieuwe Tydinghen,* depuis 1637, au moins.

Le nouvel ouvrage de M. Van der Linde est imprimé avec un grand luxe chez les célèbres Enschedé. L'auteur a voulu que le livre fût, de tout point, un monument élevé à la gloire de sa ville natale et, tant sous le rapport de la forme que sous le rapport du fond, il a parfaitement réalisé son projet. Il serait bien à désirer que toutes les villes importantes des Pays-Bas, trouvassent des bibliographes aussi savants et aussi zélés que celui de la ville de Haarlem.

C. R.

Historia provinciæ Flandro-Belgicæ Societatis Jesu, quam e veteribus documentis colligit C. F. Waldack, ejusdem Societatis. Annus unus speciminis causa 1638^{mus}. Gandavi, 1867. 1 vol. 102 et LVI pages.

Depuis son introduction en Belgique, l'ordre de la Compagnie de Jésus a joué un rôle important dans notre histoire. Par la supériorité de ses écoles, il a pendant plus de deux siècles, le monopole de l'enseignement, par ses prédicateurs et ses controversistes, il a la haute main dans les luttes religieuses, par ses

nombreux écrivains, il prend une grande place dans les lettres, par son organisation solide, il exerce une influence considérable. Son histoire touche donc non seulement à tous les points de l'histoire de l'église belge, mais on peut le dire, elle touche tout autant à celle de notre civilisation même. On conçoit dès lors que les annales de cet Institut doivent offrir un immense intérêt.

Le P. Waldack, un de nos plus zélés fureteurs d'archives a entrepris ce vaste travail et il vient d'en publier, à titre de spécimen, le volume contenant l'histoire de la partie flamande de la province de Belgique, pendant l'année 1638. C'est un vaste arsenal de faits et de documents inédits : histoire particulière des maisons d'Anvers, Audenarde, Breda, Bailleul, Bruxelles, etc. missions aux armées, dans l'intérieur du pays et au dehors, biographies, détails statistiques, littéraires, etc.

Ce spécimen renferme, entr'autres la narration d'un épisode des plus dramatiques dont on ne connaissait que très-peu de chose jusqu'à présent.

En 1638, une conspiration s'était formée à Maestricht pour livrer cette ville aux troupes du prince Ferdinand, gouverneur des Pays-Bas : quelques jésuites soupçonnés d'en avoir fait partie, sont saisis par le commandant de la ville pour les Provinces-Unies, subissent les plus effroyables tortures et sont enfin livrés au dernier supplice malgré leur innocence bien constatée.

La relation de cette affaire est fort détaillée et forme une triste page de l'histoire de la civilisation. Nous engageons vivement le P. Waldack a poursuivre son vaste projet : l'histoire particulière des villes et des localités de Belgique y trouvera de considérables appoints.

C. R.

BIBLIOGRAPHIE BOUILLONNAISE[1]

O

101. Observations sur les coutumes et les usages tant anciens que modernes du ressort du parlement de Metz. Par feu M. Gabriel, doyen, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de cette ville. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1787-1788, 2 vol. in-4°.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1787, t. II, p. 176 et 444.

102. Observations sur les peines infamantes, par le chevalier Ch.-L. Cadet de Gassicourt. *Bouillon*, 1789, in-8°.

103. Odazir, roman philosophique, par M.*** (Carra). *La Haye (Bouillon)*, 1772, in-8°.

Voy. *Quérard, France litt.* T. II, p. 60.

104. Œuvres choisies de B. de La Monnoye, de l'Académie Françoise. — (Avec l'épigraphe : Pauca, sed bona). — Nouvelle Édition, revue et corrigée. *A Bouillon, aux dépens de la So-*

---

(1) *Suite et fin.* Voy. tom. III, pp. 38 à 51 et 101 à 120.

ciété Typographique. — M. DCC. LXXX, in-18 de XXXIX-174 pages.

Les pages liminaires de cette édition peu commune contiennent un *Avertissement de l'éditeur*, la *Vie de la Monnoye* et deux épitaphes.

Le faux titre porte : *Œuvres choisies de Bernard de la Monnoye*.

105. Œuvres diverses métaphysiques et philosophiques de Louis de Monfrabeuf. *Bouillon*, 1788, in-12.

P.

106*a*. Parallèle de la condition et des facultés de l'homme avec la condition et les facultés des autres animaux. Traduit de l'anglois par J. B. Robinet. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1769, in-12.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1769, t. III, part. I, p. 151 et t. VI part. III, p. 346-357.

b. Parallèle de la condition et des facultés de l'homme avec la condition et les facultés des autres animaux ; contenant des observations critiques sur l'usage qu'il fait des facultés qui lui sont propres, et les avantages qu'il en pourrait retirer pour rendre sa condition meilleure. Ouvrage traduit de l'Anglois, sur la quatrième Édition. Par M. J.-B. Robinet. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*. M. DCC. LXX, in-12 de xvj et 164 pp.

107. Parallèle de la Morale chrétienne avec celle des anciens Philosophes, pour faire voir la supériorité de nos saintes maximes sur celles de la sagesse humaine, avec une paraphrase du Manuel d'Epictête. Par le P. Mourgues. Nouvelle édition. *Bouillon*, 1769, in-12.

Cet ouvrage est précédé de la vie d'Epictête et d'une lettre d'Arrian.

108. Partage (le) des Pays-Bas, ou moyens de pacification. — (avec cette épigraphe :..... Les diverses Nations doivent se faire

dans la paix le plus de bien, et dans la guerre le moins de mal qu'il est possible, sans nuire à leurs véritables intérêts. Esprit des Loix, Livre I, chap. III). — Par M. de V***. *Bouillon* (*sans nom d'imprimeur*). M. DCC. LXXXV, pet. in-8° de 62 pp.

109. Petites-Maisons (les) du Parnasse, poëme comique, d'un Genre nouveau, en Vers et en Prose. Par le Cousin-Jacques (1) : traduit de l'Arabe, de l'Hébreu, du Grec, du Latin, de l'Anglais, du Turc et du Chinois, habillé à la Française, et donné au Public par M. Beffroy de Reigny. Ouvrage prodigieusement intéressant pour les amateurs, enrichi de Notes très-curieuses par JEAN DE KERKORKWRKAÏLADECK, Gentilhomme bas-Breton. — (Avec l'épigraphe :

— ... *Pudor te malus urget,*
Insanos qui inter vèreare insanus haberi.
HORAT. LIB. II, SAT. 3.)

A Bouillon, De l'Imprimerie de la Société Typographique. — M. DCC. LXXXIII, in-8° de lxviij et 294 pp.

Le vol. se termine par 2 ff. non chiffrés, dont l'un contient l'*Approbation* et l'autre l'*Errata*.

Les pages liminaires de ce livre curieux renferment : 1° Approbation d'un Censeur universel, Auteur de plusieurs Ouvrages inconnus ; 2° Approbation d'un autre Censeur, membre de six douzaines d'académies, doyen de trente chapitres littéraires, préfet d'un demi-quarteron de Colléges, professeur de Grec, d'Hébreu, de Latin, d'Arabe, de Turc, d'Allemand, d'Espagnol, de sculpture, d'architecture, de musique, de dessin, de danse, de chymie, de médecine. d'anatomie, d'agriculture, d'astronomie, de tactique, de mathématiques, de logique, de métaphysique, de théologie et de rhétorique, de poésie et de botanique en l'université de Spitzemberg; 3° Approbation d'un journaliste, homme d'esprit incognito ;4° Approbation de la Sacrée Faculté de Théologie, en l'université d'Ulm; 5° Approbation de Messieurs les

(1) L'auteur, Louis-Abel Beffroy de Reigny, a publié plusieurs ouvrages sous le pseudonyme de *Cousin Jacques*.

Grands-Maîtres, principal, sous-principaux, professeurs, régents, sous-régents, précepteurs, instituteurs, visiteurs, infra-visiteurs, supra-visiteurs, recteurs, correcteurs, surrecteurs, prorecteurs, préfets, co-préfets, archi-préfets, docteurs, pro-docteurs, paradocteurs, épidocteurs, péridocteurs, perdocteurs, anadocteurs, codocteurs et catadocteurs du collége où le Cousin Jacques, auteur de cet ouvrage, a fait toutes ses études; 6° Approbation de Dame Jeanne la Faraude, doyenne d'une académie de femmes; 7° Approbation d'une assemblée générale de Moines, tenue à Pampelune, le 14 décembre de l'année 1781; 8° Approbation de Michel Orwey-Zebtton, Docteur, Ministre et Censeur Anglais; 9° Dédicace de cet Ouvrage à une Inconnue, par le Cousin-Jacques, auteur; 10° Vie du Cousin-Jacques; 11° Envoi de cet Ouvrage par l'Auteur, A M. Christophe Brr' brr'-hem-gogo, docteur-ez-vers en l'université de Philadelphie, ancien précepteur du Cousin-Jacques; 12° Réponse de Christophe Brr' brr' hem-gogo; 13° Lettre d'un Libraire, à l'auteur; 14° Réponse du Cousin-Jacques, au Libraire, 15° Entretien comique au sujet de cet Ouvrage, entre M. Gille, M. Jean, M. George, M. Pierre, et M. Jérôme, amateurs; 16° Épitre dédicatoire du traducteur, A très-haute et très-puissante princesse Madame La Fortune, Duchesse des Hasards, Marquise des Caprices, Baronne du Destin, etc., etc., etc.; 17° Préface.

Cette même édition a aussi paru sous le titre suivant : *Les Petites maisons du Parnasse, ouvrage comico-littéraire d'un Genre nouveau, en vers et en prose. Par le Cousin-Jacques : Traduit de l'Arabe..., etc., et donné au Public par un drôle de corps. Avec des Notes de* Messire Yves de Kerkorkurkaïladek-Kakabek, *Seigneur de* Konkalek Kikokikar, *et autres lieux, Gentilhomme bas-Breton.* — (Avec ces deux épigraphes : *Mes amis, n'en doutons plus; cet homme-ci est fou, dans toute la force du terme...*

Les Petites-Maisons du Parnasse, page 72me.

— *... Pudor te malus urget,*
Insanos qui inter vereare insanus haberi.
Horat. Lib. II, sat. 3).

— *Prix* 3 *livres, broché.* — *A Bouillon, de l'Imprimerie de la Société Typographique.* — *Années* 1783-1784.

110. Phases (les) de la nature, par Louis de Monfrabeuf. *Bouillon, Brasseur*, 1786, in-12.

111. Philosophe (le faux) démasqué, ou Mémoire du Sr.

Carra, Collaborateur aux Suppléments de la grande Encyclopédie de Paris, contre le Sr. Robinet, Éditeur desdits Suppléments. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique.* — M. DCC. LXXI, pet. in-12 de 144 pages.

Volume peu commun, dans lequel on trouve de curieux détails biographiques sur J. B. Robinet.

112. Physiologie des corps organisés, ou Examen analytique des Animaux et des Végétaux comparés ensemble, à dessein de démontrer la chaîne de continuité qui unit les différens Règnes de la Nature. Édition françoise du Livre publié en Latin à Manheim, sous le titre de *Physiologie des Mousses.* Par M. de Necker, Botaniste et Historiographe de l'Électeur Palatin, Associé de plusieurs Académies, etc., etc. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique.* M. DCC. LXXV. *Avec approbation,* pet. in-8°, de 340 pages, 1 pl.

Titre avec Vignette.

Le texte (pages 13 à 340) est précédé d'une *Épitre dédicatoire de l'éditeur au traducteur* (Coste), et d'un *Avertissement aux amateurs de la Botanique et de l'Histoire naturelle.* On trouve en outre, à la fin du volume, un feuillet non chiffré pour l'*Explication des Figures contenues dans la Planche.*

Voy. *Journal Encyclopédique*, t. IV, part. III, p. 525-526.

113. Pièces philosophiques et littéraires. Par M. B. (Boullier). *Bouillon*, 1759 (?) ? 2 vol. in-12.

114. Plan ou Essai d'éducation générale et nationale, par le comte de Vauréal. *Bouillon*, 1783, in-8°.

115. Principaux (les) points de l'histoire sacrée, en vers français, par le P. Sixte, capucin. *Bouillon, J. Brasseur*, 1762, 3 vol. in-12.

116. Principes généraux et particuliers de la langue françoise; avec quelques observations sur l'orthographe, les lettres, la ponctuation, la prononciation, la prosodie et les accens; pour servir d'introduction à l'étude de la langue latine. Par M. Wan-

delaincourt, préfet du collège royal de Verdun. *A Bouillon, de l'Imprimerie de la Société Typographique*, 1776, in-12.

Voy. *Journal Encyclopédique*, 1776, t. II, part. III, p. 419-425.

117. Principes (les) de la langue françoise et de la langue latine, combinés et rapprochés de manière à indiquer les vrais moyens de traduire le latin en françois. Par M. Salomon, maître de pension à Montmédi. *A Bouillon*, 1778, in-12 de 155 pages.

118. Principes de traduction par ordre alphabétique. Par M. Salomon, maître de pension à Montmédi. *Bouillon*, 1778, in-12.

Cité par Quérard.

119. Production d'esprit contenant tout ce que les arts et les sciences ont de rare et de merveilleux. *Bouillon*, 1776, 2 vol. in-8°.

120. Progrès ultérieurs de la chirurgie, ou Remarques et Observations nouvelles de M. Theden, un des Chirurgiens-généraux de S. M. le roi de Prusse. Ouvrage traduit de l'Allemand : Par M. Chayrou, chirurgien-major du Régiment de Neustrie, Infanterie. — (Avec cette épigraphe : *Chirurgum agilem, industriâ ac manu strenuum esse oportet; non libris fidentem.* AMBR. PARÉ, *Canon. chirurg.* 7.) — *A Bouillon, De l'Imprimerie de la Société Typographique.* — M. DCC. LXXVII, in-8°, de 74 pages limin., un feuillet *errata* et 247 pages de texte.

Les pages liminaires renferment, outre le faux-titre et le titre : 1° l'épitre dédicatoire *A Monsieur le Comte de Guibert, Colonel-Commandant du Régiment de Neustrie, Infanterie;* 2° un *Discours du traducteur;* 3° *la Préface de l'auteur;* 4° *la Table des matières.*

121. Proverbes dramatiques, par Carmontelle (*Bouillon*), *Versailles et Paris*, 1783, 6 vol. in-8°.

Réimpression des six premiers volumes de l'édition de Paris, 1768-1781, 8 vol. in-8°.

R

122. Rapport général fait par la Commission extraordinaire créée par décret de l'assemblée générale du pays bouillonois du 12 fructidor dernier au peuple assemblé, à ses représentants et aux juges et jurés extraordinaires par lui nommés, sur la conspiration qui a existé contre sa souveraineté, sa sûreté et sa liberté. Le citoyen Dorival portant la parole. *Sans lieu ni date* (*Bouillon* 1795). In-4° de 472 pp.

(Voy. *Boulliot, Biographie ardennaise.*

123 Recueil d'autorités et réflexions sommaires sur les faux et vrais principes de la jurisprudence en matière des dîmes, et sur leurs conséquences. Par feu M. Gabriel, doyen, et ancien bâtonnier de l'ordre des avocats au parlement de Metz. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1786, in-12 de 493 pages.

Voy. *Journal encyclop.*, 1786, t. I. p. 368-369 et 419-430.

124 *a*. Recueil de découvertes et inventions nouvelles, dans les sciences, les beaux-arts, les arts, les manufactures, les fabriques, etc. *Bouillon*, 1773, in-12.

**b*. — — *Bouillon*, 1774, in-12.

Cette édition faite sur la précédente, a été augmentée d'une *Table des Matières.*

125. Recueil de pièces nouvelles et intéressantes sur des sujets de littérature et de morale (par J. L. Castilhon et J. B. Robinet). *Bouillon*, 1769, 5 vol. in-12.

126. Recueil d'Épîtres, Satyres, Contes, Odes et Pièces fugitives du Poëte philosophe (Voltaire). *Bouillon*, 1771, in-8°.

127. Recueil des œuvres physiques et médicinales publiées en anglois et en latin, par M. Richard Méad, médecin du roi de la Grande-Bretagne, membre de la Société royale de Londres et du

Collège royal de la même ville ; traduction françoise enrichie des découvertes postérieures à celles de l'auteur, augmentée de plusieurs discours préliminaires et de notes intéressantes sur la physique, l'histoire naturelle, la théorie et la pratique de la médecine, avec 8 planches en taille douce. Par M. Coste, médecin de l'hôpital royal et militaire de Nancy. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique.* 1774, 2 vol. grand in-8°.

Voy. *Journal. Encycl.*, 1774, t. VI, part. III, p. 428-442 et t. VII, part. I, p. 39-52.

128. Recueil philosophique et littéraire de la Société Typographique de Bouillon (publié par J. B. Robinet et J. L. Castilhon) *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique.* M. DCC, LXIX — M. DCC. LXXIX, 10 vol. in-12.

129. Réflexions adressées à M. Roux, sur sa deuxième critique du Traité analytique des eaux minérales (1), insérée dans le Journal de Médecine du mois de Mars 1775. Par M. ***. (de Fourcy), amateur de chymie. *A. Bouillon* (sans nom d'imprimeur), M. DCC. LXXV., in-12 de 12 pages.

L'écrit qui a donné lieu à ces *Réflexions* est intitulé : *Lettre à M. Raulin, Médecin ordinaire du Roi, inspecteur des eaux minérales du royaume ; contenant quelques réflexions sur sa* Réponse à deux articles de critique *du Traité des eaux minérales, insérés dans le Journal de Médecine du mois de Novembre* 1774. *Par M. Roux, docteur-régent, et professeur de chymie aux Écoles de la Faculté de Médecine, auteur du Journal de médecine, Avril* 1775. — (A Paris). De l'Imprimerie de Vincent, in-12 de 32 pages.

130. Réflexions médico-chirurgicales. Par M. Trécourt, docteur en médecine, correspondant de l'académie royale de chirurgie de Paris, associé-correspondant du collége royal de Nancy, chirurgien major de l'hôpital militaire de Rocroy. Nouvelle édition,

---

(1) Par Raulin.

considérablement augmentée. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique.* 1773, in-12.

Voy. *Journal Encycl.*, 1773, t. VI, part. III, p. 410-420.

131. Réflexions morales de l'empereur Marc Antonin, avec des remarques. Nouvelle édition. *Bouillon*, 1788, 2 vol. in-12.

132. Réflexions sur l'arrêt du conseil du Roi, portant règlement sur la durée des privilèges en matière de librairie, par Linguet, *Bouillon*, 1778, in-8°.

*133. Réformations, statuts et coutumes du duché de Bouillon. *A Bouillon, chez Brasseur, imprimeur de S. A. S.*, 1765, in-12.

134. Règle du troisième ordre de S. François d'Assise, appelé l'Ordre de la Pénitence. *Bouillon*, 1762, in-16.

135. Réponse à la critique d'une lettre anonyme, par Louis de Monfrabeuf. *Bouillon*, 1786, in-8° de 190 pages.

136. Révolutions (des dernières) du Globe, ou Conjectures physiques sur les causes de la dégradation actuelle des Tremblemens de terre, et sur la vraisemblance de leur cessation prochaine. Par M. L. Castilhon. *A Bouillon, de l'Imprimerie de la Société Typographique*, 1771, 2 part. en 1 vol. in-8°.

Voy. *Journal Encycl.*, 1771, t. V, part. III, p. 478-479.

137*a*. Romans et Contes de M. de Voltaire. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique.* M. DCC. LXXVIII, 3 vol. in-8° de vj-304, viij-320 et vj-236-97 pages, portr. et fig.

Édition originale devenue rare.

b. — — *Bouillon*, 1778, 3 vol. in-12.

S

138. Sauve-Garde (la) des Abeilles, et les Manœuvres des Ruches en Hausse-Paille, par M. de Cuinghien. *Bouillon*, 1771, in-12.

139. Sermons prêchés à la mission françoise d'Amsterdam. — Avent (Par le P. Girardot) *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique. Et se trouve A Paris, chez Le Jay, Libraire, Rue Saint-Jacques, au Grand Corneille. Et A Amsterdam, Chez Vlam, Libraire dans le Sainte-Lucie-Steeg.* — M. DCC. LXX. in-12 de iv et 326 pp.

Voy. *Journal Encycl.*, 1770, t. VI, part. I, p. 47-57.

— — Carême (par le P. Girardot). — *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique. Et se trouve à Paris. chez Le Jay, Libraire, Rue saint Jacques, au Grand Corneille. Et à Amsterdam, chez Vlam, Libraire, dans le Sainte-Lucie-Steeg.* — M. DCC. LXXIV — M. MCC. LXXV, 2 vol in-12 de 546 et 535 pp.

Voy. *Journal Encycl.*, 1775. t. VI, part. II, p. 204-218.

140. Soupers (les petits) et les Nuits de l'Hôtel de Bouill-n (1). — Lettre de Milord comte de ****** à Milord *******, au sujet des récréations de M. de C-stri-s (2), ou de la danse de l'ours. — Anecdote singulière d'un cocher qui s'est pendu à l'Hôtel Bouill-n, à l'occasion de la danse de l'ours (par Anne-Gédéon La Fitte, marquis de Pellepore). *Bouillon,* 1783, in-8.

Libelle rare et curieux.

141. Syllabaire prosodique de la vraie prononciation françoise; réduite en principes courts et à la portée des enfans, pour leur apprendre facilement à lire, à bien prononcer et à bien orthographier en peu de tems. Par M. Salomon, maître de pension à Montmédi. *A Bouillon*, 1778, in-12 de 95 pages.

142. Système de la raison, ou le Prophète philosophe (par Carra). *Bouillon*, 1782, in-12.

---

(1) Bouillon.

(2) Castries.

143. Système (nouveau) de Minéralogie, ou Essai d'une nouvelle exposition du Règne minéral auquel on a joint un Supplément au Traité de la dissolution des Métaux, avec des observations relatives au dictionnaire de Chymie. Par M. Monnet, Inspecteur général des Mines de France, des Académies Royales des Sciences de Stockholm et de Turin, etc. *A Bouillon, à la Société Typographique, et se trouve à Paris, chez Jombert, Fils aîné, Libraire, rue Dauphine.* M. DCC. LXXIX, in-12 de viij et 597 pp.

144. Systême du Monde. — (Avec cette épigraphe : *Omnia in mensurâ, et numero, et pondere disposuisti.* SAP. C. XI. v. 21.) — *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique.* M. DCC. LXX.

Petit in-8° de 188 pages, y compris le faux-titre, la *Préface* et la *Table des Chapitres.*

Cet ouvrage (divisé en deux parties) est un extrait par Mérian, d'un livre allemand de J. H. Lambert, publié sous ce titre : *Cosmologische briefve ueber die Enrichtung des Welthaus.* Augsburg, 1761, un vol. in-8°, dont une partie avait été traduite en français par l'auteur lui-même et insérée dans le *Journal helvétique* de Neuchatel, années 1763 et 1764.

Voy. *Quérard, France littéraire*, T. IV, p.484, et le *Journal Encycl.*, 1770, t. VII, part. III, p. 331-349.

T

145. Tableau historique de l'Inde, contenant un Abrégé de la Mythologie et des Mœurs Indiennes, avec une description de leur politique, de leur religion, etc. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1771, in-12, fig.

Voy. *Journal Encycl.*, 1771, t. II, part. II, p. 312-313, et t. III, part. III, p. 375-389.

146. Tablettes des Muses, ou choix des plus jolies Poésies qui existent dans notre langue. *A Bouillon, à la société Typogra-*

phique. M. DCC. LXXXII, in-24 de v-320 pages et 1 f. *errata*.

147*a*. Temple (le) du Bonheur, ou Recueil des plus excellens Traités sur le Bonheur, Extraits des meilleurs Auteurs anciens et modernes. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, M. DCC, LXIX, 3 vol. in-12 de 358, 346 et 320 pp., 1 pl.

Frontispice au *tome premier*.

Voy. *Journal Encycl.*, 1769, t. V. part. I, p. 149-150.

b. — — Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1770, 4 vol. in-8°.

Voy. *Journal Encycl.* 1770, t. VI, part. III, p. 476.

148. Testament (mon), en vers et en prose (par le marquis Augustin-Louis-Ximenès). *Bouillon*, 1787, in-8° de 18 pages.

149. Traduction nouvelle des Épitres de Saint Paul, avec un commentaire, par M. Langeois des Chastellier. *Bouillon*, 1772, in-12.

150. Triple (le) mariage, comédie en un acte et en vers, analogue à la fête du roi, par Klairwal. *Bouillon, Société Typographique*, 1774, in-8.

U

151. Union (de l') de la vertu et de la science dans un jurisconsulte, par Creuzé-Latouche. *Bouillon*, 1783, in-8°.

V

152. Vezins, drame en 3 actes, par Dubois-Fontanelle. *Bouillon*, 1779, in-8°.

Z

153*a*. Zingha, Reine d'Angola, Histoire Africaine, en deux parties. Par M. Castilhon. *A Bouillon et se trouve à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.* M. DCC. LXIX, 2 vol. in-12 de x-166 et 132 pp.

Voy. *Journal Encycl.*, 1769, t. III, part. I, p. 150.

b. Zingha, Reine d'Angola, Histoire Africaine, suivie de recherches et d'observations sur la férocité naturelle des Giagues, et d'une relation exacte de leurs mœurs, de leurs coutumes et de la barbarie de leurs usages : seconde édition, revue, corrigée et augmentée par M. L. Castilhon, *Bouillon*, 1769, 1 vol. in-8° en deux parties.

c. Zingha, Reine d'Angola, histoire africaine, suivie de recherches et d'observations sur le caractère, les mœurs, les loix, les usages et les coutumes des Giagues, nation antropophage. Nouvelle édition, corrigée et augmentée. Par M. L. Castilhon. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1770, in-8°.

Voy. *Journal Encyclop.*, 1770, t. II., part. III. p. 479.

SUPPLÉMENT.

154. Calendrier de Philadelphie, ou Sancho-Pança législateur en Amérique. *A Bouillon, à la Société Typographique*, 1778.

Voy. *Journal Encyl.*, 1778, t. I, part. I, p. 163-164.

155. Calendrier de Philadelphie en Pensylvanie. *A Philadelphie* (*Bouillon, Société Typographique*), 1779.

Voy. *Journal encycl.*, 1778, t. VIII. part. III, p. 550.

156. Commentaire sur les ordonnances de Lorraine, civiles,

criminelles et concernant les eaux et forêts, combinées avec celles de France, etc. Par M. M*** (Moncherel) avocat au parlement de Nancy. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1778, in-8° de 686 pp.

Voy. *Journal Encycl.* 1778, t. II, part. III, p. 521-522.

157. Compère (le) Mathieu, ou les Bigarrures de l'esprit humain (par Dulaurens). *Londres*, (*Bouillon, Société Typographique*,) 1770, 3 vol. in-8.

L'édition publiée sous la rubrique de *Londres, aux dépens de la Compagnie*. M. DCC. LXXII, 3. vol. in-8, paraît être sortie des mêmes presses que la précédente.

158. Traité sur la force des preuves. Par M. Gabriel, doyen et ancien bâtonnier de l'ordre des avocats au parlement de Metz. *Bouillon, Société Typographique*, 178., 2 vol. in-12.

Voy. *Journal Encycl.* 1785, t. V, par. III, p. 550-554.

NOTICE

DES LIVRES IMPRIMÉS DANS DIFFÉRENTES VILLES SOUS LA RUBRIQUE DE BOUILLON, &c.

1. Correspondance sur l'art de la guerre. Entre un Colonel de Dragons et un Capitaine d'Infanterie (par le général d'Arçon). *A Bouillon, et se vend à Besançon, chez Fantet, Libraire, Grand'rue*. M. DCC. LXXIV, pet. in-8° de 157 pages.

Voy. *Journal Encycl.*, 1774, t. VI, part. II, p. 352-355.

2. Correspondance (suite de la) sur l'art de la guerre. *A Bouillon, et se vend à Besançon, chez Fantet*, 1774.

Réponse à un écrit intitulé : *Esprit de tactique*.

Voy. *Journal Encycl*. 1775, t. I, part. II, p. 337-339.

3. Eclaircissements donnés à l'auteur du Journal Encyclopédique, sur la musique du « Devin du Village », par de Marignan. *Bouillon (Paris) Ve Duchesne*, 1781, in-8°.

4. Lettres sur quelques oraisons funèbres. *A Bouillon, et à Paris, au cabinet littéraire*, 1774.

Ces lettres ont pour objet l'examen des oraisons funèbres prononcées par l'abbé de Boismont et par l'évêque de Senez.

Voy. *Journal Encycl.*, 1774, t. VII, part. I, p. 164-166.

5. Lieb-Rose, ou l'Épreuve de la vertu, Histoire Scythe, traduite de l'Allemand, par M. le Chevalier de ***. *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique*, 1770, 3 part. en 1 vol. in-12.

Cet ouvrage attribué à Chiniac de la Bastide n'a pas été imprimé à Bouillon.

Voy. *Journal Encycl.*, 1770, t. VI part. III, p. 477-478.

6. Observations modestes sur les Pensées de M. d'Alembert, et sur quelques Écrits relatifs à l'Ouvrage qui a pour titre : La Nature en contraste avec la Religion et la Raison, etc. (par le P. Charles Louis Richard, dominicain). *Aux deux Ponts, et se trouve à Paris, chez Crapart, Libraire, rue de Vaugirard. Pyre, Libraire, rue S.-Jacques, près des Jacobins. A Bouillon. à la Société Typographique.* — M. DCC. LXXIV, in-8°, de 76 pages.

7. Remercîment à l'auteur de l'*Avis aux gens de lettres* (par Rob. Estienne). *Bouillon (Paris)*, 1770, in-8°.

J.-B. DOURET.

LISTE D'ANCIENS MYSTÈRES, &c

extraite du Catalogue des livres de M. BARRÉ,
vendus le 13 janvier 1744 et jours suivants,
avec les prix de vente.
Tome II, pp. 459-462 (1).

I. Anciens Mystères représentés par les Confrères de la Passion, d'abord à la Trinité (en 1402), puis à l'Hôtel de Flandres en 1540) et enfin à l'Hôtel de Bourgogne (en 1548).

3798. Le très-excellent et saint Mystère du V. Testament par personnages, où sont contenues les Histoires de la Bible. Paris, Gautherot, 1542, in-fol. fig. mar. r. Le commencement et la fin manquent, on les a retablis MSS. avec les figures proprement dessinées. 48 l.

3799. Le Mystère de la Conception, Nativité, Mariage et l'Annonciation de la Benoiste Vierge Marie, avec la Nativité de Jésus-Christ et son Enfance; (par J. Michel Ev. d'Angers.) Paris, Lotrian, in-4°, mar. r. 62 l.

3799* Le Procès qu'a fait Miséricorde contre Justice pour la Rédemption humaine, lequel démontre le Mystère de l'Annon-

---

(1) Catalogue des livres de feu M. Barré, auditeur des comptes. Dont la vente se fera en détail lundy 13 janvier 1744 et jours suivans, en la maison où il est décédé, rue des Bernardins. 2 Tom. A Paris, chez Gabriel Martin, rue S.-Jacques, à l'Etoile. M. DCC. XLIII. In-8° 2 ff. n. chiffr. y compr. le titre, XXXIV, 882 pp. et 69 pp. (table des auteurs), 3 pp. Catalogue des livres qui se vendent chez G. Martin, Libraire, rue S.-Jacques, à l'Étoile, — 7600 numéros dont quelques-uns *bis*, etc. (Exempl. avec les prix ajoutés dans ma bibliothèque.

ciation de N.-S. J.-C. (Sans nom de lieu, et de libraire, et sans année), in 8°. Manq. le 1er feuillet de la matière. 12 l.

3800. Le Mystère de la Passion de N.-S. mis en vers et en Comédie (par J. Michel Ev. d'Angers.) Paris, Desprez, Goth. in-fol. mar. r. On y a ajouté en MS. des notes, et les Arrêts du Parlement des 10 et 20 juin 1541 et 17 novembre 1548, qui deffendent la représentation de ces Mystères. 75 l. 14 s.

3800* Le même Mystère de la Passion. Paris, Lotrian, 1539, in-4, carton. 23 l.

3801. Le Mystère de la Résurection de N.-S. J.-C. par personnages, composé par Jean Michel, et joué à Angiers moult triomphament devant le Roy de Sicile; divisé en trois journées. MS. copié sur un MS. en vélin de la Bibliothèque du Roy, avec des figures gravées convenables aux sujets, et placées à leurs endroits, in-fol. mar. r. 50 l.

3801*. La Résurrection de N-S. J.-C. par personnages Gothiq. Lotrian, in-4°. broch. Avec le n° 2800.

3802. Les Actes des Apôtres, translatés fidellement à la vérité historialle écrite par S.-Luc, et illustrée des Légendes authentiques et Vies des Saints reçuës par l'Église, le tout ordonné par personnages : (Ouvrage commencé par Arnoul Greban, Chanoine du Mans, et achevé par Simon Greban son frère, Moine de S.-Richier en Ponthieu.) Paris, Alabat, 1537. 2 tom en 1 vol. fol. marq. r.

3802* Les mêmes Actes des Apôtres (revus en cette troisième édition par Pierre Cueuver ou Churet Chanoine du Mans;) avec le Mystère de l'Apocalypse, par Louis Choquet. Paris, les Angeliers, 1541, 3 tom. en 2 vol. in-fol. figures en bois, non relié.

Il y a un feuillet écrit dans le t. 2 des Actes des Apôtres, et six feuillets écrits dans l'Apocalypse; et l'on a ajouté le Prologue d'Alabat, qui était dans les autres éditions, et retranché dans cette troisième édition. Tome 1er séparé. 27 l. 4 s.

II. *Moralités, Farces et Sotties jouées après la défense des Mystères, par les mêmes confrères de la Passion conjointement avec les Enfans sans souci, et les Clercs de la Basoche.*

3803. La Vengeance et Destruction de Jérusalem, par personnages, exécutée par Vespasien et son fils Titus, contenant en soi plusieurs Chroniques Romaines, tant du Règne de Néron Empereur que de plusieurs autres belles Histoires. Paris, Veuve Trepperel. Gothiq. fig. in-4°. mar. r. 72 l.

3004. La vie de Madame Sainte Barbe, par personnages. Chez Oudot (sans année), in 12. v. f. (2 feuillets écrits). 22 l. 1 s.

3805. L'Homme Pécheur, n'a guerres joué en la Ville de Tours, Comédie mise par personnages. Paris, Verard, (1481.) Imprimé sur velin, reglé de rouge, avec de très-belles miniatures dans les marges, in-fol. mar. r. 536 l.

3806. Histoire de la Destruction de Troyes la Grant, mise par personnages, par Jacq Milet (ou Millet). Paris, Bonhomme, 1484. in-fol. fig. v. 45 l. 5 s.

3807. Le Nef de Santé, avec le Gouvernail du corps humain, et la Condamnation des Banquets à la louange de Diepte et Sobriété, et le Traité des Passions de l'âme; moitié prose, moitié vers, par personnages : moralité attribuée à Nicole de la Chesnaye), in 4°. Goth, fig. v. 15 l. 10 s.

3808. Moralité nouvelle de Mundus, Caro, Demonia; en laquelle verrez les durs assauts qu'ils font au Chevalier Chrétien, et comme par conseil de son bon esprit avec la grâce de Dieu il les vaincra et à la fin aura le Royaume de Paradis : et est à cinq personnages. (Ouvrage en vers, sans nom d'auteur, d'imprimeur, de libraire, de lieu, et sans année.)

Farce nouvelle, très-bonne et fort joyeuse, des deux Savetiers, à cinq personnages : (en vers, sans nom d'auteur, etc., comme le précédent.) Imprimé Gothiq. in-8° de forme longue et haute, et très-étroit. 72 l.

(Brunet a fait mention de cet exemplaire de Barré, aujourd'hui dans la Bibliothèque royale de Dresde.)

Pour les prix modernes conf. Brunet, *Manuel*, et Graesse, *Trésor*.

F. L. HOFFMANN.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

PIERRE PHALÈSE

imprimeur de musique à Anvers au XVIe *siècle*

SUIVIE DU

CATALOGUE CHRONOLOGIQUE DE SES IMPRESSIONS

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE (1)

1582

1. Een duytsch musyckboeck daerinne begrepen zijne vele schoone liedekens, met vier, met vyf ende zes partyen. Tot Jan Bellerus ende Peeter Phalesius, 1582. In-4°, obl..

Cité par M. Fétis dans sa *Biographie universelle*. T. VII, p. 25.

2. Livre de chansons nouvellement composé à trois parties, par M. Jo. Castro. En Anvers, chez Pierre Phalèse, et chez Jean Bellère, à l'Aigle d'or, 1582. Petit in-4°.

Ce recueil contient 39 chansons françaises avec le texte. Cité dans le Catal. de la Librairie Tross, 1866, n° X, p. 283.

---

(1) *Suite*. Voy. tom. III, pp. 139 à 151.

1587

1. Canzoni scelti di diversi eccellentissimi musici a 4 voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1587. In-4°, obl.

Cité par Fétis, t. VIII, p. 392:

1588

1. Madrigali di Bernardino Mosto organista del serenissimo duca Ernesto di Baviera, elettore di Colonia, etc.: Novamente composti et dati in luce. A cinque voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero, 1588. In-4°, obl.

Partie de *Quinto* : Titre encadré. — Au verso, dédicace : al Sereniss. duca Ernesto di Baviera, etc. Datée de Liége, 1 Zugno 1588 (1 f.) — Musique notée (ff. 2 - 12) — au verso de f. 12 : Tavola.

M. Fétis (VI, p. 216), cite deux autres musiciens du nom de Mostò, Jean-Baptiste et François ; il les confond avec celui-ci qui s'intitule, comme on le voit, organiste de l'Évêque de Liége, fonction qui, dit-il, lui laissait assez de loisir pour composer ces madrigaux. (Bibl. roy. de Brux. V. B. 5052).

2. Madrigali di Rinaldo del Melle, gentiluomo fiamengo, a sei voci. Novamente composti e dati in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero, 1588. In-4°, obl.

Partie de *Quinto* : Titre encadré. — Dédicace : al Sereniss. et Rever. Sig^re Ernesto duca dell' alta e bassa Baviera... vescovo di Liége. Datée de Liége, 14 Luglio 1587 (1 f.). — Musique notée (ff 2 - 12). — Au verso du f. 12 la table. (Bibl. roy. de Brux. V. B. 5052).

La dédicace nous apprend que l'auteur avait dédié déjà un recueil de madrigaux à Guillaume de Bavière, frère d'Ernest.

1589

1. Harmonia celeste di diversi eccellentissimi musici a IIII, V, VI, VII et VIII voci, nuovamente raccolta per Andrea Pevernage, et data in luce. Nella quale si contengono i piu Eccellenti madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero, 1589. In-4°, obl.

Partie d'*Alto* : Titre encadré. — Au verso une dédicace signée par l'auteur

du recueil, André Pevernage : Al molto mag^co Signor Cesare Homodei de Milano, mio S. et Padrone oss.. et datée d'Anversa à li 22 ottob. 1583 (1 f.). — Musique notée (ff. 2-36). Au v^o du d. f. la Tavola.

Sans marque de l'imprimeur.

Les feuillets sont numérotés en chiffres arabes.

Les parties de *Canto*, *Tenore* et *Basso*, ont la même composition.

La partie de *Quinto* compte 28 ff. Titre (1 f.), musique notée (f. 10-36).

La partie de *Sesto* compte 16 ff. Titre (1 f.), musique (f. 23-36). Un dernier non chiffré. Cette dernière partie contient les parties de la 7e et de la 8e voix.

Ce recueil contient 15 morceaux à 4 parties ; 25 à cinq parties ; 23 à six parties et 3 à sept parties. Les auteurs de ces chansons sont : Orlando di Lasso, Andrea Pevernage, Noë Faignient, Marc Antonio Pordenon, Filippo de Monte, Marc Antonio Ingegneri, Benedetto Palavicino, Gio. Maria Nanino, Luca Marenzio, Giaches de Wert, Annibal Stabile, Stefano Felis, Giro. Conversi, Gironimo Vespa, Gio. Giacomo Gastoldi, Gio. Francesco Violanti, Giannetto Palestrino, Alfonso Ferabosco, Gio. de Macque, Andrean Gabrieli, Antonio Pace, Alessandro Striggio, Giovanni Ferretti, Hippolito Bacchusi, Gio. Piero Manenti, Hippolito Sabino et Paulo Quagliati.

Complet dans la Bibl. de M. Fétis au Conservatoire.

2. Il primo libro de Madrigali a sei voci. Di Giovanni Turnhout Maestro di Capella, del Sereniss. Duca di Parma e di Piacenza. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero, 1589. In-4°.

Ce livre contient 21 chansons.

Cité par Becker, p. 205. M. Fétis cite un exemplaire à la Bibl. de Munich.

1590

Symphonia angelica di diversi eccellentissimi musici a IIII, V et VI voci, nuovamente raccolta per Huberto Waelrant, et data in luce. Nella quale si contengono i più Eccellenti madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero, 1590. Recueil in-4°, obl. Sans vignette de l'imprimeur.

Partie d'*Alto*. Titre encadré ; au *verso* une dédicace : Al molto magnifico et honorato S^re, il Sr Cornelio Pruenen, datée d'Anversa et signée Huberto Waelrant (1 f.). — Musique notée (ff. 2-36). — Au v^o du d. f. la *Tavola*.

Même description pour les parties de *Canto*, *Tenore* et *Basso*.

Partie de *Quinto*. Titre et dédicace (1 f.). — Musique (27 ff. chiffrés 12 - 36). — Au v° du d. f. la *Tavola*.

Ce recueil contient 16 morceaux à quatre parties ; 24 à cinq parties et 26 à six parties de divers auteurs, tel que : Vicentio Ruffo, Giaches de Wert, Marc'Antonio Ingegneri, Cornelio Verdonch, Luca Marenzio, Giovan Nasco, Dominico Lauro, R. M. Antonio Dueto, Gio. de Macque, Paulo Animuccia, Bartolomeo Spontone, Huberto Waelrant, Giovanni Ferretti, Lelio Bertami, Giovanni Pizonni, Girolamo Conversi, Gio. Maria Nanino, Gio. Battista Moscaglia, Filippo di Monte, Horatio Angelini, Rinaldo del Mel, Oratio Vecchi, Pomponio Nenna, Gia. Giacomo Gastoldi, Andrea Gabrielli, Hippolito Baccusi, Michele Comis, Gio. Battista Lucatello et Hippolito Sabino.

Les feuillets sont numérotés en chiffres arabes et portent les signatures A, A2 — I, I2.

Alto chez M. F. Vander Haeghen, à Gand. — *Canto*, *Tenore* et *Basso* à la Bibliothèque de l'université de Gand. — *Quinto* à la Bibl. roy. de Bruxelles. V. B. 5052.

Voy. année 1585.

1591

1. Musica divina di XIX. Autori illustri, a IIII, V, VI et VII voci, nuovamente raccolta da Pietro Phalesio, et data in luce. Nella quale si contengono i piu Eccellenti Madrigali che oggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero, 1591. Recueil in-4° oblong.

Partie d'*Alto*. Titre encadré. Au *verso*, dédicace de Pierre Phalèse : *Al molto magnifico Signor Giovan Battista di Bartolamei Gioiliere, padrone oss.*, datée d'Anvers (1 f). — Musique notée (ff. 2-35) — Tavola (1. f.).

Même description pour les parties de *canto*, *tenore* et *basso*.

Partie de *Quinto*. Titre, dédicace (1 f.) — Musique (26 ff. chiffrés 10-35) — Tavola (1 f.).

Sans marque de l'imprimeur.

Ce recueil contient 15 chansons à quatre parties ; 25 à cinq parties ; 23 à six parties et 2 à sept parties. Les auteurs des morceaux de ce recueil sont : Filippo de Monte. A. Pevernage, Orlando di Lasso, Ferabosco, Spirito da Reggio, Giaches de Ponte, Cypriano de Rore, Gio. de Macque, Noe Faignient, Gironimo Vespa, Gio. Maria Nanino, Giro. Converso, Giaches de

Wert, Gianetto Palestina, Andrea Gabrieli, Pietro Vinci, Alessandro Striggio, Luca Marenzio, Giovan. Ferretti, Stefano Felis, et Gio. Piero Manenti.

Les feuillets sont numerotés en chiffres arabes.

Partie d'*Alto* chez M. F. Vander Haeghen. — *Canto*, *Tenore* et *Basso* à la Bibliothèque de l'université de Gand. — *Quinto* à la bibl. roy. de Bruxelles, V. B. 5052.

2. Melodia Olympica di diversi eccellentissimi musici a IIII, V, VI et VIII voci, nuovamente raccolta da Pietro Philippi Inglese, et data in luce. Nelle quale si contengono i piu eccellenti Madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero, 1591. In-4° obl. Sans marque de l'imprimeur.

Partie d'*Alto*. Titre encadré et au verso une dédicace : *Al molto magnifico Signore il sig. Giulio Balbani, patrono mio observandiss.* datée *d'Anversa al primo di Decembre* 1590 et signée par Pierre Philips, l'auteur du recueil. (1 f.) — Musique (f. 2 - 36). — Au v° du d. f. *tavola*.

Même description pour *canto*, *tenore* et *basso*.

Partie *quinto*. Titre, dédicace (1 f.). — Musique (28 ff. chiffrés 10-37). Au v° du d. f. *tavola*. — Plus un feuillet ayant au recto la grande marque *Melpomène* et au v° un fleuron.

Ce recueil contient 16 morceaux à 4 parties; 26 à 5 parties; 24 à 6 parties et 1 à 8 parties. Voici les noms des auteurs des madrigaux : Cornelio Verdonch, Ruggiero Giovanelli, Guglielmo Blotagrio, Pietro Philippi, Paulo Bellasio, Gio. Maria Nanino, Francisco Farina, Gio. Prenestini, Luca Marenzio, Andrea Pevernage, Gio. Batista Moscaglia, Fabritio Dentici, Giacomo Gastoldi, Annibal Zoilo, Felice Anerio, Lelio Bertami, Gio. Palestina, Oratio Bassani, Hippolito Baccusi, Giaches de Wert, Alessandro Striggio, Giulio Eremita, Gio. Battista Mosto, Oratio Vecchi, Andrea Gabrieli, Vincenzo Bellhauer, Claudio Corregio, Baldissera Donati, Tiburtio Massaino, et Gio. Turnhout.

Les feuillets sont numérotés en chiffres arabes.

Partie d'*Alto*, chez M. F. Vander Haeghen. — *Canto*, *Tenore* et *Basso* à la Bibliothèque de l'université de Gand. — *Quinto* à la Bibliothèque royale de Bruxelles. V. B. 5052.

3. Il lauro Verde. Madrigali a sei voci, composti di diversi eccellentissimi musici. Aggiontovi di piu doi Madrigali à otto

voci, l'uno d'Allessandro Striggio, et di Gio. Gabrieli. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero, 1591. In-4°, obl.

Sans marque de l'imprimeur.

Partie d'*Alto*. Titre encadré ; au verso, un sonnet italien (1 f.) — Musique notée (f. 2 - 50). — Au v° du d. f. la table.

Même description pour *Canto*, *Tenore* et *Basso*. — *Quinto*. Titre ; au v°, sonnet italien (1 f.) — Musique (f. 2-18) — Tavola de gli madrigali — Tavola (2 ff. n. ch.).

Même description pour *Sesto*.

Ce recueil contient 33 madrigaux à six parties et deux à 8 parties.

Les auteurs sont : Jacopo Corsini, Paulo Bellasio, Luca Marenzio, Constanzo Porta, Leonardo Meldert, Antonio Orlandini, Paolo Isnardi, Leandro Mira, Gio. Maria Nanino, Spirto da Reggio, Francesco Soriano, Gio. Batt. Moscaglia, Gio. Cavaccio, Luzzasco Luzzaschi, Paola Virchi, Gio. Batt. Lucatello, Gio. de Macque, Lelio Bertani, Francesco Rovigo, Horatio Vecchi, Ascanio Trombetti, Allessandro Milleville, Giaches Wert, Nicola Peruve, Filippo Nicoletti, Ruggiero Giovanelli, Andrea Ruotta, Hippolito Fiorino, Filippo di Monte, Annibal Stabile, Bartolomeo Roy, Gio. Gabrieli et Alessandro Striggio.

Becker, p. 205, mentionne une édition qui porte à la souscription : In Anversa, appresso Pietro Phalesio.

Canto, *Alto*, *Tenore* et *Sesto*, chez M. F. Vander Haeghen. — *Canto*. *Tenore* et *Basso* à la Bibliothèque de l'université de Gand.

Quinto à la Bibl. roy. de Bruxelles. V. B. 5052.

4. Recueil des Chansons à trois parties, composées nouvellement augmenté par M. Jean de Castro. En Anvers, chez Pierre Phalèse et chez Jean Bellère, 1591. Volume in 4° contenant 42 chansons.

Cité par Becker, p. 225

5. Concentuum sacrorum quæ Motecta vocant, quatuor, quinque et sex vocibus plur. celeb. auctorum. Antverpiæ, apud Petr. Phalesium, 1591. Volume in 4° oblong.

Cité par Becker, p. 52.

1592

1. Sacrorum Tricinorum quæ Moteta vocant, omnis generis instrumentis musicis et vivæ voci accommodatorum, liber unus. Joanne a Castro Authore. Antverpiæ. Excudebat Petrus Phalesius, sibi et Joanni Bellero. 1592. Volume in 4° contenant 26 motets.

Cité par Becker, p. 42.

2. Pratum musicum longe amœnissimum, cujus spatiosissimo eoque jucundissimo ambitu (præter varii generis axiomata seu phantasias) comprehenduntur, etc. omnia ad testudinis tabulaturam fideliter redacta, per id genus musices experientissimum artificem Emanuelem Hadrianium Antverpiensem. Antverpiæ, apud Ant. Pet. Phalesium. 1592. Vol. in folio.

Cité par Becker, p. 276.

1593

1. Harmonia Celeste di diversi eccellentissimi musici a IIII, V, VI, VII et VIII voci, nuovamente raccolta per Andrea Pevernage et data in luce. Nella quale si contengono i più Eccellenti madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero, M. D. XCIII. Recueil in 4° oblong.

Canto. Titre encadré (1 f.). — Musique (ff. 2-36). Au v° du d. f. la *Tavola.*

Tenore et *Alto*, même description.

Quinto. Titre encadré, au v° : Al molto mag^co signor Cesare Homodei de Milano mio s. et padrone oss. Dédicace datée d'Anvers 22 oct. 1583 et signée Andrea Pevernage (1 f.). — Musique (27 feuillets chiffrés 10-36). Au v° du d. f. la *Tavola.*

Sesto. Titre-Dedicace (1 f.). — Musique (15 ff. chiffrés 22-36). — Au v° du d. f. la *Tavola.*

A la fin se trouve la partie de Basso 2° de trois chansons dont 2 à sept parties et la troisième à huit parties; ainsi que la partie de *Canto* 2° de deux chansons à sept parties.

Sans marque de l'imprimeur.

Ce recueil contient 14 chansons à quatre parties; 25 à cinq parties; 22 à

six parties ; 2 à sept parties et 1 à huit parties de divers auteurs, tels que : Orlando di Lasso, Andrea Pevernage, Noë Faignient, Marc'Antonio Pordenon, Filippo de Monte, Marc'Antonio Ingegneri, Benedetto Palavicino, Gio. Maria Nanino, Luca Marenzio, Giaches de Wert, Annibal Stabile, Stefano Felis, Giro. Conversi, Gironimo Vespa, Gio. Giacomo Gastoldi, Gio. Francesco Violanti, Gianetto Palestrino, Alfonso Ferabosco, Gio. de Macque, Andrea Gabrieli, Antonio Pace, Alessandro Striggio, Giovanni Ferretti, Hippolito Bacchusi, Gio. Piero Manenti, Hippolito Sabino et Paulo Quagliati.

Sesto dans la collection de M. F. Vander Haeghen. — *Canto*, *Alto* et *Tenore* à la Bibliothèque de l'université de Gand. — *Quinto* à la Bibl. roy. de Bruxelles. (V. d. B. 5052).

2. Di Luca Marenzio, Musico eccellentissimo, Madrigali a cinque voci ridotti in un corpo. Nuovamente posti in luce, e con ogni diligentia corretti. In Anversa, appresso Pietro Phalesio e Giovanni Bellero. 1593. Vol. in 4°.

Cité par Becker, p. 206.

3. Missæ quinque, sex et sept. vocum. Antverpiæ, apud P. Phalesium. 1593. Vol. in 4, contenant plusieurs Messes du compositeur Anversois André Pevernage.

Cité par Becker, p. 10.

4. La fleur des Chansons d'Orlande de Lassus contenant un recueil de ses Chansons françoises et italiennes, à quatre, cincq, six et huict parties. En Anvers, chez Pierre Phalèse et chez Jean Bellère, 1593. Vol. in 4°.

Cité par Becker, p. 225.

1594

1. Symphonia Angelica di diversi excellentissimi musici à IIII, V et VI voci, nuovamente raccolta per Huberto Waelrant, et data in luce. Nella quale si contengono i piu Eccellenti Madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. M. D. XCIIII. Vol. in 4° oblong.

Alto. Titre encadré — Au v°. Dedicace : al molto magnifico et honorato S^re^, il Sr Cornelio Pruenen, datée d'Anvers et signée Huberto Waelrant (1 f.). — Musique (f. 2-36). — Au v° du dernier feuillet la *Tavola*.

Tenore et *Canto*, même description.

Sesto. Titre (1 f.). — Dédicace à C. Pruenen (f. 2.). — Musique (14 f. chiffrés 23-36).

Sesto dans la collection de M. F. Vander Haeghen.— *Canto*, *Alto* et *Tenore* à la Bibliothèque de l'université de Gand.

Troisième (?) édition, conforme à celle de 1590. Voy. A. 1585 à 1590.

2 Melodia Olympica di diversi eccellentissimi musici a IIII, V et VI voci, nuovamente raccolta da Pietro Philippi Inglese, et data in luce. Nella quale si contengono i piu Eccellenti Madrigali, che hoggidi si cantino. In Anversa, appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero M. D. XCIIII. Recueil in 4° oblong.

Alto. Titre-Dédicace: al molto magco signore il sig. Giulio Balbani (1 f.). — Musique (f. 2-36). Au v° du d. f. la *Tavola*.

Canto, même description.

Tenore. Titre. — Au v° une pièce de vers latins de Gheesdalius (1 f.). — Musique (f. 2-37). — Au v° *Tavola*.

Sesto. Titre. — Au v° pièce de vers latins (1 f.). — Musique (15 ff. chiffrés 23 à 37). — Au v° du d. f. la *Tavola*.

Voici le texte de la pièce de vers de Gheesdalius.

In commendationem Quadrigæ Musicalis,
à Petro PHALESIO excusæ.
MUSICA demulcet tenerum DIVINA palatum,
Et struit argutis fercula prima sonis.
HARMONIA insequitur CŒLESTIS, gutturi amica
Condimenta parans, exacuensque famem.
His SYMPHONIA mox subit ANGELICA, atque canoris
Deliciis aures, mœstaque corda replet.
Triga quidem peramœna : sed ut Quadriga canentum.
Ora vehat superis, addita quarta rota est :
Temperat Organicoque MELODIA OLYMPICA plectro
DIVOS, CÆLESTES, ANGELICOS que modos.
Quattuor hæc uno syntagmata fasce, trinodi
Musica quem vinxit fœdere, Cantor emat.
Hic, quotquot vel nostra, vel ætas prisca coëgit

Organa, materiem, quam modulentur, habent.
MUSICUS, HARMONICUS, SYMPHONIACUS que
MELODUS,
Hic avidam nequeant non satiare sitim.
Ludebat J. Gheesdalius.

Sans marque de l'imprimeur.

Sesto dans la collection de M. F. Vander Haeghen. — *Canto*, *Alto* et *Tenore* à la Bibl. de l'université de Gand.

Deuxième édition. Voy. A. 1591.

1595

1. Musica divina di XIX. Autori illustri, a IIII, V, VI et VII voci, nuovamente raccolta da Pietro Phalesio, et data in luce. Nella quale si contengono i piu Eccellenti Madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa, appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero, M. D. XCV. Recueil in 4° oblong.

Alto. Titre. — Au v° Dédicace de Phalèse : Al molto mag^co signor Giovan Battista di Bartolamei Gioiliere. (1 f.) — Musique (f. 2-35). Tavola (1 f.).

Canto et *Tenore*, même description.

Sesto. Titre-dédicace (1 f.). — Musique (14 f. chiffrés 22-37). Au v° du d. f. *Tavola*.

Sesto dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

Canto, *Alto* et *Tenore* à la Bibliothèque de l'université de Gand. — Cette édition est aussi citée par Becker. Troisième édition. V. A. 1583 et 1591.

2. Madrigali a otto voci di diversi eccellenti e famosi autori, con alcuni Dialoghi ed Echo per cantare e sonar a due chori. In Anversa, appresso Pietro Phalesio, 1595. Vol. in 4°.

Cité par Becker, p. 207.

1596

1. Madrigali a otto voci de diversi eccellenti et famosi autori. Con alcuni Dialoghi, et Echo, per Cantar et Sonar à Due Chori. Novamente Raccolti et dati in luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. M. D. XCVI. Recueil in 4° oblong.

Alto. Titre (1 f.). — Musique (19 ff.). Au v° du d. f. la *Tavola*.

Sesto même description.

Basso. Titre; — au verso une dédicace : *Al molto mag^co Signore Francisco Sweerts il Giovane, padron mio osservandiss.*, datée d'*Anversa addi* 20. *di Luglio* 1596, et signée par Pierre Phalèse (1 f.). — Musique (19 ff.). — Au v° du d. f. *Tavola*.

Sans marque de l'imprimeur.

Ce recueil contient 36 madrigaux de : Andrea Gabrieli, Alessandro Striggio, Giovanni Gabrieli, Cornelio Verdonch, Gio. Giacomo Gastoldi, Filippo di Monte, Gio. Maria Nanino, Rugier Giovanelli, Horatio Vecchi, Jacomo Corsini, Costanzo Porta, Claudio Correggio, Orlando Lasso, Giulio Eremita, M. Antonio Ingegneri, Pietro Philippi, Alfonso Preti, Felice Anerio, Luca Marenzio, Hippolito Sabino, Cesare Carletti.

Basso, Alto et *Sesto* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

Cité aussi par Becker, p. 208.

2. Il primo libro de Madrigali a sei voci, di Pietro Philippi Inglese. Novamente Composti et dati in luce. In Anversa. Nella stamperia di Pietro Phalesio. M. D. XCVI. Recueil in 4° oblong.

Canto, Tenore, Alto et *Sesto*. Titre; — au verso une dédicace de Pierre Phalèse: *Al molto mag^co Signore, Alessandro di Giunta, patrono mio osservandiss.*, datée d'*Anversa, il di* 8. *di Gennaro*, 1596. (1 f.). — Musique (13 ff.).

Sur le titre la marque représentant Melpomène.

Le verso du dernier feuillet est blanc. Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Ce recueil qui n'a pas de table contient 21 madrigaux.

Canto, Alto, Tenore et *Sesto* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

Becker, p. 208 donne la souscription : in Anversa, appresso Pietro Phalesio e Giovanni Bellero.

3. Il trionfo di Dori, descritto da diversi, et posto in musica, da altretanti Autori. A sei voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. M. D. XCVI. Recueil in 4° oblong.

Canto, Alto, Tenore, Sesto. Titre. — Au verso une dédicace signée par Angelo Gardano, imprimeur de musique à Venise : *Al clariss.S^r. mio osservandiss., il signor Leonardo Sanudo*. (1 f.).— Musique (15 ff.).— Au v° du d. f. *Tavola*.

Ce recueil contient 29 chansons de divers auteurs, tels que : Alessandro Striggio, Alfonso Preti, Annibal Stabile, Costanza Porta, Felice Anerio,

Filippo de Monte, Gasparo Costa, Gasparo Zetto, Gio. Cavaccio, Gio. Croce, Gio. Florio, Gio. Gabrieli, Gio de Macque, Gio. Palestina, Gio. Giacomo Gastoldi, Gio. Matteò Asola, Giulio Eremita, Hippolito Baccusi. Hippolito Sabino. Lelio Bertani, Leon Leoni, Luca Marenzio, Ludovico Balbi, Oratio Columbano, Oratio Vecchi, Paolo Bozi, Pietro Andrea Bonini, Tiburtio Massaino et Ruggier Giovanelli.

La table mentionne, outre les noms des compositeurs, ceux des auteurs des paroles.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Canto, *Alto*, *Tenore* et *Sesto* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

4. Paradiso Musicale di Madrigali et Canzoni a cinque voci, di diversi eccellentissimi autori. Novamente Raccolti da P. Phalesio et posti in luce. In Anversa. Nella Stamperia di Pietro Phalesio. MDXCVI. Recueil in-4° obl.

Canto, *Alto*, *Tenore*. Titre; au verso dédicace adressée par Phalèse : Al molto magr° Signor mio oss. il S. Baltassaro de Smidt, et datée d'Anversa addi 5 di Gennaro 1596 (1 f.). — Musique (23 ff.) Au v° du d. f. la Tavola.

Sans marque de l'imprimeur.

Ce recueil contient 45 madrigaux à cinq parties de Felice Anerio, Lelio Bertani, Gio. Maria Nanino, Anibal Stabile, Tiburtio Massaino, Luca Marenzio, Benedetto Palavicino, Gioseppe Caimo, Anibale Zoilo, Paolo Virchi, Hippolito Baccusi, Rugier Giovanelli, Paolo Masnelli, Giaches de Wert, Gio. de Macque, P. Aloisii Prenestini, Giulio Eremita, Gio. Battista Richaldi, Stephano Nascimbeni, Hercole Pasquini, Paolo Bellasio, Pietro Philippi, Cornelio Verdonch, Gio. Gastoldi, Oratio Vecchi, Filippo de Monte, Antonio Orlandini et Nicolo Peruve.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Canto, *Alto* et *Tenore* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

Cité aussi par Becker, p. 208.

5. Balleti a cinque voci. Con li suoi versi per cantare, sonare et ballare, con un Mascherata de Cacciatori a sei voci, et un Concerto de Pastori a otto. Di Gio. Giacomo Gastoldi da Caravaggio, maestro di Capella del Serenissimo Signor Duca di Mantova. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. 1596. Volume in-4°.

Ce volume contient 19 morceaux.

Cité par Becker, p. 249 et par Fétis, t. III p. 419.

6. La fleur des Chansons à quatre, cinq, six et huit parties, d'Orlande de Lassus, Maistre de la Chapelle du Sereniss. Duc de Bavière. En Anvers de l'imprimerie de Pierre Phalèse, libraire juré. 1596.

Cité par Becker, p. 225.

1597

Madrigali a otto voci. De diversi eccellenti et famosi autori. Con alcuni Dialoghi, et Echo, per Cantar et Sonar à Due Chori. Novamente Raccolti et dati in luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. MDXCVII. Volume in-4° oblong.

Settima Parte. Titre; au *verso*, dédicace de Pierre Phalèse : Al molto magco Signore Francisco Sweerts il Giovane, padron mio osservandiss. et datée d'Anversa addi 20 di Luglio 1597 (1 f.). — Musique (19 ff.). Au vo du d. f. la *Tavola*.

Sans marque de l'imprimeur.

Ce volume contient 36 madrigaux de divers auteurs, tels que : Felice Anerio, Gio. Gabrieli, Costanzo Porta, Cesare Carletti, Andrea Gabrieli, Hippolito Sabino, Jacomo Corsini, Claudio da Correggio, Alfonso Preti, Marc' Antonio Ingegneri, Luca Marenzio, Alessandro Striggio, Gio. Maria Nanino, Ruggier Giovanelli, Orlando Lasso, Pietro Philippi, Cornelio Verdonch, Gio. Giacomo Gastoldi, Filippo de Monte, Giulio Eremita et Horatio Vecchi.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Settima Parte dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

1598

1. Di Pietro Philippi Inglese, organista del serenissimo Alberto Archiduca d'Austria etc. Madrigali a otto voci. Novamente composti, et dati in luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. MDXCVIII. Volume in-4° oblong.

Basso. Titre encadré; au *verso*, une dédicace : *Al molto illustre Signor il*

S. Guillielmo Stanlei, cavaliero Inglese, et collonello d'un regimento Inglesi et Walloni mio Sig. osservandiss., datée *d'Anversa il di* 24 *septembr.* 1598. et signée par l'auteur Pierre Philips (1 f.). — Musique (13 ff.).

Sans marque de l'imprimeur.

Ce volume contient 21 madrigaux numérotés en chiffres romains.

Alto. Titre (1 f.) — Musique (13 ff.) Au verso du d. f. la *Tavola.*

Alto II. Titre (1 f.). — Musique (13 ff.). Au v° du d. f. la *Tavola*; et plus bas : *Vidit et approbavit Silvester Pardo S. Theol. Licentiatus, Ecclesiae cathedr: Antwerpien. Canonicus Librorumque Censor.*

Tenore II. Titre (1 f.). — Musique (13 ff.).

Alto, Alto secundo, Tenore secundo et *Basso*, dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

2. Convito musicale di Horatio Vecchi da Madona. Madrigali et Canzonetti a tre, quattro, cinque, sei, sette e otto voci. Novamente composto et dato in luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et la Vedova di Giovanni Bellero. 1598.

Volume in-4°, contenant 69 chansons.

Cité par Becker, p. 209.

3. Di Salomon Rossi, Il primo libro de Madrigali a cinque voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1598.

Recueil de madrigaux. In-4° obl.

Cité par Fétis, t. VII, p. 316.

4. Litaniæ septem deiparæ Virgini musicæ decantandæ. Antverpiæ, Excudebat Petrus Phalesius, 1598.

Sur le titre une vignette représentant la vierge au milieu d'un concert d'anges. Au verso, une pièce de vers latins: PARÆNETICON ION. S. S. I. La première page du texte contient les litanies de la vierge, tout le reste du volume est de la musique notée, 56 feuillets. Signatures A 2 — G2.

Volume in-8°.

Bibliothèque de M. Fétis.

1599

Selectissimarum Missarum Flores, ex præstantissimis nostræ ætatis authoribus quatuor, quinque, sex et plurimum vocum collecti : Et ad Ecclesiæ Catholicæ usum ordine decenti dispositi.

Opera D Matthiæ Pottier Cathedralis Ecclesiæ D. Mariæ Antverpiensis Phonasci. Missarum et Authorum nomina versa pagina repperies. Antverpiæ, ex typographia musica Petri Phalesii. 1599.

Volume in-4°, contenant 8 messes de divers auteurs, tels que : J. M. Asola, Giov. Croce, Orland de Lassus, Tib. Massainus, G. P. A. Palestrina, M. Pottier, l'auteur du recueil, et L. Viadana.

Cité par Becker, p. 12.

1600

1. Di Agostino Agazzari gentil'huomo Sanese. Madrigali harmoniosi e dilettevoli a sei voci novamente stampati et dati in Luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. M. D. C. In-4° oblong.

Basso. Titre encadré. Au verso, une dédicace signée par Pierre Phalèse et datée d'*Anversa adi* 15 *di Luglio* 1600 adressée *al molto mag*^co^ *Signore il sig. Pietro Le Maire S. mio oss*^mo^.(1 f.). — Musique (11 ff.). — Au verso du d. f. la *Tavola*.

Sans marque de l'imprimeur.

Ce volume contient 21 madrigaux.

Les feuillets sont numérotés en chiffres arabes.

Alto, même description.

Sesto. Titre (1 f.). — Musique (12 ff.). — Au verso du d. f. la *Tavola*. — 1 f. blanc.

On trouve, dans cette partie, celle de *Canto secondo* et celle de *Basso* des deux derniers morceaux de ce recueil qui sont à sept parties.

Alto, Sesto et *Basso* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

2. Di Giovan Battista Mosto, maestro di capella del Serenissimo Principe di Transilvania, Madrigali a sei voci, novamente composti et dati in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1600. In-4° obl.

Cité par Fétis, t. VI, p. 216 et par Becker, p. 210.

3. Pratum musicum longe amœnissimum, cujus spatiosissimo, eoque jucundissimo ambitu (præter varii generis automata seu

phantasias) comprehenduntur. Selectissimi diversorum autorum et Idiomatum Madrigales et cantiones 4, 5, 6 vocum. Balletti 5 vocum. Cantiones trium vocum, quas Neapolitanas vulgo appellant. — Variæ ad animorum hilaritatem (præsertim inter symposia) provocantes, auribusque gratissimæ modulationes. Omnis generis Choreæ, Passomezo cum suis Saltarellis, Gailliardæ, Alemandæ, Branslæ, Courantæ, Voltæ, etc. Omnia ad testudinis tabulaturam fideliter redacta, per id genus musices experientissimum artificem Emanuelem Hadrianium Antverpiensem. Adjuncta est singulis Carminibus, in gratiam eorum, qui vivæ vocis concentu oblectantur, distincta vocibus aliquot notularum descriptio, eic.

Editio nova priori completior.

1 vol. in-f°.

Titre. Au v° Index cantionum (1 f.).—Al molto mag^co Sign. Henrico Tibaut. Emmanuello Adriansen. (f. 2 recto). — Musique (f. 2 v° - f. 80).

Sur le titre la vignette Melpomène.

Ce volume contient 92 morceaux de divers maîtres; tels que : Cyprien de Rore, Ruggiero Giovanelli, Orlando Lasso, Noe Faignant, Ferabosco, Gio. Ferretti, And. Gabrielli, Giaches de Wert, Gio. Batt. Mosto, Giro Conversi, M. Nanino, Gio. Prenestini, G. G. Gastoldi, Aless. Striggio.

Bibliothèque de M. Fétis.

Voy. année 1584.

1601

1. Il Trionfo di Dori. Descritto da diversi et posti in musica, da altretanti autori. A sei voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. M. DCI. Volume in-4° oblong.

Canto. Titre (1 f.). — Musique (15 ff.). — Au v° du d. f. la *Tavola.*

Même description pour *Tenore, Alto, Quinto* et *Sesto.*

Sans marque de l'imprimeur.

Ce volume contient 29 morceaux de musique de divers auteurs, tels que : Alessandro Striggio, Alfonso Preti, Annibal Stabile, Costanzo Porta, Felice Anerio, Filippo de Monte, Gasparo Costa, Gasparo Zetto, Gio. Cavaccio, Gio.

Gabrieli, Gio. de Macque, Gio. Palestrina, Gio. Giacomo Gastoldi, Gio. Mattheo Asola, Giulio Eremita, Hippolito Baccusi, Hippolito Sabino, Lelio Bertani, Leon Leoni, Luca Marenzio, Ludovico Balbi, Oratio Columbano, Oratio Vecchi, Paolo Bozi, Pietr'Andrea Bonini, Tiburtio Massaino et Ruggier Giovanelli.

Canto, Alto, Tenore, Quinto et *Basso* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

Sesto dans la collection de M. le chevalier Gustave Van Havre, à Anvers.

2. Ghirlanda di Madrigali a sei voci, di diversi eccellentissimi autori de nostri tempi. Raccolta di Giardini di Fiori odoriferi musicali. Novamente posta in luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. M. D. CI. In-4° obl.

Basso. Titre, au *verso* une dédicace signée *Pietro Phalesio*, datée *d'Anversa, à di 27 di Genaio* 1601, adressée : *Al molto magnifico Sig. Padron mio osservandiss*mo *il signor Giovanni Le Blon* (1 f.). — Musique (23 ff.). — Au v° du d. f. la *Tavola*.

Même description pour *Alto* et *Sesto*.

Sans marque de l'imprimeur.

Ce recueil contient 42 madrigaux de divers auteurs, tels que : Hippolito Sabino, Giovanni Croce, Pietro Vinci, Giulio Eremita, Cesare Carletti, Gio. Pietro Sweling, Camillo Zanotti, Giovanni Cavaccio, Lelio Bertani, Paolo Virchi, Cornelio Verdonch, Luca Marenzio, Oratio Tigrini, Gioseffo Guami, Pietro Vecoli, Benedetto Palavicino, Pietro Philippi, Hippolito Baccusi, Christofano Malvegi, Rinaldo del Melle, Gia. Gio. Gastoldi, Filippo de Monte, Anibal Coma, Luca Bati, Alfonso Ferabosco.

Les feuillets sont numérotés en chiffres arabes.

Alto, Sesto et *Basso* dans la collection de M. Vander Haeghen.

1602

1. Di Giulio Heremita musico eccellentiss. il primo libro de madrigali a sei voci. Novamente posti in luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. M. D. C. II. In-4° obl.

Basso. Titre encadré. Au *verso* se trouve une dédicace de Pierre Phalèse, datée d'*Anversa li* 10 *di marzo* 1602, adressée : *Al molto mag*co *Signore il signor Girolamo Scholier* (1 f.). — Musique (f. 2 - 12). — Au verso du d. f. la *Tavola*.

Sans marque de l'imprimeur.

Ce volume contient 23 madrigaux.

Alto et *Sesto*, même description.

Alto, *Sesto* et *Basso* dans la collection de M. Vander Haeghen.

2. Missæ V, VI et VII vocum auctore M. Andrea Pevernagio Cathedralis Ecclesiæ B. Mariæ virginis Antverpiæ quondam Phonasco. Antverpiæ apud Petrum Phalesium. M. DCII. Recueil de messes in-4°.

Altus. Titre encadré; marque du roi David, n° 1 (1 f.).—Musique (24 ff.). — Au v° du d. f. index. — 1 f. blanc.

Ce recueil contient 2 messes à cinq voix, trois à six voix et une à sept voix.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Tenor. Titre (1 f.). — Musique (23 ff.). — Au v° du d. f. l'index.

Bassus. Titre (1 f.). — Musique (20 ff.).

Sextus. Titre (1 f.). — Musique (18 ff.).

Cette partie contient les trois messes à six voix et celle à sept voix.

Altus, *Tenor*, *Sextus* et *Bassus*, dans la collection de M. René Della Faille, à Anvers.

3. Cantiones sacræ ad præcipua ecclesiæ festa et dies dominicas totius anni directæ, suavissima harmonia, sex, septem et octo vocibus compositæ, et tam viva voce, quam omnis generis instrumentis cantatu commodissimæ, auctore Andrea Pevernage Cortracensi, Mariannæ ædis Antverpiensis musici chori præfecto. Antverpiæ apud Petrum Phalesium. 1602.

Recueil de motets, in-4°.

Cité par Fétis, t. 7, p. 18.

4. Di Agostino Agazzari. Il primo libro de Madrigali a cinque voci, con un dialogo a sei voci ed un pastorale a otto nel fine. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1602.

Recueil de madrigaux, in-4°.

Cité par Fétis, t. I, p. 26.

1604

1. La fleur des chansons d'Orlande de Lassus, à quatre, cinq, six et huit parties, maistre de la Chapelle du Sereniss. Duc de Bavière. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalèse, libraire juré. M. DCIV. In-4° obl.

Superius. Titre avec la marque du roi David, n° 1. Au *verso*, dédicace signée par Pierre Phalèse et datée d'Anvers, 28 septembre 1604 : *Au Révérend Seigneur, Messire Martin Haeck, maistre de cérémonie de l'Eglise métropolitaine de Malines* (1 f.). — Musique (f. 2-48). — Au verso du d. f. la table.

Tenor, même description.

Bassus, même description.

A la fin de cette partie se trouve le *Contratenor* des trois chansons à 8 parties.

Contratenor, même description.

A la fin se trouvent les parties de *Superius* 2us et de *Bassus* 2us pour les chansons à 8 parties.

Quinto et *Sexto*. Titre (1 f.). — Musique (25 ff. chiffrés 24 à 48).—Au v° du d. f. la table.

Cette partie contient 31 chansons à cinq parties, 7 à six parties et 3 à huit parties.

Ce recueil contient 44 chansons à quatre parties, 31 à cinq, 7 à six et 3 à huit.

Superius, *Tenor*, *Quinto* et *Sexto*, *Contratenor* et *Bassus* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

2. Madrigali Pastorali a sei voci descritti da diversi et posti in musica da altri tanti Auttori di novo stampati. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. M. DCIV. In-4° obl.

Basso. Titre encadré, sans marque (1 f.). — Musique (10 ff.). — 1 f. blanc.

Ce volume contient 23 madrigaux de divers auteurs, tels que : Allessandro Striggio, Benedetto Palavicino, Orlando Lasso, Gio. Battista Mosto, Andrea Rota, Gio. Florio, Hippolito Baccusio, Horatio Vecchi, Costanzo Porta, Gio. Maria Nanino, Gio. Cavaccio, Bartolameo Spontone, Ludovico Balbi, Lelio Bertani, Marc'António Ingegneri, Leon Leoni, Camillo Zanotti, Giov. Croce, Stephano Felis, Pier'Andrea Bonini et Giaches Wert.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Alto. Titre (1 f.). — Musique (11 ff.). — Au v° du d. f. la *Tavola.*

Sesto, même description.

Ces deux parties ne contiennent que 21 madrigaux.

Basso, Alto et *Sesto* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

Cité par Becker, p. 210. avec addition du nom de Giovanni Bellero à la souscription.

3. Il terzo libro de Madrigali a cinque voci. Auctore B. Pallavicino. In Anversa, appresso P. Phalesio. 1604. In-4°.

Cité par Becker, p. 211; et par Fétis, t. VI, p. 437.

4. Laudes Vespertinæ Mariæ, hymni venerabilis Sacramenti, hymni sive cantiones Natalitiæ 4, 5 et 6 vocum, auctore A. Pevernage. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1604. In-4°.

Cité par Fétis, t. VII, p. 18.

5. Missæ sex IV, V et VI vocum, auctore Petro Rimonte, magistro musicæ Capellæ et cubiculi suarum celsitudinum. Antverpiæ, Apud Petrum Phalesium. M. DCIV.

Recueil de messes, in-4°.

Bassus. Titre encadré, marque du roi David, n° 1. Au *verso*, une dédicace de l'auteur, aux archiducs Albert et Elisabeth (sic), dont le titre est ainsi conçu : *Serenissimis Belgii Principibus Alberto et Elisabeth. Petrus Rimonte dedicat consecratque* (1 f.). — Musique (23 ff.).

Ce recueil n'a pas de table; il contient 5 messes solennelles et une messe de Requiem.

Les feuillets sont numérotés en chiffres arabes.

Bassus, dans la collection de M. René Della Faille.

6. Di Pietro Philippi, Il secondo libro de Madrigali a sei voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1604. In-4° obl.

Cité par Fétis, t. VII, p. 39.

7. Fiori musicali a tre voci de diversi eccellentiss. autori. Di nuovo stampati et seguendo l'ordine de suoi Toni posti in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. M. DCIV. In-4° obl.

Canto. Titre (1 f.). — Musique notée (p. 3-45). — Au verso du d. f. la *Tavola.*

Basso. Titre (1 f.). — Musique notée (p. 3-45.). — Au verso du d. f. la *Tavola.*

Ce recueil renferme 41 madrigaux de divers auteurs italiens :

G. Gabrieli, G. Belli, G. B. Nanino, R. Giovanelli, Gio. Croce, Spirto da Reggio, C. Acelli, H. Baccusi, F. Stivori, F. Anerio, G. B. Moscaglia, G. Guami, G. Florio, R. Naldi, M. Carrara, G. M. Nanino, F. di Gregori, V. Bell'haver, M. Asola, L. Viadana, A. Coma, H. Griffi, V. Ruffo, P. Bellasio, P. Pallavicino. (Bibl. roy. de Brux., fonds V. H. 9768.)

1605

1. Balletti a cinque voci con li suoi versi per cantare, sonare et ballare, con un mascherata de Cacciatori à sei voci, et un concerto de Pastori a otto di Gio. Giacomo Gastoldi da Caravaggio, maestro di Capella dèl Serenissimo Signor Duca di Mantoua. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. MDCV. In-4°, obl.

Basso. Titre, sans marque (1 f.). — Musique (10 ff.). — Tavola (1 f.).

Ce volume contient 16 *Balletti* à 5 parties; 3 *Mascherate de Cacciatori* à 6 parties; 3 *Canzonette* à 6 parties et 1 *Concerto de pastori* à 8 parties.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Alto. Titre (1 f.). — Musique (11 ff.). — Au v° du d. f. la *Tavola*.

Alto et *Basso* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

Voy. année 1624.

2. Il quarto libro de Madrigali a cinque voci. Auctore B. Pallavicino. In Anversa, appresso P. Phalesio. 1605. In-4°.

Cité par Becker, p. 211.

Alph. GOOVAERTS.

(La suite prochainement.)

LA LISTE DE SPA

AU XVIIIe SIÈCLE

Le but principal de la *Liste de Spa* était de faciliter les relations qui devaient nécessairement s'établir entre les étrangers, pendant leur séjour aux Eaux minérales (1). Elle faisait connaître aux nouveaux arrivés le nom et le logement de ceux qui les y avaient précédés, en même temps qu'elle informait ces derniers des modifications qui s'opéraient dans la société.

Elle servait de guide à l'étranger, qu'il vint à Spa, soit pour faire la cure des Eaux minérales, soit pour s'adonner aux plaisirs de tous genre qui y abondaient durant l'été.

Elle était d'un grand secours au bureau de poste pour la distribution des nombreuses lettres qui lui parvenaient, principalement de l'étranger.

Enfin elle était envoyée au loin; des savants, des médecins distingués de tous les pays la recevaient. Les étrangers venus à Spa, les années précédentes, et qui en avaient conservé un agréable souvenir, aimaient, lorsqu'ils étaient retenus dans leur pays, d'être instruits de la société qu'on y rencontrait. La *Liste* satisfaisait à ces exigences et répandait dans toute l'Europe, la brillante réputation de Spa et la célébrité de ses sources minérales.

Le nom des étrangers et l'indication de leur demeure suffisaient; on pouvait considérer le surplus comme un hors-d'œuvre. Cependant, par la suite, l'imprimeur jugea à propos

d'y insérer quelques annonces, concernant, dans le principe, son commerce, plus tard, de tout genre. Il y trouvait un bénéfice, et le buveur d'eaux une utilité.

Telle est aujourd'hui la *Liste des Étrangers*, telle elle était au XVIIIe siècle. En vain y chercherait-on plus de luxe de papier et d'impression, plus de poésie et d'anecdotes maintenant que jadis (2).

L'auteur du *Perroquet de Spa* aurait voulu en trouver peut-être parce qu'il n'y en avait pas. Mais cet anonyme n'a que critique et blâme à l'adresse de ce qui existait et se faisait dans cette jolie ville d'eaux fréquentée alors par ce qu'il y avait de grand et d'illustre en Europe. Rien ne trouvait grâce à ses yeux; un miracle seul eut pu délivrer de ses sarcasmes la *Liste* des seigneurs et dames qui s'y rendaient pour boire les Eaux.

Pour faire connaître ce recueil, il suffit de donner les divers titres qu'il a portés et de les accompagner quelquefois de courtes observations.

Si l'on s'en rapporte au *Guide des curieux qui visitent les Eaux de Spa*, on avait dès le commencement de notre siècle peu de données sur la *Liste de Spa* (3). Les bibliophiles de nos jours, malgré leurs recherches, ne sont pas parvenus à déchirer le voile qui la recouvre; ils la connaissent imparfaitement quoiqu'ils approchent plus de la réalité que Dethier. La raison en est dans l'impossibilité de se procurer une collection complète, dans la rareté des années, même prises séparément.

M. Ferd. Henaux la fait remonter à 1748; tandis que M. X. de Theux, dans sa *Bibliographie liégeoise* fait dater seulement de 1762 le privilège de Desoer (4).

M. Ulysse Capitaine cite le titre de la *Liste de Spa* de 1751, liste qu'il possède dans sa collection (5.) Voici ce titre :

Liste des Seigneurs et Dames qui nous ont fait l'honneur de venir à Spa, cette année MDCCLI. Imprimé avec permission de

S. S. Eminence (à Liége, chez Ev. Kints) et se vend chez Van Aken, apoticaire, à Spa. In-4° de 19 pp.

L'avertissement qu'on trouve au commencement de la *Liste de Spa*, de 1752, prouve à l'évidence que M. Capitaine est possesseur du premier cahier (6). Il semble qu'il parut en une fois à la fin de la saison ; mais les années suivantes, la *Liste* fut distribuée, sinon chaque semaine, du moins lorsqu'il y avait de quoi remplir un feuillet.

F. J. Desoer, imprimeur-libraire, à Liége, obtint du Prince le privilège exclusif de l'imprimer, le 24 avril 1752. Cet octroi fut renouvelé en 1762 et en 1772. Elle sortit des presses de Desoer, avec ce titre :

Liste des Seigneurs et Dames qui sont arrivés à Spa, cette présente année 1752, *avec leurs noms, surnoms, qualité et leur endroit.* A Liége, chez F. J. Desoer, marchand-libraire et imprimeur, sous la Tour St-Lambert. — Avec privilège de S. S. E.

Après le titre, vient un feuillet dont le recto porte un avertissement qui nous apprend que la *Liste* de l'année précédente est la première et qu'on la recevra de huit jours en huit jours. Le verso est le privilège.

Les pages 3 et 4 sont consacrées à l'état de la Cour de S. A. E. à Spa, en 1752.

La *Liste* proprement dite commence à la page 5 et finit à la page 30. On n'y trouve que les noms, la nation des étrangers et l'hôtel où ils sont logés,

Tous les cahiers du XVIIIe siècle sont des in-4°.

Liste des Seigneurs et dames arrivés pendant la saison successivement à Spa, l'an 1753, *comme on a déjà vu les années précédentes, avec leurs noms, qualité, logement, etc.* A Liége et à Spa, chez F. J. Desoer, marchand-libraire et imprimeur, sous la Tour St-Lambert, où se trouve un assortiment de livres de

morale, de science, d'histoire, de littérature et autres, le tout à juste prix. — Avec privilège de S. S. E.

Au verso le privilège du 24 avril 1752.

Les pages 3 et 4 nous donnent la *Liste des Seigneurs et Dames qui ont eu la bonté de contribuer aux embellissements des Fontaines Minérales de Spa, l'an* 1752. Cette année finit à la page 29.

Liste des Seigneurs et Dames qui sont arrivés à Spa pour y boire les Eaux minérales cette présente année 1754, *avec leurs noms, qualité et leurs provinces, etc.* A Liége et à Spa, chez F. J. Desoer, libraire et imprimeur, *A la main d'or*, sous la Tour St-Lambert, où se trouve un assortiment de livres de morale, de science, d'histoire, de littérature, de voyages, etc.

Avec privilège de S. S. E. Au verso l'octroi du 24 avril 1752.

Les pages 3 et 4 sont la *Liste des Seigneurs et Dames qui ont eu la bonté de contribuer aux embellissements des Fontaines minérales de Spa, l'an* 1753.

Elle se termine à la page 30.

L'intitulé de la *Liste* de 1755 est le même que l'année précédente. Elle comprend 30 pages avec celles du frontispice et du privilège.

Liste des Seigneurs et Dames qui sont arrivés à Spa pour prendre les Eaux, avec leurs noms, qualité et demeure, etc. A Liége et à Spa, chez F. J. Desoer, etc. MDCCLVI. Au verso le privilége de 1752, suivi d'avis de Desoer. Même nombre de pages qu'en 1755.

En 1757, elle reprend le titre qu'elle avait en 1753. Au verso se trouvent des annonces de Desoer, en dessous de l'octroi de 1752. Elle n'a que 14 feuillets dont le dernier est consacré au Duc d'Orléans, à sa suite et autres personnes de sa cour à Spa.

Elle conserve le même titre en 1758, avec la suppression du mot *qualité*. Le privilège disparaît du verso qui devient une page d'annonces.

A partir de 1759, elle prend le titre de : *Liste des Seigneurs et Dames qui sont arrivés aux Eaux minérales de Spa, l'an* 1759.

L'an 1762, l'imprimeur substitue le mot *venus* au mot *arrivés*.

C'est seulement en 1764 qu'on commence à placer un numéro d'ordre à chaque nom de l'étranger ou de chaque chef de famille. En 1765, c'est le nombre des personnes composant la famille qui précède son nom. Chaque page est additionnée, mais il n'y a point de report. Elle se termine par ce sommaire : « 664 personnes ; nombre à peu près le même que celui de la saison précédente, non compris diverses personnes qui n'ont pas donné leurs noms, ce qui arrive chaque année. »

La *Liste* de 1768 est intitulée : *Liste des personnes qui sont venues aux Eaux minérales de Spa, l'an* 1768. Chaque feuillet porte un numéro d'ordre et la date de son impression. Le dernier est du 27 septembre.

Elle reprend son ancien titre l'année suivante La saison se prolongea jusqu'au 16 octobre.

En 1770, la première feuille parut le 11 juin et la dernière le 3 octobre.

L'an 1771, on ajouta dans les listes les *numéros des logements tels qu'ils sont dans le plan de Spa, pour la facilité des Seigneurs et Dames ;* cette addition n'eut lieu que pendant trois ans.

On remarque des annonces à la fin de chaque numéro.

C'est seulement en 1772 qu'on commence à reporter à chaque page le total des étrangers qui figurent aux pages antérieures.

Elle est intitulée en 1773 : *Liste des Seigneurs et dames venus aux Eaux minérales de Spa, l'an* 1773.

Desoer ayant renoncé à son privilège, elle passe, en 1774, dans les mains de Bollen, fils, qui y met plus de luxe que son prédécesseur. Le titre reste le même, mais l'imprimeur l'entoure d'un joli cadre et l'orne des armes du Prince de Liége. Chaque page

est encadrée; le nombre des annonces augmente considérablement (8).

Tant que Bollen imprime ce recueil, le frontispice reste le même; à partir de 1775, il insère, en français et en anglais, son privilège daté du 17 janvier 1774, et le termine par quelques lignes qui devinrent la *clôture*, sous le nom de *remarque*, en 1780.

Notons que le cahier de 1778 est clôturé par le tableau comparatif des saisons de Spa, depuis l'an 1764 jusqu'à l'an 1778.

Quoique le privilège de Bollen eut été renouvelé le 23 août 1784, le prince de Hoensbroeck le lui retira pour l'accorder, le 18 mars 1785, aux bourgmestre et magistrat de Spa, qui, à l'imitation de Bollen, firent insérer en tête de la *Liste*, leur privilège en français et en anglais (9). La *Liste* est imprimée aux dépens du magistrat de Spa, chez S. Dauvrain de Liége, sous l'intitulé : *Liste des étrangers qui sont venus aux Eaux de Spa, pendant la saison de* 1785. Ces mots sont encadrés et surmontés des armes de famille du Prince.

Le privilège passe à Dauvrain, le 15 juillet 1789 (10). Il n'apporte aucun changement à la *Liste*.

En 1790, elle sortit des presses de Badon et Nossent, qui l'intitulent : *Listes des Seigneurs et Dames venus aux Eaux minérales de Spa, recueillies par ordre du magistrat et sous sa sauve-garde spéciale*. Suivent les nouvelles armoiries, ou mieux les armoiries révolutionnaires de Spa (11); puis la souscription : à Spa, de l'imprimerie de Badon et Nossent, libraires et imprimeurs du magistrat, rue de l'Assemblée.

Le recto du second feuillet porte le privilège (12). Elle se termine par une note de la municipalité sur cette saison.

Mon exemplaire est suivi du Plan de municipalité pour le bourg et la municipalité de Spa. — Badon et Cie, 1790.

L'année 1791 parut avec le titre et le frontispice de 1785. Le

Prince était rentré dans ses Etats, Dauvrain pouvait jouir de son privilège; mais le 31 mars 1792, Hoensbroeck le revoqua pour le rendre au magistrat de Spa, qui ne le conserva qu'une année, car le comte de Méan, à son avènement à l'épiscopat de Liége, le restitua à Dauvrain (13). Ce dernier octroi est daté du 27 mai 1793.

Dauvrain modifia le frontispice et intitula le recueil: *Liste des Seigneurs et Dames venus aux Eaux de Spa*. Il plaça les armes du Prince au-dessus de ces mots.

L'arrivée des Français au milieu de l'été de 1794, mit fin à la saison: la *Liste* cessa de paraître. Spa, jusque-là si brillant, tomba dans la misère dont il ne sortit qu'au commencement du XIXe siècle (14).

Remarquons que si la *Liste de Spa* prit naissance avec la seconde moitié du XVIIIe siècle, elle renaît avec le XIXe siècle pour continuer jusqu'à nos jours. En effet, cette publication commence l'an 1751 pour être interrompue pendant la tourmente révolutionnaire; l'épouse Bollen la reprend, en 1801, et l'administration de Spa lui en concède le privilège (1802) qu'elle conserve durant quelques saisons (15).

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

(1) Cette liste a l'avantage de faire aussitôt connaître aux nouveaux venus la compagnie qui se trouve à Spa et réciproquement d'annoncer ceux-ci aux premiers arrivés. Elle sert encore à l'adresse des lettres qui viennent des pays étrangers et peut servir à l'avenir pour le choix des logements en remémorant ceux qu'on y a connus ou en faisant juger de leurs qualités par celles des personnes qui les ont occupés. (*Traité des eaux minérales de*

Spa, par J. P. DE LIMBOURG. Liége, F. J. Desoer, 1756, p. 195.

Voir aussi du même auteur : *Nouveaux amusements de Spa*. Liége, Desoer, 1763, p. 38, et les *Amusements de Spa*. Desoer, 1782. T. 1, p. 95.

La troisième visite fut celle de l'imprimeur qui vint demander nos noms et nous apporter la *Liste* imprimée des étrangers avec leurs adresses. Il en paraît une par semaine ; à la fin de la saison on réunit toutes ces feuilles pour en former un cahier qui, comparé avec celui des années précédentes, aide à fixer l'opinion sur la fréquentation plus ou moins grande des Eaux et sur le nombre de personnages illustres qui rendent la saison plus ou moins brillante. *(Voyage sentimental ou Souvenirs d'un jeune exilé, le jeune Chevalier d'Orde*, qui visita Spa, en 1792. — Paris, Quilleau, 1804. T. 1, p. 33).

(2) La *Liste* est le répertoire de ceux qui viennent à Spa. On peut dire, sans métaphore, que c'est l'*Arche de Noé*. Les grands seigneurs souffrent qu'on y mette leur nom, et les Grecs, qui se trouvent partout avec les grands seigneurs leur tiennent compagnie sur la *Liste*. Ainsi l'on voit, l'un à côté de l'autre, un Prince-souverain et M. le chevalier *Friponeau*. Cette *Liste* est bien la plus dégoûtante feuille de papier qui puisse blesser la vue d'un homme délicat. En fait de typographie, la *Liste de Spa* est de la même beauté que les fiacres de *Paris* en comparaison des voitures de remise. Cette *Liste* ne sert qu'à prouver que M. le chevalier Retape, qui se dit ancien officier et n'a jamais servi, est un impudent de la première classe, que l'impunité enhardit, et qui déshonore plus le *Vaux-Hall* et la *Redoute* qu'aucune prêtresse de Vénus.

Malgré cela, la *Liste* s'imprime avec privilège et l'imprimeur *privilégié* fait le moins de dépense qu'il lui est possible, afin que cela lui coûte moins. Au défaut de noms de *seigneurs* et de *dames*, l'imprimeur inscrit des noms de *livres*, qui sont aussi

venus passer la saison à *Spa*, car il faut que la feuille soit remplie. On ne met sur cette *Liste* ni vers ni anecdotes, cela pourrait faire rire, et l'on veut que la *Liste* fasse pleurer. C'est aussi le seul effet qu'elle produise et qu'elle puisse produire. *(Le Perroquet de Spa*, à Theux, 1785, p. 29 et 30).

(3) *Liste des étrangers venus aux Eaux de Spa, etc.* Recueil périodique, commencé depuis plus de 20 ans passés, et qui s'est continué jusqu'à présent, sans interruption, par feu Bollen, imprimeur-libraire, à Liége et à Spa. Liége, 1813 et années précédentes. *(Le Guide des curieux qui visitent les Eaux de Spa*, par DETHIER. Verviers, L. J. M. Loxhay, et Spa, J. L. Wolff, 1814, p. 110.)

(4) Vers 1748, on commença à imprimer, aussitôt après l'ouverture de la saison, la *Liste des Seigneurs étrangers et autres personnes qui se sont rendus à Spa*. Cette *Liste*, du format in-quarto, paraissait à des époques indéterminées, parfois toutes les semaines. *(Histoire de la commune de Spa et de ses Eaux minérales*, par FERD. HENAUX. — Liége, J. Desoer, 1860, p. 85 note).

(5) Desoer obtint du prince Velbruck le privilège de la *Liste des étrangers*, mais il y renonça en 1773. Cet octroi passa le 17 janvier de l'année suivante à Albert Joseph Bollen, fixé depuis peu à Spa, où il avait ouvert un cabinet de lecture. Enfin, le 18 mars 1785, le prince Hoensbroeck, concéda la publication de ce recueil à l'administration communale. L'exécution matérielle en fut confiée à l'imprimeur liégeois Simon Dauvrain.

Le public n'eut pas, paraît-il, à se louer de ses changements.

La collection, très-incomplète du reste, que nous possédons de ce curieux recueil, commence à 1751. Le premier cahier est intitulé : *Liste des Seigneurs et Dames qui nous ont fait l'honneur de venir à Spa, cette année MDCCLI*. Imprimé avec permission de S. S. Eminence (à Liége. chez Ev. Kints) et se vend chez van Aken, apoticaire, à Spa, in-4° de 19 pp.

Elle paraissait alors en une fois, à la fin de chaque saison. En 1762, elle prit le titre de *Liste des seigneurs et Dames venus aux Eaux minérales de Spa*, et se publia comme aujourd'hui, au fur et à mesure de l'arrivée des étrangers. (*Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans les localités de l'ancienne principauté de Liége, etc.*, par ULYSSE CAPITAINE. — Dans le *Bibliophile belge*, 1867, et tiré-à-part, Bruxelles, F. J. Olivier, 1867, pp. 68 et 69.)

(6) Avertissement. Comme l'année passée on avait commencé, pour la première fois, de faire une *Liste des Seigneurs et Dames qui arrivaient à Spa*, et qu'on s'est aperçu que cette *Liste*, quoiqu'imparfaite, était du goût de ces Messieurs ; c'est pourquoi on prie les Seigneurs et Dames qui arriveront à Spa, d'avoir la bonté à leur arrivée, d'envoyer par écrit leurs noms, surnoms, qualités et l'endroit d'où ils sont, à la *Fontaine du Pouhon*, où il y a une boîte à cette effet, et tous les huit jours on trouvera la *Liste* imprimée chez F. J. Desoer, qui a obtenu le privilège de Sa Sérénissime Eminence ici inséré, et ces *Listes* seront imprimées de façon à pouvoir les faire relier tout de suite, de huit jours à huit jours et même d'année en année, pour le contentement de ces Seigneurs et Dames.

(7) Sa Serenissime Eminence accorde à François Joseph Desoer le privilège exclusif d'imprimer, pendant le terme de dix années consécutives, la *Liste des étrangers qui viendront à Spa, pour y boire les Eaux*. Donné en son palais de Liége, le 24 avril 1752.

Jean-Théodore Rougrave F. M. Tarri.

(8) François Charles, des comtes de Velbruck, par la grâce de Dieu, Prince-Evêque de Liége. Prince du St-Empire Romain, Duc de Bouillon, Marquis de Franchimont, Comte de Looz, de Horne, etc., Baron de Herstal, etc., etc., etc. A tous ceux qui les présentes verront, salut : Joseph Albert Bollen, fils, nous a en dû respect supplié de daigner lui accorder l'octroi exclusif

d'imprimer, vendre et débiter les cartes d'invitation, que l'on est en coutume de distribuer dans notre bourg de Spa, en temps de la saison des Eaux minérales, de même que les *Listes des personnes qui viennent au dit Spa, pour les Eaux minérales*; Nous, condescendant à sa demande, déclarons de lui accorder, comme par cette, lui accordons l'octroi d'imprimer, vendre et débiter les dites cartes d'invitation et *Listes* ci-dessus : faisant défense et prohibition expresse à tous imprimeurs, libraires, colporteurs, messagers ou autres quelconques, d'imprimer, sous quelque nom ou forme que ce soit, et généralement en aucune manière, soit indirectement, les dites cartes et *Listes*, sous commination d'encourir, outre la confiscation, une amende de dix florins d'or, moitié au profit de l'officier et moitié à celui du dénonciateur. Mandons et commandons à nos officiers hauts et subalternes, et tous autres qu'il appartient de veiller à ce que personne ne contrevienne aux présentes; car ainsi nous plait-il.

Donné en notre Conseil privé et par notre Commission expresse, le 17 janvier 1774.

Baron van der Heyden de Blisia, de Chestret.

(9) Son Altesse ayant accordé aux Bourg-mestre et Magistrat de son Bourg de Spa, l'Octroi exclusif de faire imprimer, vendre et débiter les *Listes des Personnes qui viennent chaque année aux Eaux minérales de son dit Bourg*, ainsi que les annonces et cartes de visite, qne l'on est en coutume d'y distribuer : défend à tous imprimeurs, libraires, messagers ou autres quelconques, sinon autorisés dudit Magistrat, d'imprimer, de vendre, distribuer ou contrefaire en aucune manière, soit directement, soit indirectement, les dites *Listes* et feuilles, sous peine d'encourir, outre la confiscation, une amende de dix florins d'or, au profit de l'officier et du délateur par moitié. Ordonnant à ses officiers et autres qu'il appartient de tenir la main à l'entière exécution du présent Octroi.

Donné en son conseil privé et par son expresse concession, le 18 mars 1785.

Baron de Sluse de Buers de Chestret.

(10) Son Altesse ayant accordé à Sim. Dauvrain, le Privilège et Octroi exclusif d'imprimer, vendre et débiter les *Listes des Personnes qui viennent chaque année, etc.* (comme ci-dessus) daté du 15 juillet 1789.

(11) On a toujours regardé, comme armoiries de Spa, l'ancien bâtiment du Pouhon dans un champ d'argent. A la révolution du 18 août 1789, Spa adopta les suivantes : Coupé de deux : au premier de Spa avec cette légende au sommet du champ : *Libertati restaurata* 18 *augusti* 1789 ; au deuxième de Liége et au troisième de Franchimont. L'inscription me les fait qualifier de *révolutionnaires ;* elles sont peu connues et je les aurais prises pour un blason de fantaisie, si ce n'était une pièce du 27 août 1790, que je possède et qui porte, sur hostie rouge recouverte de papier blanc, ces armoiries accompagnées de cette inscription : *Sceau du Bourg et Communauté de Spa.*

(12) En l'Assemblée des Bourgmestres et Conseil de Spa, tenue à l'hôtel de ville, le 6 avril 1790.

Messieurs ont accordés et accordent par ces présentes, à C. Badon, libraire, et à J. Nossent, imprimeur, permission d'imprimer la *Liste des Seigneurs et Dames qui viennent à Spa, pendant la saison des Eaux*; requérant tous et un chacun de ne donner leurs noms qu'aux dits Badon et Nossent, ou à leurs employés, lesquels seuls Messieurs autorisent pour les recueillir, sous la protection et la sauve-garde spéciale du Magistrat. Ordonnant que la présente Permission soit imprimée et publiée, afin que personne n'en puisse prétexter ignorance.

Par Ordonnance : H. Deleau, pro M. Deleau, greffier.

(13) Son Altesse, en mettant hors effet l'octroi qu'elle avait accordé, sous la date du 15 juillet 1789, à S. Dauvrain, pour

l'impression des *Listes de Spa*, jusqu'à revocation, déclare avoir rendu le même octroi sous des conditions convenables au Magistrat qui en jouissait auparavant. Déclare, en outre, que, moyennant que le dit Dauvrain remplisse exactement le devoir subordinement aux Bourgmestres et Magistrat, il sera employé de préférence et continué pour l'impression des dites *Listes*, voulant que le présent soit communiqué au dit Dauvrain pour sa connaissance.

Donné au Conseil privé et par Ordre exprès de Son Altesse, le 31 mars 1792.

Baron de Sluse de Buers, de Chestret.

(Dépêche du Conseil privé, 463, p. 292).

(14) A l'arrivée des Français, Spa fut abandonnée. Le bourg, dénué de ressources, offrait l'image de la désolation la plus complète. (Ferd. Henaux. *Histoire de Spa*, p. 96.)

V. aussi Bassenge, aîné, *A Spa aprés l'incendie*. Liége, T. Teichman, pp. 4 et 9.

La loge de l'Indivisible à l'Orient de Spa, 5804, p. 16.

Itinéraire curieux des environs de Spa, par J. L. WOLF. — Liége, M. Loxhay, 1816, p. 21.

Remarque. Si le Bourg de Spa est un des endroits qui ait le plus souffert de l'influence de la guerre par la suppression totale de son commerce, il est aussi un des premiers à ressentir les effets de la paix continentale : déjà cette première saison y a vu une quantité de personnes des deux sexes, de tous les rangs, de tous les pays, tant Russes qu'Anglais, Saxons, Autrichiens, Américains, Prussiens, Hollandais, etc., que les plaisirs purs et piquants dont on jouit en ce bourg, joints à la salubrité de l'air et de ses eaux minérales avaient réunis. (*Liste de Spa* de 1801).

(15) Le Maire de la commune de Spa, vu la pétition de Madame Bollen, tendante à être autorisée à imprimer la *Liste des étrangers qui viennent prendre les Eaux minérales*.

Considérant que de tous temps, cette permission lui a été accordée et qu'elle a rempli avec assiduité l'attente des autorités dans cette partie,

Que, sans aucun bénéfice, même plutôt avec perte de sa part, elle a fait imprimer les noms de personnes qui ont séjourné à Spa l'année dernière,

Arrête :

Que les noms des étrangers, qui parviendront à la mairie, seront, de préférence, envoyés à la dame Bollen pour être imprimés et distribués à qui elle trouvera convenable.

Fait à la Mairie de Spa, le 1er Prairial, an X de la République française. Lambert Lezaak, maire.

Vu et approuvé par le sous-préfet du 2me arrondissement de Malmédy, le 15 Prairial, an X. L. Bassenge.

***

LA CENSURE ET LES BÉNÉDICTINS

L'histoire de la censure, si jamais elle pouvait être écrite sur documents authentiques, serait assurément la plus plaisante histoire du monde. Au fond, elle représente la lutte de la force contre l'idée et, dans la réunion des œuvres, des passages ou simplement des phrases qu'elle a supprimés, défigurés ou remplacés, on trouverait, sans nul doute, ce que le génie et l'esprit de l'homme ont produit de plus élevé et de plus parfait.

Mais, ne le prenons pas de si haut : pour la consolation de l'humanité, il reste assez de chefs-d'œuvre que n'a pas atteint la griffe de cette harpie despotique et envieuse.

Le côté plaisant de la censure serait le recueil des suppressions

commises par ces plats et méticuleux contrôleurs d'idées qui, dans les bons temps de l'institution, mettaient leur zèle à être plus catholiques que le pape et plus royalistes que le roi. Ce serait de faire voir à nos regards libres d'aujourd'hui jusqu'où allait l'ineptie et l'outrecuidance des pauvres diables chargés de remettre dans la bonne route, orthodoxe ou monarchique, les grands esprits, les colosses littéraires, ou les savants de leur époque. Assurément, s'il était possible de faire un semblable recueil, l'humanité partirait d'un rire homérique qui serait long à étouffer.

Voici, pour l'entrepreneur de ce futur recueil, — car on en fera la tentative, on ne recule plus devant rien — voici une toute petite contribution.

Il s'agit de l'*Histoire littéraire de la France*, par les Bénédictins, un de ces châteaux-forts de science et d'érudition, comme savait en construire cette congrégation célèbre. Malgré leur savoir, malgré leur habit religieux, qui devaient les mettre à l'abri de tout soupçon, les Bénédictins ne furent pas épargnés par les ciseaux de la censure, et l'on peut lire dans les mémoires du temps, à quels sentiments puériles, ignares, hypocrites, elle se laissait aller en portant ses petits coups de boutoir contre ces braves travailleurs, qui, pourtant, n'étaient pas, en général, bien téméraires en fait d'idées.

On réimprime, en ce moment, l'*Histoire littéraire de la France* avec notes et additions de M. Paulin Paris; parmi ces additions, nous avons été surpris de ne pas trouver les passages supprimés par la plume d'oie du censeur : il faut croire que le savant éditeur n'en a pas eu connaissance. La bibliothèque royale de Bruxelles possède un exemplaire ayant appartenu à un certain Foucher (probablement Paul Foucher, prêtre de l'oratoire, membre de l'Académie des inscriptions, né à Tours, en 1704, mort à Paris. en 1778, auteur de plusieurs ouvrages et mé-

moires sur les religions anciennes); il porte, en outre, au tome VII et ailleurs, cette inscription : *ex dono authoris*, écrite de la main de Foucher. Dans l'intérieur du volume sont insérées deux pages manuscrites contenant deux passages supprimés par la censure et que nous reproduisons ci-après. On verra qu'ils ne manquent pas d'importance et, cette fois, on ne doit pas accuser le sieur Lancelot, censeur de ce volume, d'avoir fait de la chicane.

Ces passages retranchés renferment, énergiquement exprimé, le sentiment des Bénédictins sur la constitution de l'Eglise et sur la théologie scolastique, et, à ce titre, ils méritent d'être recueillis.

Morceaux retranchés du discours historique, page 148. N° CLXXX. Après ces paroles d'expressions nobles, ajoûtés ce qui suit :

« Si les Scholastiques s'en fussent tenu-là, la Théologie n'auroit point dégénéré de ce qu'elle étoit anciennement. Elle n'auroit fait qu'acquérir un nouveau moien de persuader les vérités qu'elle enseigne, et de détruire les erreurs qu'elle entreprend de combattre. Mais on vint bien-tôt à substituer à l'autorité de l'Écriture, des Conciles et des Pères, celle d'Aristote et d'autres auteurs profanes, et à poser pour principes des axiomes pris d'une mauvaise Philosophie. Ou si l'on citait l'Ecriture, c'étoit en des sens allégoriques, arbitraires et détournés. Qu'arrivoit-il de-là ? On réussissoit à faire des arguments, mais non à raisoner juste. Les conclusions qu'on en tiroit, ne prouvoient point les vérités qu'on avoit en vûe, et le plus souvent n'étoient point conformes à la droite raison.

» CLXXXI. Cette mauvaise Théologie eut ses âges, etc. Page 151. N° CLXXXIV. Après ces mots : et la pratique de l'Evangile, ajoûtés ce qui suit :

» Celle-ci étant ignorée, s'affoiblissoit tous les jours. On ne doit donc pas être surpris, que la corruption des mœurs fût aussi grande que nous l'avons montré. Il y eut encore d'autres causes de sa décadence. Une des principales fut la conduite de la cour de Rome, qui, sous divers prétextes, réussit à attirer à son tribunal toutes les affaires ecclésiastiques.

» Ceux qui s'y addressoient, ne le faisoient pas cependant pour la confiance en la justice de leur cause, comme l'observe judicieusement Ives de Chartres, mais pour en éloigner le jugement. Les légats que les Papes multiplièrent alors à l'excès, concoururent aussi à la décadence de la bonne discipline. Ils étoient impérieux pour l'ordinaire et fort entreprenants, suivant la remarque du même Prélat, qui leur reprochoit encore de passer le moucheron et d'avaler le chameau. Loin de pouvoir remédier au mal, ils ne pouvoient pas même le connoître, parce qu'ils n'examinoient les choses qu'en passant. A toutes ces causes de décadence se réunirent les Croisades, qui devinrent le tombeau de l'ancienne discipline. Il se tint, il est vrai, grand nombre de Conciles, qui firent une infinité de réglements, dont il nous reste de précieux débris.

» Mais ce remède ne fit que découvrir le mal, et n'eut point la vertu de le guérir. Il aurait fallu le couper par la racine, en faisant reviver les maximes de l'antiquité. Pour cela il auroit été nécessaire de les connoître, et d'avoir assés de zèle et d'autorité pour les établir.

» CLXXXV. Ceux qui étudioient, etc. »

LETTRE DU COMTE JOSEPH DE MAISTRE

AU PRINCE P. B. KOZLOVSKY

Il paraît, depuis 1863, à Moscou, une revue mensuelle intitulée : *Archives russes*, rédigée par M. Pierre Barteneff, conservateur de la bibliothèque Tcherkoff. Ce recueil intéressant est consacré à la publication de documents historiques entièrement inédits et d'articles concernant l'histoire de Russie. Mon savant confrère et ami, M. Barteneff m'a autorisé à y puiser et j'en extrais quelques articles qui me paraissent présenter assez d'intérêt pour vos lecteurs.

Voici d'abord une lettre du comte Joseph de Maistre communiquée par le prince Dmitri Ivanovitch Dolgorouki, et imprimée pour la première fois dans les *Archives russes* de 1866. M. P. Barteneff appelle avec raison l'attention du lecteur sur cette lettre fort curieuse, vu l'époque où elle a été écrite. (Extrait d'une lettre de M. A. Ladrague.)

—

St-Pétersbourg, 12 (24) octobre 1815.

J'ai reçu, mon très cher prince, votre lettre du 16 (28) juillet dernier. N'ayez pas peur que *je vous refuse l'absolution* quand même je pourrois dire comme feu Dacier: *Ma remarque subsiste*. Sur l'article des lettres, c'est fort bien fait de dire, de part et d'autre: *Veniam petimus dabimusque vicissim*. Il est des momens où il est réellement impossible d'écrire, et sans qu'il soit possible de dire pourquoi.

Je crois qu'il est permis de parler maintenant de Buonaparte comme s'il étoit mort; mais si je commençois je ne finirois pas.

J'ai dit une fois : *Ses vices nous ont sauvés de ses talens*. Je m'en tiens-là.

Malheureusement, en montant sur le Bellérophon (qui, pour la seconde fois, a vaincu la Chimère), il n'est pas mort tout entier. Son esprit nous reste. Cet esprit est un mixte composé de son propre venin et de celui de ses prédécesseurs, et ce vénin subtil se glisse de tout côté. Mille raisons trop longues à détailler me prouvent que nous touchons à une révolution morale et religieuse, sans laquelle le cahos ne peut faire place à la création. La main de la Providence se fait sentir visiblement, comme vous le dites, mon prince ; mais nous ne voyons encore rien, parceque jusqu'ici elle n'a fait que nétoyer la place : mais nos enfans s'écrieront avec une respectueuse admiration : *Fecit nobis magna qui potens est!* Il est impossible que vous n'ayez pas ouï nommer un livre ancien intitulé : *Gesta Dei per Francos*. C'est une histoire des Croisades. Ce livre peut être augmenté de siècle en siècle, toujours sous le même titre. Rien de grand ne se fait dans notre Europe sans les François. Ils ont été à cette époque ridicules, foux, atroces, le tout tant qu'il vous plaira ; mais ils n'ont pas moins été choisis pour être les instrumens de l'une des plus grandes révolutions qui se soient faites dans le monde ; et je ne puis douter qu'un jour (qui n'est pas loin peut-être) ils n'indemnisent richement le monde de tout le mal qu'ils lui ont fait : car le prosélytisme est leur élément, leur talent, leur mission même, et toujours ils agiteront l'Europe en bien ou en mal. Il peut se faire sans doute que la France souffre encore de grandes convulsions, *qu'elle même sur soi renverse ses murailles et de ses propres mains déchire ses entrailles* ; mais à la fin tout finira comme je vous le dis. Votre grand pays, mêlé à cette grande secousse, sur le point d'être victime et devenu rapidement *sauvé et sauvant*, que deviendra-t-il ? Dieu le sait. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne

sauroit demeurer où il en est. Il a eu sa part de la commotion générale. L'invasion d'abord n'a pas laissé que de modifier d'une manière assez sensible l'esprit de vos paysans ; mais les soldats *francisés* sous bien d'autres inoculations (sic) — Dieu vous garde! — Vous me parlez de la science et des universités, — quel chapitre, cher prince ! On vient de soutenir une thèse à Wilna où l'on dit *que Dieu est le calorique par excellence* (*per perfectionem*), que l'esprit humain est un calorique diminué, le soleil un calorique organisant, la plante un calorique organisé, etc. Un prêtre catholique apostat qui a déjà fait mourir deux femmes de chagrin et qui est à présent l'heureux possesseur de la troisième, est *professeur de morale* dans l'une de vos universités (1). L'enseignement est planté chez vous à rebours, et il vous mène à la corruption avant de vous mener à la science. La principale cause de ce mal est que vos hommes d'état ont les yeux totalement fermés sur le protestantisme. Ils ne connoissent pas ce serpent et le prennent tout au plus pour une anguille. Je ne crois pas que l'enseignement germanique convienne du tout à votre tempérament. C'est l'esprit philosophique moderne, *perfectionné* par je ne sais quel amour du bizarre qui s'approche beaucoup de l'extravagance. Si l'on s'en tient à la science seule, séparée de la morale, j'entends dire que le gymnase de St-Pétersbourg a produit de fort bons sujets. Une lettre sur ces grands objets ne vaut jamais rien ; *il faudrait une année et je n'ai qu'un moment.*

Encore moins pourrois-je vous parler pertinemment de votre

---

(1) Dans la traduction russe qui suit cette lettre dans les *Archives*, le rédacteur met en note : « Ne serait-ce pas Sniadetsky ? » J'ai pris la liberté de lui dire que je ne partageais pas sa supposition, et que je pensais que le comte de Maistre faisait allusion à Jeudy-Dugour, ancien prêtre doctrinaire, devenu, en Russie, de Gouroff, qui a été effectivement marié plusieurs fois. M. Barteneff a reconnu que je devais être plus près de la vérité que lui. A. L.

code sur lequel vous me demandez mon avis. Le prince Alexandre Soltykoff le soutient. C'est une autorité très respectable pour moi. D'un autre coté, M. Trochinsky qu'on m'assure être un excellent Russe, plein de bon sens et de connoissances locales, est entièrement contraire à ce code. Entre deux autorités de ce poids, un étranger (qui d'ailleurs n'a lu ni pu lire le code) auroit mauvaise grace de prendre parti. Ce que je puis vous assurer, c'est que la masse de la nation ne s'en embarasse pas plus que de ce qui se fait en Japon. Personne ne le désire, personne n'en parle; et cependant il coute 100,000 r. par an à votre maître, et depuis plusieurs années. Encore une fois, un étranger ne doit pas être trop décisif sur ce point; en général cependant je penche à croire que vous n'avez pas assez préparé le peuple. J'en veux beaucoup à votre Pierre Ier qui me paroit avoir commis à votre égard la plus grande des fautes, celle de manquer de respect à sa nation. Jamais je n'ai lu que Numa ait fait couper la toge des Romains, qu'il les ait traités de Barbares, etc. Les décemvirs allèrent bien chercher des lois en Grèce, mais ils n'amenèrent pas des Grecs à Rome pour leur en faire. Maintenant l'orgueil national se réveille et s'indigne; mais Pierre vous a mis avec l'étranger dans une fausse position. *Nec tecum possum vivere nec sine te*— c'est votre devise. Je ne crois pas qu'il y ait dans ce moment pour un observateur un plus grand et plus beau champ que votre pays, mon cher prince. Ce que vous avez de bon est évident. Vous êtes bons, humains, hospitaliers, spirituels, intrépides, entreprenants, heureux imitateurs, nullement pédants, ennemis de tout gêne, préférant une bataille rangée à un exercice, etc. A ce beau corps sont attachés deux fistules qui l'appauvrissent : *l'instabilité et l'infidélité*. Tout change chez vous, mon prince; les lois comme les rubans, les opinions comme les gilets, les systèmes de tout genre comme les modes. On vend sa maison comme son cheval; rien n'est constant que l'inconstance, et rien n'est res-

pecté parceque rien n'est ancien. Voilà le premier mal. Le second n'est pas moins grave. Je ne sais quel esprit de mauvaise foi et de tromperie circule dans toutes les veines de l'état. Le vol de brigandage est plus rare chez vous qu'ailleurs, parceque vous n'êtes pas moins doux que vaillants ; mais le vol d'infidélité est en permanence. Achetez un diamant, il y a une paille ; achetez une allumette, le souffre y manque. Cet esprit, parcourant du haut en bas les canaux de l'administration, fait des ravages immenses. C'est contre ces deux ennemis que doit se tourner toute la sagesse et toute la force de vos législateurs. Je parlerois jusqu'à demain sur ce sujet; *sed de his coram*. Ce que je puis vous dire, c'est que je prends à vous et à tout ce qui vous intéresse un intérêt sans bornes ; car vos Russes m'ayant traité avec beaucoup de bonté, j'ai laissé prendre mon cœur, et n'ai plus d'envie de les quitter. *On veut m'avoir*, me dites vous. Comment s'appelle *on?* Je me suis toujours défié de ce personnage qui a mille noms et masques, et ne s'en sert que pour tromper. Il est trop tard pour changer de carrière. Le malheur d'ailleurs semble s'être attaché à mes dernières années, *et sa rage insatiable ne me laisse aucun repos*. L'indifférence ou le dégout, la lassitude, le découragement suivent les maux aigus. Ne tenez donc aucun discours relatif à mon rappel. Le Roi sait bien que je suis sujet. En attendant, je ne désire que de pouvoir vivre chez vous. — Votre lettre de change a été acceptée. Vous avez oublié je ne sais quoi qui en avoit retardé l'acceptation. Rodolphe est bien sensible à votre souvenir et me charge de mille hommages pour vous. Recevez aussi les complimens de *mes trois femmes* avec qui je parle souvent de vous.

Combien j'ai approuvé votre idée de jurisprudence! Vous êtes dans la bonne ville pour cela. Turin a toujours possédé d'excellents jurisconsultes. Mais savez vous ce que je vous conseille? Quand vous serez bien maitre du texte des instituts,

prenez-moi un commentateur pratique, par ex. Schmidwinus (connu en Italie sous le nom d'Octotomus), laissez-là l'élégance et l'érudition des Vinnius, des Heineccius, etc. Voyez les formules de tous les contracts, de toutes les requêtes, de tous les testamens; voyez comment nous *introduisons* une action, et ce que c'est qu'une *action*, etc. La jurisprudence est comme la médecine, toute pratique. Savez-vous que notre procédure criminelle est un chef-d'œuvre, une *moyenne proportionnelle* très habilement tirée entre la procédure angloise (bien moins bonne qu'on ne la croit) et l'ancienne françoise? Voici encore ce que je vous conseille. Faites-vous prêter une procédure criminelle faite par un sénateur dans quelque cas grave et difficile, et lisez la *da capo a fondo :* il n'y a que cela pour savoir. Adieu, mille fois, cher prince. N'allez pas m'oublier. Gardez-vous en bien. *Ni choro-choz*. Croyez, je vous prie, comme au symbole des apôtres, à l'attachement respectueux et au parfait dévouement de votre très h. et tr. ob. serv. J. c. de M.

Si mon frère, député en dernier lieu à Paris de la part de notre bonne nation, paroissoit à Turin, comme cela est possible, permettez que je vous le recommande, mon prince; c'est le plus excellent des frères. Baisez ma joue sur la sienne, je vous en prie.

Extrait des *Archives russes*, IVe année (1866), nº X, col. 1492-98.

D'UN OUVRAGE PEU CONNU

DE MADAME LA BARONNE DE STAËL-HOLSTEIN

En parcourant le *Spectateur français depuis la restauration du trône de saint Louis et de Henri IV, ou variétés politiques, morales et littéraires, recueillies des meilleurs écrits périodiques publiés du* 31 *mars au* 31 *décembre* 1814 (Paris, 1815, 3 vol. in-8°.) je trouve dans le t. II, pp. 248-56, un article de Dussault, sur :

Portrait d'Attila, par madame la baronne de Staël-Holstein, suivi d'une épître à madame de Saint-Victor, sur les sujets que le règne de Bonaparte offre à la poésie, par Louis-Aimé Martin, avec cette épigraphe :

> Il n'a vécu que pour tromper ; il n'a trompé que pour régner ; il n'a régné que pour détruire.

Paris, 1814, in-8°.

Cet article se retrouve dans les *Annales littéraires...* de Dussault, t. V (1824), pp. 225-31.

Je ne trouve le *Portrait d'Attila* cité dans aucune biographie ni critique ayant parlé de cette femme célèbre. J'indiquerai ici les principaux que j'ai consultés ; Sevelinges : notice dans la *Biographie universelle*, XLIII (1825), 392-409 ; — Ph. Chasles : notice dans la *Nouvelle biographie générale*, XLIV (1865), 385-95 ; — Rabbe et V. de Boisjolin : *Biographie universelle et port. des contemporains*, IV (1834), 1374-78 ; — Mad. Necker de Saussure : *Notice sur le caractère et les écrits de Mad. de Staël-Holstein*. Paris, 1820, in-8°. — A. Vinet : *Mad. de Staël*, et Chateaubriand, t. I de ses *Études sur la littér. franç. au* XIX*e siècle*.

Paris, 1849, etc. L'ouvrage n'est pas cité dans la table chronol. des écrits de Mad. de Staël, au tome XVII de ses œuvres; inutile de dire que le *Portrait* ne se trouve pas dans la collection. M. D. Chésurolles dans sa liste sur les ouvrages concernant Attila, ajoutée à la notice sur Attila par Michaud, dans la nouvelle édition de la *Biogr. univ.*, t. II (1843), p. 370, et Oettinger dans sa *Bibliogr. biographiq. univ.* (Bruxelles, 1854, t. I p. 73), ne citent pas cet ouvrage. Quérard, cet infatigable travailleur, ne cite pas le *Portrait* dans sa *France litt.*, art. Staël-Holstein, ni dans les Staël-Holstein qu'il a publiés dans le Quérard (1856), pp. 506-20, mais il le cite à l'art. de Louis-Aimé Martin de sa *France litt.*, ainsi que M. L. Louvet, au même nom, dans la *Nouv. biog. génér.*, XXXIV, 49. Beuchot, qui a dû annoncer l'ouvrage dans la *Biographie de la France*, année 1814 (que je ne possède pas), est muet sur son compte dans la liste des écrits de Mad. de Staël-Holstein, qu'il donne dans les vol. pour 1817 (pp. 415-16) et 1818 (pp. 675-76).

La citation de deux fragments rapportés par Dussault, fera comprendre la délicatesse qui a fait repousser cet écrit de la collection des œuvres de Mad. de Staël. Voici d'abord l'entrée en matière de Dussault : « Les moments de crise politique sont des temps d'indulgence littéraire; aussi beaucoup de gens s'empressent-ils d'en profiter, quelques-uns même en abusent; c'est à qui composera son ode, écrira son épître, modulera sa romance, lancera son pamphlet, publiera sa dissertation, affichera son placard; la fureur de faire des vers et des phrases n'a plus de frein; chacun avec sécurité donne un libre cours au désir qu'il éprouve de se voir imprimé : la critique se tait, l'intention est réputée pour le fait; il ne s'agit plus de talent; le zèle est tout; pourvu qu'on paraisse ou bien indigné, ou bien attendri, qu'importe la manière dont on exprime son attendrissement ou son indignation, ses souvenirs ou ses espérances, sa haine ou son amour, ses douleurs ou sa joie?..... »

Dussault donne ainsi le début du Portrait d'Attila. « Enfin il paraît, ce terrible Attila, au milieu des flammes qui ont consumé la ville d'Aquilée; il s'assied sur les ruines des palais qu'il vient de renverser et semble à lui seul chargé d'accomplir en un jour l'œuvre des siècles; il a comme une sorte de superstition envers lui-même; il est l'objet de son culte; il croit en lui, il se regarde comme l'instrument des décrets du ciel, et cette conviction mêle un certain système d'équité à ses crimes; il reproche à ses ennemis leurs fautes, comme s'il n'en avait pas commis plus qu'eux tous; il est féroce, mais c'est un barbare qui veut paraître généreux; il est despote, mais sa fermeté n'est que dans le crime; enfin, au milieu des richesses du monde, il vit comme un soldat et ne demande à la terre que la jouissance de la conquérir. »

Voici l'autre fragment : « L'histoire de ce fléau de Dieu ne présente qu'un trait, la destruction; un seul homme, multiplié par ceux qui lui obéissent, remplit d'épouvante l'Asie et l'Europe. »

Le critique termine par ces paroles : « Je n'ai pas besoin de faire valoir toutes les allusions dont ce portrait est rempli, elles en sont le moindre mérite; et qui ne les saisira pas?

Dans le cours de son article, Dussault dit : « ce portrait est tiré d'un grand ouvrage que madame de Staël voulait publier, il y a quelques années, et que le gouvernement fit supprimer au moment où il allait paraître. Nous avons déjà annoncé que le public jouira incessamment de cette nouvelle production... »

Il ne peut être question de l'*Allemagne* qui avait déjà paru et sur lequel livre Dussault avait donné quatre articles dans lesquels il n'annonce l'apparition prochaine d'aucun ouvrage de madame de Staël. Les *Considérations sur... la révolution française* ne contiennent pas le *Portrait*. Il ne reste que les *Dix années d'exil* dans lesquelles il y a une lacune assez considérable entre la première et la seconde partie. M. de Staël fils avoue dans la préface de ce volume, qu'il y a des suppressions de son fait... « Toutefois,

dit-il, après avoir sérieusement réfléchi sur ce que le devoir exigeait de moi, je me suis convaincu que j'avais rempli les intentions de ma mère, en prenant l'engagement de n'omettre, dans cette édition de ses œuvres, aucun écrit susceptible d'être imprimé. Ma fidélité à tenir cet engagement me donne le droit de désavouer, par avance, tout ce qu'à une époque quelconque on pourrait prétendre ajouter à une collection qui, je le répète, renferme tout ce dont ma mère n'eût pas formellement interdit la publication. » Il commence ainsi l'avertissement de l'éditeur en tête de la deuxième partie (p. 127) : « Il y a ici, dans le manuscrit, une lacune dont j'ai déjà donné l'explication (dans la préface), et à laquelle je ne saurais essayer de suppléer. » Tout me porte à croire que c'est dans ce dernier ouvrage que le *Portrait d'Attila* devait trouver sa place.

Quérard aurait pu avoir plus de hardiesse en refusant à madame de Staël : *Sur le système continental et sur ses rapports avec la Suède, par madame de Staël.* Brunswick, Pluchart, 1814, in 8°.

D'abord je ferai observer que chaque fois que l'on rencontre l'indication de Brunswick sur les ouvrages édités par l'imprimeur-libraire Pluchart, il faut lire sous ce nom de ville, celui de Saint-Pétersbourg. Je tiens l'assurance de ce fait de la propre bouche d'un des fils Pluchart, qui m'a affirmé que, depuis que son père, sous le règne de l'empereur Paul, avait transporté ses presses à Saint-Pétersbourg, tous les ouvrages portant pour indication de ville, soit Brunswick, soit Saint-Pétersbourg, avaient été imprimés dans cette dernière ville. Il est à remarquer que jamais Pluchart n'a indiqué simultanément sur les titres, les noms des deux villes où il possédait des établissements.

Je reviens au : *Sur le système continental*..... La brochure a été effectivement imprimée à Saint-Pétersbourg, sous le nom de madame de Staël. Mais si Quérard qui a dépouillé le *Dictionnaire*

des anonymes de Barbier, avait fait attention au n° 17392 et avait marqué cet ouvrage de son traditionnel astérisque dans son article Schlegel (Fr. litt. VIII, 522), il aurait compris l'erreur de Pluchart.

J'ai sous les yeux l'édit. de Hambourg, s. adr., février 1813, in-8° de II-VI-83 pp., qui est effectivement anonyme, et il est présumable que la première édition imprimée à Stockholm, février 1813, in-8°, l'est aussi. Ce doit être l'une ou l'autre de ces deux éditions qui a servi de copie à Pluchart. Quérard dit : « Pourtant l'écrit de Schlegel n'a pas paru anonyme. » Je puis certifier de visu qu'il est dans l'erreur.

Cet ouvrage, que Quérard est forcé de reconnaître écrit avec beaucoup de convenances, est vraiment remarquable, et pouvait bien être attribué à madame de Staël qui habitait alors les royaumes du Nord.

Schlegel, précepteur des fils de madame de Staël, ayant été éloigné d'elle, par l'ordre de Napoléon, rejoignit l'illustre victime du despotisme impérial, lorsqu'elle se décida à fuir la persécution qui la frappait, elle et toutes les personnes qui lui portaient intérêt. C'est pendant leur séjour en Suède, que Schlegel composa cet écrit.

Sur le système continental... a été réimprimé dans les *Essais historiques et litt. de Aug. Wilh. Schlegel.* Bonn, Ed. Weber, 1842, in-8°, pp. 1-70. L'auteur a fait, dans cette réimpression, quelques suppressions peu importantes relatives à la Suède.

Il a paru en même temps que l'édition originale, une traduction en suédois ; une édition française a paru à Londres en 1813, ainsi qu'une traduction en anglais.

Je ne parlerai pas de l'*Épître* de L. A. Martin à M. Bins de Saint-Victor; ce sont toujours les mêmes audaces après le danger; mais je ne puis résister au désir de vous citer trois strophes de ce dernier, que je trouve citées dans l'article critique (non signé) du

même volume du *Spectateur*, sur l'*Ode sur la Révolution française* et la chute du tyran :

Il (Dieu) dit, et va choisir, pour venger son injure,
Un fils de l'étranger, qui dans la foule obscure,
A jamais dut ramper ;
Remplit ce vil mortel d'une incroyable audace,
Le conduit par la main et lui marque la place
Qu'il peut seul usurper.

Aussitôt oubliant sa bassesse profonde,
Le Protée insolent sur la scène du monde
Vient répandre l'horreur :
C'est un reptile impur qui se glisse sous l'herbe ;
C'est un feu dévorant, c'est un lion superbe,
C'est un tigre en fureur.

. . . . . .

Allez donc, malheureux, soumis à sa parole !
Enchaînez la patrie aux pieds de votre idole :
Allez, vils oppresseurs !
Montez au premier rang sans sortir de la fange ;
Il vous prodigue l'or, vous rendrez en échange
Et du sang et des pleurs.

Il paraît que M. Bins de Saint-Victor n'aimait pas le gouvernement personnel, car il ne ménage guère les serviteurs de Napoléon.

Je n'ai trouvé d'article biographique sur M. Bins de Saint-Victor que dans la *Biographie univ. et portative des contemporains*, t. IV, pp. 1240-41.

A. LADRAGUE.

L'AUTEUR DU LIVRE INTITULÉ

L'AMY VÉRITABLE ET LOYAL

Souvent le hasard découvre en un moment ce que de longues et pénibles recherches n'ont pu parvenir à trouver. Cette réflexion, qui doit être familière à tout bibliophile, à tout travailleur, et plus encore à ceux qui sont l'un et l'autre, je viens encore d'en éprouver la justesse

A peine mon petit article concernant *deux anciens ouvrages sur l'éducation* était-il imprimé (1), que l'un de mes amis fit l'acquisition d'un exemplaire du livre intitulé : *L'amy véritable et loyal*. Sur le feuillet de garde de cet exemplaire, malheureusement endommagé par suite de moisissure, une main du temps a tracé ces mots :

« *Par le Prince de Barbançon, donné à son aisné, depuis noyé.* »

Je ne fais pas le moindre doute sur l'exactitude de ce renseignement contemporain. L'auteur de *L'amy véritable et loyal* était donc un assez grand personnage, sur lequel voici quelques renseignements succincts.

Albert de Ligne, second prince de Barbançon, naquit en 1600 et mourut à Madrid en 1674. Il embrassa de bonne heure la carrière des armes et parvint bientôt aux plus hauts grades de l'armée. Soupçonné par le gouvernement espagnol, toujours ombra-

(1) Bibliophile, 3e année, pp. 91-101.

geux, de participation dans la conspiration du comte de Bergh, avec lequel il avait été très lié, il fut arrêté le 27 avril 1634, et transporté à la citadelle d'Anvers, de là au château de Rupelmonde, puis ramené à Anvers. A la fin de l'année 1642, il fut enfin relaché, mais pour être interné à Namur, sous le serment de ne pas sortir de la ville. Bientôt après on lui permit d'aller partout dans les Pays-Bas, hormis à Bruxelles. Enfin, en 1644, après dix années, pleine et entière liberté lui fut rendue.

Jamais on n'avait pu parvenir à prouver le crime dont on l'accusait. Le prince déclarait hautement « qu'il n'était ni traître ni descendu du sang de traître ». Le seul crime qu'il avoua sans détour, c'est d'avoir témoigné de la mauvaise humeur contre plusieurs ministres, à la suite de la mesure qui l'avait privé de son commandement en 1629. Son biographe dit de lui, en effet, « qu'il avait été plus d'une fois léger, inconsidéré dans ses propos ». L'auteur de *L'amy loyal* s'en souvient et veut faire profiter son fils de la triste expérience qu'il a acquise. Les chapitres XXVI et XXVII traitent ce sujet; dans ce dernier, il dit entr'autres : « Si vous avez quelque sujet de vous plaindre, ne faites jamais esclatter vostre ressentiment qu'après en avoir bien prémédité le temps et l'occasion. Que si par malheur elle vous eschappe, attendez-en le retour, et retenez cependant votre déplaisir ».

L'amy loyal est une preuve, s'il en était besoin, de l'injustice de ces soupçons dont le prince de Barbançon fut la victime. Ce livre, écrit pour l'instruction de son fils, pendant les loisirs d'une longue captivité, respire partout la plus grande loyauté, le plus profond attachement à son souverain. Voyez principalement le chapitre VII, pp. 29-36. On y remarque ce passage : « Le zèle et la fidélité que nous devons à nos roys, doivent estre inscrits sur nostre front d'un caractère indélébile ». Or, son livre n'a jamais été destiné à la publicité et c'est longtemps après avoir été écrit, qu'il fut imprimé à l'insu de l'auteur.

On peut trouver d'amples détails sur la vie d'Albert de Ligne, prince de Barbançon, dans la *Biographie nationale*, tome I, col. 686-697, article signé par le savant archiviste du royaume, M. Gachard. C'est en vain, toutefois, que l'on y chercherait le principal titre que le prince peut avoir à la gloire : la mention de l'ouvrage si remarquable, écrit pour son fils qu'une mort tragique devait lui ravir bientôt après (1). Mais il serait très injuste de reprocher au savant archiviste l'omission d'un fait que le hasard seul vient de découvrir.

H. HELBIG.

TROIS LETTRES INÉDITES

NOTGER, INNOCENT II, S. BERNARD

Notger ou Notker, né en Souabe d'une ancienne noblesse, se fit jeune encore moine à l'abbaye de Saint-Gall en Suisse, dont il devint prieur. Il se signala tellement par son savoir, qu'Odillon, abbé de Stavelot, le fit, dit-on, venir pour donner le haut enseignement dans son monastère. Cependant le Père V. de Buck a démontré que cela n'a pu avoir lieu. (*Acta Sanct.* 28 oct. p. 723, n° 47.)

Il fut élu évêque de Liége en 971. Sur les écrits qu'on lui a

(1) L'article d'Albert de Ligne ne mentionne pas son fils aîné ; mais on trouve la biographie de son second fils, Octave-Ignace, prince de Barbançon, né en 1640, mort en 1693, dans la même *Biographie nationale*, tom. I, col. 697-703.

attribués, voyez *Hist. litér. de la France*, tom. VII, p. 211 et suivantes.

Il existe aux archives de la Flandre orientale, une lettre autographe de Notger, datée du 19 février 980 et adressée à l'abbé de Saint-Bavon à Gand.

Nous publions ici une lettre inédite de Notger ; elle appartient à cette sorte de lettres, qu'on appelle *formatæ* (1).

Nous avons tiré cette lettre du manuscrit qui porte à la bibliothèque royale de Bruxelles les nos 495-504. Ce manuscrit a été écrit au XIe siècle, à l'exception des quelques feuillets qui sont d'une date postérieure. Il provient de l'abbaye d'Orval et a appartenu plus tard à la bibliothèque des Bollandistes à Anvers, où il porta le n° 127.

Fol. 214 verso, 2. col. post init.

In nomine $\overset{\text{LXXX}}{\Pi}$atris et $\overset{\text{CCC}}{\gamma}$ filii et $\overset{\text{I}}{\alpha}$. spiritus sancti et auctoritate beato $\overset{\text{LXXX}}{\Pi}$etro in iure ligandi et soluendi perque ipsum successoribus ad nos usque eius collata. Reverentissimo sibique præcipuo domno $\overset{\text{I}}{\alpha}$dalberoni. $\overset{\text{C}}{\text{P}}$. remensium archypresuli. $\overset{\text{L}}{\text{N}}$odkerus sanctæ $\overset{\text{XXX}}{\text{A}}$eodicensis æcclesiæ quem dicunt episcopum ac si indignum omnimodi famulatus obsequium.

---

(1) *Literae formatae* ou lettres formées sont celles qui renferment une supputation numérique formée de la valeur, en lettres grecques, des initiales du Pere, du Fils et du Saint-Esprit, du nom de Pierre, de celui de l'évêque qui écrit la lettre, de celui qui la reçoit et de celui en faveur de qui elle est écrite, du nom de la ville d'où l'on date, du chiffre de l'indiction et en y ajoutant enfin la valeur des quatre lettres du mot Αμην. (Voyez sur ces lettres : Labbe et Cossart, *Concil.* VIII, p. 1892 et suiv.; *Hist. litér. de la France*, V, 697.)

Cum constet nostræ pusillitati non dubium, trecentorum decem et octo niceni concilii patrum, vestram paternitatem inuiolabiliter velle super recipiendis alicuius coepiscopi clericis observare decretum : mittimus hanc sub nomine formatæ epistolam, volentes per hanc et vestræ satisfacere sollicitudini et nostræ providere commendationi. Etenim quibusdam secundum apostolum cauteriatam habentibus conscientiam, dicentibus se esse simplices, cum sint callidi, causa emeli [f° 215 r°] orandæ uitæ loca permutare, cum sint potius transfugæ, promotionem sacri ordinis humiliter declinare, cum sciantur aliquotiens ultro se in genere, et quod gravius est, simoniaca id etiam conentur pecunia vindicare; cautum est a sanctis supra numeratis patribus, neminem ab alio vel ad commanendum vel ad promovendum recipi debere, nisi quem proprius episcopus his omnibus professus fuerit carere, et sub nomine formatæ epistolæ alii coepiscopo cautius voluerit commendare. Non enim qui se ipsum commendat, ille probatus est; sed quem deus commendat. Igitur a deo per nos nostrumque testimonium commendatum habete hunc fratrem nostrum nomine. P. Rothardum. Kameracensi sedi (1), quia illic melior inveniri non potuit, ex nostra designatum episcopum, cum licentia tamen tam vestra, quam domni imperatoris, uoto et acclamatione cleri totius et populi ipsius dioceseos sollempniter electum. Hunc inquam in nostra diocesi æcclesiastice educatum, de ordine clericatus ad presbiterii gradum legitime provectum per has nostræ tantillitatis dimissorias litteras habetote com- [2 col.] mendatum, ut eum uestra paternitas de reliquo foueat, moderetur et regat et ad maiorem eum dei gratia gradum promouere cum licentiam habeat. Et ut id habeatur ratius, credaturque ue-

(1) Le copiste a corrigé *sedi*; il avait écrit par erreur *sede*.

ratius, impressione sigilli nostri subtersignare curauimus. Christus pastorum princeps uos semper incolumem custodiat.

I XL VIII L
α. M H N.

Summa suprapositi totius numeri hæc est DCCCLXI. Data. II. nonas aprilis. Anno ab incarnatione domini DCCCCXXX. Indictione VIII.

Le manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles contenant les nos 1840 à 1848 du catalogue, provient de l'ancienne bibliothèque des jésuites de Louvain. Pertz (*Archiv.*, VII, 877, n° 17), en fait à tort deux manuscrits. Nous en extrayons une lettre inédite du pape Innocent II à Burchard II (Bucco, Buggo), évêque de Worms, ainsi qu'une lettre, également inédite, de saint Bernard, à Conrad, roi d'Allemagne. La première pièce se trouve fol. 75, verso; la seconde, fol. 77, verso.

Innocentius episcopus, servus servorum Dei venerabili fratri B. Wormaciensi episcopo salutem et apostolicam benedictionem. Clericus iste veniens ad apostolicam sedem causam suam diligenter exposuit, et fraternitas tua idipsum literis nobis evidenter asseruit. Super quo fraternitati tuæ hoc modo respondemus. Judicium aquæ, quod ipse fecit, non est canonicum (1), et sancti patres censent, non esse præsumendum, quod constat supersticiose inventum. Unde mandamus, quod si non est, qui præfatum clericum convincat et ipse iuramento propria manu voluerit asserere, quod illum, cuius mors illi obicitur, nec percussit, nec socio, ut eum percuteret, consilio vel auxilio affuit, si bene et honeste vixerit, præbenda et ecclesiasticis beneficiis non privetur.

---

(1) Mabillon a publié (tom. I, p. 47 de ses *Analecta*, éd. de Paris, 1675, in-8°) le *Ritus probationis per aquam frigidam ab Eugenio papa II institutae*, d'après un Ms. du IXe siècle provenant de S. Remy de Reims.

Sed quia idoneos testes ad purgationem sui habere non potest, a subdiaconatus officio suspendatur. Ingressu tamen ecclesiæ non careat.

C. (Conrado), Dei gratia illustri et glorioso Romanorum regi, B. (Bernardus), Claravallensis vocatus abbas suas et suorum devotas orationes. Et si longius a uobis positi simus, diligimus tamen vos et honorem vestrum toto desideramus affectu. Cuius conscientiæ testimonio audemus et fiduciam habemus in his maxime rebus, quas ad honorem vestrum et ad salutem vestrum novimus pertinere. Nunc quoque precem habemus ad vos pro negotio quodam non tam nostro quam ipsius a quo est omnis potestas et cuius munere longe lateque dilatata est vestra magnificentia super terram. Verumtamen, ut occupatis auribus verbum faciamus adbreviatum (1) commisimus negotium ipsum venerabili fratri et coabbati nostro de Eberbach et obsecramus regiam maiestatem vestram, quatinus precem ipsius, immo nostram per ipsum benigne exaudiat clementia vestra.

N.

---

(1) *Abreviatum* Ms; une autre main a ajouté au-dessus de la lettre *a* la lettre *d*, comme plus bas la lettre *c* au-dessus de la lettre *a* en *Eberbach*.

MÉLANGES

NÉCROLOGIE. — La bibliophilie a perdu récemment un héroïque travailleur en la personne de M. Auguste BERNARD. Depuis des années, il allait de bibliothèque en bibliothèque, à l'aide d'une de ces petites voitures-brouettes, qu'un domestique pousse en avant. Il apportait beaucoup d'ardeur dans ses travaux scientifiques et n'hésitait pas au besoin à rompre une lance en leur honneur. L'archéologie lyonnaise en a dû garder le souvenir. En dernier lieu, il s'occupait beaucoup plus de Geoffroy Tory que de la librairie française à laquelle on l'avait, je crois, attaché avec le titre d'inspecteur général. Geoffroy Tory l'a fait vivre deux ans de plus. (*Le Bibliophile franç.*, 1 nov. 1868 : Art. du bibliophile JULIEN).

M. Aug. Bernard a collaboré à l'ancien *Bulletin belge*. Il y a publié au tome XI de la 2e série (a. 1854) la relation très curieuse du voyage typographico-archéologique qu'il avait entrepris en Belgique, en Hollande, en Allemagne, etc., dans l'intérêt de sa publication sur les *Origines de l'imprimerie* (avec une suite au tome XII).

Tomes XII et XIII (t. III et IV de la 2e série), Antoine Vitré et les caractères orientaux de la polyglotte de Paris.

Tome XIII. Du premier emploi par l'imprimerie et dans la langue française de l'apostrophe, de l'accent et de la cédille.

Tome XIV. Étienne Dolet.

Tome XV. Résumé de l'origine de l'imprimerie.

Une Rectification à propos de l'article de M. Ruelens : *Un nouveau plaidoyer en faveur de Laurent Coster*.

Devenu membre correspondant de la Société des Bibliophiles de Belgique, il a publié dans le premier volume du *Bulletin* : *Les Ouvriers imprimeurs de Lyon au* XVe *siècle.*

La cour des comtes de Flandre, leurs officiers héréditaires. — I. Le chambellan de Flandre et les sires de Ghistelles, par M. le comte DE LIMBURG STIRUM.

M. le comte de Limburg Stirum constate tout d'abord (*Préface*, p. 1), que l'on n'a pas encore étudié d'une manière intime l'organisation de la cour des comtes de Flandre et il entreprend de combler cette lacune si importante de l'histoire de la féodalité flamande. Les publications des généalogistes de métier n'ont pas jeté sur celle-ci une lumière bien vive : ces travaux conçus en vue d'un but trop exclusif provoquent pour ainsi dire plus de critique qu'ils n'en renferment; on comprend que la plupart du temps ce soit chose à refaire et c'est œuvre méritoire que de reprendre cette tâche dont vos devanciers vous ont dégoûté. — « C'est à ceux-là, monsieur — dirais-je volontiers à l'auteur, — c'est à ceux-là que siérait mieux qu'à vous la profession modeste qui termine votre préface, car le ciel ne leur a rien épargné pour leur rendre la modestie facile. Oui, quoi que vous en disiez, vous avez rendu service à notre histoire nationale et nous attendons avec impatience le complément promis de vos recherches. » — On pourrait s'étonner de voir la notice des sires de Ghistelles accolée au titre principal de ce volume : « En voici la raison — dit l'auteur : les » assertions de quelques écrivains m'avaient fait croire que les sires » de Ghistelles avaient possédé la dignité de chambellan hérédi- » taire de Flandre; les recherches que j'ai faites dans le but d'é- » claircir cette question m'ont détrompé; mais elles m'ont permis » de rétablir la généalogie de la branche principale de cette fa- » mille. J'ai cru ce travail assez intéressant pour trouver sa place » ici; il servira pour ainsi dire de preuve à l'appui de l'opinion » émise dans la première partie de cette notice. En outre, la gé- » néalogie de la famille de Ghistelles est assez confuse et a été si

» mal présentée jusqu'ici, que j'ai cru pouvoir être utile à ceux » qui s'occupent de ces sortes de travaux, en publiant cet » essai. »

Le volume est orné d'un grand nombre de planches, vues, sceaux, crayons généalogiques : il est terminé par des pièces justificatives, la plupart inédites. — Nous regrettons de ne pouvoir ajouter aussi : et par une table alphabétique, qui serait d'un si grand secours dans un livre de ce genre. — On voudrait n'avoir point à s'occuper de l'impression d'un tel ouvrage ou ne le faire que pour lui reconnaître toutes les qualités qui constituent un livre d'amateur. Malheureusement c'est là un point noir de notre horizon. Le papier est très-beau, mais trois fois hélas ! monsieur l'imprimeur, quand on adopte un écusson aussi chargé de glaives et de lauriers avec cette fière devise : *Legitime certanti*, on devrait le disputer à tous surtout en correction et en élégance. *Noblesse oblige*, palsambleu !

— Le libraire Calvary de Berlin, vient de lancer le numéro-spécimen d'un bulletin-catalogue de ses collections. Il ne faut pas gratter beaucoup pour retrouver le cuir du marchand sous l'épiderme de l'écrivain. Dans une longue préface où le comptoir du bouquiniste est mis en parallèle avec les bibliothèques publiques, et pas à l'avantage de ces dernières, croyez-bien — l'éditeur a soin de déclarer qu'il n'a nullement l'intention d'admettre dans sa publication les livres — pour précieux qu'ils pussent être — qui se trouvent entre d'autres mains que les siennes. A part l'idée mercantile qui inspire ce genre de publications, on y peut glaner quelques faits intéressants. Le numéro-spécimen des *Mittheilungen aus dem Antiquariate von S. Calvary* — c'est le titre de la chose — contient entre autres quatre chapitres de l'*Uilenspiegel* de 1515, deux documents relatifs à l'histoire de la musique, une narration du Camp du Drap-d'or, avec fac-simile, etc. Je ne parle pas du fonds même de l'*Antiquariat* je veux dire les catalogues : c'est affaire entre *Shylock* et ses clients.

J. P.

LA BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE

DU ROI LÉOPOLD Ier

Depuis la mort du roi Léopold, j'ai à plusieurs reprises été sollicité de communiquer aux lecteurs de cette revue quelques détails sur la bibliothèque formée par un prince dont la mémoire est si chère au pays. Plus d'une fois aussi je me disposais à me rendre à ces bienveillantes invitations, afin que mon silence ne fût interprété soit dans le sens d'une certaine indifférence de ma part, ou d'une façon désavantageuse quelconque pour le précieux dépôt qui m'était confié. Deux raisons, toutefois, m'ont toujours fait hésiter jusqu'ici. L'une est toute personnelle : c'est que, en parlant du roi Léopold, il ne m'était pas permis, comme à mon prédécesseur dans la rédaction de ce Bibliophile lorsqu'il consacra une notice du même genre à la reine Louise (1), de m'appliquer l'adage : *mihi nec beneficio nec injuria cognitus*. Mon second scrupule était fondé sur le caractère tout à fait privé que le Roi voulait conserver à sa collection de livres. En effet,

(1) Voy. le Bulletin du Bibliophile Belge, t. VII, p. 403.

Léopold Ier, malgré les fortes sommes qu'il allouait aux livres, n'avait jamais l'intention de créer une bibliothèque dans le sens usuel de cette expression. Tout en étant, si je puis m'exprimer ainsi, un consommateur de livres hors ligne, moins que personne, il ne recherchait la qualification de bibliophile. Les acquisitions qu'il faisait en produits typographiques étaient inspirées plutôt par les besoins ou les intérêts momentanés de l'homme de cabinet, que par cette passion inquiète du collectionneur qui s'empresse de mettre main basse sur tout ce qui se présente sur le marché public ou dans les recoins des bouquinistes. Une circonstance seule suffira pour confirmer la vérité de mon dire : aussi loin que mes souvenirs portent, je ne crois pas que le Roi ait visité plus de deux fois les salles du palais, où ses richesses littéraires se trouvaient systématiquement rassemblées. Il n'a même jamais réclamé de catalogue à son usage particulier et se sentait suffisamment servi par la voie de la correspondance.

Cette attitude prise par le monarque à l'égard de sa bibliothèque témoignait du fait qu'il ne voyait dans ses livres, non pas des objets de luxe ou de parade qui pussent intéresser le public, mais des instruments de travail ou des moyens de récréation exclusivement personnels. J'y trouvai pour moi l'obligation de soustraire à la publicité des détails relatifs au dépôt placé sous ma garde, et cette retenue j'ai cru pendant longtemps devoir la faire survivre à la mort de l'auguste propriétaire. Mais aujourd'hui que tant de particularités sur la vie privée du roi Léopold ont été mises en circulation, même dans des discours académiques ; aujourd'hui que l'on a fouillé sa correspondance pour mettre en relief certains traits de son activité ; qu'une biographie remarquable a même effleuré le sujet qui nous occupe (1), j'ai osé me

(1) Th. Juste. Léopold Ier, roi des Belges. Brux. 1868, t. Ier, pp. 7-8.

départir de ma réserve et insérer ici quelques renseignements sur la bibliothèque en question.

J'ai dit plus haut que le Roi n'était pas ce que l'on appelle usuellement un bibliophile ; mais comme il serait difficile de faire accroire que celui qui entretenait deux bibliothécaires à son service, et qui consacrait bien le quart de son temps à la satisfaction de ses goûts littéraires, n'aimât point les livres, ou, traduit en grec, ne fût pas un bibliophile, — je serai plus dans le vrai en affirmant qu'il l'était au suprême degré, mais sous une autre forme. Un livre n'avait de valeur à ses yeux. que pour autant qu'il lui avait été utile ou agréable, et qu'il pouvait encore lui offrir de l'agrément ou un service. Sur dix volumes qu'il se procurait, peut-être deux au plus avaient son estime ; si, malgré cela, on les gardait tous, c'est qu'on ne pouvait convenablement, de son vivant, ni les aliéner, ni les détruire. Cependant Sa Majesté sentait bien que la masse de ses acquisitions en fait de papier imprimé prenait des développements disproportionnés même avec l'espace dont dispose un souverain, et avait parfois exprimé l'intention de faire subir une révision épurative à sa bibliothèque.

Si je consulte les encyclopédies, elles m'apprendront qu'il faut appeler *bibliomane* celui qui a la passion d'acquérir et de conserver des livres, non pour les lire ou en tirer du fruit, mais pour la vaine gloriole de les posséder ; elles établiront, en outre, que chez le *bibliophile* cette passion, tout en n'excluant pas l'amour de la science, se borne à la posession et à la contemplation des livres rares et précieux, des éditions soignées et correctes, des reliures remarquables, des curiosités historiques. D'après ces définitions, assez justes, je pense, je me vois bien forcé de ranger l'homme illustre que j'ai eu l'honneur de servir, en dehors et même au-dessus des deux catégories d'amateurs de livres qu'elles concernent. Et en ce faisant, Dieu me garde de vouloir jeter sournoisement quelque défaveur sur la bibliophilie ; sur un goût qui

a pu conduire quelques imprudents à la ruine, voire même en prison, mais qui, d'autre part, sous la culture des Nodier, des Lacroix, des Van Praet, et d'autres, a été féconde pour la science et qui, ne l'oublions pas, a parfois même enrichi ses adeptes. Irai-je sciemment froisser mes confrères de la Société des Bibliophiles, moi qui regrette de ne pouvoir, faute de rentes, me rendre tout-à-fait digne de ce titre ? On m'accordera donc que j'ai pu vanter le roi Léopold pour sa manière de se faire une bibliothèque sans encourir ce reproche.

Je suis bien un peu de l'avis de Voltaire que les livres rares ne valent rien ; mais je partage aussi celui d'hommes, sinon aussi spirituels, du moins aussi sensés que le philosophe de Ferney, qui pensent qu'un livre rare, une plaquette introuvable, sont toujours instructifs, ne fût-ce que pour la recherche qu'ils provoquent sur la cause même de leur rareté. Je n'en possède guère, mais si j'en avais, je les préférerais de beaucoup dans mon cabinet au maillot de Charles-Quint ou aux pantoufles du prisonnier de Sainte-Hélène, que d'autres curieux se plaisent à pourchasser.

Mais passons enfin à notre sujet proprement dit.

Trois sources principales alimentaient le dépôt littéraire du palais de Bruxelles et l'ont successivement accru jusqu'au chiffre assez rond de 30,000 volumes.

La première, ce sont les *hommages* adressés au Roi par les auteurs, par les administrations publiques et les corps savants. Cette source d'acquisitions coulait plus abondamment qu'on ne pense : des pays étrangers, comme de l'intérieur, elle amenait au Cabinet, jour par jour, les pièces les plus variées, les plus disparates par la matière, la forme, la langue, les opinions politiques ou religieuses, et surtout par le mérite. Je ne saurais indiquer au juste le développement en mètres courants qu'avaient atteint en dernier lieu, dans le local de la bibliothèque, les envois adressés au roi des Belges, à titre d'hommage, pendant les 34 années de

son règne; mais je sais que, malgré la bonne mine et le somptueux aspect de ces volumes, les bibliothécaires voyaient avec frayeur la courtoisie des auteurs prendre des proportions menaçantes pour le cubage d'espace dont ils pouvaient disposer.

Le bibliophile trouvait, dans cette partie du fonds royal, ample matière à se réjouir la vue : éditions riches, sur grand papier, à petit tirage, impressions faites uniquement « for private circulation », pamphlets curieux, plaquettes bizarres, élucubrées les unes par des cerveaux trop puissants, les autres par des cerveaux malades; puis des spécimens de reliure de tout genre, brillants et irréprochables, brillants et médiocres, parfois brillants et pauvres à la fois; enfin des envois autographes de personnages éminents: tout cela se rencontrait dans le fouillis des livres offerts que, périodiquement, le Cabinet du Roi transmettait à la bibliothèque. Le moraliste, d'autre part, pouvait également, au même sujet, exercer sa sagacité et épancher son humeur en réfléchissant et en conjecturant sur les mobiles intimes qui dirigeaient tant de richesses typographiques et artistiques, et aussi tant de futilités littéraires, vers les résidences de Laeken et de Bruxelles. Le peintre de caractères, à son tour, pouvait puiser des sujets pour son crayon, en se figurant les déceptions que devaient éprouver certains envoyeurs en cherchant en vain sous le pli de l'accusé de réception, qui une patente de chevalier, qui une médaille de grand module, qui les petits carrés qui s'échangent à la Banque. Il faut se garder, cependant, d'aller trop loin dans les appréciations que l'on est tenté de faire sur les cadeaux, manuscrits et imprimés, qui s'entassent dans les cabinets des princes et qui, souvent, causent quelque gêne aux dignitaires chargés d'y répondre. Il n'y a pas toujours que vanité et intérêt au fond de ces envois; on y démêle aussi des sentiments plus nobles, celui d'un respect réel, d'un dévouement vrai, d'une gratitude sincère pour l'auguste destinataire; parfois même ils dénotent un certain courage qui n'hésite pas

à porter la propagande en faveur de quelque théorie hardie, jusque sur les marches du trône. Le roi Léopold, plus connaisseur en hommes que pas un, savait heureusement discerner et ne confondait pas le vaniteux, le présomptueux et l'importun, avec les donateurs modestes et désintéressés. Ici, comme dans d'autres sphères, son tact exquis ne s'est point démenti.

Le défaut commun de ces offrandes dorées, pour un liseur comme le Roi, c'était leur état relié; souvent S. M. leur eût voué une heure d'attention de plus, si le dos du volume avait été moins raide et la tranche moins collée. Le mauvais côté des volumes riches, c'est qu'ils sont les moins lus. Cette observation est à l'adresse de ces nombreux bibliopèges (1) qui ne parviennent pas à rendre une reliure non seulement riche, élégante, solide de couture et d'emboîtement, mais à la fois souple et maniable.

Le deuxième élément constitutif de la collection qui nous occupe, ce sont les achats faits à titre de *subsides*. On devine qu'il s'agit ici non pas de ces entreprises de librairie qui se fraient elles-mêmes leur chemin tant à cause du nom qu'elles portent sur le front que pour le contenu pur ou impur, salutaire ou malsain, récréatif ou instructif, qu'elles exhibent, — mais de ces humbles produits de notre littérature nationale, qui pour éclore ou pour vivre ont besoin d'être réchauffés sous les ailes du budget ou de la cassette royale. J'ai dit « humbles produits »; cela n'est pas toujours exact. La munificence royale s'est portée sur la plupart des publications dispendieuses qui ont vu le jour en Belgique; les éditeurs des « Belges illustres », p. ex., avaient le Roi pour souscripteur à cent exemplaires; ceux de la Renaissance, des Ardennes,

---

(1) Ce mot n'est pas dans Littré, pas plus que *bibliopole*; il est cependant aussi justifiable que tant d'autres, et je l'ai employé pour deux raisons : d'abord pour remettre le grec en estime, puis pour honorer messieurs les relieurs par une dénomination plus savante et plus aristocratique.

de l'Histoire de Bruxelles, etc., étaient traités à l'avenant. La Liste Civile encourageait noblement, et selon leur mérite, les efforts tentés par la librairie ou la typographie pour aviver dans le pays le sentiment et le goût littéraires, l'estime de ses écrivains, l'affection pour les traditions nationales et les trésors artistiques qui nous entourent. En me servant de l'épithète « humble », j'avais en vue ces nombreux écrits, respectables par le mérite de l'écrivain et intéressants par le sujet, dont les auteurs, après avoir vainement invoqué le patronage des libraires, se sont vus forcés de recourir à l'intervention des bourses publiques et particulières. Hélas! notre pays est petit, et en dehors de l'étroitesse (1) naturelle de son marché, l'homme d'étude ou de lettres a encore à lutter, non pas toujours contre les préventions de l'étranger, mais contre celles de ses compatriotes. Je ne dissimulerai pas que mon épithète prend aussi une légère teinte d'ironique antiphrase quand je pense à une certaine classe de producteurs chétifs ou médiocres, qui, en sollicitant la souscription du Roi, « protecteur éclairé des lettres, des sciences et des arts » (formule sacramentelle), allèguent pompeusement, en faveur de leur œuvre, le salut de la patrie, la prospérité de l'industrie, la destruction du paupérisme, la conciliation des partis, le comblement d'une lacune importante dans la science, et que sais-je? comme effets infaillibles de leur travail. Le Roi, dans ses largesses, ne distinguait pas trop entre le mérite vrai ou faux des solliciteurs, entre la présomption creuse et la modestie digne d'appui. Sa bienveillance, comme celle du gouvernement, se fourvoyait parfois: pour la plupart du temps, S. M. acceptait et payait.

En touchant cette question de subsides, il me vient à l'esprit un intéressant sujet à traiter par l'un ou l'autre de nos doctes

(1) Qui le croirait? *étroitesse* n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie; j'allais le biffer, quand heureusement je m'aperçus qu'il est protégé par Littré.

collaborateurs; il ne siérait pas mal non plus, je ne dis pas dans un concours académique, mais dans un coin de la bibliographie nationale que l'on projette depuis longtemps. Le voici : D'abord, quels sont, depuis 1831, les ouvrages d'écrivains belges et publiés dans le pays (à l'exclusion, bien entendu, des brochures et des pamphlets), qui ont tant soit peu rémunéré leurs auteurs sans la main secourable d'une caisse publique ou privée? Secundo, quels sont les auteurs qui, assez hardis que de voler de leurs propres ailes, sont chus à terre en se les brisant? Tertio et quarto, quels sont ceux qui ont réussi grâce au concours étranger, ou qui ont échoué en dépit de cette aide? En y réfléchissant bien, on trouvera qu'une étude portée sur ces questions pourrait jeter de vives lumières sur les goûts intellectuels, le mouvement des idées, les dispositions morales, qui prédominent dans notre chère Belgique ; qu'il présenterait, mieux que des raisonnements théoriques, non seulement le diagnostic de son état littéraire présent et passé, mais aussi le pronostic de celui qu'il faut attendre de l'avenir. J'avoue que la tâche bibliographique qu'il m'a pris fantaisie de signaler aux confrères, est hérissée de difficultés et quelque peu scabreuse à cause des noms propres ; aussi ne me flatté-je pas de l'espoir de la voir aborder de sitôt. En tout cas, il faudrait au préalable s'assurer de l'assistance et de la Cour des comptes et de la Liste Civile, dont les archives devront nécessairement fournir la base de l'opération.

Après cette digression, nous avons à parler encore du troisième des groupes qui constituent le stock de livres laissé par le feu Roi, savoir : les acquisitions faites librement par S. M. Nous touchons ici à la partie la plus délicate de notre sujet. Pendant l'exercice de mes fonctions, on m'a nombre de fois questionné sur le genre de livres que le Roi acquérait de préférence. J'ai toujours répondu, et en toute sincérité, que je ne l'avais point encore pu découvrir moi-même. Cela n'empêche pas qu'on a prétendu et imprimé

que les romans dominaient dans sa bibliothèque. Sans avoir jamais supputé les volumes de littérature d'agrément qui successivement ont été inscrits dans mon catalogue, je puis d'abord certifier que la place qu'ils occupaient était considérablement inférieure à celle de l'histoire. Puis je rappellerai que le temps consacré à la lecture d'un roman est dix fois plus court que celui qu'absorbe un volume de matière scientifique ou historique. D'où il résulte que le particulier qui sur les tablettes de sa chambre aurait 50 volumes in-12° de Dumas, Balzac, etc., 25 volumes de tout format traitant de sciences historiques, et 25 autres relatifs à sa profession spéciale, que ce particulier, dis-je, ne peut être qualifié de liseur de romans par excellence. On lit généralement un roman, comme on prend un verre de Bordeaux ou de Bourgogne, seulement l'un diffère de l'autre en ce que le roman survit à sa consommation, ce qui, malheureusement, n'est pas le cas dans l'autre genre de jouissance.

Certainement le Roi vouait une grande attention au mouvement des travaux dits d'imagination qui se publiaient dans les pays de langue française, allemande et anglaise; il y attachait avec raison, une d'autant plus haute importance, que ces livres, pour un souverain vivant solitairement dans son château, reflètent, révèlent, font sentir — bien plus vivement peut-être que les discussions des économistes ou les libelles des réformateurs — les côtés sombres et lumineux, les besoins et les aspirations de la société moderne. Il s'en souciait d'autant plus qu'il ne lui échappait pas combien ces écrits, quelque légers et futiles qu'ils soient, le plus souvent réagissent en bien ou en mal sur l'esprit public. La lecture des romans, pour un prince, n'est pas affaire de pur délassement; elle lui est presque commandée par l'instruction, positive ou négative, qu'il peut en retirer. Et d'ailleurs, le roi Léopold, qui possédait à un si haut degré le sens artistique, voyait en outre dans les produits de la fiction, une question d'art; question,

hélas, trop négligée de nos jours, par les lecteurs aussi bien que par les auteurs payés à la ligne. Il lisait sérieusement : témoins les carnets où le monarque se plaisait à tracer les impressions laissées par les livres qu'il venait de lire. Ces petites critiques, que je ne connais que par ouï-dire, accusaient un jugement esthétique aussi sévère que fin et délicat.

Mais si le genre de littérature qui a illustré le nom des Auerbach, des Freytag, des Dickens, des Thackeray, des Dumas, et de tant d'autres conteurs et romanciers d'égale ou de moindre valeur, — si ce genre était largement représenté sur les tablettes de la bibliothèque princière dont nous parlons; si la poésie antique et moderne, classique et romantique, la satire, le théâtre de tous les âges et de diverses nations, y avaient trouvé une place convenable, la vraie science, théorique et pratique, dans ses nombreuses ramifications, en formaient le fonds principal. Le nombre des publications somptueuses, faites dans un intérêt scientifique ou artistique, y était considérable. Il n'y avait guère un coin de la bibliographie qui fût resté absolument vide. Et cependant la bibliothèque se formait, nous l'avons déjà fait entendre, non pas en vue d'un ensemble plus ou moins proportionné dans ses parties, plus ou moins complet dans telle ou telle branche, mais au hasard des présentations, suivant l'occurrence des envois ou des annonces.

Voici comment le Roi procédait dans ses acquisitions de livres. Pendant la semaine, les bibliothécaires se faisaient adresser par les libraires de Bruxelles les nouveautés arrivées du pays et de l'étranger dans les diverses branches principales du domaine bibliographique, à l'exclusion naturellement des ouvrages par trop spéciaux. Ils s'attachaient à ne rien omettre de marquant en fait de belles-lettres, de beaux-arts, d'histoire, de voyages, de botanique et de zoologie, d'économie politique et de statistique. Ces nouveautés étaient régulièrement soumises le dimanche au

choix de S M., et dès le lendemain, la bibliothèque était informée de ce choix. Les ouvrages agréés restaient dans les appartements du Roi jusqu'à ce qu'il jugeât convenable de les faire incorporer au dépôt.

A part ces ouvrages présentés, le Roi, tenu au courant du marché littéraire par les nombreuses revues françaises, belges, allemandes et anglaises, auxquelles il était abonné, donnait fréquemment des ordres à l'égard de publications que nos libraires n'avaient pas reçues et qu'il s'agissait de faire venir du dehors. Il notait en outre, dans les catalogues de vente ou de librairies qui lui étaient soumis, les articles qu'il désirait se procurer.

Dans les conditions exceptionnelles où se trouvait placé le monarque — objet d'abord de la courtoisie respectueuse des particuliers et des gouvernements, obligé ensuite par les devoirs de sa position à exercer sa générosité sur les écrivains et les éditeurs et à protéger les efforts de la science, enfin porté par goût à connaître et à examiner les produits variés de la presse contemporaine, — dans ces conditions, dis-je, on ne sera pas surpris ni de l'étendue qu'avait fini par prendre la bibliothèque rassemblée au palais de Bruxelles, ni de la variété des éléments dont elle se composait. On comprendra en même temps que deux bibliothécaires aient été, sinon strictement nécessaires, du moins suffisamment occupés, d'un côté pour répondre aux ordres et aux questions d'un seigneur qui aimait la vie retirée et qui vouait à l'étude et à la lecture la grande partie de ses loisirs, d'autre part pour administrer leur dépôt selon les exigences du métier. Et, d'ailleurs, ce n'est pas à cela que se bornait leur service ; il n'y avait pas que des livres à recevoir, à feuilleter, à présenter, à enregistrer, à classer, à placer, à payer ou à faire payer ; il y avait bien souvent des notes à recueillir, des recherches bibliographiques à faire et à coordonner pour telle étude ou question qui momentanément occupait le Roi, des renseignements à fournir sur des auteurs et

leurs travaux, des pièces à traduire pour être communiquées à des tiers.

Au surplus, les fonctions de bibliothécaire ne devaient pas, dans l'esprit du Roi, constituer exclusivement un service d'utilité; il admettait qu'elles offrissent à ceux qui en étaient revêtus, et le loisir et l'occasion pour cultiver eux-mêmes un champ d'activité qu'il estimait personnellement à un si haut degré. Le Roi, en un certain sens, a rencontré juste quand un jour, avec ce *humour* fin et gracieux qui lui était propre, il s'est exprimé ainsi: « Je ne possède pas de bibliothèque; celle que j'ai est à mes bibliothécaires. » En effet, le Roi avait des livres à sa disposition, ceux et tant qu'il voulait; mais il s'était départi des avantages et des jouissances qui s'attachent au maniement continuel d'une grande collection (1).

Avant de terminer cette notice, il me reste à faire connaître ce qui est advenu de la bibliothèque du feu Roi dans le partage des biens mobiliers de S. M. — Le Roi actuel a consenti au désir exprimé par le Comte de Flandre que non seulement la bibliothèque paternelle de Bruxelles, mais aussi celle que Léopold Ier avait laissée au château de Claremont et qui en majeure partie provenait de la princesse Charlotte sa première femme, fussent adjugées

---

(1) Les fonctions de bibliothécaire ont été conférées, en janvier 1832, à mon père Mr. Sigismond Scheler, de Cobourg, qui les occupa jusqu'à sa mort (17 août 1865). En 1839, à ma sortie de l'université, le Roi daigna m'attacher à sa maison avec le titre de bibliothécaire-adjoint, et convertit ce titre, en 1853, lors de la cessation de mes fonctions de professeur auprès de LL. AA. RR., en celui de bibliothécaire. Si, pendant un espace de 26 ans, j'ai eu l'honneur de servir l'homme éminent que la Belgique s'est choisi pour veiller à ses destinées, je ne me sens pas moins heureux d'avoir été appelé à continuer les mêmes services tant auprès de son successeur sur le trône, que dans la maison de son second fils, Mgr. le Comte de Flandre.

au lot de son frère, pour être fondues avec la collection de livres que S. A. R. avait formée depuis sa première jeunesse. Avant d'opérer cette fusion et avant le transfert de la bibliothèque nouvellement acquise dans les locaux que S. A. R. lui a réservés dans son palais, un travail minutieux d'épurement était nécessaire; il faillait éliminer non-seulement les doubles, mais aussi les non-valeurs et les pièces absolument dépourvues d'intérêt pour le nouveau propriétaire. C'est à ce travail que celui-ci s'est livré dans le cours de la dernière année; S. A. R. a fait don des volumes offerts au feu Roi à titre d'hommages et qu'elle ne tenait pas à conserver, à la Bibliothèque Royale et, en ce qui concerne la musique, aux conservatoires du royaume. Pour le reste, consistant en ouvrages surannés et principalement en livres allemands d'aucun usage, le bibliothécaire fut autorisé à accepter les offres d'un libraire, pour en consacrer le produit à alléger les charges attachées au fonds acquis : savoir, la continuation des ouvrages non terminés et la restauration d'un grand nombre de volumes.

Les attaches officielles qui me lient à la personne du prince, ne me permettent pas de m'étendre sur les soins que S. A. R. ne cesse de porter à la riche collection qu'il est heureux de posséder; mais je n'ai pas pu me dispenser de faire savoir, qu'en passant du père au fils, le trésor littéraire accumulé par le roi Léopold est tombé entre les mains d'un possesseur dont l'amour des livres n'est un secret pour personne, et que la Société des Bibliophiles — à laquelle je destine particulièrement ces pages, — a vu, avec un plaisir bien naturel, se faire inscrire dans le registre de ses membres.

Le caractère essentiellement moderne de la bibliothèque qui fait l'objet de cette notice, ne comportait guère une énumération des pièces de valeur qu'elle renferme; ce serait oiseux de mentionner les recueils coûteux qu'on y trouve dans la rubrique des beaux-arts, de l'histoire naturelle et des voyages. On s'attend na-

turellement à y voir figurer les publications inabordables au particulier, et le relevé des choses précieuses de ce genre eût été justement taxé de superflu. Cependant je me permettrai de rappeler que plusieurs fois j'ai eu la satisfaction de rendre service à des naturalistes qui avaient vainement cherché dans la capitale, voire même dans le pays, les Voyages de Humboldt et Bonpland au complet ou un Gould sans lacune; il est vrai que ces deux œuvres seules représentent un capital d'au moins 30,000 francs, et que le Roi, à l'opposé des bibliothèques publiques, ne se laissait jamais détourner, dans l'achat d'un ouvrage qui l'attirait, par des considérations financières.

Les curiosités de bibliophile, proprement dites, les livres uniques, ne constituaient pas un élément par lequel brillât la collection royale : le Roi ne les recherchait pas et préférait un Virgile de Tauchnitz ou de Teubner à tous les Virgile des Elzevier. Cependant je ne serais pas embarrassé d'étaler ici quelques pièces, qui tenteraient bien les plus gourmets en bibliophilie. Je n'en citerai que trois qui se présentent en ce moment à ma mémoire, pour servir de preuve à mon assertion :

1° Un volume in-f° renfermant 90 paysages, peints à la gouache sur parchemin, et représentant des villages, hameaux et censes des prévôtés de Maubeuge et de Binche, « tirés d'après la naturelle par l'ordonnance de très-puissant et très-hault seigneur, messire Charles, duc de Croy et d'Arschot, comenchié le 1er février 1601. »

2. J. S. Renier, à Verviers, L'Oeuvre Belge à Rome; deux volumes manuscrits in-folio, reproduisant au trait tous les monuments qui, dans la ville éternelle, perpétuent le souvenir d'un nom belge ou qui sont dus à des Belges. J'en ai donné une description détaillée dans le vol. XVII du Bulletin du Bibliophile, p. 247.

3. Lettres d'Érasme; traduction française et autographe par

Pierre François le Courayer. On sait que ce célèbre chanoine et bibliothécaire de Sainte-Geneviève, condamné par le clergé français pour ses écrits en faveur de la validité des ordinations anglicanes, dut fuir en Angleterre, où il mourut en 1776; mais ce qui est moins connu, c'est que le traducteur de Sleidan et de Sarpi, en reconnaissance du bienveillant accueil que lui avaient fait, à la cour d'Angleterre, la reine Caroline, femme de Georges II, et ses filles, traduisit à leur usage un grand choix des lettres d'Érasme. Ce recueil manuscrit, divisé en 55 cahiers in 4°, fut donné par la princesse Amélie à son chapelain, le Rev. William Bell, d'où il passa dans la bibliothèque de la princesse Charlotte de Galles, première femme du roi Léopold.

AUG. SCH.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

PIERRE PHALÈSE

imprimeur de musique à Anvers au XVIe *siècle*

SUIVIE DU

CATALOGUE CHRONOLOGIQUE DE SES IMPRESSIONS

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE (1)

1606

1. Chansons d'André Pevernage, tant spirituelles que prophanes, à cinq parties. Nouvellement recueillies et réduites en un livre. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalèse. MDCVI. In-4° obl.

Superius. Titre avec la marque du roi David. (1 f.) — Musique (31 ff.). — Au v° du d. f. la *Table*.

Ce recueil contient 59 chansons à cinq parties.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Même description pour *Tenor*, *Contratenor*, *Bassus*, *Quinta pars*.

Superius, *Tenor*, *Quinta pars*, *Contratenor* et *Bassus*, dans la collection de M. F. Van der Haeghen.

1. Di Benedetto Pallavicino servitore del sereniss. Signor Duca di Mantoua, Madrigali a sei voci novamente stampati. In Anversa, Appresso Pietro Phalesio, 1606. Recueil in 4°, oblong.

---

(1) *Suite*. Voy. tom. III, pp. 139 à 151 et pp. 215 à 237.

Basso. Titre encadré ; au *verso*, dédicace : *Al Molto illustre sig. Giovanni Auxtruyes sig. et padrone colendiss.* Signée par Pierre Phalèse et datée *d'Anversa a di* 24. *di marzo* 1606. (1f.). — Musique (11 f.) Au *verso* du dernier feuillet la *Tavola*.

Alto et *Sesto*, même description.

Ce recueil contient 21 Madrigaux.

Sur le titre la marque du Roi David, n° 1. Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Alto, Sesto et *Basso* dans le collection de Mr. F. Vander Haeghen.

Cité par Fétis. T. VI. 437.

3. Balletti a tre voci con li suoi versi per cantare, sonare et ballare di Gio. Giacomo Gastoldi da Caravaggio Maestro di Capella nella Chiesa Ducale di S. Barbara in Mantoua. Nuovamente Ristampati. In Anversa, Appresso Pietro Phalesio. M. DCVI. Recueil in-4° oblong.

Canto. Titre (1 f.). — Musique notée (8 f. chiffrés 1-16). — *Tavola*. (1 f).

Basso et *Canto secondo* même description.

Ce recueil contient 16 morceaux à trois parties. Après chaque Ballet se trouvent les paroles des couplets suivants.

Canto et *Canto secondo* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

Canto et *Basso* à la Bibl. roy. f. V. H. 9768.

4. Canzonette alla Romana di diversi eccellentissimi musici a sei e otto voci. In Anversa, appresso P. Phalesio. 1606. Volume in-4°.

Cité par Becker, p. 231. — V. a. 1607.

1607

1. Chansons d'André Pevernage à six, sept, et huict parties. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalèse, 1607. Vol. in-4°, oblong.

Superius. Titre encadré. — Au v° la table (1 f.). — Musique (15 f.).

Sur le titre la marque du roi David, n° 1.

Tenor, Bassus même description. *Quinta pars, Contratenor*. Titre (1. f. Musique (18 f. irrégulièrement paginés). — 1. f. blanc. A la fin de *Bassus* se trouve le *Tenor II* d'une chanson à 8 parties.

Ce recueil contient 29 chansons dont deux avec paroles latines.

Superius, Tenor, Quinta pars, Bassus, Contratenor, dans la collection de M. Vander Haeghen. — *Sexta pars*, dans celle de M. G. Van Havre, à Anvers.

2. Canzonette alla Romana de diversi eccellentissimi musici romani a tre voci nuovamente Raccolte et date in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. M. DCVII. Volume in-4°, oblong.

Canto. Titre encadré (1. f.). — Musique (p. 1-44.). — *Tavola* (1. f.).

Basso et *Tenore*, même description.

Ce volume contient 44 Chansonnettes de divers auteurs, tels que :

Ruggiero Giovanelli, Gio. Maria Nanino, Annibal Stabile, Felice Anerio, Gasparo Costa, Giacomo Petrino, Gio. Batt. Zucchelli, Archangelo Crivello, Paolo Quagliato, Francesco Soriano, Gio. Palestina, Giacomo Petrino, Gio. Battista Lucatello, Gio. de Macque, Giacomo Ricordi, Luca Marenzio, Rinaldo del Mel, Gio. Batt. Zuccarini et Bernardino Nanino.

Après chaque chansonnette se trouvent les paroles des différents couplets.

A la page 20 de *Tenore* se trouve la partie de *Canto II* de la vingtième chansonnette; à la page 23, la même partie de la vingt-troisième; et à la page 34, la même partie du trente-quatrième morceau.

Canto et *Tenore* dans la collection de M. F. Vander Haeghen. — *Canto* et *Basso* à la bibl. roy. de Brux. f. V. H. 9768.

Cité aussi par Necker, p. 232.

3. Madrigali a quattro voci di Luca Marenzio. Nuovamente ristampati. In Anversa appresso Pietro Phalesio. M. DCVII. Recueil in-4° oblong.

Canto. Titre encadré (1. f.). — Musique (15. f.). — Au. v°. du. d. f. la *Tavola*.

Alto et *Tenore* même description.

Ce recueil contient 29 madrigaux à quatre parties.

Canto et *Tenore* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

4. Di Giovanni de Castro madrigali a tre voci. Nuovamente ristampati. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. M. DCVII. in-4° obl.

Basso et *Canto*. Titre (1. f.). — Musique (f. 2-15). — Au v° du d. f. *Tavola*.

Canto et *Basso*. Bibl. roy. f. V. H. 9768.

1608

1. Di Girolamo Frescobaldi il primo libro di Madrigali a cinque voci, nuovamente composti e dati in luce. In, Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1608. Recueil de Madrigaux, in-4°.

Cité par Becker, p. 212.

2. Motecta Horatii Vecchii Mutinensis, Canonici Corigiensis, quaternis, quinis, senis et octonis vocibus, nunc primum in lucem edita. Serenissimo Principi Guglielmo Palatino Rheni comiti, et utriusque Bavariæ Duci etc., dicata. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1608. Recueil de motets in-4° oblong.

Cité par Fétis, t. VIII. p. 314.

1609

1. Florilegium sacrarum cantionum quinque vocum. Pro diebus Dominicis et Festis totius anni, e celeberrimis nostri temporis musicis, quorum nomina habentur in Indice. Antverpiæ, ex typographia Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. CIX. Cum privilegio. Grand recueil in-4°.

Altus. Titre encadré. Au *verso*, dédicace de l'imprimeur, datée : *Antverpiae* 3. *Julii* 1609, et adressée *Admodum R^do^. Domino D. Arnoldo a Mechlinia, insignis ecclesiae cathedralis S. Donatiani Brugis Canonico, et archidiacono dignissimo S. Theol. Licentiato.*

Cette épitre dédicatoire continue sur tout le *recto* du second feuillet. — Musique, index (48. f. non chiffrés).

Tenor et *bassus* même description.

Sur le titre la marque du Roi David, n° 1.

Ce recueil contient 66 motets de divers auteurs, tels que : Horatius Vecchius, Franciscus Bianciardus, Hieronymus Vespa, Roggerus Ioanellus, Tiburtius Massainus, Jo. Aloysius Prœnestinus, Blasius Ammon, Ieronymus Prœtorius, Orlandus de Lassus, Tho. Lud. a Victoria, Balthazar Donatus, Giannetto de Palestina, Benedictus Pesentius, Andreas Gabrielis, Damianus Scarabeus, Josephus Guamus, Andreas Pevernagius, Laurentius de Vos, Jacobus Handl, Sebastianus Raval, Jacobus de Wert, Flaminius Nucetus, Julius Bellus, Joannes Cavaccius, Cornelius Verdonch, et Petrus Bonhomius.

Au *recto* du dernier feuillet de *bassus*, après la table, l'approbation ecclésiastique de ce recueil signée : *J. Van Hontsum Censor Librorum, ac S. T. Licentiatus*, est conçue en ces termes : *Hunc librum cantionum ecclesiasticarum utiliter imprimi posse censeo.*

Altus, *Tenor* et *Bassus* dans la collection de M. René della Faille.

2. Di Giovani Croce Triacca musicale, nella quale vi sono diversi capricci a 4, 5, 6 et 7 voci, nuovamente composta e data in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1609. Recueil in-4° oblong.

Cité par Fétis, t. II p. 394.

3. Recueil des chansons à trois parties composé et augmenté par M. Jean de Castro. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalese au roy Dauid. M. DCIX. In-4° obl.

Superius. Titre encadré (1. f.). — Musique (23 f. chiffrés 2-24). — Au v° du d. f. table.

Bassus même description.

Superius et *bassus* à la bibl. roy. f. V. H. 9768.

4. Bicinia, sive cantiones suavissimæ duarum vocum, tam divinæ musices tyronibus, quam ejusdem artis peritioribus magno usui futuræ nec non et quibusvis instrumentis accommodæ : ex præclaris hujus ætatis authoribus collectæ. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. DCIX. In-4°, obl.

Superius. Titre encadré. — Au v°, Index (1. f.). — Musique (39 f. chiffrés 2-40).

Tenor même description.

Ce recueil renferme 24 pièces d'Orland de Lassus, 5 de Lupachino, 2 de Pevernage, 2 de Corneille Verdonck, 2 de Gio. M. Tasso, 2 de Gio. Antiquis et une de chacun des auteurs suivants : Fabritio Facciola, Oratio di Martino, Terquinio Papo, Josquin de Prez, Simon de Balbis, Dom. Mansaro, Pomponio Nenna, Stefano Felis et d'un auteur inconnu.

Superius et *Tenor* à la bibl. roy. f. V. H. 9768.

1610

1. Canzonette a quatro voci di Felice Anerio Romano. Nuovamente ristampate. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al re David. M. DCX. Volume in-4° oblong.

Canto. Titre encadré, au *verso* la *Tavola* (1. f.). — Musique (11 f.).

Alto, *Basso* et *Canto II*, même description.

Ce volume contient 22 chansonnettes.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Canto, *Canto Secondo*, *Alto* et *Basso* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

2. Di Luca Marenzio musico eccellentiss. il primo, secondo, terzo, quarto et quinto libro delle villanelle, et canzonette alla napolitana, a tre voci. Nuovamente stampate et in un corpo ridotte. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DCX. In-4° obl.

Canto. Titre (1 f.). — Musique (24 ff. n. ch.). — Tavola (1 f.).

Basso. Titre (1 f.). — Musique (27 ff. n. ch.). — Tavola (1 f.).

Ce recueil renferme 114 morceaux.

Canto et *Basso*, Bibl. roy. f. V. H. 9758.

3. Di Luca Marenzio musico eccelentiss. il sesto libro de Madrigali a sei voci Novamente stampati et dati in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DCX. Recueil in-4° oblong.

Basso. Titre encadré ; au *verso* la *Tavola* (1. f.). — Musique (10 f.). — Un f. blanc.

Alto et *Sesto* même description.

Ce recueil contient 21 morceaux de musique.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Alto, *Sesto* et *Basso* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

4. Concenti musicali a otto voci, Commodi per concertare con ogni sorte di stromenti di Gio. Giacomo Gastoldi maestro di Capella nella Chiesa Ducale di S. Barbara di Mantoua, novamente composti et dati in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al Re David M. DC. X. Volume in-4° oblong.

Basso du *Primo Choro*. Titre encadré (1. f.). — Musique (11. f.). Au v° du d. f. la *Tavola*.

Alto du *Primo Choro*, *Alto* et *Tenore* du *Secondo Choro*; même description. Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Alto et *Basso* du *Primo Choro* et *Alto* et *Tenore* du *Secondo Choro* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

Cité par Becker, p. 90

5. Sonets, chansons à deux parties par maistre Jean de Castro. Livre premier. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalese. M. DCX. In-4° obl.

Superius et *Tenor*. Titre encadré (1 f.). — Musique (14 ff. ch. 2-15). — Au v° du d. f. la table. — 1 f. blanc. Bibl. roy. f. V. H. 9768.

6. Chansons, Sonets, Stanses et épigrammes à deux parties par maistre Jean de Castro. Livre second. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalese. M. DC. X. In-4° obl.

Superius et *Tenor*. Titre encadré (1 f.). — Musique (14 ff. ch. 2.-15). Au v° du d. f. la table. — 1. f. blanc. Bibl. roy. f. V. H. 9768.

7. Il primo libro de Madrigali a cinque voci. Auctore S. Rossi. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1610.

Cité par Becker, p. 212.

1611

1. Douze pseaumes de David, selon la version de Philippe Desportes, abbé de Thyron mis en musique à 3, 4, 5, 6 et 7 voix par Didier Poncet Salinois maistre de la musique de monseigneur le Prince d'Orange. En Anvers, chez Pierre Phalèse, au roy David. M. DCX avec privilege. Volume in-4° oblong.

Superius. Titre encadré avec la marque du roi David; au v°, dédicace au Prince d'Orange, signée Didier Poncet. — Trois quatrains et une ode. — 53 pages de musique — table.

Contratenor, *Tenor* et *Bassus*, même description.

Quinto. — Titre, dédicace, quatrains et ode. — Musique, 20 feuillets chiffrés 33-53.

Bibl. de M. Fétis au Conservatoire.

2. Di Horatio Vecchi da Modena Canzonette a quatro voci con Aggiuntta di altre à 5, 4, et 3 Voci del medesimo. Novamente Ristampate et in un Corpo ridotte. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DCXI. Recueil in-4° oblong.

Canto. Titre encadré (1. f.). — Musique (43 ff. n. c.).

Ce volume contient d'abord 87 chansonnettes à quatre parties qui commencent au deuxième feuillet et finissent au *recto* du 33°. Au milieu de cette page commence la *Tavola delle canzonette di Horatio Vecchi a quattro voci*, qui continue sur tout le *verso* du même feuillet. Au 34° feuillet : *Aggiunta de diverse belle Canzone d'Horatio Vecchi*. Ce supplément continue jusqu'au milieu du *recto* du 44° et dernier feuillet ; au milieu de cette page se trouve la *Tavola* de ce supplément qui contient 7 morceaux à cinq parties, 5 à quatre parties et 7 à trois parties.

Alto. Titre (1. f.). — Musique (39. ff.).

Le supplément de cette partie n'a que les 7 morceaux à cinq parties et les 5 autres à quatre parties et n'a pas de table.

Tenor. Titre (1. f.). — Musique (43. ff.).

A la fin se trouve la partie de *Canto Secondo* des trois dernières chansonnettes à trois parties.

Canto, Alto et *Tenore* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

Cité par Becker, p. 232. et par Fétis, t. VIII. p. 313.

1612

1. Missæ senis et octonis vocibus ex celeberrimis auctoribus Horatio Vecchio aliisque collectæ nomina pagina versa invenies. Antverpiæ apud Petrum Phalesium. M. DCXII. Recueil in-4° obl.

Bassus. Titre encadré ; au *Verso : Index missarum et Auctorum*, (1. f.). — Musique (21. ff.). Sur le titre la marque du roi David n° 1.

Ce volume contient 4 messes à six voix, dont 2 d'Horatio Vecchio, 1 de Tiburtio Massaino et 1 de Claudio Monteverde ; 1 messe à 8 voix par Horatio Vecchio ; enfin, 1 messe de Requiem à 8 voix du même auteur.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Altus, Tenor, Sextus. Titre (1 f.). — Musique (25 ff.).

Septimus. Titre (1 f.). Musique (11 ff. paginés 29-48.).

Cette partie ne contient que les deux messes à 8 voix d'Horatio Vecchio.

Octavus même description. Cette partie contient les deux messes citées pour la partie de *Septimus*.

Altus, *Tenor*, *Sextus*, *Septimus*, *Octavus* et *Bassus* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

2. Cantiones sacrae, pro praecipuis festis totius anni Et Communi Sanctorum quinis vocibus, auctore D. Petro Philippi Anglo, Canonico Soigniensi Et serenissimorum Alberti et Isabellae Archiducum Austriae, Ducum Burgundiae, Brabantiae etc. : et Belgicarum Provinciarum Principum organista concinnatae. Antverpiae Ex Typographia Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. CXII. Grand recueil de Motets in-4°.

Altus. Titre ; au *verso* : *Glorississimae Virgini Mariae, Dei nostri Parenti dignissimae, Cœli, terreq. Reginae, Angelorum, Hominum, et omnium Creaturarum visibilium, et invisibilium post Deum Dominae : in honorem ejus sacrae Ædis Aspricollis, ubi ad D. O. M. gloriam, Christiani populi consolationem, et salutem ; Catholicae, Apostolicae et Romanae fidei confirmatione et amplificationem ; cuictarum Haeresnum, et Haereticorum extirpationem, et confusionem, per potentissimam ejus interventionem, frequentissima, divinissima et exploratissima patrantur miracula, hoc Sacrarum Cantionum Opusculum, Petrus Philippi cum omni humilitate offert, dicat consecratq.* (1 f.). — Musique (37 ff.). — Index (1 f.).

Sur le titre, la marque représentant la Vierge avec l'enfant Jésus, décrite sous le n° IV.

Au *verso* du 37° feuillet, en tête du Motet LXIX : *Cygnea Cantio in aetate senili cantanda, ad instantiam R. D. D. Jacobi Chimarrhaei, S. R. E. Protn. Comitis Pal. Apl. et Imp. Equitis Auratae militiae Eleemosinarii Caes. Majoris*, etc.

Au bas de l'avant dernière page, l'approbation ecclésiastique suivante : *Hae Cantiones sunt piae et laudabiles, dignae quae multorum manibus in Ecclesia conterantur. Quod testor qui scripsi.* 25. *Augusti.* 1611.

Egbertus Spitholdius S. T. L. Canonicus
et Plebanus Antverpiensis. Librorum Censor.

Tenor, titre (1 f.). — Musique (37 ff.).

Bassus, titre (1 f.). — Musique (36 ff.).

Ce recueil contient 69 Motets pour les différentes fêtes de l'année, numérotés en chiffres romains.

Altus, *Tenor* et *Bassus* dans la collection de M. René della Faille.

1613

1. Cantiones sacræ, octonis vocibus, auctore R. D. Petro Philippi Anglo, Ecclesiæ collegiatæ S. Vincentii Sonegiensis Canonico. Et serenissimorum Alberti et Isabellæ Archiducum Austriæ, Ducum Burgundiæ, Brabantiæ, etc., et Belgicarum Provinciarum Principum organista concinnatæ. Antverpiæ, ex typographia Petri Phalesii ad insigne Davidis regis M. DC. XIII. Recueil de motets, in-4°.

Altus Primi Chori. Titre ; au *verso*, la dédicace suivante :

D. O. M.
et
D. P. Apostolo
Sacri Senatus principi præsidi
Principum Ecclesiæ principi, Principum omnium patri,
Principum omnium Pastori :
Quem lucis Princeps perpetuum voluit in terris legatum,
Quem tenebrarum princeps a terris voluit ablegatum.
Sed frustra tenebricosus tartari turbo
Lucis columnam nubilo concutit.
Stat Petrus ubique Princeps, ubique Petrus,
Tibi ergo, Prœses, Princeps, Pater, Pastor, Petra,
Quem tota concinit quicquid est ubique concors
Cœlo terrisque Ecclesia,
Sola te obrodit, ruditque hœresis discordia,
Tibi concordes ego discordibus tonis notas
Concordiæ conservatori, discordiæ debellatori.
D. C. L.

(1 f.) — Musique (18 ff.). — Index (1 f.). Sur le titre, la marque représentant St Pierre, n° 3.

Ce recueil contient 30 motets à huit voix.

Tenor Primi Chori; Tenor Secundi Chori; Bassus Primi Chori, même description.

Altus, *Tenor* et *Bassus* du *Primo Choro* et *Tenor* du *Secondo Choro* dans la collection de M. René della Faille.

2. Jacobi Mori Viadanæ concerti ecclesiastici 1, 2. 3, 4 vocum

cum basso continuo ad organum, nunc primum in lucem editi. Antverpiæ excudebat Petrus Phalesius. 1613. Volume in-4°.

Cité par Fétis, T. VIII. p. 338.

3. Gemmulæ Sacræ 2 e 3 voc. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium, 1613. Volume in-4°. Musique de Pierre Philips.

Cité par Fétis, T. VII, p. 39.

4. Livre septième des chansons vulgaires de diverses autheurs a quatre parties, convenables et utiles à la jeunesse, toutes mises en ordre selon leurs tons. Avec une brieve et facile Instruction pour bien apprendre la Musique. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalese au Roy David. M. DCXIII. In-4° obl.

Tenor. Titre — au v° l'instruction (1 f.). Musique (f. 2. - 28). — Au v° du d. f. la table des chansons.

Contratenor. Titre — au v° l'instruction pour apprendre la musique (1 f.). — Musique (f. 2-27).

Superius. Titre — au v° l'instruction, etc. (1 f.). — Musique (f. 2-28). — Au v° du f. 28 : Corte instructie om wel musyck te leeren.

Ce recueil renferme des chansons en français, en italien, en flamand, en espagnol, des compositeurs Clemens non papa, Noé Faignient, Giachet Berchem, Sandrin, Cricquillon, Hubert Waelrant, Rogier, Petit-Jean, Baltasar Donato, Baston, Godart, Gombert, Cadeac.

(Bibl. roy. de Brux. fonds V. H. 9755 et 9769).

1614

1. Il Trionfo di Dori, descritto da diversi, Et posti in musica, da altretanti Autori. A sei voci. In Anversa Appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DCXIIII. Recueil in-4°, oblong.

Basso. Titre encadré (1 f.). — Musique (15 ff.). — Au v° du d. f. la *Tavola*. Titre sans marque de l'imprimeur.

Alto et *Sesto* même description.

Ce recueil contient 29 morceaux de divers auteurs, tels que : Alessandro Striggio, Alfonso Preti, Annibal Stabile, Costanzo Porta, Felice Anerio,

Filippo de Monte, Gasparo Costa, Gasparo Zetto, Gio. Cavaccio, Gio. Croce, Gio. Florio, Gio. Gabrieli, Gio. de Macque, Gio. Palestrina, Gio. Giacomo Gastoldi, Gio. Matheo Asola, Giulio Eremita, Hippolito Baccusi, Hippolito Sabino, Lelio Bertani, Leon Leoni, Luca Marenzio, Ludovico Balbi, Oratio Columbano, Oratio Vecchi, Paolo Bozi, Pietr' Andrea Bonini, Tiburtio Massaino, Ruggier Giovanelli.

La table donne, outre les titres des morceaux et les noms des compositeurs, les noms des auteurs des paroles.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Alto, Sesto et *Basso* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

2. Cantiones sacræ trium et quatuor vocibus, auctore Orlando de Lasso. Antverpiæ, apud Petr. Phalesium, 1614. Volume in-4°.

Cité par Becker, p. 106.

1615

1. Di Claudio Monteverde il terzo libro de madrigali a cinque voci. In Anversa Appresso Pietro Phalesio al Re David. 1615. Recueil in-4°, oblong.

Basso continuo; Titre encadré (1 f.).—Musique (14 ff.).—Au v° la *Tavola* — 1 f. blanc.

Sur le titre la marque au Roi David. n° 1.

Ce recueil contient 20 madrigaux.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Basso continuo dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

2. Di Claudio Monteverde Maestro della musica del Sereniss. S. Duca di Mantoa. Il quarto libro de madrigali a cinque voci. Con il Basso continuo per il Clavicembano, Cittharone od altro simile Istromento. In Anversa Appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DCXV. Recueil in-4° oblong.

Sans marque de l'imprimeur.

Ce recueil contient 20 madrigaux.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes et d'une façon très-irrégulière.

Canto. Titre et table (1 f.). — Musique (pages 1-20).

Basso. Titre et table (1 f.). — Musique (p. 1-20).

Alto. Titre et table (1 f.). — Musique (p. 1-20 pour 22).

Tenore. Titre et table (1 f.). — Musique (p. 1-20 pour 22).

Basso continuo. Titre et table (1 f.). — Musique (p. 1-20).

Canto, basso, alto, tenore à la bibl. de M. Fétis au Conservatoire — *Basso continuo* dans la collection de M. Ferd. Vander Haeghen.

3. Di Claudio Monteverde Maestro della musica del Sereniss. S. Duca di Mantoa. Il quinto libro de madrigali a cinque voci. Quale necessariamente andera sonato per bisogno de li ultimi sei madrigali, et per li altri a beneplacito. In Anversa Appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DCXV. Recueil in-4°, oblong.

Basso continuo. Titre encadré; au *verso* la *Tavola* (1 f.).— Musique (11 ff.).

Sans marque de l'imprimeur.

Ce recueil contient 17 morceaux à cinq parties, 1 à six parties et 1 à neuf parties.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

On remarque plusieurs irrégularités dans la pagination.

Basso continuo dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

4. P. Philips. Madrigali a otto voci. In Anversa, appresso P. Phalesio, 1615. Recueil de madrigaux, in-4°.

Cité par Becker, p. 213.

5. Novæ missæ novem quinis, senis, octonis accommodæ vocibus : Præstantissimorum Auctorum operâ concinnatæ ad numeros variarum cantionum auctore R. D. Joanne Deschamps in monte S. Winoci religioso. Antverpiæ Ex officina typographica Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. DCXV. Recueil de messes, in-4°.

Tenor. Titre encadré (1 f.). — Dédicace — Ad auctorem (2 ff.). — Musique (36 ff.). — Index (1 f.).

Altus. Même description.

Bassus. Titre (1 f.).—Dédicace, etc., (2 f.).— Musique (32 f.). — Index (1 f.).

Sextus. Titre (1 f.) — Dédicace, etc. (2 f.).— Musique (24 f.).— Index (1 f.).

Sur le titre, la marque au Roi David, n° I.

Une dédicace de l'auteur est adressée : *Admodum R^do. Domino ac Prælato, D. Carolo ab Argenteau, celeberrimi cœnobii S. Winoci apud Bergas Abbati optimo studiorum mecœnati. L. M. Q. D. C. Q.* et datée : *Anno M. DCXIIII. Ex monasterio Vestro S. Winoci.*

Cette dédicace finit au *recto* du troisième feuillet; au *verso* du même :

Ad Auctorem.

Musæos numeros quod te reputare fateris
Aurea non quanti divitis arua Tagi
Ex facili tribuo : nec quisquam humanior extat,
Quem non detineat dulce piumque melos.
Me quoque denexæ spectantem fata senectæ
Sæpe tulit retro surripuitque mihi
Petrus Phalesius
Typographus.

Ce recueil contient 3 messes à cinq voix, 3 à six voix et 3 à huit voix.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Altus, *Tenor*, *Sextus* et *Bassus* dans la collection de M. René della Faille.

6. R. P. Angeli Terzachi Laudensis, Ord. Eremitarum S. Augustini Psalmi Vesperarum et Magnificat quatuor vocum Cum Basso continuo ad organum, Et in fine aliquot Falsi Bordoni cum Versu Venerabilis Sacramenti. Antverpiæ Apud Petrum Phalesium. M. D. CXV. Recueil in-4°.

Altus. Titre encadré. — Au v°. Index (1 f.). — Musique (17 ff.).

Sur le titre, la marque au Roi David n° 1.

Ce recueil contient 21 motets à quatre voix.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Tenor et *Bassus continuus*, même description.

On ne lit pas dans le titre de cette dernière partie, les mots : *Cum Basso continuo ad organum*. Le dernier feuillet est blanc des deux côtés.

Altus, *Tenor* et *Bassus continuus* dans la collection de M. René della Faille.

1618

1. Di Salomon Rossi Hebreo il primo libro de madrigali a cinque voci. In Anversa Appresso Pietro Phalesio al Re David. M. D. CXVIII. Recueil in-4°, oblong.

Basso continuo. Titre encadré (1 f.). — Musique (11 f.). — Au v° du d. f. la *Tavola*.

Sans marque de l'imprimeur.

Ce recueil contient 19 madrigaux à cinq parties et 2 à six parties.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Basso continuo dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

2. Fiori musicali a tre voci de diversi eccellentiss. Auttori. Nuovamente Ristampati. In Anversa Appresso Petro Phalesio al Re David. M. D. CXVIII. Volume in-4°, oblong.

Canto. Titre encadré (1 f.). — Musique (22 ff.). — Au v° du d. f. la Tavola. — 1 f. blanc.

Sans marque de l'imprimeur.

Tenore même description.

Ce volume contient 43 morceaux à trois parties de divers auteurs, tels que : Gio. Gabrieli, Gironimo Belli, Gio. Bernardino Nanino, Ruggiero Giovanelli, Gio. Croce, Spirto de Regio, Cesare Acelli, Hippolito Baccusi, Francesco Stivori, Felice Anerio, Gio. Battista Moscaglia, Giosefo Guami, Gio. Florio, Romolo Naldi, Michiel Carrara, Gio. Maria Nanino, Francesco di Gregori, Vincenzo Bell'hauer, Matteo Asola, Ludovico Viadana, Anibal Coma, Horatio Griffi, Vincenzo Ruffo, Paola Bellasio et Benedetto Pallavicino.

Les feuillets sont numérotés en chiffres arabes.

Canto et *Tenore* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

3. R. P. Leonardi Nervii Ord. Cappuc. S. Francisci, missæ decem quatuor, quinque, sex, et septem vocum, cum Basso pro organo. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXVIII. Recueil de messes, in-4°.

Altus. Titre encadré ; au *verso* dédicace de Pierre Phalèse, datée : *Antverpiae* 15 *sept.* 1618, et adressée *R^do et Clarissimo Viro, D. Joanni Bap^ae. Gramaye, J. V. D. Protonotario, nec non sedis apostolicae per diocesim Cameracensem Judici ordinario, præposito Arnhemensi, Histo. Archiducum, Decano Lutosano. D. T. CC.* (1 f.). — Musique (35 ff.).

Sur le titre la marque du Roi David, n° 2.

Sans table. Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Tenor. Titre (1 f.). — Musique (34 ff.). — Index (1 f.).

Cette partie contient 1 messe à quatre voix, 4 à cinq voix, 4 à six voix et 1 à sept voix.

Sextus. Titre (1 f.). — Musique (18 ff.). — Index (1 f.).

Cette partie contient les 4 messes à six voix et la messe à sept voix. Les

feuillets sont paginés de 31 à 67. A la fin de ce volume se trouve la partie de *Septimus* de la messe à sept voix.

Altus, *Tenor* et *Sextus* dans la collection de M. René della Faille.

4. Cantici novi a due voci con basso per l'organo. In Anversa, appresso Magdalena Phalesio nella tipografia Phalesia, 1618. Recueil de chansons.

Cité par Fétis. T. VII, p. 25.

1619

1. Missæ quinque Reverendi Domini Stephani Bernardi et aliorum quatuor vocum, Cum Basso continuo ad organum. Antverpiæ apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXIX. Recueil de messes, in-4°.

Tenor. Titre encadré (1 f.). — Musique (16 ff.). — Index (1 f.).

Sur le titre, la marque au Roi David n° 2.

Ce Recueil contient 3 messes de Stefano Bernardi (1), 1 de D. Jo. Rambellii, 3 de D. Jo. Biseghini et 1 de D. Michaelis Serre.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Bassus ad organum. Titre (1 f.). — Musique (15 ff.). — Index (1 f.).

Cette partie ne contient que les 3 messes de Stefano Bernardi, 1 de Rambellii et 1 de Biseghini.

Bassus. Titre (1 f.). — Musique (14 ff.). — Index (1 f.).

Tenor, *Bassus* et *Bassus ad organum* dans la collection de M. René della Faille.

2. Sacri flores binis, ternis, et quaternis vocibus. Auctore M. Leone Leonis Sacelli basilicæ Vincentinæ Phonasco. Antverpiæ. Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXIX. Recueil in-4°.

Partitura. Titre encadré. Au *verso*, une dédicace de Phalèse, datée : *Ant-*

---

(1) Les deux premières messes de Bernardi sont intitulées :

1° *Tristes erant Apostoli.*

2° *Il Bianco e dolce cigno.*

verpiae 17. *Decemb.* 1619, et adressée : *Venerabili doctoque Domino D. Francisco Blavier, Collegiatae ecclesiae Tongrensis. B. Mariae Canonico et Cantori* (1 f.). — Musique (13 ff.). — Au v° du d. f. Index.

Sur le titre, la marque du Roi David, n° 1.

Ce recueil contient 8 motets à deux voix, 7 à trois voix et 6 à quatre voix.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Bassus même description. On lit dans le titre de cette partie les mots suivants qui ne se trouvent pas sur le titre de la *Partitura* : *Cum sua Partitura organis accommoda.*

Sur cette partie est placée la marque n° 2.

Elle contient les 7 motets à trois voix et les 6 autres à quatre voix.

Bassus et *Partitura* dans la collection de M. René della Faille.

1620

1. Di Richardo Diringo Inglese Canzonette a tre voci. Con il basso continuo. In Anversa Appresso Petro Phalesio al Re David. M. D. C. XX. Volume in-4°, oblong.

Canto. Titre encadré ; au *verso* une dédicace du compositeur : *Al molto illustre Signore mio, il Sig. Giorgio Gagie Cavallero Inglese, patrono mio collendiss.*, datée : *Di Brusselles à di* 2, *Aprile.* 1620 (1 f.). — Musique (10 ff.). — Au v° du d. f. la *Tavola.*

Ce volume contient 20 morceaux à trois parties.

Sans pagination. Les chansonnettes sont numérotées de 1 à 20.

Basso continuo, même description.

Le titre de cette partie n'a pas les mots : *Con il basso continuo* ; mais par contre, on y lit : *Nuovamente composte et date in luce.*

Canto II, même description.

Canto, Canto secondo et *Basso continuo* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

2. Canzonette a quattro voci, con il basso continuo. Di Sr Richardo Diringo gentilhuomo Inglese, Nuovamente Composte et date in luce. In Anversa appresso Petro Phalesio al Re David. M. DC. XX. Recueil in-4°, oblong.

Canto. Titre encadré, au *verso* une dédicace signée par l'auteur et adressée : *Al molto illustre Signore, il sig. Tomaso Morgano Cavallero Inglese patrono mio collendiss.* (1 f.). — Musique (12 ff.). — Tavola (1 f.).

Sans marque de l'imprimeur.

Ce recueil contient 25 chansonnettes à quatre parties.

On ne voit pas dans le titre de cette dernière partie les mots : *con il basso continuo.*

Canto, Alto et *Basso continuo,* même description.

Canto, Canto secondo, Alto et *Basso continuo,* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

1621

1. Libert. Cantiones sacræ et suavissimæ cum vocibus quatuor et quinque compositæ. Antverpiæ, apud P. Phalesium. 1621. Recueil in-4°.

Cité par Becker, p. 106.

2. Gemmulæ sacræ binis et ternis vocibus Cum Basso Continuo ad organum, auctore R. D. Petro Philippi Anglo, Ecclesiæ collegiatæ S. Vincentii Sonegiensis Canonico. Et serenissimorum Alberti et Isabellæ Archiducum Austriæ, etc. Organista. Editio altera. Antverpiæ, Excudebat Petrus Phalesius. M.D.CXXI. Recueil in-4°.

Cantus II. Titre encadré (1 f.). — Musique (6 ff.). — Index (1 f.).

Sur le titre, marque du Roi David, n° 2. Sans pagination.

Cette partie contient 8 motets à trois voix numérotés 31 à 39.

Bassus. Titre. — Au *verso* la dédicace suivante :

Admodum Rev^dis^ D^nis^.
D. Petro de Campis Sequano Sereniss. Principum nostrorum
Alberti et Isabellæ Claræ Eugeniæ, Ducum Burgundiæ
Brabantiæ, etc. : Capellano et Cantori, nec non Ecclesiæ Collegiatæ
Beatiss. Virginis Mariæ Dolæ Canonico.
et
D. Joanni Stephano Ceresa eorundem Sereniss. Principum
Similiter Capellano et Cantori, atque Sancti obdomaris in
Lilers Canonico Confratribus suis Colendissimis.
P. P. D.
Salve ô gemini, par nobile Cantatorum

Quales nec Princeps Roma, nec orbis habet,
Hos numeros vestries (liceat modò) dedico musis ;
Sint ut et hi nostræ pignus Amicitiæ.
Principibus mea musa viris assueta placere
Nunc quoque principibus sit placitum Viris.
Primus uterque, quibus nemo est par voce vel arte.
Sit nisi par Stephano Petrus, et hvic Stephanus.
Accipite ergo, pares, modulamina nostra ; parem sed
Queis sedem in nostro pectore neuter habet.
Si bona sunt, vobis non sunt indigna : canendo
Fient a vobis optima, si mala sunt.

(1 f.). — Musique (24 ff.). — Index (1 f.).

Cette partie contient 31 motets à deux voix et 8 à trois voix, numérotés en chiffres arabes.

Cantus secundus dans la collection de M. René della Faille.

3. Jacobi Finetti Anconitani in ecclesia magnæ domus Venet. musices magistri. Concerti ecclesiastici II, III et IIII, vocibus. Cum Basso Generali ad organum. Jam de novo, multis sublatis erroribus, in lucem editi. Antverpiæ apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXI. Grand recueil. in-4°.

Tenor. Titre encadré (1 f.). — Musique (41 ff.). — Index (2 ff.).

Sur le titre, la marque du Roi David, n° 2.

Ce recueil contient 38 motets à deux voix, 17 à trois voix et 18 à quatre voix. Sans pagination Les morceaux sont numérotés en chiffres romains.

Bassus generalis, même description.

Bassus. Titre (1 f.). — Musique (18 ff.). — Index (1 f.).

Cette partie contient les 17 motets à trois voix et les 18 autres à quatre voix.

Tenor, *Bassus* et *Bassus generalis* dans la collection de M. René della Faille.

4. Jacobi Mori Viadanæ Concerti ecclesiastici I, II, III et IIII. vocum. Editio altera. Antverpiæ apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXI. Recueil in-4°.

Basso continuo. Titre encadré (1 f.). — Musique (4 ff.). — Index, approbatio (1 f.). Cette approbation est conçue en ces termes :

Hæ Cantiones Sacræ Jacobi mori 1. 2. 3. 4. Vocibus cantantæ, nihil habent

inordinatum quin possint imprimi. Quod testor. qui scripsi et censuram addidi 3. Aprilis. 1615.

Egbertus Spitholdtus Plebanus
Antverpiensis.

Sur le titre, la marque du Roi David, n° 1.

Ce recueil contient 2 motets à une voix, 9 à deux voix, 6 à trois voix et 3 à quatre voix.

Les morceaux sont numérotés en chiffres arabes. Sans pagination.

Bassus. Titre (1 f.). — Musique (7 ff.). — Table (1 f.).

Cette partie contient 4 motets à deux voix, 6 à trois voix et 3 à quatre voix.

Cantus secundus. Titre (1 f.). — Musique (10 ff.). — Table (1 f.).

On lit dans le titre de cette partie, les mots: *Cum Basso continuo ad organum*, qui ne se trouvent pas sur les autres parties que nous venons de décrire. Cette partie contient 5 motets a deux voix, 6 à trois voix et 3 à quatre voix.

Cantus secundus, *Bassus* et *Basso continuo* dans la collection de M. René della Faille.

1622

1. Cantiones Sacrae octo vocum, cum Basso continuo ad Organum. Auctore R. D. Joanne Croce Ghiozzotto In Ecclesia S. Marci Venetiis Musices et Chori Magistro. Antverpiae, Ex Officina Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXII. Recueil in-4°.

Bassus primi chori, titre encadré, index (1. f.), — Musique (11 f.). *Altus primi chori*, *Tenor primi chori*, *Altus secundi chori*, *Tenor secundi chori*, et *Bassus secundi chori*, même description.

Bassus ad organum. Titre (1. f.). — Musique (13. ff.).

On ne lit pas dans le titre de cette partie les mots : *Cum Basso continuo ad organum*, qui se trouvent dans les autres parties.

Altus, *Tenor*, *Bassus primi chori*, *Altus*, *Tenor*, *Bassus secundi chori* *Bassus ad organum* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

2. Cantiones sacrae de praecipuis festis totius anni octonis vocibus cum Basso ad Organum. Auctore Hieronymo Praeto-

rio Organista. Antverpiae. Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXII. Volume in-4°.

Sur le titre la marque au Roi David, n° 1.

Ce recueil contient 19 Cantiques sacrés numérotés en chiffres romains. Sans pagination.

Plusieurs de ces Cantiques sont composés de plus d'un morceau.

Tenor primi et *secundi chori*, *Altus secundi chori* et *Basso continuo*, même description.

Altus primi chori. Titre (1 f.) — Musique (21 ff.) — *Bassus secundi chori*. Titre (1 f.) — Musique (17 ff.)

Altus, *Tenor*, *Bassus secundi chori* et *Basso continuo* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

3. Deliciae Sacrae binis et ternis vocibus, cum Basso Continuo ad Organum, auctore R. D. Petro Philippi Anglo, Ecclesiae collegiatae S. Vincentii Sonegiensis Canonico. Et serenissimorum Alberti et Isabellae Archiducum Austriae, etc. : Organista. Editio altera. Antverpiae, Excudebat Petrus Phalesius M. D. C. XXII. Recueil in-4°.

Cantus. Titre encadré; au *verso* les armoiries des Archiducs Albert et Isabelle gravées en taille douce. (1 f.). Dédicace et Musique (18 ff.). — Au v° du d. f. l'index.

La dédicace de l'ouvrage est ainsi conçue :

Serenissimis Principibus,
Alberto et Isabellae
Archiducibus Austriae,
Ducibus Burgundiae, Brabantiae, etc.
Comitibus Flandriae, Hollandiae, Zelandiae, etc.
Marchionibus S. R. Imperii. Dom. Frisiae, etc.

Hos quoq. rura ferunt vobis Maremontia flores,
Magnanimum Austriacae gentis utriq. decus.
Dum radios vestros sulco exceptavit hiante
Protulit hoc vestri terra clientis opus.
Quod vestro natum est, vestro quoque munere felix
Ut fiat, vestras pergit adire manus.
Scilicet exiguis inerit sua gratia rebus,
Principibus possint si placuisse suis.

Hos igitur famuli natos tellure, benignâ,
Aure legant; vel, si sic placet, ore canant.

P. P. D.

Sur le titre, la marque au Roi David, n° 1.

Ce recueil contient 21 motets à deux voix et 7 à trois voix numérotés en chiffres arabes. Sans pagination.

Cantus II. Titre (1 f.) — Musique (15 ff.) Au *verso* du d. f. de l'*Index*. Cette partie contient 20 motets à trois voix numérotés 22 - 41.

Bassus. Titre (1 f.) — Musique (28 ff.) — 1 f. blanc. Au *verso* du 29e feuillet l'*Index*.

Cette partie contient 21 motets à deux voix et 20 à trois voix numérotés en chiffres arabes.

Cantus, *Cantus secundus* et *Bassus* dans la collection de M. René della Faille.

4. Sacrae Melodiae una, duabus, tribus, quatuor, quinque et sex vocibus. Una cum Symphoniis et Basso ad Organum. Petri Lappii in basilica S. Mariae gratiarum Brixiae musices moderatoris. Antverpiae, Ex officina Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXII. Recueil in-4°.

Tenor. Titre encadré (1 f.) — Musique (8 ff.) — au v° du d. f. index. — 1 f. blanc. Sur le titre, la marque au Roi David n° 1.

Ce recueil contient 3 motets à quatre voix, 8 à cinq voix et 6 à six voix. Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Bassus. Titre (1 f.) — Musique (10 f.) — Index (1 f.) Cette partie contient 1 motet à une voix, 2 à deux voix, 4 à quatre voix, 7 à cinq voix et 7 à six voix.

Bassus ad organum. Titre (1.) — Musique. (24 ff.) — Index (1 f.) Cette partie contient 9 motets à une voix, 4 à deux voix, 2 à trois voix, 1 à quatre voix, 5 à cinq voix et 5 à six voix; de plus, 2 symphonies à quatre parties, 4 à cinq parties et 1 à six parties.

Tenor, *Bassus*, et *Bassus ad organum* dans la collection de M. René della Faille.

5. Concerti Ecclesiastici Binis et Ternis Vocibus, cum Basso Continuo ad Organum. Auctore Giulio Belli Magistro Musicae Capellae Cathedralis Ecclesiae Imolensis. Nunc primum in lucem editi. Antverpiae, Ex officina Petri Phalesij ad insigne

Davidis Regis. M. D. C. XXII. Recueil de morceaux de musique religieuse in-4°.

Bassus. Titre. — Musique (8 ff.)

Collection de M. F. Vander Haeghen.

1623

1. Cantionum sacrarum octo vocum cum Basso continuo ad Organum liber secundus auctore G. Croce. Antverpiae, ex officina Petri Phalesii. 1623. Volume in-4°.

Cité par Becker, p. 106.

2. L. Nervius. Cantiones sacrae et Litaniae D. B. M. Virg. octo vocum. Antverpiae, ex officina Petri Phalesii. 1623. Volume in-4°.

Cité par Becker, p. 106.

3. Cantiones sacrae cum Basso continuo quinque vocum. Auctore J. P. Swelinck. Antverpiae, apud P. Phalesium. 1623. Recueil in-4°.

Cité par Becker, p. 106.

4. Litaniae Beatae Mariae Virginis, In Ecclesia Loretanae cani Solitae, IV. V. VI. VIII. et IX. vocibus. Cum Basso Continuo ad Organum. Auctore R. D. Petro Philippi Anglo, Bethuniensi Canonico. Et serenissimorum Alberti et Isabellae Archiducum Austriae, etc. Organista. Nunc primùm in lucem editae. Antverpiae, Excudebat Petrus Phalesius. M. D. C. XXIII. Recueil in-4°.

Tenor. Titre encadré (1 f.) — Musique (15 f.) — au v° du d. f. index. Sur le titre, la marque à la vierge avec l'enfant Jésus, n°4. Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Ce recueil contient 12 Litanies.

Bassus. Titre (1,). — Musique (14 ff.). — Au v° du d. f. index. — 1. f. blanc.

Basso continuo. Titre (1. f.). — musique (43 ff.). — Au v° du d. f. index. — f. blanc.

Tenor, *Bassus*, et *Basso continuo* dans la collection de M. René della Faille.

5. Musica divina à IV. V. VI. et VII. voci di XIX autori illustri, raccolta da P. Phalesiò. Anversa, 1623. 5 Parties in-4°. oblong.

Vendu 86 fr., vente Libri, en 1857. Voyez Brunet, T. IV. p. 597.

1624

1. Canzonette a tre voci, con il basso continuo, Del Sigr Tomaso Pecci gentil'huomo Sanese. In Anversa, Appresso Petro Phalesio al Re David. M. D. C. XXIV. Volume in-8° oblong.

Canto primo. Titre encadré. — Au *verso* dédicace de Pierre Phalèse datée d'*Anversa*, *le* 24 *Luglio*. 1624 et adressée : *all'illustre signore*, *Cipriano Campomenoso mi sig. osservandiss.* (1 f.) Musique (11 f.) — au v° du d. f. et la tavola. Sans marque de l'imprimeur. Sans pagination.

Ce volume contient 21 Chansonnettes à trois parties.

Elles sont numérotées ; après chacune d'elle, se trouvent les paroles des Couplets.

Basso continuo, même description. On ne voit pas dans le titre de cette partie les mots : *Con il basso continuo*.

Canto secundo, même description.

Canto primo, *Canto secondo*, et *Basso continuo* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

2. Magnificat super octo consuetos tonos, una cum aliquot motettis et littaniis B. Mariae Virginis octo vocum, cum basso continuo ad organum, authore R. P. Leonardo Nervio, ord. capuc. S. Francisci ; antehac nunquam editae. Antverpiae, ex typographia Petri Phalesij, ad insigne Davidis regis, M. D. C. XXIV. Recueil in-4°.

La partie de *Tenor* compte 29 pp.

Outre le *magnificat* qui a fourni matière à huit compositions, chacune dans un ton different, ce recueil de Léonard Nervius renferme encore une série de Motets écrits, comme les précédents, à huit voix réelles.

Cité et décrit par M. Edm. Vanderstraeten. Voyez : *La musique aux Pays-Bas avant le XIXe siècle*. T. I. p. 121.

3. Missae sacrae octonis vocibus, quibus adjecta sunt aliquot Motetta, cum Litaniis B. Mariae Virginis, cum basso continuo

ad organum, antehac nunquam editae, authore R. P. Leonardo Nervio, ord. Capuc. S. Francisci. Antverpiae, ex typographia Petri Phalesij, ad insigne Davidis regis, M. D. C. XXIV. Recueil de Messes in-4°.

La partie de basse a 44 pages.

Dédicace latine de l'imprimeur Pierre Phalèse adressée à Philippe, duc d'Arschot, prince et comte d'Arenberg, baron de Sevenberghe, conseiller du Roi, etc.

Ce recueil contient 6 Messes et 4 Motets.

Cité et décrit par M. Vanderstraeten, T. I, p. 121.

4. Cantiones Sacrae binis ac ternis vocibus cantandae, cum Basso continuo ad organum. Auctore D. Chrysostomo Rondinio Abbate Olivetano. Nunc primùm in lucem editae. Antverpiae, Excudebat Petrus Phalesius. M. D. C. XXIV. Recueil de Motets in-4°.

Tenor. Titre encadré. — Au v° la table (1. f.). — Musique (11 f.).

Sur le titre, la marque au Roi David, n° 1.

Ce recueil contient 8 Motets à deux voix et 14 à trois voix.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

La partie de Bassus est composée de 12 feuillets.

Tenor et *Bassus* dans la collection de M. René della Faille.

5. Cantiones Sacrae quinque, sex, septem et octo vocum, cum Basso Continuo ad Organum, Auctore Lucio Barberio Bononiensi, Organista in S. Petronio. Nunc primum in lucem editae. Antverpiae, Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXIV. Recueil de Motets in-4°.

La partie de *Bassus* est composée de 12 feuillets.

Collection de M. F. Vander Haeghen.

6. Francisci Mariae Guaitoli Carpi Canonici. Missa, Et Motetta quae tum viva voce, tum variis Instrumentis concini possunt, octonis vocibus. Cum Basso continuo ad organum. Nunc primùm in lucem edita. Antverpiae, Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXIV. Volume in-4°.

La partie de *Bassus primi chori*, compte 14 feuillets dont le dernier ne contient qu'un fleuron typographique.

Collection de M. F. Vander Haeghen.

7. Baletti a cinque Voci, con li suoi Versi per cantare, sonare et ballare, con un Mascherata de Cacciatori a sei Voci, et un Concerto de Pastori a otto, di Gio. Giacomo Gastoldi da Caravaggio, maestro di Capella del Serenissimo signor Duca di Mantova. Nuovamente ristampati. In Anversa, Appresso Petro Phalesio al Re David. M. D. CXXIV. In-4° obl.

Tenor. Titre. — Musique (12 ff. chiffrés 1 à 21). — Au v° du d. f. Tavola.

Basso. Titre. — Musique (11 ff. chiffrés 1 à 20). — Au v° du d. f. Tavola.

(Bibl. Roy. de Brux. fonds V. H. 9755.)

8. Balletti a tre Voci, con li suoi Versi per cantare, sonare et ballare di Gio. Giacomo Gastoldi da Caravaggio, Maestro di Capella del Serenissimo signor Duca di Mantova. Nuovamente ristampati. In Anversa, Appresso Petro Phalesio al Re David. M. D. CXXIV. in-4° obl.

Basso. Titre (1 f.). — Musique (p. 1-16). — Tavola (1. f.).

(Bibl. Roy. fonds V. H. 9755.)

1625

1. Cantiones sacrae octonis vocibus, cum Basso continuo ad Organum, auctore R. D. Petro Philippi Anglo, Bethuniensi Canonico. Et serenissimorum Alberti et Isabellae Archiducum Austriae, Ducum Burgundiae, Brabantiae, etc.; et Belgicarum Provinciarum Principum Organista concinnatae. Antverpiae, Ex Typographia Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXV. Recueil in-4°.

Bassus primi chori. Titre. — Au v° dédicace (1 f.). — Musique (18 ff.). — Index (1 f.).

Ce recueil contient 30 cantiques numérotés en chiffres romains. Sans pagination.

Altus primi chori, Tenor primi chori, Tenor secundi chori, Altus secundi chori, Bassus secundi chori même description. *Basso continuo.* Titre (1 f.).— Musique (39 ff.). — Au v° du d. f. index. Les mots : *Cum Basso continuo ad organum* sont omis dans le titre. Cette partie est imprimée sur deux portées de cinq lignes dont l'un a la clef de *sol* et le second la clef de *fa*, comme une

partie d'orgue de nos jours, à la différence toutefois que dans ce *Basso continuo*, chaque main ne joue toujours qu'une note à la fois.

La dédicace de ce recueil est ainsi conçue :

D. O. M
et
D. P. APOSTOLO.
Sacri Senatus Principi Praesidi
Principum Ecclesiae Principi, Principium omnium Patri
Principum omnium Pastori :
Quem lucis Princeps perpetuum voluit in terris legatum,
Quem tenebrarum Princeps a terris voluit ablegatum
Sed frustra tenebricosus tartari turbo.
Lucis columnam nubilo concutit
Stat Petrus ubique princeps, ubique Petrus,
Tibi ergo, Praeses, Princeps, Pater, Pastor, Petra,
Quem tota concinit quicquid est ubique concors
Coelo terrisque Ecclesia,
Sola te obrodit, ruditque haeresis discordia,
Tibi concordes ego discordibus tonis notas.
Concordiae conservatori, discordiae debellatori.
D. C. Q.

Altus, *Tenor*, *Bassus secundi chori* et *Basso continuo* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

2. Hieronymi Praetorii Ecclesiae D. Jacobi Hamburgensis Organistae. Missae quinque, sex, et octo vocibus. Cum Basso continuo ad Organum. Antverpiae, Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXV. Recueil de Messes in-4°.

Bassus. Titre encadré. — Au v° index (1 f.). — Musique (21 ff.).

Sur le titre, la marque au Roi David, n° 1.

Ce recueil contient 1 messe à cinq voix, 2 messes à six voix et 3 messes à huit voix.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Tenor et *Altus*. Titre (1 f.). — Musique (25 ff.).

Sextus. Titre (1 f.). — Musique (29 ff.).

Cette partie ne contient que deux messes à six voix et trois messes à huit voix.

Septimus. Titre (1 f.). — Musique (20 ff.).

Cette partie ne contient que les trois messes à huit parties.

Octavus. Titre (1 f.). — Musique (11 ff.). — Même contenu que la partie de *Septimus*.

Basso continuo. Titre (1 f.). — Musique (24 ff.). — 1 f. blanc.

On ne lit pas dans cette partie les mots : *Cum Basso continuo ad Organum*.

Cette partie contient 1 messe à cinq parties, 2 messes à six parties et 3 messes à huit parties.

Altus, *Tenor*, *Bassus*, *Sextus*, *Septimus*, *Octavus* et *Basso continuo* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

3. Ludovici Viadanae Ecclesiae cathedralis Mantuae musices praefecti, Missarum quatuor vocum. Cum Basso continuo ad Organum, Liber primus. Item Missa pro defunctis Clementis non Papae. Antverpiae, Ex Typographia Musica Petri Phalesii. M. D. CXXV. Recueil de Messes in-4°.

Sur le titre, la marque au Roi David, n° 1.

Ce recueil contient 4 messes de Ludovicus Viadana, 1 de Gregorius Zuchinus et 1 de Clemens non Papa.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Basso continuo. Titre (1 f.). — Musique (14 ff.). Les mots : *Cum Basso continuo ad organum* sont omis dans le titre de cette partie.

Cette partie contient les mêmes messes excepté la *Missa pro defunctis* de Clemens non Papa.

Altus. Titre (1 f.). — Musique (16 ff.). Même contenu que dans la partie de *Tenor*.

Tenor, *Altus* et *Basso continuo* dans la collection de F. René della Faille.

4. Concentus Harmonici Ecclesiastici. Duabus, tribus, quatuor, et quinque vocibus. Cum Basso continuo ad Organum. Joannis Baptistae Cocciolae Vercellensis. Illustrissimi Domini D. Leonis Sapihae Cancellarij Magni Ducatus Lituaniae Musicae Magistri. Antverpiae, Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXV. Recueil in-4°.

Basso per Sonare. Titre encadré (1 f.). — Musique (16 ff.). — Tavola (1 f.).

Bassus. Titre et musique (12 ff.).

Collection de M. F. Vander Haeghen.

1626

1. Motetti a una, due, tre, e quattro voci, di Andrea Bianchi da Sarzana, Organista del Duomo di Chiavari. In Anversa, Appresso Petro Phalesio al Re David, M. D. CXXVI. Recueil de Motets in-4°.

Sur le titre, la marque au Roi David, n° 1.

Ce recueil contient 7 motets à une voix, 15 à deux voix, 8 à trois voix et 2 à quatre voix.

Les morceaux sont numérotés en chiffres arabes. Sans pagination.

Seconda Parte. Titre (1 f.). — Musique (13 ff.). — Au v° du d. f. la tavola.

On lit dans le titre de cette partie : *Con il Basso continuo per Sonare.*

Cette partie contient les mêmes motets, excepté ceux à une voix mentionnés ci-haut.

Terza Parte. Titre (7 f.). — Musique (11 ff.). — Au v° du d. f. la *Tavola.*

Cette partie contient les 7 motets à une voix, les 8 à trois voix et les 2 à quatre voix mentionnés pour la partie de *Basso.*

Seconda et *Terza Parte* et *Basso per sonare* dans la collection de M. René della Faille.

2. Corona sacra connexa ex flosculis musicalibus praestantiss. autorum, Addito in fine Cantico Te Deum laudamus, complenda quatuor vocibus, cum Basso continuo ad Organum, Antverpiae, Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXVI. Recueil de Motets in-4°.

Ce recueil contient 36 motets de divers auteurs, tels que : Gregorius Zucchini, Adrianus Bianchieri, Jo. Baptista Cesena, Lucius Urtini, Antonius Mortari, Antonius Cifra, D. Dominicus Borgi, Henricus Pfendnerus, Horatius Vecchi, Gregorius Allegri, Alexander Gualtieri, Thomas Cechini, Ludovicus Viadana, Jo. Franciscus Capelli, Augustinus Agazzari, Bentivoglio Leva, Augustinus Bendinelli, Stefanus Bernardi, Jacobus Finetti, Andrea Lemes et Michael Serra.

Les morceaux sont numérotés en chiffres romains. Sans pagination.

Tenor. Titre encadré. — Index (1 f.). — Musique (19 ff.).

Bassus et *Basso continuo*, même description.

Sur le titre, la marque au Roi David, n° 1.

Tenor, Bassus et *Basso continuo* dans la collection de M. René della Faille.

1627

1. R. D. Petri Bonhomii Canonici Ecclesiæ collegiatæ S. Crucis Leodien. Harmonia Sacra quinis, senis, octonis, novenis, et denis vocibus. Editio auctior et correctior, ac Basso Generali ad organum illustrata. Antverpiæ, ex typographia musica Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. XXVII. Recueil. in-4°.

Quintus. Titre (1 f.). — Musique (27 ff.). — Au v° du d. f. index.

Sur le titre, la marque au roi David, n° 2.

Ce recueil contient 9 motets à cinq voix, 8 à six voix, 22 à huit voix, 2 à neuf voix et 2 à dix voix.

Les morceaux sont numérotés en chiffres romains. Pagination en chiffres arabes.

Sextus. Titre (1 f.). — Musique (20 ff.). — Au v° du d. f. index.

Cette partie contient 6 motets à six voix, 21 à huit voix, 2 à neuf voix et 2 à dix voix.

Quintus et *Sextus* dans la collection de M. René Della Faille.

1628

1. Paradisus sacris cantionibus consitus, una, duabus et tribus vocibus decantandis. Cum Basso Generali ad Organum. Auctore R. D. Petro Philippi Anglo, Ecclesiæ collegiatæ S. Vincenti Sonegiensis Canonico, et serenissimorum Alberti et Isabellæ Archiducum Austriæ etc. Organista. Nunc primum in lucem editus. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXVIII. Grand recueil in-4°.

Prima pars. Titre encadré (1 f.). — Dédicace (1 f.). — Musique (52 ff.). — Index (1 f.).

La dédicace est ainsi conçue :

Illustrissimo ac Reverendissimo Domino D. Francisco de Rie, Archiepiscopo Cesareæ, metropolis Vesontinæ supremo decano, serenissimæ Isabellæ, Claræ Eugeniæ Hispaniarum Infantis Eleemosinario et capellano supremo etc., datée : *Bruxellæ prid. Kal. April, Anni Dni. CIↃ. IↃC. XXVIII*. Et signée : *Petrus Philippi, Sacelli Regii Serenissimæ Isabellæ Claræ Eugeniæ Hispaniarum Infantis organista.*

Sur le titre la marque au Roi David, n° 1.

Ce recueil contient 84 motets d'Église à deux voix et 17 à trois voix.

Les morceaux sont numérotés en chiffres romains.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Prima Pars dans la collection de M. René della Faille.

2. Fasciculus Cantionum sacrarum quatuor, quinque et sex vocum. Additis Litaniis Lauretanis Quatuor et Sex Vocum. Cum Basso Generali ad organum. R. P. Leonardi Nervii Ord. Capuc. S. Francisci. Antverpiæ, ex officina Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXVIII. Recueil in-4°.

Sextus. Titre encadré (1 f.). — Dédicace : *Amplissimo ac R^do. admodum Domino D. Antonio de Rore, celeberrimi monasterii Santi Martini apud Nervios Archimandritæ Dignissimo* (1 f.). — Musique (18 f.). — Index (1 f.).

Sur le titre, la marque au Roi David, n° 1.

Au *recto* de l'avant-dernier feuillet, en tête du morceau « *Digni præsulis infulas canamus* » on lit : *Amplissimo Præsuli, Domino, D. Antonio de Rore, divi Martini apud Nervios archimandritæ Dignissimo, Gratulabundus occinebat. F. Leonardus Capucinus.*

Cette partie contient 34 morceaux à six voix.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes de 35 à 71.

Altus. Titre (1. f.). — Dédicace (1 f.). — Musique (57 ff.). Au v° du d. f. index.

Cette partie contient 14 morceaux à quatre voix, 11 à cinq voix et 34 à six voix.

Tenor même description.

Sextus, *Altus*, *Tenor*, dans la collection de M. René della Faille.

Cité aussi par M. Vanderstraeten, t. 1. p. 122.

1629

1. Laudes Vespertinæ B. Mariæ Virginis, item. Hymnus Venerabilis Sacramenti, et Hymni sive cantiones Natalitiæ IIII. V. et VI. vocum. A Præstantissimis Auctoribus M. Andrea Pevernagio, aliisque compositæ. Cum Basso continuo ad org. Antverpiæ. Apud Petrum Phalesium. M. D. CXXIX. Recueil in-4°.

Altus. Titre encadré. — Index (1 f.). — Musique (19 ff.).

Sur le titre, la marque à la Vierge avec l'enfant Jésus, n° 3.

Ce recueil contient 8 motets à quatre voix et 8 à cinq voix de divers auteurs, tels que : Andrea Pevernage, Ludovico Viadana et Guilielmus Messaus. De plus 26 cantiques de Noël dont 12 avec paroles flamandes. Ces cantiques sont de : Andrea Pevernage, Guil. Messaus. Guil. Munincx, D. Jan Buol, Petro Philippi. Cor. Verdonch et Lud. Viadana.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Tenor, même description.

Basso continuo. Titre (1 f.). — Musique (15 ff.).

Altus, *Tenor* et *Basso continuo* dans la collection de M. René della Faille.

1630

1. Hortus Marianus novis ac suavissimis flosculis consitus atque omni cantorum et instrumentorum generi accommodatus. Quatuor vocum, auctore Cornelio Burgio Agrippinate Apud Erclinienses ducatus Gelriæ Symphoniarcha et fori Causidico. Antverpiæ, Apud Hæredes Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXX. Recueil in-4°.

Tenor. Titre encadré. — Dédicace. — Deux pièces de vers latins. (2 ff.). — Musique (15 ff.). — Au v°. du d. f. index — 1 f. blanc.

La dédicace, signée par Cornelius Burghius, l'auteur du recueil est datée : *Tuchliniæ ipsa Annuntiationis B. M. Virg.* 1630 et adressée : *Clarissimo Consultissimoque Domino Nicolas Maen J. V. L. necnor Regiæ Catholicæ Majestatis Cancellario apud Ruremondes Graphiario meritissimo, Domino et Patrono suo observandissimo.*

Elle est suivie des pièces de vers suivants :

Epigramma, quod amoris ergo lusit Henricus Meier Junior Secretarius Oppidi Tuchliniensis in Hortum B. M. V.

O Dulceis modulos, ô dulcia metra parentis
Deiparæ, similes quis trahit ore sonos?
Ecce novi flores, novus hortus odoris amœni,
Quem dulcis plantat Burghius ille novus.
Ut novus in terris, Mariæ plantator haberis,
Sic novus in cœlo postea civis eris.

Aliud quod in laudem Authoris cecinit Theodorus Vogel consul et scabinus Tuchliensis.

Non similes quondam cantus ludebat Apollo
Nec tales cecinit Docta Minerva sonos.
Quales effinxit marianas, noster Apollo
Virginis in laudem dulcisonante lyra.
Ergo voles altum Corneli, Sydera tangens
Floribus ornatus, dignus honore poli.
Ecquid miraris? quis te stupor obruit? audi
Pangentem Mariæ Carmina bella. Stupes?
Quid miraris adhuc? Dicamne gloria Vatis;
Toto sic canitur Burghius orbe canes.

Sur le titre, la marque au Roi David, n° 1.

Ce recueil contient 25 motets à la Vierge.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Bassus, même description

Bassus continuus. Titre, etc. (2 f.). — Musique (14 ff.). — Au v° du d. f. Index.

Tenor, *Bassus* et *Bassus continuus* dans la collection de M. René della Faille.

1631

1. Balletti a tre voci, con suoi versi per cantare, sonare et ballare, Di Gio. Giacomo Gastoldi da Caravaggio, maestro di capella del Serenissimo signor Duca di Mantoua. Novamente Ristampati. En Anversa, Presso i Heredi Di Pietro Phalesio al Re David, M. D. CXXXI. Volume in-4°, oblong.

Canto. Titre encadré (1 f.). — Musique (8 f.). — Tavola (1 f.).

Sans marque de l'imprimeur.

Ce volume contient 16 morceaux à trois parties. Après chaque morceau, les paroles des couplets.

Les feuillets sont paginés en chiffres arabes.

Canto II et *Basso*, même description.

Canto, *Canto secondo* et *Basso* dans la collection de M. F. Vander Haeghen.

2. Litaniæ beatissimæ Mariæ Virginis Lauretanæ, V. VI. VII.

VIII. IX. et XII. tam vocibus, quam instrumentis modulatæ, quibus Missa octonis vocibus adjuncta est. Componebat Baltazar Richard, Hannonius Montensis, Smæ. Isabellæ Hispaniarum infantis in aulæ ejus sacello in Belgio cornicen, cum basso continuo ad organum. Antverpiæ, apud P. Phalesium 1631. Recueil in-4°, contenant plusieurs litanies et une messe.

Cité par Becker, p. 84.

3. L. Nervius. Trias harmonica sacrarum Cantionum cum Basso continuo ad organum. Antverpiæ, ex officina Petri Phalesii. 1631. Volume in-4°.

Cité par Becker, p. 107.

4. Parnassus Ecclesiasticus I. II. III. et IV. vocum, cum Basso continuo Auctore Hermanno Hollanders Ecclesiae collegiatae Beatae Mariae virginis de Breda Phonasco. Antverpiae, Apud Haeredes Petri Phalesii Typographi musices. M. D. C XXXI. Recueil in-4°.

Tenor. Titre encadré. — Au v° dédicace : *Admodum Reverendo Domino D. Jacobo Vrancx Mechliniensi S. Theologiae Licenciato, Collegiatae Ecclesiae B. Mariae de Breda Canonico et Plebano.* Bredae, anno christiano M. DCXXXI. (1 f.). — Musique (17 ff.). — Au v° du d. f. index. Sur le titre la marque au roi David, n° 1.

Ce volume contient 6 motets à une voix et 16 à quatre voix, numérotés en chiffres romains de XVI à XXXV. Sans pagination.

Bassus. Titre (1 f.). — Musique (25 ff.). — Au v° du d. f. index.

Cette partie contient 10 motets à deux voix, 11 à trois voix et 16 à quatre voix numérotés de I à XXXV.

Bassus continuus. Titre (1 f.). — Musique (24 ff.).

Cette partie contient 6 motets à une voix, 10 à deux voix, 11 à trois voix et 16 à quatre voix.

Tenor, *Bassus* et *Bassus continuus* dans la collection de M. René della Faille.

1633

1. Paradisus sacris cantionibus consitus, una duabus et tribus vocibus decantandis. Cum Basso Generali ad organum. Auctore

R. D. Petro Philippi Anglo, Ecclesiae collegiatae S. Vincentii Sonegiensis Canonico et serenissimorum Alberti et Isabellae Archiducum Austriae etc. Organista. Antverpiae, apud Haeredes Petri Phalesii Typographi musices. M. D. C XXXIII. Grand recueil in-4°.

Secunda pars. Titre encadré (1 f.). — Dédicace : *Illustrissimo ac Reverendissimo Domino D. Francisco De Rie Archiepiscopo Cesareae, Metropolis Vesontinae supremo decano, Serenissimae Isabellae, Clarae Eugeniae Hispaniarum Infantis Eleemosinario et Capellano supremo, etc.*, signée par Pierre Philips, l'auteur du recueil, et datée : *Bruxellae prid. Kal. April. Anni Dni. CIↃ. IↃC. XXXIII.* — Musique (53 ff.). Index (1 f.). Sur le titre la marque au roi David, n° 1.

Ce recueil contient 84 morceaux à deux voix et 17 à trois voix.

Tertia pars. Titre (1 f.). — Musique (19 ff.). — Au v° du d. f. index.

Cette partie contient 15 motets à une voix et 17 à trois voix, non numérotés.

Les morceaux à une voix sont paginés 1 - 15 et ceux à trois voix 86 - 104.

Secunda et *Tertia pars* dans la collection de M. René della Faille.

2. Luscinia sacra sive Cantiones unius, II. III. IV. vocum cum Basso continuo. Partim nunquam antehac editae, partim ex ante editis selectae, ac potissimum ex Joanne Baptista Ala da Monza. Accedit litania nova B. Virginis quinque vocum. Antverpiae, Apud Haeredes Petri Phalesii Typographi musices. M. D. CXXXIII. Recueils de motets in-4°.

Tenor, Titre encadré. — Au *verso* une dédicace signée : *Haeredes Petri Phalesii* et adressée : *Reverendo Admodum ac doctissimo viro Domino D. Petro Coens S. T. H. L. R*dissimo *Antverpiensi a secretis, Ecclesiae Cathedralis B. Virginis in eadem urbe canonico etc.* (1 f.). — Musique (11 f.). — Sur le titre, la marque au roi David, n° 1.

Ce recueil contient 5 motets à une voix, 12 à deux voix, 6 à trois voix, 5 à quatre voix et 6 autres à trois voix avec violons.

Tenor ne contient que les 12 motets à trois voix et les 5 à quatre voix, numérotés en chiffres romains XVIII - XXXIV. Sans pagination.

Bassus. Titre (1 f.). — Musique (17 ff.). Cette partie contient 12 motets à deux voix, 12 à trois voix et 5 à quatre voix.

Bassus continuus. Titre (1 f.). — Musique (20 ff.).

Tenor, *Bassus* et *Bassus continuus* dans la collection de M. René della Faille.

1634

Jubilus filiorum Dei ex SS. Patrum suspiriis musico concentu una, duabus, tribus, quatuor, vocibus decantandus. Cum Basso Generali ad organum. Auctore Hermano Hollanders Ecclesiae Collegiatae Beatae Mariae Virginis de Breda Phonasco. Nunc primum in lucem editus. Antverpiae, Apud Haeredes Petri Phalesii Typographi musices. M. D. CXXXIV. Recueil in-4°.

Tenor. Titre encadré. — Dédicace : *Reverendo Domino D. Petro Coens S. Theologiae Licentiato insignis Ecclesiae Cathedr. Antv. Canonico : Episcopatus sede vacante Œconomo, ac Vicariatus Secretario* (1 f.). — Musique (13 ff.). — Index. (1 f.).

Sur le titre la marque au roi David, n° 1.

Ce recueil contient 8 motets à une voix et 18 à quatre voix, numérotés. Sans pagination.

Bassus. Titre (1 f.). — Musique (23 ff.). — Au v° du d. f. index. — 1 feuillet blanc.

Cette partie contient 12 motets à deux voix, 14 à trois voix et 18 à quatre voix.

Bassus Generalis. Titre (1 f.). — Musique (22 ff.).

Cette partie contient 8 motets à une voix, 12 à deux voix, 14 à trois voix et 18 à quatre voix.

Tenor, *Bassus* et *Bassus Generalis*, dans la collection de M. René della Faille.

1635

Cantiones sacræ praecipuis anni festis accomodatae, octo vocum, cum missa maiali. a 11, tam vocibus quam instrumentis, cum basso continuo ad organum, auctore Guilielmo Messaus, phonasco ecclesiae parochialis S. Walburgis, Antverpiae. Antverpiae, apud haeredes Petri Phalesii, typographi musices, M. D. C. XXXV. Recueil in-4°.

Tenor compte 40 pages.

Epitre dédicatoire : Nobili atque illustri viro, D. Claudio de Hennin, Domino de Corionville, patrono meo colendissimo.

Scientia omnis sicut hostem non habet (ut vulgata fert paroemia) nisi ignorantem ; ita non facilè defensorem sincerum inveniet, nisi illius scientem. Quapropter cum adversus promptam ubique Zoilorum calumniam patronum huic operi quaererem, tui illico, nobilis Domine, in mentem venit. Quippe qui in arte musicâ usque eo excellis, ut non solum inter aevi nostri praecipuos locum merearis, sed cum multis etiam veterum contendere possis : neque aut sorte tuâ aut genere indignum judicas eam excolere artem quæ Deos etiam cultores et auctores meruit. Patere igitur ut hi ingenii nostri fœtus sub nominis tui tutelâ in lucem prodeant : tum musices ipsius causâ, quam inter primos et diligis et calles, tum etiam mei, qui prima tibi ad illam rudimenta monstravi. Ita enim fore confido, ut nemo aut malignè detractare audeat cui nomen tuum præfixum viderit ; aut fastidiosè contempturus sit, quod judicio tuo probari conspexerit. Antverpiæ, M. D. C. XXXV.

Dominationis tuæ eternum devotus cliens
Guilielmus Messaus.

Ce recueil contient 28 morceaux.

A la dernière page, se trouve un canon à neuf voix ; accompagné d'une basse en pédale, pour cloches, basson ou autres instruments.

Cité et décrit par M. Vanderstraeten, T. I. p, 103.

1636

Livre septième des Chansons vulgaires de diverses Autheurs à quatre parties, convenables et utiles à la jeunesse, toutes mises en ordre selon leurs tons. De nouveau reveu, et corrigé avec des nouvelles Chansons. Avec une brieve facile Instruction pour bien apprendre la musique. En Anvers, chez les Heretiers de Pierre Phalèse. Au Roy David. 1636. Recueil de chansons in-4°.

Ce volume contient 45 chansons de divers auteurs, tels que : Abran, Jan Belle, Jacquet de Berchem, Clemens non Papa, Crecquillon, Balt. Donato, Lu. Episcopius, Noë Faignient, Godart, Gombert, Lup. Hellinck, Petit Jan, Joan de Latre, Guil. Messaus, Rogier, Sandrin et Jac. Schmidts.

Cité par Becker, p. 226.

1637

Psalmi vesperarum et magnificat, quatuor vocum. Cum basso continuo ad organum, auctore R. D. Alexandro Marino Veneto. Editio secunda. Antverpiae, Apud Heredes Petri Phalesii Typographi musices. M. D. C. XXXVII. Recueil in-4°.

Tenor. Titre (1 f.). — Musique (12 ff). — Au v° du d. f. index. Sur le titre la marque au roi David n° 3.

Ce recueil contient 16 psaumes et le Magnificat.

Bassus. Titre (1 f.). — Musique (11 ff.).

Bassus continuus, même description.

Tenor, Bassus et *Bassus Continuus* dans la collection de M. René della Faille.

1639

Francisci Colombini organistae Ecclesiae majoris civitatis Massae Principis. Nectar Cœlicum sive cantiones sacrae II. III. IV. vocibus, Cum Basso continuo. Liber secundus. Antverpiae, Apud Haeredes Petri Phalesii Typographi musices. M. DC. XXXIX. Recueil de motets in-4°.

Altus. Titre (1 f.). — Musique (6 ff.). — Index (1 f.).

Sur le titre la marque au roi David, n° 2.

Ce volume contient 4 motets à trois voix et 6 à quatre voix. Sans pagination.

Tenor. Titre (1 f.). — Musique (11 ff.). — Au v° du d. f. index.

Cette partie contient 5 motets à deux voix, 6 à trois voix et 6 à quatre voix.

Altus et *Tenor* dans la collection de M. René della Faille.

1640

1. Francisci Colombini organistae Ecclesiae majoris civitatis Massae Principis mel Musicum sive cantiones sacrae II. III. IV. V. vocibus, cum Basso continuo, Antverpiae. Apud Haeredes Petri Phalesii Typographi musices. M. DC. XL. Recueil de motets in-4°

Altus. Titre. — Au *verso*, une dédicace signée : Magdelena Phalesia et conçue en ces termes :

Dulcissimo ac Mellifluo Jesu mel musicum.

D. C. L.

Noli, Dulcissime Jesu, hocce Mel musicum, quod tibi offerimus, aspernari. Non enim, qui tuam à mortalibus laudari bonitatem jubes, potes non eorum probare studium, cum eam quam maxime modulatam suavemque reddere laudationem contendunt. Atq. utinam modulos nostros aut aliquis temperaret è cœlestibus illis symphoniacis, qui æternum tibi concinunt pœana; aut tu nos sensu perfunderes aliquo cœlestium deliciarum; ut vere in ore tuas matrisq. tuæ canentium laudes, et in audientium corde mel musicum, aut potiùs divinum suavissime colliquesceret. Id synceris animis vovemus, melliflue Jesu, ut ad te sic humanæ mentes, ablactatæ ab insipidis vanæ musices uberibus, semper anhelent; donec tandem, quod ipse principue cupis, te perfruantur in cœlis, atq. æternum, quam sis super mel dulcis, experiantur (1 f.). — Musique (11 ff.). — Au v° du d. f. index.

Sur le titre la marque au roi David, n° 2.

Ce recueil contient 8 motets à deux voix, 5 à trois voix, 5 à quatre voix et 1 à cinq voix.

Tenor. Titre (1 f.). — Musique (6 ff.). — Index (1 f.).

Cette partie contient 5 motets à trois voix, 3 à quatre voix et 1 à cinq voix.

Altus et *Tenor* dans la collection de M. René della Faille.

2. Armonica recreatione, Villanelli a tre voci. Di Leonardo Hodimontio canonico di S. Materno, et maestro della chiesa cathedrale di Liegi. In Anversa. Presso i heredi di Pietro Phalesio al Re David. M. D. C. XL. In-4°, obl.

Basso continuo. Titre encadré. — Dédicace : al Rev^mo et ill^mo signore e patrone mio osservandiss. Monsignore Arnoldo Wachtendoncq, decano e canonico della chiesa Cathedrale di Liegi. etc. 6 feb. 1625. Leonardo Hodimontio (1 f.).— Musique (11 f. ch. 1-21.). — Au v° du d. f. *Tavola*.

Basso continuo à la Bibl. roy. H. V. II. 9773.

3. Libro de Madrigali di Galeazzo Sabbatini concertati a due, tre, et quattro voci, con la risposta a quattro voci, et due Violini ad alcuni versi che incominciano Quando la Donna si dimostra altiera, Posti nel terzo de' Madrigali a 6. del sig. Steffano Bernardi. Con il B. continuo. Novamente ristampati. In Anversa, Presso i heredi di Pietro Phalesio al Re David. M. DCXL. Vol. in-4°, obl.

Tenore. Titre. — Tavola (1 f.). — Musique (9 ff. chiffrés 1-18).
Basso continuo. Titre (1 f.). — Musique (10 ff. ch. 1-20.). — Tavola (1 f.).
Sur le titre la petite marque au roi David.
Ce recueil contient 3 madrigaux à 2 voix, 3 à 3 voix, et 4 à 4 voix.
Tenore et *Basso continuo* à la Bibl. roy. f. V. H. 9771.

1642

Joannis Dromal Leodiensis in Ecclesia collegiata S. Crucis Leodii musicæ præfecti, missæ sex, et quædam alia IV. V. VI. et VII. cum vocibus, tum instrumentis concertata, et non concertata. Cum Basso continuo ad organum. Opus quartum. Antverpiæ, typis heredum Petri Phalesii. M. DC. XLII. Recueil in-4°.

Tenor. Titre. — Au *Verso*, la dédicace suivante, signée par l'auteur :

Sanctissimæ Trinitati Patri rerum omnium
Conditori, Filio humani generis assertori,
Spiritui sancto animarum nostrarum sanctificatori
Regi seculorum immortali et invisibili.
Pro acceptis, accipiendisq. in omnem æternitatem
Beneficiis, musicas hasce Lucubrationes humillime

(1 f.). — Musique (21 ff.). — Offert, dedicat, consecratque. Au v° du d. f. index.
Sur le titre. la marque au St. Pierre.
Ce recueil contient 6 messes, 2 litanies et 5 motets.
Bassus continuus, même description.
Tenor et *Bassus continuus* dans la collection de M. René della Faille.

1643

Liber quartus motectorum duobus, tribus, et quatuor vocibus concertantibus adjunctis litaniis B. Virginis quatuor vocibus concertatis Authore Horatio Tarditi domus Volaterranæ Capellæ Magistro. Opus decimum tertium. Antverpiæ, apud heredes Petri Phalesii, typographi Musices. MDC. XLIII. In-4°.

Altus. Titre (1 f.). — Musique (10 ff. ch. 1-20.). Index (1 f.). Contient 3 morceaux à 2 voix, 4 à 3 voix et 5 à 4 voix.

Tenor. Titre (1 f.). — Musique (18 ff. ch. 1-36.). — Index (1 f.). Contient 10 morceaux à deux voix, 6 à 3 voix et 5 à 4 voix.

Bassus. Titre (1 f.). — Musique (12 ff. ch. 1-24.). Index (1 f.). — Contient 3 morceaux à 2 voix, 8 à 3 voix et 5 à 4 voix.

Bassus continuus. Titre (1 f.). — Musique (14 ff. ch. 1-28.). — Index. (1 f.). — Contient 13 morceaux à 2 voix, 8 à 3 voix et 5 à 4 voix.

Altus, *Tenor*, *Bassus* et *Bassus continuus* à la Bibl. roy. f. V. H. 9772.

1644

Di Claudio Monteverde Maestro della musica del sereniss. Duca di Mantoua, il quarto libro de Madrigali a cinque voci. Con il Basso continuo per il Clavicembano, Cittharone od altro simile istromento. In Anversa, Presso i heredi di Pietro Phalesio, al Re David. M. DC. XLIV. In-4°, obl.

Canto. Titre encadré, au v° la table. (1 f.). Musique (11 ff. mal chiffrés 1-20).

Quinto. *Basso continuo*. Même description.

Ce recueil contient 20 morceaux.

Canto, *Quinto*, *Basso continuo* à la bibl. roy f. V. H. 9773.

1646

Surculus olivae, notis musicis concertantibus et pacificis VI vocum vel instrumentorum adornatus, SS. Mariae Pacis aeternaeque reginae concordiae pro patriae felici concordia oblatus, a venerabili D. F. Joanne Loisel, Hesdiniensi, ecclesiae S. Judoci in Nemore, sacri ordinis Praemonstratensis canonico, nec non ecclesiae S. Michaelis Antverpiae phonasco. Opus secundum. Antverpiae, apud heredes Petri Phalesii, MDC. XLVI. In-4°.

Tenor. Titre et dédicace (1 f.). — Musique (12 ff.). — Index (1 f.).

La dédicace porte : Augustissimæ cœli reginæ, SS. Mariæ Pacis, sacri ac canonici Ordinis Præmonstratensis patronæ singularissimæ, matri optimæ, virgini maximæ, hunc surculum olivæ notis musicis concertantibus et pacificis adornatum, ut inter principum corda ac voluntates et nostro imprimis misero et nimis eheu ! bellico belgio optatæ pacis concentum, olivæ surculum ac tranquillitatem adferre dignetur, offert dedicatque F. Joannes Loisel.

Vient ensuite l'approbation ecclésiastique ainsi conçue : Cum licentia reve-

rendissimi domini Joannis Chrysostomi, abbatis S. Michaelis, vicarii generalis ordinis Præmonstratensis per Brabantiam, Frisiam, etc.

Ce recueil contient 20 morceaux.

La partie de *Tenor* a été trouvée aux archives du royaume, dans un paquet de brochures du XVIIIe siècle.

Cité et décrit par M. Edm. Vander Straeten, *p.* 52.

1648

1. Manipulus e messe musicus duarum, et trium vocum concertantium, auctore Joanne Rovetta collectore vero Joan-Baptista Velpio. Antverpiae, apud haeredes Petri Phalesii, typographi Musices ad insigne Davidis Regis. M. DC. XXXXVIII. In-4°.

Bassus continuus. Titre (1 f.). — Musique (19 ff. chiffrés 2-39). — Au v° du d. f. *Tavola.*

Ce recueil renferme 20 morceaux.

Bassus continuus à la Bibl. roy. f. V. H. 9774.

2. Bicinia sacra, sive cantiones sacrae duabus vocibus, suavissime concertantibus cum Basso generali, canendae authore Joanne Rovetta vice-magistro Capellae serenissimae Venetiarum reipublicae. Liber tertius. Antverpiae, apud Haeredes Petri Phalesii, typographi Musices. M. DC. XLVIII. In-4°.

Bassus continuus. Titre (1 f.). — Musique (10 ff. chiffrés 1-20). — Index (1 f.).

Ce recueil renferme 14 morceaux.

Bassus continuus à la Bibl. roy. f. V. H. 9774.

1650

1. Libri primi cantionum Francisci Della Porta duarum, trium, quatuor et quinque vocum. Pars secunda. Cum Basso continuo ad Organum. Antverpiae, Apud Magdalenam Phalesiam et cohæredes. M. DC. L. In-4°.

Bassus continuus. Titre encadré. — Musique. — Index (16 ff. ch. 2-31.).

Ce recueil contient 20 morceaux, 7 à deux voix. 6 à trois voix et 7 à quatre voix.

Bassus continuus à la Bibl. Roy. fonds V. H. 9774.

2. Cantiones II. III. IV. V. Vocum cum uno Magnificat et Litaniis Beatae Virginis quatuor, vel quinque vocibus ad libitum decantandis. Cum Basso continuo. Auctore Francisco della Porta organista et magistro Beatae Mariae juxta S. Celsum Mediolani. Libri secundi opus tertium. Antverpiae. Apud Magdalenam Phalesiam et cohæredes. M. DC. L. In-4°.

Bassus continuus. Titre. — Musique (16 ff.). — Au v° du d. f. Index.

Sur le titre, la marque au roi David.

Bassus continuus à la Bibl. Roy. fonds V. H. 9774.

1653

Novi concentus sacrae Philomelae Joannis Rovettae : duarum. ac quatuor vocum. Cum Basso continuo. Antverpiae apud Haeredes Petri Phalesii typographi musices. M. DC. LIII. In-4°.

Sur le titre la marque au roi David.

Cantus. Titre encadré (1 f.). — Musique (32 ff. ch. 2-66) — Index (1 f.).

Bassus. Titre (1 f.). — Musique (32 ff. ch. 2-43). — Au v° du d. f. index.

Bassus continuus. Titre (1 f.). — Musique (23 ff. ch. 2-47). — Au v° du d. f. index.

Ce recueil renferme 22 morceaux.

Cantus, *Bassus* et *Bassus continuus* à la Bibl. Roy. fonds V. H. 9775.

1654

1. Motetta II. III. IV et V. Vocum cum una missa et Psalmi 4 vel 5 vocibus ad libitum decantandis. Cum Basso continuo ad Organum. Auctore Francisco della Porta Organista et magistro beatae Mariae juxta S. Celsum Mediolani Libri Tertii opus quartum. Antverpiae, apud haeredes Petri Phalesii typographi Musices ad insigne Davidis Regis. M. DC. LIIII. In-4°.

Sur le titre la marque au roi David.

Altus. Titre (1 f.). — Musique (23 ff. ch. 3-47.). — Au v° du d. f. index.

Tenor. Titre (1 f.). — Musique (27 ff. ch. 3-55.). — Au v° du d. f. index.

Bassus. Titre (1 f.). — Musique (25 ff. ch. 3-51.). — Au v° du d. f. index.

Cantus secundus. Titre (1 f.). — Musique (11 ff. ch. 3-23.). — Au v° du d. f. index.

Bassus continuus. Titre (1 f.). — Musique (25 ff. ch. 3-51.). — Au v° du d. f. index.

Ce recueil contient 21 morceaux, 7 à deux voix; 8 à trois voix et 6 à quatre voix.

Toutes les parties ci-dessus à la Bibl. Roy. fonds V. H. 9776.

2. Gasparis Casati, domus Novariensis capellae magistri, operis primi pars prior, continens Moteta una et duabus vocibus ad organum concertata. Antverpiae, Apud haeredes Petri Phalesii typographi musices ad insigne Davidis regis. M. DC. LIV. In-4°.

Sur le titre la marque au roi David.

Vox prima. Titre encadré (1 f.). — Musique (29 ff. ch. 2-59.). — Au v° du d. f. index.

Vox secunda. Titre (1 f.). — Musique (27 ff. ch. 2-55.). — Au v° du d. f. index.

Ce recueil contient 26 morceaux.

Vox prima et *Vox secunda*, à la Bibl. Roy. fonds V. H. 9777.

1664

Tyrocinium musicum tradens facillimam methodum perfecte quascumque notas dignoscendi, perdiscendique vel horarum spacio; idque nova methodo, et hactenus incognita : præterea mensurarum distinctiones et figuras. Antverpiae, apud haeredes Petri Phalesii, typographici musices, ad insigne Davidis Regis. M. DC. LXIV. In-4° obl.

Sur le titre la marque au roi David.

Titre (1 f.). — Tyrocinium (7 f. n. ch.).

Le texte explicatif de cette petite méthode de chant est en latin avec traduction flamande interlinéaire.

(Bibl. Roy. fonds V. H. 9735).

1665

Cantiones natalitiae quatuor et quinque tam vocibus quam instrumentis decantadae, auctore J. Van der Wielen, ecclesiae

parochialis S. Jacobi Gandavi musico-præfecto. Antverpiae, apud heredes Petri Phalesii, typographi musices, ad insigne Davidis regis. 1665. Recueil in-4°.

Les parties contiennent : *Præcantus et cantus primus*, 28 pp. *Cantus secundus*, 16 pp. *Tenor*, 16 pp. *Altus*, 16 pp. *Bassus continuus*, 16 pp. *Bassus*, 12 pp.

Bibl. de M. Serrure.

Cité et décrit par M. Vander Straeten, t. I· p. 55.

1668

Livre cinqième (sic) du recueil des dances, ballets, allemandes, brandes, courantes, sarabandes, etc., des diverses autheurs de ce temps, à deux parties. En Anvers, chez les heritiers de Pierre Phalese, au roy David. In-4° obl.

Superius. Titre (1 f.). — Musique (26 ff. ch. 1-50.).—Table (1 f.). Cette partie renferme aussi l'accompagnement *Violino primo*.

Bassus. Titre. — Musique (22 ff. ch. 1-43.). — Au v° du d. f. la table. Cette partie renferme aussi l'accompagnement *spinetta o violone*.

La 3e partie porte pour titre : Livre cinquième du recueil des dances, ballets et courantes, etc. A deux. Et aucune à deux violons avecq la basse continuel pour les é Spinettes (sic) ou basse violon, du Gio. Battista Vitali. Violino secundo.

Titre (1 f.). — Musique (14 ff. ch. 3-26.). — Table (1 f.).

(Bibl. de M. Fétis au conservatoire.)

1669

Sinfonie boscarecie a violino solo, e Basso, con l'agiunta di due altri Violini ad libitum, per poter sonare a due, a tre, e a quattro conforme piacera, di D. Marco Vicellini, capo de gl'Instrumentisti del serenissimo signo Duca di Modana. Opera Octava. In Anversa, presso i Heredi di Pietro Phalesio, al Re David. 1669. In-4°.

Sur le titre la marque au roi David.

Violino Primo. Titre (1 f.). — Musique (p. 3-37.). — Table au v° du dernier feuillet.

Violino secundo ad libitum. Titre (1 f.). — Musique (p. 3-35.). — Table au v° du dernier feuillet.

Basso continuo e violone. Titre (1 f.).—Musique(p. 3-35.).— Table au v° du dernier feuillet.

(Bibl. de M. Fétis au conservatoire.)

Alph. GOOVAERTS.

JEHAN MOLINET

Il est difficile d'apprécier les poëtes du moyen âge, et surtout ceux du XVe siècle. La langue n'est pas formée dans leurs œuvres; ils n'ont plus cet esprit satirique et piquant, cette bonhomie des trouvères et des conteurs anciens : mais leur histoire, à divers points de vue, offre un vif intérêt. Nous ne faisons que mentionner les difficultés qu'ils se créent, les embarras qu'ils amoncèlent pour constater leur importance au point de vue historique; ce sont des noms de personnes, des faits rappelés, en un mot, tout une nouvelle mine qu'il faut exploiter pour bien connaître ces défauts. Nous ne voulons pas aujourd'hui faire un travail spécial, nous voulons seulement étudier un manuscrit de Molinet, qui se trouve à la bibliothèque d'Arras, et qui, selon nous, ne l'a point encore été suffisamment; nous devons dire cependant, que M. Caron, dans son catalogue, a désigné les pièces les plus importantes.

Qu'on nous permette deux mots sur l'auteur. La vie de Jehan Molinet n'est plus à faire; elle a été écrite par M. le baron de Reiffenberg, dans les mémoires académiques de Cambrai; nous n'avons toutefois que la première partie et nous ignorons si la

suite a paru. M. Hédouin a également publié son travail sur le poëte : il a été imprimé à Valence en 1850 et l'on pourrait se demander comment ce chroniqueur du XVe siècle a pu appeler l'attention du midi, si l'on ne savait que M. Hédouin est originaire de Boulogne, et qu'il portait à sa ville natale l'affection la plus vive et la plus complète. Mentionnons encore quelques pages de M. le baron d'Ardre et un très-bon article de M. Weiss, dans la Biographie universelle de Michaud. Jehan Molinet est venu au monde à Desvres, dans le Boulonnais ; ce fait est maintenant démontré de la manière la plus complète. Les auteurs qui ont voulu le faire naître à Poligny s'appuyèrent sur une pièce de vers de Molinet en l'honneur de St-Hippolyte, patron de cette ville, composée à la prière de Jean Bertrand. Mais si Molinet avait séjourné quelque temps à Poligny il en eut incontestablement parlé.

Après avoir fait ses études à Paris, il revint en Flandre et s'y maria, ce fait ne saurait être mis en doute, puisque M. Godefroy assure que le deuxième volume de la chronique de Molinet et le supplément ont été copiés sous les yeux de son fils Augustin, chanoine de Condé. Quand Jehan fut devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine de la collégiale de Valenciennes, *Vallis asmorum*, comme le dit son épitaphe. Selon l'habitude de cette époque, il était en relation avec un grand nombre d'hommes instruits : on signale surtout son affection pour Georges Chastellain. A la mort de cet historien, dont les œuvres viennent d'être si savamment reproduites, Molinet fut nommé indiciaire et historiographe de la maison de Bourgogne. Nous croyons que le mot indiciaire s'explique par le mot index, c'est-à-dire que lorsqu'on avait à rechercher des titres, des documents ou des notes on s'adressait à l'indiciaire. A cette époque, Marguerite était gouvernante des Pays-Bas ; malgré les importantes fonctions qu'elle remplissait, elle cultivait les muses et

plusieurs de ses poésies ont eté conservées : Molinet fut nommé son bibliothécaire. Si nous ajoutons que le poëte eut à souffrir de la violence des gens d'armes qui, si souvent, traversaient le Hainaut, nous aurons résumé cette carrière paisible et occupée. Il mourut en 1507, ayant près de lui Jean Lemaire, qu'il avait, pour ainsi dire, formé et qui lui succéda dans les diverses fonctions de la Cour.

Les ouvrages de Molinet sont très-nombreux; nous n'avons certes pas l'intention de les rappeler tous, nous mentionnerons seulement que l'article de M. Quérard, dans la France littéraire, est très-incomplet, et que celui de la Biographie universelle de Michaux est beaucoup plus important. Une publication qui offre plus d'intérêt encore est celle de M. Buchon, imprimée à Paris en 1828, et qui contient le chronique de notre poëte, de 1474 à 1504.

Les manuscrits sont très-nombreux; Jean Godefroy, archiviste de la chambre des comptes de Lille, avait eu la pensée de les publier, mais sa laborieuse carrière ne lui en laissa pas le temps. Aubert Lemire alla plus loin encore, car si l'on peut s'en rapporter au catalogue de La Serna Santander, il aurait eu le visa pour l'impression. La bibliothèque d'Arras possède, sous le N° 900, un fort beau manuscrit en deux volumes in-folio, sur papier encadré à l'encre rouge. On y remarque, sur le titre même, cette note très-curieuse : *Recueillies, escriptes et mises au net par Augustin Molinet chanoine de Condé, fils du dit feu Me Jehan Molinet, et ce au commandement de l'impérialle Majesté Maximilien, par la grâce de Dieu, Empereur des Allemaignes, toujours Auguste.* La naissance du fils de Molinet ne saurait donc être mise en doute. Un autre fait important c'est que la chronique s'étend jusqu'en 1586. Une note également précieuse se trouve à l'incipit : *En ce présent volume sont rédigées par escript les chroniques de feu maistre Jehan Molinet, Indiciaire*

et hystoriographe des très-illustres maisons d'Austrice et de Bourgogne, commenchant icelles croniques en l'an mil quatre cens LXXIII, lorsque le très-redoubté et très-puissant duc Charles de Bourgoigne assiége la très-forte ville de Nuysse.

M. Arthur Dinaux, de regrettable mémoire, a publié, en son intéressante collection des Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique, une pièce intitulée : *la Robe de l'Archiduc ;* son principal mérite est d'avoir employé, pour décrire les villes et les provinces belges, les termes usités dans l'art de tisser et d'apprêter les étoffes. L'Archiduc, dont il est ici question, est Philippe-le-Beau, fils de l'infortunée Marie de Bourgogne, qui, par son mariage avec Jeanne la Folle, jeta les premiers fondements de la puissance de Charles-Quint. Cette pièce de vers se trouve mais d'une manière incomplète, dans les *Faicts et dits*, dont nous allons parler. M. Dinaux s'est borné à reproduire une plaquette excessivement rare placée à la suite des *Chanchons Georgines faites par Georges Chastellain et imprimez en Valenchiennes* en 1499 ou 1500. Molinet, n'étant mort qu'en 1507, dut avoir connaissance de cette impression et, comme on le dit actuellement, corriger les épreuves (1).

Notre attention se porte plus spécialement sur *Les Faicts et Dits contenant plusieurs beaux traictés oraisons et chants royaux, etc.* Il y en a eu successivement trois éditions, la première a été imprimée à Paris en 1531, M. Quérard l'a confondue avec la chronique qui, comme nous le devons voir, n'a été éditée qu'à une époque tout-à-fait moderne. Deux autres éditions parurent en 1537 et en 1540 ; elles sont in-8° et tous les auteurs s'accordent à déclarer qu'elles sont très-rares. Quand à nous,

(1) Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique par A. Leroy et A. Dinaux, nouvelle série. T. II, page 128 et suivantes.

nous nous sommes servi de celle de 1537, dont voici le titre exact : *Les Faictz et dictz de feu de bonne mémoire maistre Jehan Molinet contenans plusieurs beaulx traictez oraisons et champs royaux comme l'on pourra facillement trouver par la table qui s'ensuyt nouvellement imprimez à paris*

MDXXXVII.

On les vend à paris en la rue Sainct Jaques a lenseigné les deux cochetz.

Revenons au manuscrit d'Arras. C'est un manuscrit petit in-folio du XVIe siècle; il commence par la *Robe de l'Archiduc*; après le titre vient la table et un prologue, non compris dans le chiffre des feuillets, qui sont au nombre de 250. Nous signalerons avec leur incipit les poésies qui n'ont point été imprimées :

Un fragment du mont Pélion. Quelques lignes seulement ont été insérées dans le catalogue de la bibliothèque d'Arras.

Après *le naufraige de la Pucelle*, se trouve une pièce sans titre commençant ainsi : *Quand Zéphirus de sa très-doulce alaine*, etc.

Aigle imperant sur mondaine maryne. Le commenchement est par oisaulx et se finist par oisaulx adrechant à l'empereur.

Le trespas de l'empereur Fédericq : Comme Titan fit tuer Titirus.

A Angers, en 1532, Charles de Bourdigné publia la *Légende de maistre Pierre Faifeu, ou les Gestes et Dits joyeux de maistre Faifeu, escolier d'Angers*; ce travail fut réimprimé à Paris en 1723, in-8°, avec quelques poésies de Jehan Molinet. Nous ne parlerons pas du *Temple de Mars*, du *Kalendrier*, ni des autres plaquettes rarissimes citées dans la Biographie universelle; ce que nous désirons c'est appeler l'attention sur un poëte peut-être trop négligé de nos jours, car il est maintenant plus connu comme historien que comme poëte. Il y a environ dix ans, M. d'Héricaut de Boulogne et moi, nous étions réunis pour

donner une édition complète des poésies du chanoine de Valenciennes : elle devait paraître dans la bibliothèque elzévirienne de Janet. On sait que cette publication, qui contient tant de documents intéressants, a été interrompue. Nous formons des vœux pour que cette œuvre soit continuée : qu'on fouille les bibliothèques de la Belgique et du Nord de la France, et je ne doute pas qu'on ne trouve un grand nombre de pièces inédites curieuses pour l'étude du XVe siècle, intéressantes pour l'histoire. Nous n'hésitons pas à faire appel à la commission qui recueille les œuvres des Belges illustres. Sans doute, Molinet est né à Desvres, mais toute sa vie s'est passée dans le Hainaut et dans ces provinces Belges où il était indiciaire et historiographe. Presque tous ses faits et dits sont relatifs soit aux Princes de la maison de Bourgogne, soit aux événements qui intéressent l'histoire nationale.

En finissant, signalons un portrait de Molinet, que M. Quicherat a retrouvé au musée de Boulogne, Foppens ne nous avait pas conservé les traits du poëte historien ; sans doute parce qu'il n'avait pu se les procurer. Cette peinture qui date du XVIe siècle est sur bois : Molinet est représenté avec une calotte noire et une robe rouge ; les sourcils sont fortement arqués, le nez fort, la bouche souriante, très-espacée du nez, le menton proéminent : la figure est maigre et indique le travail. M. Quicherat a réduit ce dessin et l'a publié dans les Mémoires des antiquaires de France : il y a joint une inscription qui se trouve sur le tableau : nous demandons la permission de la reproduire ici.

In effigiem M. Joannis Molinet viri
Svo tempore disertissimi hexasticon.

Qui mea scripta probas nostram ne despice formam
Ingenio formae damna rependo meae ;
Scribendo patrio cvnctos idiomate vici
Sev nvmeros sev tv verba solvta velis

Nec minor in dictis quam scriptis gratia tali,
Aspersus noster sermo lepore fuit.

Comment ce tableau se trouve-t-il au musée de Boulogne? On est réduit à des conjectures. Selon toute vraisemblance, Molinet avait conservé des relations avec le pays de sa naissance; sentant que l'âge s'avançait, il aura voulu que ses traits fussent conservés et il aura consacré ce tableau soit à un de ses parents, soit à l'un de ces poëtes avec lesquels il correspondait si souvent.

Nous serions incomplets si nous ne citions une excellente notice sur la vie et les ouvrages de Jean Molinet, poëte et historien du XVe siècle, chanoine de Valenciennes par G. et J. Hecart. Ce travail bien compris, savamment étudié et peu connu se trouve dans les Mémoires de l'académie d'Arras, 1820-21 pages 177 et suivantes.

Cte d'HÉRICOURT.

SENAC DE MEILHAN

ET SES RAPPORTS AVEC LA RUSSIE

Lettre de l'Impératrice Catherine II à A. S. Mordvinoff, ambassadeur de Russie à Venise.

Monsieur de Mordwinoff. Je viens de recevoir une lettre d'Aix la Chapelle signée *Senac Meilhan*, qui a attiré mon attention. A cette lettre étoit joint le prospectus des Mémoires sur la vie du Maréchal Duc de Richelieu, pour servir à l'histoire du XVIIIme siècle, et un conte ou roman moral intitulé: Les Deux Cousins. Ce dernier est un ouvrage charmant, rempli de traits, qui désignent l'esprit et profonde connoissance du cœur humain de l'au-

teur. Par le prospectus j'ai vu que *M. de Meilhan se signe Maitre des requêtes honoraire, intendant des provinces du Haynault et du Cambresis etc.* Par les informations que j'ai pu faire ici sur son compte, il jouit de la réputation intacte d'un honnête homme, rempli d'esprit et de mérite, dont la carrière a été interrompue par les troubles qui agitent sa patrie. Dans sa lettre M. de Meilhan me dit avoir pendant plus de vingt ans administré plusieurs grandes provinces, et qu'il est un de ceux que la révolution a obligé de sortir de France. Il me propose entre autre d'écrire l'histoire de la Russie au XVIIIme siècle. Mais pour que je puisse consentir à ce projet, il faudroit que je fus sûre, que celui qui se chargeroit de ce travail, renonçât aux préjugés que la plupart des étrangers ont contractés contre la Russie; comme par exemple de voir tout en noir sur son compte, sans avoir égard à ce qui se passoit dans le même tems dans les autres pays; d'avancer, que cet empire n'avoit ni loix, ni administration avant Pierre I, tandis que le contraire existoit. Il est vrai que les troubles qui ont suivi la mort du czar Ivan Wassiliewitz, avoient arriéré la Russie de 40 à 50 ans; mais avant ce tems elle alloit de pair avec toute l'Europe, Les efforts encore, qu'elle a faits pour se réunir et délivrer ses provinces de l'invasion des Tartares, est un point d'histoire tout à fait méconnu. Avant cette invasion, les grands ducs de Russie avoient la part la plus marquée aux affaires de l'Europe et étoient alliés et parens à toutes les maisons souveraines de notre hémisphère, et ils contribuèrent plus d'une fois au maintien de tel ou tel autre roi ou empereur, dont ils avoient embrassé les intérêts. Pour ce qui regarde l'histoire de mon règne, je pense qu'il en est de l'histoire des princes dès leur vivant, comme des statues qu'on leur dresse avant leur mort: on ne sait pas trop si c'est l'ornement d'une ville ou bien un monument mérité. Je pourrois sans doute fournir des mémoires très véridiques appuyés sur des faits; mais il faudroit pour l'un et l'autre ouvrage, que

l'auteur ou le rédacteur se soumit aux pénibles règles qu'il seroit indispensable de suivre. Parceque une histoire ou des mémoires pour servir à l'histoire de Russie, qui seroient entrepris avec mon approbation et consentement, ne sauroient comporter aucune autre tournure ni tendance, que celle qui seroit dirigée pour la plus grande gloire de l'Empire et servit à la postérité d'émulation et de miroir. Toute autre moins glorieuse lui seroit nuisible; parceque nous vivons dans un tems, où bien loin de diminuer l'éclat des actions et des choses, il s'agit plutôt de soutenir les esprits et de les encourager et diriger vers cette élévation qui mène aux grandes choses. Ce n'est pas assurément la pente vers l'égalité absolue de tous les états qui enfante l'anarchie, dont la France est travaillée dans ce moment-ci, qui les opérera. Mes informations me disent, que M. Meilhan n'est point du tout imbu du système présent qui domine en France. Il ne faut pas se tromper sur ce que je dis : ce n'est pas des flatteries que j'entends ; mais la juste appréciation des faits, dont l'approbation ou l'improbation élève ou abaisse les esprits. Comme M. de Meilhan d'Aix-la Chapelle doit se rendre à Venise, où il me prie de lui faire donner ma réponse, pour laquelle il s'adressera à vous et me prie de lui garder le secret sur ses propositions, vous lierez connoissance avec lui, et tacherez de connoitre de plus près sa façon de penser sur les choses et sur les événements et de vous mettre au fait, quelles pourroient être au vrai ses intentions. Veut il venir ici ? et à quel titre ? Il y sera reçu comme un étranger, qui se distingue par son esprit et les charges qu'il a occupées ; mais son esprit est il assez pliant pour être susceptible à se laisser diriger dans un travail aussi important, que c'est celui qu'il veut entreprendre ? Vous lui direz que j'ai reçu sa lettre, son livre que j'ai trouvé charmant, et le prospectus des Mémoires pour servir à l'histoire du Duc de Richelieu ; que je connois quelques uns de ses autres ouvrages, entr'autres l'histoire d'Anne de Gonzagues, Princesse Palatine;

que je suis très sensible à l'estime qu'il me témoigne, que celle des honnêtes gens a toujours été le but auquel j'ai visé ; que je crains bien que ce que j'ai établi chez moi avec connoissance de cause n'aye égaré chez eux ceux dont l'intention étoit de courir la même carrière. M. de Meilhan a bien saisi l'esprit de mes instituts, que vous avez ordre de lier connoissance avec lui afin de vous mettre mieux au fait de ses intentions et de lui être utile, et afin de m'en faire rapport. Qu'il peut bien juger lui-même des difficultés d'écrire l'histoire d'un pays, dont on ignore jusqu'à la langue, dont les usages n'ont pas toujours été ceux de plusieurs autres pays; que pour cela cependant ces usages ne sont dans le fonds pas plus étranges que ceux de bien d'autres peuples; que ce pays cependant seul est capable de remplir les lacunes des histoires des autres pays ; qu'à l'envisager autrement, cette histoire seroit manquée. Vous vous appliquerez encore à savoir de lui quelle pourroit être la route, par laquelle il se rendroit ici, afin que les recommandations qu'il demande puissent être envoyées. A la page 37 de son roman moral, j'ai trouvé lumineux et frappant le trait suivant: « Le pouvoir, dit-il, est comme le vin, qui force à la révélation du caractère. » Celui qui a été confié à M. de Meilhan lui a fait développer le caractère, qui lui a acquis la réputation intacte, laquelle est parvenue jusqu'en Russie. Il est fâcheux sans doute pour la France, que son état présent la prive des gens de mérite. Jusqu'ici elle brilloit par la splendeur, qu'avoit repandue sur ce royaume le règne de Louis XIV. D'autres principes amèneront sans doute un autre état des choses, incalculable jusqu'ici, mais si l'anarchie présente de la France se communique aux autres états de l'Europe, il n'est pas difficile de prédire que les Turcs seuls en profiteront et que toute conquête leur en deviendra facile. Vous pourrez faire usage de cette lettre vis à vis de lui, si vous le jugerez à propos. Adieu, portés vous bien. Catherine.

St Pétersbourg, ce 4 octobre 1790.

P. S. Vous ne manquerez pas de garder le secret que M. Meilhan paroit désirer.

Cette lettre est tirée du ministère des affaires étrangères; rapports avec Venise, 1790. La traduction russe en a été publiée dans les Œuvres de Catherine II, édition Smirdine, III, 413-18.

Réponse de Mordwinoff.

Madame!

Honnoré des ordres de votre majesté impériale en date du 16 décembre dernier, vieux style, reçus le 20 (31) janvier, pour M. de Meilhan, je n'aurois pas manqué d'en faire tout de suite mon très humble rapport à votre majesté impériale, si je n'eusse cru devoir attendre son retour de Rome, pour où il est parti, il y a près de deux mois. Suivant ses lettres il devoit être ici d'un moment à l'autre, mais aujourd'hui apprenant par sa dernière lettre, qu'il y est retenu par une petite indisposition, je n'hésite plus un instant pour lui faire part de la gracieuse réponse de votre majesté impériale, qui sans doute le mettra à même de revenir ici au plutôt. Dès qu'il sera ici, ce qui je crois sera dans peu, je ne manquerai pas de l'engager à presser son voyage pour se rendre aux ordres de votre majesté impériale et lui remettrai les deux mille ducats qui lui sont destinés pour cet objet.

Je suis, madame, de votre majesté impériale le très-fidèle sujet Alexandre Mordwinoff.

Venise, ce 5/16 février 1791.

Tiré des mêmes archives du ministère des affaires étrangères: Venise 1791.

Madame.

Aussitôt que M. Senac de Meilhan reçut à Rome ma lettre, par laquelle je lui participois les intentions de votre majesté impériale, il se mit en route sans délai et arriva ici avant hier,

très décidé de se dépêcher pour se rendre immédiatement à St. Pétersbourg; mais comme il apprit hier de M. le marquis de Bombel, ambassadeur de France, qui disoit publiquement être informé de très bonne part, que le ministère de sa cour est intentionné de faire choix de M. de Meilhan pour relever lui marquis de Bombel ici en qualité d'ambassadeur, ou pour remplacer M. le cardinal de Berevris (*sic*) à Rome (qui a egalement demandé son congé) cela l'a mis en grand embarras pour quelque tems. Cependant d'un côté les avantages attachés à un poste aussi flatteur que sa patrie se propose de lui offrir, et de l'autre la haute admiration et le devouement qu'il nourrit pour vous, madame, ces derniers sentiments ont emporté sur lui, et il se dispose de quitter Venise en six ou sept jours pour se rendre aux ordres de votre majesté impériale. En conséquence je lui ai remis les deux mille séquins, que vous lui avez, madame, destiné pour cet objet, et lui m'a chargé de sa lettre ci-jointe, pour l'accompagner au pied du trône de votre majesté impériale. Je suis, madame, de votre majesté impériale le très-fidèle sujet Alexandre Mordwinoff.

Venise, ce 16/27 férvier 1791.

Le 6 mai 1791, lors de son séjour à St. Pétersbourg, Senac de Meilhan fut présenté, à l'Hermitage, à l'impératrice Catherine, et il resta, après dîner, plus d'une heure à causer avec sa majesté.

Au mois d'août suivant, le comte N. P. Roumiantzoff écrivait à l'impératrice la lettre suivante.

Madame.

J'ai reçu les ordres que votre majesté me donne touchant monsieur de Meilhan. Je m'appliquerai à y obéir et j'y mettrai tout mon zèle; mais pour commencer il a fallu que je le déterre. Je viens d'apprendre, madame, qu'étant aux eaux de Carlsbad il avoit trouvé remède à tout dans un ouvrage sur la manière de pacifier la France; il l'a montré au prince Henry, et à cette dis-

tance où nous sommes, madame, il jettoit, dit-on, les yeux sur moi, pour que je devins l'apôtre de son évangile politique; mais il a mieux rencontré. Le comte de Trautmansdorf en a rendu compte à monsieur le prince de Kaunitz, et celui-ci l'a fait chercher lui-même par courrier; par conséquent monsieur de Meilhan est occupé aujourd'hui, madame, à endoctriner le cabinet de Vienne et à lui apprendre comment, dans un pays où tout est culbuté jusqu'aux idées, il est aisé de contenter tout le monde.

J'ai vu monsieur de Meilhan avant les malheurs de la France, et ce ne fut pour ainsi dire qu'un instant; l'opinion qui m'en est restée étoit que c'étoit un bel esprit, et non pas un bon esprit. Ce que votre majesté impériale a daigné m'en dire me le confirme. Ma mauvaise étoile a voulu que pendant son séjour à Francfort je ne m'y suis pas trouvé.

Je suis avec la plus profonde vénération, madame, de votre majesté impériale le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet, le comte de Roumanzoff. A Carlsruhe le 26 juillet (6 août) 1791.

Nous avons vu plus haut que Senac de Meilhan se proposait d'écrire l'histoire de Russie et qu'il en avait déjà rédigé l'introduction. Il résulte de ce que dit Krapovitsky dans ses Mémoires, que l'impératrice Catherine ne fut pas satisfaite du plan de l'ouvrage de Senac de Meilhan, et qu'elle aurait dit : « c'est fâcheux! il tient trop aux principes français. » Malgré cet échec, elle lui conserva sa bienveillance, lui fit une pension de 500 roubles par mois, et resta même en correspondance avec lui; en voici la preuve. Alopaeus ayant appris la fausse nouvelle que Louis XVI, lors de sa fuite, avait réussi à gagner la frontière, en instruisit aussitôt, par une lettre datée de Berlin, 28 juin, le comte Ostermann.

A. S. E. le comte d'Ostermann.

Monseigneur. Hier au soir a été reçue ici la nouvelle que Louis XVI, étant parvenu à la fin à sortir de sa captivité, a quitté Paris avec la reine, le daufin, monsieur et madame. Les circonstances qu'on connoit jusqu'ici de son évasion et que je tiens de M. le baron de Roll qui en a reçu l'information du comte d'Artois, se réduisent à ce qu'il suit.

Monsieur étant arrivé à Mons en a depêché dans l'instant un courrier au comte d'Artois qui est arrivé le 13/24 de juin à Coblence. Ce prince a alors envoyé un exprès à l'electeur de Mayence pour l'instruire de l'événement et pour le prier de faire passer une lettre au baron de Roll, que celui-ci a reçue hier au soir par un courrier extraordinaire, depêché au comte de Gatzfeldt ministre de Mayence à cette cour. Le comte d'Artois écrit à M. de Roll qu'il n'a que le temps de l'informer que le roi son frère a quitté Paris le 9/20 de juin, qu'il est arrivé à Montmédy, pas loin de Luxembourg, accompagné de huit mille gentils-hommes françois et qu'il attendoit à tout instant M. de Bouillé qui devoit le joindre; que c'étoient les seules particularités qu'il avoit apprises jusqu'ici par le comte de Provence qui se trouvoit avec madame à Mons; que lui, le comte d'Artois, alloit partir dans l'instant pour Montmédy et que le baron de Roll devoit rester encore ici jusqu'à l'entrée de nouvelles directions.

Au reçu de cette lettre, l'impératrice écrivit immédiatement au prince de Nassau la lettre suivante.

Mon prince. Le 9/20 de juin, le roi Louis XVI, la reine, le dauphin, monsieur et madame sont sortis de Paris et sont heureusement arrivés, monsieur et madame à Mons, le roi à Montmédi, accompagné de huit mille gentilshommes français. Monsieur a mandé cette bonne nouvelle de Mons à M. le comte d'Artois, qui de Coblenz allait se rendre à Montmédi pour

joindre le roi son frère. Le marquis de La Fayette doit avoir connivé au départ du roi. M. le comte d'Artois doit avoir mandé cette nouvelle à un M. de Roll, qui est son agent à Berlin : c'est de la bouche de celui-ci que vient cet avis.

Adieu, portez-vous bien.

Ce 29 juin 1791.

L'impératrice en informa aussi, par une lettre de sa main, Senac de Meilhan, qui lui répondit par la lettre suivante.

Ce dimanche 29 (Juin) à 2 heures après midi.

Madame.

Je ne puis exprimer à votre majesté impériale l'effet qu'a produit sur moi la lettre dont elle m'a honoré. A l'extrême satisfaction dont elle me pénètre, se joint celle de tenir d'une main auguste la plus heureuse, la plus grande nouvelle. Je fais mille et mille fois à genoux mes remerciements à votre majesté impériale de sa bonté. J'etois malade depuis deux jours, je reprends des forces, je suis ranimé, et je songe avec délices que c'est le jour de *la St. Pierre* qu'une aussi agréable nouvelle me parvient. J'ai toujours pensé que la contrerévolution étoit faite dans *les esprits ;* mais que tant que le roi seroit captif, elle ne pourroit s'opérer sans le plus *grand danger* pour sa personne et celle de la reine. A présent les choses vont prendre une tournure semblable à celle dont il y a mille exemples dans l'histoire : voilà une guerre civile et deux partis. Le premier *noyau* formé, l'étendart royal déployé, le roi aura vingt, trente mille hommes devoués à son service, prêts à périr pour lui. Voilà ce que j'ai pensé et ce que j'ai dit à M. le prince de Nassau et autres ; mais j'avoue aussi que je regardois comme bien difficile l'évasion du roi au milieu d'une multitude armée et que je pensois avec frémissement aux effets d'une entreprise mal concertée. La noblesse est désespérée, les peuples sont las en général, les gens religieux

consternés, les capitalistes effrayés, tous ceux qui tiennent au trône par sentiment politique, par un attachement profond à une race qui règne depuis mille ans, par intêret enfin, sont dans l'abattement. Les legistes subalternes, les municipaux, les paysans de quelques cantons qui se trouvent flattés de participer aux affaires, de n'avoir plus de seigneurs, voilà ceux qui feront des efforts pour empêcher le rétablissement de l'ordre ancien. L'aspect que Paris aura montré au moment de la nouvelle du départ du roi, les divers sentiments qui se seront manifestés dans cette capitale et les grandes villes, peuvent servir infiniment pour prognostiquer l'avenir. Je ne sçais (s'il est permis de mêler les petites choses aux grandes) ce que dit en ce moment Edmond Genest; les sentiments de ce fat subalterne enté sur un sot, m'ont donné une telle aversion, que je lui dis presque des sottises quand je le rencontre, ou du moins je le fais appercevoir des bêtises qu'il dit. On m'a mandé il y a dix ou douze jours : « On pense généralement que l'impératrice de Russie, » après avoir fait sa paix avec les Turcs, s'occupera de rétablir » les affaires de France et que c'est d'elle que dépend la destinée » de cet empire. »

Je désirerois avoir l'honneur de voir votre majesté impériale un quart d'heure et je lui demande de daigner m'accorder cette faveur. J'ai reçu joint à sa précieuse lettre l'état sur l'histoire de Russie, mais je n'ai pas la faculté de m'occuper d'autre chose que du grand événement dont elle daigne me faire part et de la bonté qu'elle a eu de songer à moi dans cette circonstance. Je suis avec un profond respect, de votre majesté impériale le très humble, très obéissant serviteur, de Meilhan.

La délivrance heureuse d'un roi dont les ancêtres sont assis depuis mille ans sur l'un des plus grands trônes de l'univers et qui n'a jamais montré que de la bonté; d'une reine, qui conte tant d'empereurs pour ayeux, qui est fille de l'auguste Marie-

Thérèse, d'une reine belle, jeune, aimable, qui a montré au milieu des plus sanglantes catastrophes le plus grand courage; enfin la délivrance de l'héritier du trône, de sa sœur, du frère du monarque, présente un événement dont il y a peu d'exemples dans l'histoire. Je dois tout ce que je suis au roi, à son grand père, et j'étois honoré des bontés particulières du dauphin, son père; enfin je suis commissaire du roy, son représentant dans deux provinces, membre de son conseil : ne puis-je pas à tous ces titres manifester ma joye publiquement dans une si heureuse circonstance, et sa majesté impériale approuveroit-elle que je donne une fête en réjouissance d'un si grand événement? Dans ce cas j'oserois lui demander de me faire donner un local, et je sacrifierois volontiers une partie de ce qui me reste pour célébrer ce grand jour. Il me semble qu'un sujet zêlé peut dans tous les pays démontrer publiquement sa joye des événements qui intéressent son souverain. Je soumets cette idée, que mon cœur m'inspire, à sa majesté impériale, que sa magnanimité et sa sensibilité apprécieront. S. de Meilhan.

Malheureusement la vérité ne tarda pas à être connue; Alopaeus, ayant appris l'arrestation de Louis XVI à Varennes, expédia immédiatement de Berlin, une lettre datée du 2 juillet.

A S. E. le comte d'Ostermann.

Monseigneur. L'évasion de Louis XVI malheureusement n'a pas eu le succès désiré. Une estafette expédiée de Mayence par M. de Stein qui y est ministre de cette cour-ci, en a porté avant-hier l'affligeante nouvelle. Le courrier qui devoit en informer le comte d'Artois, mais qui ne l'a plus trouvé à Coblence, a remis ses paquets à l'electeur de Trèves que le comte d'Artois à son départ avoit prié d'ouvrir tous ceux qui lui arriveroient. C'est de cette manière que l'electeur de Trèves en a eu connoissance, qui s'est hâté d'en instruire l'electeur de Mayence. Le ministre de ce

dernier à cette cour-ci le comte Gatzfeldt m'ayant communiqué un extrait de lettres qui rend compte de cette malheureuse catastrophe, j'ai l'honneur de le joindre ici. Sa lecture prouvera à votre excellence que les premières nouvelles qu'a eues le comte d'Artois sur l'évasion du roi n'ont pas été exactes en tout point. Non seulement que sa majesté n'étoit pas arrivée encore à Montmédy, elle se trouva sans escorte à Ste. Menehoul. Nous savons d'ailleurs par d'autres avis, reçus de frontières de France, que les gentilshommes qui avaient accompagné leurs majestés n'étoient pas au nombre de huit mille, il n'y en avoit que quelques centaines, et dès qu'on étoit sorti de la forêt de Bondy, ils se sont dispersés afin de ne pas exciter le soupçon, que ce pouvoit être le roi qui se trouva dans la carosse.

Extrait d'une lettre de Coblence dont le contenu est l'extrait des dépêches arrivées au comte d'Artois.

Le roi avec la reine, ses enfans et madame Élisabeth furent ensemble dans une voiture ayant quitté Paris le lundi 20 de juin. Ils parvinrent heureusement jusqu'à St. Menehoul, une poste avant Varennes; il prit un besoin urgent au roi qui descendit de voiture. Le fils du maître de poste l'ayant reconnu, prit tout de suite des prétextes pour retarder qu'il se remit en voiture; ensuite le postillon au lieu de le conduire le vrai chemin prit des detours. Entre temps le maître de poste de St. Menehoul envoya un courrier à Varennes, qui fut le premier endroit où la famille royale devoit passer. On rassembla 4 m. hommes de la garde nationale qui les arretèrent en venant à Varennes. M. de Bouillé ayant appris l'événement se hâta d'aller à son secours avec 2 m. hommes; mais en voulant passer la rivière à Châlons le pont fut enlevé. Il n'y eut plus moyen de sauver la famille royale qui fut reconduite à Paris. Du reste l'on ne sait rien.

Vous ne vous faites pas d'idée dans quelle consternation tout

le monde est jetté. Hier nos François ne se possedoient pas de joie, aujourd'hui ils sont dans le plus profond désespoir. Les princes de Condé et de Bourbon sont revenus ce matin et ne savent où donner de la tête. On a envoyé au comte d'Artois le chevalier de Saxe en courrier; on suppose qu'il a poursuivi sa route jusqu'à Mons pour parler à son frère.

Lettre de Senac de Meilhan au comte Zouboff, adressée de Hambourg, sans date.

Monsieur le comte. Permettez que je profite pour me rappeller à votre souvenir du départ de M. le comte de Capellis, capitaine de vaisseaux, d'une réputation distinguée, qui se rend en Russie pour offrir à sa majesté impériale ses très humbles services. Je suis fort attaché à son oncle M. le comte d'Angiviliers, homme vertueux et éclairé, et qu'on peut dire avoir été l'amy de l'infortuné Louis Seize; et cette circonstance, jointe à son mérite, le feront sans doute paraître sous un aspect favorable. M. votre frère, monsieur le comte, m'a encouragé à écrire à votre excellence, et je profite de l'assurance qu'il m'a donnée de ses dispositions en ma faveur pour lui demander, si l'introduction à l'histoire de Russie que j'ai eu l'honneur d'adresser à sa majesté impériale, lui a paru mériter qu'elle favorise la continuation de l'ouvrage. Je me suis depuis plus de deux ans occupé uniquement de cet objet intéressant, et c'est à sa majesté impériale à décider si mes forces sont en quelque proportion avec l'entreprise (1). Daignez de grâce, monsieur le comte, obtenir que sa majesté veuille bien me faire part de ses intentions, et me mander aussi votre sentiment avec la franchise qui vous caractérise. Je viens d'achever un ouvrage sur la France qu'on m'as-

(1) *Annotation de S. M. I. Catherine II.* « Je lis et j'ai commencé des observations sur cet ouvrage. »

sure pouvoir être utile : c'est un tableau fidèle de ce malheureux pays avant la révolution : il contient les *éléments constitutifs* et les mœurs de la France, le sort *des diverses* conditions, l'origine et *l'influence des parlements,* les privilèges si exagérés de la noblesse et les avantages dont jouissoit le tiers; enfin il fait connoitre particulièrement la douceur du gouvernement, l'amour du roi pour ses peuples, son éloignement pour la dépense, le peu d'importance de celles reprochées à la reine ; enfin il prouve démonstrativement que dans aucun pays la noblesse n'a eu moins de privilèges, et le tiers état plus de moyens d'avancement. Je me suis attaché, monsieur le comte, à faire voir que lors qu'un gouvernement subsiste depuis longtemps dans un pays, on en doit conclure nécessairement, qu'il est assorti au génie des habitans ; qu'il ne faut pas s'égarer dans de subtiles distinctions pour juger de la bonté d'un gouvernement d'après de trompeuses définitions, mais savoir si un peuple est heureux, s'il jouit du calme dans l'intérieur et de quelque considération au dehors ; que le bonheur ne consiste pas dans une perpétuelle agitation et à faire ou écouter des harangues, mais que le peuple est heureux partout où l'industrie est animée, la culture en vigueur, le commerce florissant, et qu'il importe peu, quand ces infaillibles symptômes de prospérité existent, s'ils dérivent des mœurs qui tempèrent le pouvoir des usages, du balancement de divers corps, et de sentiments profondement gravés dans les cœurs ou de ce qu'on appelle une constitution. — Beaucoup d'étrangers sont portés à penser que la cour prodiguoit les trésors de l'état, que le peuple étoit avili et opprimé, et il m'a paru important de fixer les idées à cet égard.

Vous vous êtes, monsieur le comte, occupé de l'histoire, objet si digne de l'attention des hommes d'état, celle de France vous est particulièrement connue, et vous parlez avec la plus grande facilité la langue françoise, enfin vous avez suivi attentivement

la marche de l'étonnante et abominable révoultion que la France éprouve.

D'après cela j'ose vous prier de permettre que l'ouvrage dont je parle en ce moment paroisse *sous vos auspices*; la dédicace que je vous en ferai ne contiendra rien qui puisse embarasser votre modestie; et il doit paroitre naturel qu'on fasse hommage a un homme instruit de l'histoire d'un ouvrage qui traite de la partie qui l'intéresse. J'en retarderai la publication jusqu'à ce que *j'aye reçu votre reponse*, et je préférerais de vous le soumettre à vous même avant de le faire imprimer. Je désire, monsieur le comte, que sa majesté impériale daigne me permettre de me rendre en Russie pour y rassembler tous les matériaux nécessaires pour en écrire l'histoire, si elle veut bien favoriser mon projet; enfin ne songeant plus qu'à terminer paisiblement une vie trop agitée, je désire qu'elle ait l'extrême bonté non de rien ajouter à ses bienfaits, mais de changer la pension qu'elle me fait contre un *petit coin de terre*, ou de m'honorer d'une mission dans les pays étrangers. Il y a plusieurs exemples de pareilles faveurs accordées à des étrangers, et quelquefois même sa majesté impériale a deux ministres dans la même cour. A quelque titre que ce soit, monsieur le comte, je voudrois être à l'abri des orages sous les auspices augustes de Catherine II, et lui consacrer mes faibles talents.

Un autre motif me fait encore désirer d'aller passer quelque temps en Russie : c'est l'attention que je dois au sort de mon fils, et il m'est intéressant de connoitre et ses dispositions et ses vues, dont je ne puis être instruit, et m'assurer dans un aussi grand éloignement (1). Je suis venu habiter quelque temps Hambourg

(1) *Annotation de S. M. I. Catherine II :* Il a oublié que le climat ne lui convient pas; mais s'il veut voir son fils, celui-ci plus jeune pourra se rendre chez lui à Hamburg.

pour être plus à portée de recevoir des ordres de sa majesté impériale, et j'ose supplier votre excellence de m'y adresser sa réponse par la voie de M. le baron de Grosse, ministre de Russie. Je suis avec respect de votre excellence le très-humble, très-obéissant serviteur, de Meilhan.

P. S. Je crains bien qu'il ne se soit glissé des erreurs de copiste considérables dans l'ouvrage que j'ai eu l'honneur d'adresser à S. M. impériale. Je joins ici le titre de chapitres de celui dont je supplie votre excellence d'agréer l'hommage (1). »

Il est sans doute question dans cette lettre, de : *Des principes et des causes de la révolution en France*. Quérard en indique une édition de Saint-Pétersbourg, 1791. In-8°. Quant à l'histoire de Russie dont Senac de Meilhan projetait la publication, il n'en a rien paru.

Toutes ces lettres sont tirées du dépôt des archives de Moscou, et ont été communiquées par le prince M. Obolensky.

Extrait des Archives russes publiées à la bibliothèque Tcherkoff. IVe année, 1866, n° 3, col. 425-52.

AUG. LADRAGUE.

N. B. Il vient de paraître sur Senac un ouvrage très-intéressant et bien fait, il est intitulé *Sénac de Meilhan et l'intendance du Hainaut et du Cambrésis sous Louis XVI*, par Louis Legrand, docteur en droit, etc. Valenciennes, 1868.

(N. d. l. R.)

---

(1) *Annotation de S. M. I. Catherine II.* « Il y en a beaucoup trop pour l'impression. »

UN LAURENT COSTER ITALIEN

Un nouvel inventeur de l'imprimerie vient d'être découvert en Italie, et on lui a de suite érigé une statue, afin de prévenir la postérité par des arguments plus solides que de bonnes raisons couchées sur le papier. Ce Laurent Coster péninsulaire se nomme Panfilo Castaldi. Il naquit à Feltre, à la fin du XIVe siècle, d'une famille noble, alliée sans doute aux Brederode de Hollande, étudia la jurisprudence et les belles lettres à l'Université de Padoue, après quoi il ouvrit dans sa ville natale un cours gratuit de langue italienne qui obtint un immense succès.

Comment cet illustre pédagogue en vint-il à inventer l'imprimerie? M. Charles Yriarte va nous le dire (1) :

« Panfilo Castaldi fut souvent choisi pour calmer les dissensions publiques, servait d'intermédiaire entre les partis, était délégué comme ambassadeur, et voyait, dans les rares intervalles de calme, s'asseoir autour de sa chaire ses ennemis les plus ardents, désarmés par son éloquence et pleins d'admiration pour la science et l'illustration de celui dont ils devaient, au retour dans leur foyer, proclamer bien haut la salutaire influence et la haute supériorité.

L'enseignement des belles-lettres, des sciences et des arts se propageant de jour en jour en Europe, on sentait le besoin de consigner d'une façon indélébile et par des procédés plus rapides les préceptes puisés aux sources de l'antiquité, les lois nouvelles

---

(1) Journal général de l'imprimerie et de la librairie. Chronique, nos 2 et 3, 9 et 16 janvier 1869.

n'a-t-on pas chanté en vers, peint à l'huile et taillé en marbre la grande figure de Gérard de Saint-Trond, l'architecte apocryphe de la cathédrale de Cologne?.

Qui vivra, verra.

C. R.

ESSAI D'UNE LISTE

DES

COLLECTIONS DE LETTRES

écrites par DIDIER ÉRASME, *de Rotterdam* (1)

—

I. — BIBLIOGRAPHIE

1. Annalium typographicorum tomus quintus et ultimus, indicem in tomos quatuor præeuntes complectens. Opera Michaelis Maittaire. Tomi quinti pars prior. Londini 1741. In-4°, pp. 375 et 376.

---

(1) Il se peut fort bien qu'il manque à mon relevé des recueils épistolaires d'Érasme quelque édition dont je n'aie pu prendre inspection ou recevoir une description exacte; je suppose aussi que, par ci par là, il se soit glissé une légère erreur dans les détails des titres. Les lecteurs du Bibliophile voudront bien, à cet égard, user d'indulgence et, à l'occurrence, signaler soit les lacunes ou les erreurs. — Un article spécial sera consacré aux lettres d'Érasme qui ont paru isolément et à leurs diverses éditions.

F. L. H.

2. Conspectus bibliothecae universalis historico-literario criticae epistolarum typis expressarum et mstarum illustrium omnis aevi et eruditissimorum auctorum, ordine populorum et temporis studiose collectae et quam primum in lucem edendae consilium eruditorum examini submittit Silv. Jo. Arenhold. Hanoverae. MDCCXXXXVI. In-4°, pp. 98 et 99.

Le catalogue de la bibliothèque du docteur Lüdike (vendue en 1844), Stockholm 1839, annonce à la page 36, n° 810, in-4°, un exemplaire du « Conspectus » enrichi de notes manuscrites.

3. Desiderii Erasmi Roterodami Epistolae selectiores, etc. Cum praefatione Joh. Erhardi Kappii. Wratislaviae CIƆICCCLII. In-8°. Préface, pp. 2-18.

4. Vie d'Erasme, par de Burigny, Paris, MDCCLVII (voy. Bulletin du Bibliophile Belge, t. II, p. 150), t. I, pp. 384-388. (Notice sur les lettres d'Erasme et quelques éditions de ces lettres.)

5. Zehnerley seltene Erasmische Briefsammlungen.

Voy. Neue Bibliothek von seltenen und sehr seltenen Büchern, etc. Herausgegeben von Bernhard Friedrich Hummel. Nürnberg, in-8°, t. I, 1776, t. II, 1777, pp. 179-187, et 492-493 (Supplément.) Cp. le Bulletin du Bibliophile Belge, t. II, p. 182.

6. Anhang einiger (24) meist noch ungedruckten Briefe von und an Erasmus.

Voy. la seconde partie de l'ouvrage intitulé : Erasmus von Rotterdam nach seinem Leben und Schriften. Zürich, 1790, in-8° (voy. Bulletin du Bibliophile Belge, t. II, p. 154), pp. 541 - 608. Selon l'auteur, aucune des collections des lettres d'Erasme ne contient ces lettres (1520-1536), excepté le n° 16 : Erasmus Conrado Pelicano, 1526. On trouvera dans l'appendice cité 15 lettres inédites.

7. Annales typographici, etc., cura Georgii Wolfgang Panzer, vol. X. Norimbergae, 1802. In-4°, pp. 321-323, 330 et 331.

8. Allgemeines bibliographisches Lexikon von Friedrich Adolf Ebert. Leipzig; 1821. In-4°, t. I, col. 543 et 544, n°s 6875 et 6876.

9. Manuel du libraire et de l'amateur des livres. 5e édition, par J. Ch. Brunet. Paris, 1861. In-8°, t. II, col. 1041 et 1042. Brunet cite seulement l'édition de Londres et les Spicilegia de Burscher.

10. Trésor des livres rares et précieux, etc. Par Jean George Théodore Graesse, Dresde, 1861. In-4°, t. II, p. 496.

II. — LISTE DES COLLECTIONS DE LETTRES ÉCRITES PAR ÉRASME, OU ADRESSÉES A CELUI-CI

1. JANI. Da / miani Senensis ad Leonem X. Pont. Max. de/ expeditione in Turcas Elegeia, cũ argutissimis doctissimorum uirorum epigrammatibus. / Epistola Pisonis ad Jo. Coritium de conflictu Polo-/ norum et Lituanorum cum Moscouitis./ Henricus Penia ad Reverend. Card. de Saulis de ge-/ stis Sophi-contra Turcas./ Epistola Sigismundi Poloniae Regis ad Leonem X./ Pont. Max de uictoria contra Schismaticos Mo/scouios/ apud Aras Alexandri Magni parta./ ERASMI ROTERODAMI EPISTOLA AD LE/onem X. Pont-Max. de laudibus illius et noua/ Hieronymianorum/operum aeditione. / Eiusdem ad Reuerendiss. D. Grimannum S. M./ Cardinalem Epistola./ Eiusdem ad Reuerendiss. D. Raphaelem Rea-/rium tit. Gæorgii Cardinalem Epistola./ Eiusdem ad eximium sacrae theologiae Doctorem./ Martinum Dorpium Hollandum Epistola/ Apo-/logetica de suarum lucubrationum aeditione./ Eiusdẽ in laudẽ urbis Selestadij Panegyricũ carmẽ/ BASILEÆ APUD JOAN /NEM FRO- (marque typogr.) BENIVM. Au dern. f. on lit :

BASILEÆ JOAN (marque typogr.) NES FROBENI / US TYPIS SUIS EXCUDEBAT/ MENSE AUGUSTO MDXV/.

In 4° 56 ff. n. chiffr. y compris le titre. Signat. : Aij — Oiij.

Au verso du titre : Janvs Parrhæsius Adlovqitur Elegiam (dix vers) et : Janvs Vitalis Panormitanus (deux vers). — Les lettres d'Érasme portant le millésime de 1515 se trouvent aux ff. 21 — 56.

2. Epistole aliquot illustrium / virorum ad Erasmum Roterodamum et huius ad illos / INDEX / Epistola Petri Aegidii Antuerpiani ad clarissimū virū D. Gasparum/ Hamalum iuris utrivsq; doctorem./ Epistola Erasmi Roterodami ad Leonem X Pon. Ma. /Eiusdem ad cardinalem Georgianum./ Leonis decimi P. M. Epistola ad Erasmum Roterodamū./ Eiusdem ad illustriss. Angliae regem Henricum octauū./ Responsio Erasmi ad Leonem P. M./ Epistola Andreae Ammonii, nuncii apud Anglos/apostolici, ad Erasmum Roterodamum/ Epistola Archiepiscopi Cantuariensis ad Erasmum./ Epistola Henrici Bouilli ad Erasmum./ Responsio Erasmi ad Bouillum./ Epistola clarissimi senatoris inclytae civitatis Norem — burgensis viriq; doctissimi Bilibaldi ad Erasmum./ Epistola Gulielmi Budaei Parisiensis ad Erasmum./ Responsiones Erasmi ad Budaeum./ Epistola Ioannis Coleti sacrae theologiae doctoris De-/ cani apud diuum Paulum Londini. / Epistola Jacobi Fabri ad Erasmum Epistolæ Vdalrici Zasii, iuris vtriusq; professoris apud/ Friburgum./ Epistola M. Vrbani Regii ad doctorem Joannem Fa-/brum Episcopi Basiliensis Officialem./ Epistola Thomae Mori ad Erasmum./ Alia epistola Udalrici Zasii iuris utriusq; professoris/ apud Friburgum ad Erasmum. / Venundantur a Theodorico Martino Alustensi Chalcographo fidelisismo. / Dern. f°. : IMPRIMEBAT Lovanii Theodori-/cus MartinusAlustensis. Anno domini Millesimo/ Quingentesimo Decimo sexto Mense Octobri./ Cum gratia et privilegio. In-4°. 38 ff. n. chiffr., y compr. le titre. Signat a ii — iii.

Dédicace au verso du titre : Generoso D. Gasparo Halmalo Jvris Vtrivsque Doctori, Ac Insignis oppidi Antuerpiensis Tribuno Petrus Aegidius eiusdem oppidi scriba. S. D. Datée : Anuerpiae sexta Calendas octobres. An. M. D.XVI.

3. Erasmi Roterodami Epistola ad Leonem X. Pont. Max.

de laudibus illius : et noua / Hieronymianorū operum editione./ Eiusdem ad Reverendiss. D. Grimannum S. M. G. (sic) ardi-/nalem Epistola. / Eiusdem ad reuerendiss. Dn. Raphaelem Rearium tit. S. / Georgii Cardinalem Epistola. / Eiusdem ad eximium sacrae Theologiae Doctorem Martinū/ Dorpium Hollandum Epistola Apologetica de suarum/ lucubrationum editione./ Eiusdem in laudem urbis Selestadi Panegyricū carmen./ Jani Damiani Senensis ad Leonē X. Pont. Max. de expediti/ one in Turcas Elegeia./ S l. et a. (selon Panzer, IX. 116. 100 : 1517) ni nom d'imprim. In-4°. 28 ff. n. chiffr., y compr. le titre ; sign. : A ii — G iii.

Les quatre lettres d'Érasme portent le millésime de 1515 ; trois sont datées de Londres, la lettre à Dorpius est datée d'Anvers.

4 ALIQUOT EPISTOLE. saneq. elegantes Erasmi et ad hunc aliorum/ eruditissimorū hominum an/tehac nunq. excusae praeter vnā / et alteram. Quarum titulos ī / proxima pagella lector reperies. Titre encadré. Au dern. f. : *Lovanii apud Theodoricum/ Martinum Anno M. / D. VII. Mense Aprili.* Au v° la marq. typogr. In-4°, 66 ff. n. chiffr. y compr. le titre. Signat. a iii — qii.

F. 2 b : Praefatio in Epistolas. Clarissimo D. Antonio Clavae consiliario Flandriae Petrvs Aegidivs Salvtem. Datée : Antuerpiae tertio Nonas Martias Anno. M. D. XVII.

Voyez l'Index Epistolarvm au verso du titre et au f. 2 a On y trouve quelques pièces de vers.

5. ALIQUOT/ Epistolae saneq; elegantes/ ERASMI ROTERODA / MI, et ad hunc aliorum eru / ditissimorum hominum. / Quarum titulos in proxi/ ma pagella lector reperies. / APUD INCLYTAM/ GERMANIÆ BA/SILEAM./ Titre encadré. Au dern. f. la marque typogr., au bas : *In aedibvs Frobenianis Apvd In/ clytam / Germaniae Basileam / Mense Janvario Anno M. D. XVIII.* Dern. f. : Epigramma Gerardi Niomagi in / laudem D. ERASMI Roteroda / mi theologi eloquentissimi (8 vers). In-4°. 270 pp. (p. 1, titre, pp. 2 et 3 : Index epistolarum). Sign. a2 — L3.

Dédicace p. 4 : Clarissimo D. Antonio Clavae, Consiliario Flandriae, Petrvs Aegidivs, S. D. Datée : Antuerpiae tertio Nonas Martias Anno M. D. XVII.

6. AVCTA / RIVM SELECTARVM A / LIQUOT EPISTOLA / RVM ERASMI ROTE / RODAMI / AD ERV / DITOS ET / HORVM AD ILLVM. / APUD INCLYTAM / BASILEAM. / Titre encadré avec la marq. typogr. en haut. A la page 223 : *Basileae Apud Jo. Frobenivm / Mense Avgvsto. An. M. D. XVIII.* A la page 224 n. chiffr. marq. typogr. In-4° 223 (224) pp. y compr. le titre : Signat. a 2 — E3.

Au verso du titre (p. 2), la dédicace : Beatvs Rhenanvs Michaeli Hvmelbergio Ravenspurgensi Jvreconsvlto Latine Graeceqve Docto. S. D. Datée : Basileae. XI. Calendas septembres. An. M. D. XVIII.

7. FARRAGO / NOVA EPISTOLARVM / Des. Erasmi Roterodami / ad alios, et aliorum ad / hunc : admixtis qui / busdã, quas / scripsit / etiã adolescens. / APVD INCLYTAM BASI / LEAM EX OFFICINA. / JO. FROBENII. / Titre encadré, avec le monogramme d'Urs Graf. Dern. f. au v° marq. typogr., au bas : *Basileae Apud Jo. / Frobenivm Mense octobri. / Anno M. D. XIX.*

In fol. 398 pp., y compr. le titre, 6 ff. n. chiffr. Signat. a 2 — L. 4.

8. EPISTOLAE / ALIQVOT SELECTAE EX ERASMICIS PER / HADRIANVM / BARLAN- / DUM / * / Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem / Anno M. D. XX. Mense / Decembri. / Cum gratia et priuilegio. / Dern. f.; LOVANII APUD THE / odoricum Martinum Alostensem. / Anno. M. D. XX. / Mense Decembri.

In-4°. 50 ff. n. chiffr. y compr. le titre.

Lettres d'Érasme à Herman Buschius, Nicolaus Gerbellius, Petrus Aegidius, Erardus de Marca évêque de Liége, Ant. de Bergius abbé de St Bertin, Barlandus, etc. Les épitres sont datées de divers endroits, mais particulièrement de Louvain. Au 2e f. commence la fameuse relation du voyage et de la maladie d'Érasme en 1518.

Le P. Van Iseghem a extrait de ce volume plusieurs renseignements précieux relatifs à Th. Martens, p. 123 et suiv., p. 311 n° 162.

9. EPISTOLA / D. ERASMI ROTERODA / mi ad diuersos, et aliquot alio / rum ad illũ, per amicos eru / ditos, ex ingentibus /

fa / sciculis schedarum / collectae (Marq. typogr.). BASILEAE APUD JO. FROBENIUM AN. / M. D. XXI. Pridie / Cal. Septembris. / Ce titre in-8° collé sur un f. in-4°, le texte in-4° (Peut-être a-t-on coupé l'encadrement du titre). Dern. f. v°. marq. typogr.; titre, pp. 3. — 668, 3 ff. n. chiffr. dont 2 cont. les errata. Signat. a 2 — a 4, a — Kk. 4.

10. SELECTAE / ALIQUOT EPISTOLAE DES. ERASMI / Roterodami nunquam antehac euulgatae (Marq. typogr.) Dern. f. v°: *Basileae Apud Jo. Heruagium Et Hieronymum Frobenivm M. D. XX VIII.*) In-4°. 40 ff. n. chiffr. y compr. le titre. Signat. a 2 — k 3.

Lettres d'Érasme à Germanus Brixius, Joannes Gocchus, etc.

11. OPUS EPISTOLARVM / DES. ERASMI ROTERODAMI, PER AVTOREM / DILIGENTER RECOGNITVM(/ ET ADJECTIS / innumeris nouis, fere ad trientem auctum. (marq. typogr. avec Fro Ben.) *Basileae Ex Officina Frobeniana. / Anno M. D. XXIX. Dern. f. v° : Basileae Apvd Hieronymum Hervagivm Et Nico / lavm Episcopivm.* Dern. f. v°. marq. typogr. In-fol. 4 ff. n. chiffr. y compr. le titr., 1010 pp. Signat. 2. 3 a — Ppp.

Au verso du titre : Des. Erasmvs Roterodamvs Lectori S. Daté : Friburgi Brisgoae 7. Idus Augusti. An. M. D. XXIX.

Voici le remarquable avis d'Érasme au lecteur, répété dans les autres éditions de l'Epistolarum Opvs :

« Des. Erasmvs Roterodamvs Lectori S. D.

Antehac testatus sum / me nulli mearum lucubrationum minus favere, quam epistolarum, et huius animi mei causas recensui, nec alia mihi nunc mens est quam olim fuit. Attamen quum Hieronymus Frobenius asseueraret hoc opus totum iam biennium à studiosis efflagitari, recognoui quod fuerat excusum, et non mediocrem accessionem adiunxi. Sic sum, optime lector, nihil negare possum his, quos ex animo charos habeo. Erant quidem inter euulgatas epistolas aliquot ad quosdam, quos tum pro fidis amicis ducebam, amantissime simul et honorificentissime scriptæ, quos nunc patior improbissimos inimicos, ut nihil est tutum in rebus mortalium : nullas tamen

submoui, sic existimans : eas magis illis fore dedecori quam honestamento. Nec ordinem mutare uisum est, tantum opus universum in libros partitus sum, quo lector facilius inueniat quod quærit. Erant amici qui per litteras monuerunt : singulas iuxta temporum ordinem digerendas esse ; id etiam si fuisset in promptu, ob certas causas non est uisum consultum : atque adeo nec argumentorum congruentiam sequi placuit, quod in hoc scripti genere primum gratiam habet uarietas. Porro si quis aliquot tale desiderat : diem et annum in calce singularum adiecimus : ad hæc, præfiximus indicem, nominibus personarum, ac paginarum numeris adiectis, commonstraturum quis ad quem scribat, et quoties scribat. Erant epistolae complures, quas adiunctas cupiebam, si uenissent ad manum : sed migratio fuit in causa, ut multa perierint, quae seruata mallem : omnia uero sic confusa, ut magna pars frustra quæsita sit. Hoc eo moneri uisum est, ut si quis forte ubi uiderit epistolas ad alios inferioris notæ amicos aeditas, doleat ad ipsum scriptas nusquam extare, ne suspicetur id malicioso studio factum. Hoc seculo nescio quid scribi possit, quod non hunc aut illum offendat. Nos tamen pro viribus annixi sumus, ut quæ multum haberent acrimoniæ aut prætermitterentur, aut certe lenirentur. A nominibus traducendis libenter abstinuimus, quod utinam in totum licuisset, uerum hoc non erat epistolas ædere. Titulos solennes, non solum ambitiosos, uerum etiam indoctos ac lectori molestos, omisimus : quod obsecro ne quis sinistre interpretetur, quasi contemptus gratia sit factum. Quis enim nescit reges esse inuictissimos, serenissimos, abbates venerabiles, episcopos reuerendos, cardinales reverendissimos, Pontifices sanctissimos ac beatissimos ? Hæc igitur, ut illa, inuictissima maiestas, reverendissima dominatio, gratiosissima celsitudo, et reuerenda paternitas, non modo uiciant latini sermonis puritatem, sed lectorem etiam superuacaneis ac molestis onerant. Bene uale, Datum Friburgi Brisgoae septimo Idus Augusti Anno M. D. XXIX.

12. DES. ERASMI ROTERO/ DAMI LIBER CVM PRIMIS PIVS, De præ / paratione ad mortem, nunc primum et con / scriptus et æditus. / *Accedvnt* aliquot epistolae scriptis de re / bus, in quibus item nihil est nõ nouum ac recens / ..... (versets de la Bible en hébreu, grec et latin.) *Basileae* M. D. XXXIIII. A la page 167 : *Basileae In Officina Frobeniana / Per Hieronymvm Frobenivm, / Et Nicolavm Episcopium / Anno M. D. XXXIIII* In-4°. 167 pp. et 1 p. n. chiffr. pour la marq. typogr.

Les Epistolae commencent à la page 81.

Au verso du titre : Des. Erasmus Rot. Joanni Heruagio S. D. Daté : Apud Friburgum Brisgoiae, pridie Laurentii M. D. XXXI. Aux ff. 157 et 158 on lit : Liber. Quomodo Ei Qui in Principvm Avla viuere de creuerit, vita componenda.

20. D. ERASMI ROT. OPERUM / TERTIVS TOMVS EPI / STOLAS COMPLECTENS VNIVERSAS / QUOTQUOT IPSE AVTOR VNQVAM EVULGAVIT, / aut euulgatas uoluit, quibus præter nouas aliquot additæ sunt et præfationes, quas in diuersos omnis generis / scriptores non paucas idem / conscripsit (Marq. typogr. avec *Fro* Ben) *Basileae Ex Officina Frobeniana / Anno M. D. X. L.* Au verso de la dern. page 1213. *Excvsvm Basileae In Officina Frobeniana / Per Hieronymvm Frobenivm Et / Nicolavm Episcopivm / Anno M. D. XXXVIII.* / Dern. ff. en blanc marq. typogr. In-fol. 6 ff. n. chiffr., y compr. le titre, 1213 pp., la page 1213 au verso n. chiffr. Signat. α 2 — α 4, a — Jiij 5.

F. 2a : Des. Erasmvs Roterodamvs Lectori S. D. Daté : Friburgi Brisgoae septimo Idus Augusti. Anno M. D. XXIX.

21. DES. ERASMI ROT. OPERUM / NONUS / *Tomvs / Complectens Ipsius Apologias / Adversus Eos qui Illvm Locis Aliquot In* /suis libris, aut non satis circumspecte, aut malitiose sunt calumniati, quarum nomenclaturam versa / pagina indicabit. Marq. typogr. *Basileae In Officina Frob. / Anno M. D. XL.*; p. 443 : *Basileae In Officina Frobeniana Per Hieronymum Frobenium Et Nicol / lavm Episcopivm An / no* M. *D. XL.* Au verso marq. typogr. In-fol. 1443 pp., y compr. le titre. Signat. : a 2 — EE' 5.

Le tome IX, cité souvent comme supplément au tome III, contient diverses lettres, des apologues en forme de lettres, etc. La première lettre est celle à M. Martinus Dorpius. Voy. la seconde partie de notre essai.

22. EPISTOLAE / D. ERAS / MI ROTERODAMI FAMILIA / res, ob singularem elegantiam adolescentum studijs / et captui accomodatæ, varijsq; de re- / bus mentionem facientis, ex toto Epi-/ stolarum libro non sine doctis- / simorum iudicio ex- / cerptae, *Adiecimvs In Calcem Pro-* / uerbiorum et græcarum uocum

interpretationem / floresq; in elocutione latina selectissimos, quae o- / mnia commentarij uice esse / possunt / *Opvs Novvm et Recens* / natum *Basileae M. D. XLI.* / Dern. f. en bas, *Basileae Apvd Barptholomevm* / *Westhemerum*, *Anno.* / *M. D. XLI.* / Dern. f^b marq. typogr. In-8° 8 ff. n. chiffr., y compr. le titre (ff. 2 — 8 : Epistola Quaedam D. Erasmi Roterod. nunquam antehac ædita rationem fere totius vitae eius continens Reverendissimo Patri Seruatio, Erasmus S. D. Datée : Ex arce Hanniensi iuxta Calecium postridie Nonas Julias (Conf. Bulletin du Bibliophile Belge, t. II, p. 133 n° 6.) 688 pp. 16 ff. n. chiffr. dont les ff. 2 — 14 : *Phrases Lin* / *guae Latinae Ex Hisce Epi* / stolis summa diligentia in usum puerorum studioso- / rum, collectae, quo quid præcipue sit in lectio / ne obseruandum assuescant, quæ com- / mentarij uice esse possunt.) Signat. a 2 y 3. — Z 5.

La traduction des proverbes et des mots grecs ne se trouve pas dans notre exemplaire.

23. *D. Erasmi* / *Rot. Epistolae Familiares Propter Singvlarem* / elegantiam, et argumenti materiam Scholis / et adolescentium studijs, captuique / accomodatæ, ex omnibus quas reli- / quit literis, summo doctissi- / morum iudicio segre / gatæ. / Adiecimus doctissimorum uirorum epistolas ad Des. Erasmum Ro / terodamum eruditissime scriptas, cum additionibus marginalibus, / in gratiam studiosorum collectis. Præterea in calcem prouerbiorum, et græcarum uocum inter- / pretationem, floresque in elocutione Latina selectissimos separatim adiunximus. (Marq. typogr.) *Antverpiae* / Ex officina Joannes Loei Anno 1. 5. 52. In-8° 288 ff. chiffr., y compr. le titre, et 4 n. ff. chiffr. Signat. Aij — Oo iij.

Au verso du titre le privilége impérial (f. 2 manque ?) ; ff. 3 — 5 : Ad Erasmvm Roterodamvm Hekatostichon Henrici Glareani.

Manquent la proverbiorum et graecarum vocum interpretatio ; les phrases linguae latinae se trouvent au f. 288 v° chiffr. et aux 4 ff. n. chiffr.

24. PARS PRIMA / BREVIO- / RVM ALIQUOT D. / ERASMI ROTERODAMI / Epistolarum, quæ iam nunc collatione / magni operis Epistolarum / sunt emendatæ. / Cum inter- / pretatione Græcarum uocum. / (Marq. typogr. de Joannes Gymnicus.) *Coloniae*. Anno a / Christo nato 1558. / In-8° 48 ff. n. chiffr., y compr. le titre. *Pars Secvnda* / ..... / *Coloniae*. / Dern. f. blanc, 48 ff. n. chiffr., y compr. le titre. Dern. f. blanc.

Pars Tertia / ..... / *Coloniae*. / 48 ff. n. chiffr., y compr. le titre. Dern. f. blanc.

Pars Quarta / ..... / *Coloniae* Anno / a Christo nato 1559. / 48 ff. n. chiffr., y compr. le titre. Dern. f. blanc (manque dans notre exemplaire). Signat. de la première partie : A 2 — F. 5 / de la seconde : A 2 — F. 5 / de la troisième : A 2 — F. 5 / et de la quatrième : A 2 — F. 5.

25. DESIDERII ERASMI / ROTERODAMI / EPISTO- / LARVM Nondum editarum et inter vulgatas non / comparentium. / *Liber I.* / continens quas ætate provectiore / scripsit. / (1518-1536).

Voy. *Vita* / *Des. Erasmi* / Roterodami, etc. Edid. *Pavllvs G. F. N. P. Merula. Lugdvni Batavorum*, in officina typographica Thomae Bassori CIↃ. IↃC VII. In-4°, pp. 81-214. Conf. le Bulletin du Bibliophile Belge, t. II, p. 131, n° 18.

26. DESIDERII / ERASMI / Epistolarum illustrium et in magno volumine non / comparentium, / *Liber*. /

Voy. *Magni* / *Des. Erasmi* / Roterodami *Vita*; partim ab ipsomet Erasmo / partim ab / amicis æqualibvs fideliter descripta. / Accedunt / *Epistolæ Illustres*. / plus quam septuaginta / quas aetate pro- / vectiore scripsit, nec inter vulgatas in magno volumine comparent. / *P. Scriverii* et Fautorum / Auspiciis. (Marq. typogr.) Lugduni Batavorum, / Ex Officina *Joannis* Maire, CIↃ IↃC XLII. / In-12, pp. 161-394, et aux mêmes pages dans l'édition de 1649, dont le frontispice gravé porte le millésime de 1642. Conf. le Bulletin cité, t. II, p. 138 n° 19.

27. Faux titre : EPISTOLAE / D. ERASMI / ROTERODAMI, / P. MELANCTHONIS, / THOMAE MORI ET / LUDOVICI VIVIS. / Au verso le portrait d'Erasme, Will. Marshall sculpsit. Titre

principal : *Epistolarvm/D. Erasmi / Roterodami/ Libri XXXI./ Et/ P. Melancthonis/ Libri IV. / Quibus adjiciuntur / Th. Mori et Lud. Vivis / Epistolae.* / Vna cum *Indicibus* locupletissimis. (Marq. typogr.) *Londini. Excudebant M. Flesher et R. Young.* M. DC. XLII. / Prostant apud *Cornelium Bee* in vico / vulgò vocato Little Britaine. Le titre en rouge et noir. In-fol. 18 ff. n. chiffr., y compr. les deux titres, 2146 col., 18 ff. n. chiffr. Signat : a — $C^{c\,2}$. B — (X xxx 2, a — e.

F. 3. : Lectori, f. 4 : Des. Erasmvs Roterodamvs / Lectori S. D., ff. 5 — 14 : Vita Des. Erasmi Roterodami Partim ab Ipsomet Erasmo, Partim ab amicis æqualibus exacte descripta. (Non cité dans le Bulliophile belge, t. II.)

Extrait de l'avis des éditeurs au lecteur : « Illis duodetriginta libris Epistolarum Erasmi à Frobenio, anno CIↃ IↃXL. excusis, tres insuper alios addidimus : Quorum primus, vigesimus nonus videlicet, Epistolas nuncupatorias seu Præfationes complectitur : Trigesimus eas continet quas cl. vir Paulus Merula, anno CIↃ IↃC VII. & Petrvs Scriverius, anno CIↃ IↃCV. Lugduni Batavorum evulgârunt : Trigesimum primum librum ex IX. Tomo operum Erasmi desumpsimus. Porro Erasmi Vitam, quæ partim ab ipsomet Erasmo, partim ab aliis conscripta est, edendam curavimus. Deniq. ne quid huic nostræ editioni desit usui tuo posset inservire, Indicem totius operis congessimus eumq. adeo locupletem, ut non multa esse arbitremur observatu et memoratu digna quæ illic non indigitantur.

(Les lettres de Melancthon, etc., 6 ff. n. chiffr. y compr. le faux titre et le titre principal, 968 et 116 col., 5 ff. n. chiffr. Signat. : B. S^{ee} 3, a — f. 2).

28. Faux titre : DESIDERII / ERASMI / OPERVM / OMNIVM / *Tomvs Tertius.* / Titre principal : *Desiderii Erasmi / Roterodami / Opera Omnia / Emendatiora Et Avctiora, / Ad optimas Editiones, Praecipve qvas ipse Erasmvs / Postrema Cvravit, Svmma Fide Exacta, / Doctorumqve Virorvm Notis Illvstrata. / Tomus Tertius, Qui Complectitur* / Epistolas, pluribus, quam cccc xx v, ab Erasmo, aut ad Erasmum scriptis auctiores, / Ordine temporum nunc primum dispositas, multo quam unquam antea emendatiores, Et præstantium aliquot virorum ad quos scriptae sunt imaginibus ornatæ. / Accesserunt accuratiores

Indices. / *Tomi Tertii Pars Prior — Pars Posterior* (Vignette). *Lvgdvni Batavorum*, / curâ et impensis *Petri Vander Aa*, *M. D. CCIII.* / Cum speciali Privilegio, Illustr. ac Præpotent. Ordin. Holl. et West-Frisiæ. / In-fol. Première partie, 15 ff. n. chiffr., y compr. les titres. (*Candido Lectori.* / *Des. Erasmus Roterodamvs Lectori S. D.* / *Erasmvs Roterodamvs* / *Beato Rhenano* / *Slestadiensi S. D.* / *Des. Erasmus Roterodamvs* / *Amicis Lectoribus S. D.* / *Paullus G. F. P. N. Merula* / *Cl. V. Othoni Werckmanno* / *S. D. Praefatio* / *Editionis Londinensis.* / *Desiderii Erasmi* / *Epistolarvm* / *Index Prior*, *Qui est chronologicvs* (Epistolæ asterisco notatae de novo accesserunt.) / *Index Posterior*, *Qui Est* / *Alphabeticvs*, / commonstrans, quis cui scribat et quoties. / *Joannes De la Faye Lectori S.* / Col. 1 — 1104. — Seconde partie, 2 ff. n. chiffr. col. 1105 — 1944. Col. 1934 — 1944 : *Errata Et Addenda. Errores Editionis Londinensis* Prior numerus designat Editionem Londinensem, posterior hanc nostram. 97 ff. n. chiffr. (*Index* rerum ac vocum quæ in hoc tomo III occurrunt.) Signat. * — ***** — Ggggggg 2.

Avec les portraits, in fol., des hommes célèbres suivants : Thomas Morus, Huldericus Zasius, Guilielmus Budaeus, Bilibaldus Pirkheimerus, Henricus VII, Bonifacius Amerbachius, Beatus Rhenanus, Philippus Melanchton, Christophorus Longolius, Johannes Ludovicus Vives, Georgius Dux Saxoniæ, Andreas Alciatus, Joachimus Camerarius, Reginaldus Polus, Martinus Lutherus, Carolus V, Petrus Bembus, Viglius Zuichemus, Cornelius Grapheus.

On trouve dans ces deux parties du tome troisième des Œuvres d'Érasme MCCIX lettres, et dans l'appendice DXVII.

29. DESIDERII / ERASMI / ROTERODAMI / EPISTOLAE / SELECTIORES / Excerptae ex majori Volumine. / Quibus aliunde plurimae / accessere. / *Basileae*, typis *Joh. Lud. Brandmülleri*, *M. D. CC. XIX* / In-8° 7 ff. n. chiffr., y compr. le titre. 639 pp. chiffr., 1 p. n. chiffr. Signat.)(3 B. Ss. 5.

Avec le portrait d'Érasme, Holbein pinxit $\overset{T}{H}$ sc. ; souscrit : *Des. Erasmi Roterod : Epistolæ. Selectiores.* Dédicace f. 2 et f. 3 v° : Viris Magnifi-

centissimis, etc., etc. Illustrissimae Reipublicae Tribunis et Senatoribus inclytis, etc., datée : Basileae, 16 aprilis Anno 1719.

Aux pp. 636-639 De Erasmi Roterodami Obitv, Inscriptio Ipsius Monumenti in primaria Æde sacra inclytae Urbis Basiliensis, Simon Grynæus (2 distiques; Epitaphivm D. Erasmi Roterod. Andrea Alciato Auctore (3 distiques).

30. DESIDERII ERASMI / ROTERODAMI / EPISTOLAE / SELECTIORES / *Ex libro Epistolarvm / Decerptae / Quibus / Alivnde Plvrimae Accessere / Cvm Praefatione / Joh. Erhardi Kappii Eloqv. In Academia Lipsiensi / Professoris. / Wratislaviae / Apud Joh. Jac. Kornium CIↃ IↃ CCLII.* In-8° 31 ff. n. chiffr., y compr. le titre, 639 pp. Signat. : a 2 — d — 5, A — R r 5.

Avec le portrait d'Erasme, souscrit : Erasmi Roterod. Epistolae Selectiores.

Deux tables : Index epistolarum prior qui est chronologicus (lettres de 1490 jusqu'en 1535, et 18 sans date). Index posterior, seu eorum, ad quos Erasmus has dedit, et qui vicissim alias ad ipsum dedere. — Réimpression de l'édition de Bâle, 1719, in-8°, corrigée et revue par Chrétien Fréderic Forwerk, de Jena, qui est aussi l'auteur des deux tables. Aux ff. 2 — 18 de la préface de Kapp on lit l'analyse de plusieurs collections de lettres d'Érasme et de ses amis. Kapp y remarque : « Animus quidem fuit his selectioribus epistolis nonnullas Erasmi et amicorum eius epistolas manu exaratas et nondum publicatas, nonnullas in editione etiam Leidensi neglectas, et quasdam post illam hinc inde in Belgio, Helvetia et Germania impressas, appendicis loco adiungere. Et ineditarum quidem ad manus mihi sunt duodecim, ex tabulario quodam maximam partem descriptae, rerum memorabilium plenae; harum autem octo, quibus etiam emendationes a viro clarissimo, Hvgone Ab Heussen, in quinque Epistolis Erasmi editionis Leidensis institutae (v. eius Historiam Episcopatuum foederati Belgii P. IV in appendice), sunt adjiciendae, At mutavi deinde consilium, et malo illas alio tempore Sylloge quadam complecti, praecipue quum sperare liceat, fore vt alias Erasmi ineditas epistolas adhuc impetrare queam. »

31. EPISTOLAE / FAMILIARES / DES. ERASMI / ROTERODAMI / AD BONIF. AMERBACHIVM, / J. V. D. ac Prof. Basil. / cum nonnullis aliis ad Erasmum / spectantibus. / Omnia, testamento excepto, nunc primum edita ex / MSS. originalibus in Biblio-

theca publica Acade- / miae Basiliensis seruatis. (Marq. typogr. ou vignette?) *Basileae.* / Sumtibus *Car. Aug. Serini*, Bibliopolae. / M. D. CCLXXIX. In-8° 2 ff. n. chiffr. y compr. le titre, 127 pp. Signat. : A. — H. 5.

Les "nonnulla alia" annoncés sur le titre sont : 1° Diploma de gradu doctoris theologiae Des. Erasmo collata (4 sept. 1506), pp. 1—5 ; 2° deux brefs de Léon X et Paul III, pp. 116, — 120 ; 3° Testament d'Erasme, pp. 121—127. Conf. : Erasmus in seinen Briefen an Bonifacius Amerbach von Immanuel Stockmeyer, dans le Schweizerisches Museum für historische Wissenschaften herausgegeben von F. D. Gerlach, J. J. Hottinger, W. Wackernagel, 3e Band, Frauenfeld, 1839, in-8°, pp. 73-113.

32. INDEX ET ARGUMENTVM / EPISTOLARVM / AD / D. ERASMVM / ROTERODAMVM / AVTOGRAPHARVM / Quas ab anno 1520. vsque ad annum 1536. Cardinales, / Episcopi, alii Ecclesiae Antistites, item Aularum Papae, Cae- / saris, Regum, Electorum, Principum Proceres, Viri fama / et doctrina illustres, aliique homines Erasmo familiares exa- / rarunt, et quae, ab ipso *Erasmo* sepositae ac reconditae, / post obitum eius latuerunt in Helvetia, / Belgio, Anglia, / nunc cum nonnullis / *Aliis* / *Ex Bibliotheca* / *Erasmi* / *Avtographis* / *Adservantur Lipsiae* / *In Bibliotheca* / *D. Joannis Friderici Burscheri, Prof. Primarii Et Senioris Ord. Theol. Lips.*, etc., etc. *Lipsiae*, / *Apud Guilielmvm Gottlob Sommervm*, / 1784. In-8° y compr. le titre VIII et 80 pp. Signat : * 2 * 3, A. — F 3.

Pp. 1 — 69 : Epistolae Ad Erasmum Autographae (1520-1535) ; pp. 70 — 75 : Avtographa Alia Nonnulla Ex Erasmi Bibliotheca ; pp. 76 — 80 : Index Avctorvm Alphabeticvs.

33. D. JOANNIS FRIDERICI BURSCHERI, *Eccl. Ingen. Cathedr. Alisensis Praelati Et Capituli Senioris, Ord. Theolog. Lips. Professoris* / *Primarii, Senioris Et H. T. Decani*, etc. / *Spicilegia Autographorvm* / *Illustrantivm Rationem Quae Interces sit* / *Erasmo Roterodamo Cvm Avlis Et Hominibvs Aevi Svi Praecipvis Omniqve Republica, Svb Avspiciis Jubilaei* / *Magisterialis Semisaecularis* / *Magnifici Burscheri* / *Die IX*

Augvsti M. D. CCC II. Collegit, Edidit Et Praefatvs Est / Fridericvs Leberecht Schoeneman, / Philosophiae Doctor Artivmqve Magister, etc, / Lipsiae / *In Bibliopolio Klavbarthio / M. D CCCII.* / In-4°.

C'est le titre général de trente trois livraisons de lettres adressées à Érasme, publiées par Burscher, en forme de programmes académiques, de 1784 à 1802, accompagnées d'une préface per Schoenemann (8 ff.). Chaque cahier a une pagination séparée. et à la fin on lit : Lipsiae, ex officina Klaubarthiana. Le titre y compris, Spicil. 1, XX pp. ; 2 XXX. 3 XXIV. 4 XV. 5 XXX. 6 XX. 7 XX. 8 XX. 9 XXVI. 10 XVI. 11 XXVIII. 12 XVII. 13 XXIII. 14 XXVII. 15 XXVII 16 XXIV. 17 XVI. 18 XVII. 19 XXIII. 20 XX. 21 XXI. 22 XX. 23 XVI. 24 XV. 25 XII. 26 XII. 27 XII. 28 XXII. 29 XXII. 30 XV. 31 XVI. 32 XV. 33 XVI.

On conserve cette collection de lettres très-remarquable dans la bibliothèque de l'Université de Leipzig. — Voy. mes notes sur une série de lettres adressées à Érasme par des Belges, et non insérées dans les Opera Erasmi, édition de Leyde, dans le Bulletin du Bibliophile Belge, t. XV, 1859, pp. 273 — 297 ; tirage à part, Bruxelles F. Heussner, 1859. 21 p. in-8°. — Conf. les deux dissertations anonymes sur l'authenticité des lettres formant la collection Burscher citées dans le tome II du Bibliophile Belge, 1867, pp. 27 et 28, n°s 62 et 63.

F.-L. HOFFMANN.

MÉLANGES

La *Revue trimestrielle* cesse de paraître. Fondée il y a quinze ans, dirigée par un homme d'intelligence et de dévouement, elle a donné soixante volumes. — Sa succession est reprise par la *Revue de Belgique* dont la première livraison vient d'être distribuée. — Le propectus de cette Revue est intéressant en ce qu'il trace le tableau des Revues qui se sont succédées en Belgique depuis 1775 jusqu'à nos jours et donne ainsi une idée du mouvement littéraire de notre pays. — Nous ne pouvons mieux faire que reproduire cet exposé bibliographique.

« Il y aura bientôt un siècle, le 10 avril 1775, une revue, publiée à Bruxelles, affirmait, dans son titre, une idée qu'un reste de préjugés veut contester encore aujourd'hui : *le Littérateur Belgique.* »

De la même époque datent :

« La *Nouvelle Bibliothèque Belgique*, revue trimestrielle, qui dura trois années (1781-1784) ;

« Le *Journal historique et littéraire*, de Feller, publié à Luxembourg, puis à Liége, et qui n'a pas moins de 74 volumes, (1789-1794) ;

« Le *Journal encyclopédique*, publié à Bouillon, qui dépasse le chiffre de cent volumes (105 vol. in-12. — 1766-1779).

« Un nouveau siècle commence dans une tourmente. En 1800, on voit les élèves de la classe des lettres de l'École Centrale, à Bruxelles, former une Societé de littérature et publier un *Alma-*

nach poétique de Bruxelles, le premier de tous nos almanachs d'étudiants. Là débutent MM. Ph. Lesbroussart et De Gamond, puis Hubin, Ed. Smits, Ch. Van Bemmel, puis Quetelet, De Reiffenberg, De Stassart, Mlle Hugo, etc.

« Vingt-cinq ans après, cet almanach paraissait encore. »

1815 donna à cet esprit littéraire l'essor de la liberté. Alors paraissent successivement :

« L'*Observateur politique, administratif et littéraire*, par une Société de jurisconsultes et d'hommes de lettres : MM. D'Elhougne, Doncker et P. Van Meenen (20 volumes in-8°. — Bruxelles, 1815-1820) ;

« Le *Mercure belge*, principaux rédacteurs : Raoul, Delmotte, Paridaens, Lesbroussart, Bergeron, Comhaire, etc. (10 volumes in-8°. — Bruxelles, 1817-1821) ;

« *Annales Belgiques des sciences, arts et littérature*, principaux rédacteurs : Cornelissen, D'Hulster, Garnier, Ch. Van Bemmel, Lambilot, etc. (8 vol. in-8°. — Gand, 1817-1824) ;

« La *Sentinelle*, par Ch. Froment, P. Gérard, Barré et Dumont. 1826-1828, in-8° et in-4° ;

« Le *Messager des sciences et des arts*. Gand, 1823. »

Cette revue existe encore. Fondée par MM. De Bast, Cornelissen, Voisin, etc., au nom de la Société Royale des beaux-arts et des lettres, de Gand (1re série, 1823-1830, 6 volumes) ; continuée, en 1833, par un comité de rédaction, composé de MM. de Reiffenberg, Jacquemyns, Serrure, Van Lokeren, Voisin et Warnkœnig, avec la collaboration de nombreux écrivains, parmi lesquels on remarque Schmerling, Plateau, Morren, Moke, Chénedollé, Quetelet, Saint-Genois, Dewez et Willems, elle a adopté et conserve avec succès une spécialité indiquée dès 1833 par son sous-titre : *Archives historiques*, etc.

« Dans un autre ordre d'idées, on voit se succéder sans interruption plusieurs organes d'un puissant parti :

« Le *Spectateur belge*, par M. l'abbé Defoere;

« Le *Journal historique*, de l'abbé Kersten;

« Le *Conservateur belge*, recueil ecclésiastique et littéraire;

« Le *Nouveau Conservateur belge*;

« La *Revue de Bruxelles*, directeurs spéciaux: MM. Ad. Dechamps et P. De Decker.

« La *Revue générale* et la *Revue Catholique*. Ces deux revues, de création récente, existent encore.

« Cependant, ni ces revues catholiques, ni le *Messager des sciences*, ne devaient suffire à l'activité intellectuelle d'un pays libre; à partir de 1830, plus d'un recueil essaya de s'assurer l'héritage de l'*Observateur* et du *Mercure belge*.

« C'est la *Revue belge*, de Bruxelles (1 vol. 1830). C'est le *Bon Génie, gymnase encyclopédique* (hebdomadaire), par *Une Société de professeurs et d'hommes de lettres* (4 vol. in-4°. 1829-1832). C'est le *Recueil encyclopédique belge*, par la *Société encyclopédique*. (Méline, 5 vol. in-4°. 1833.) C'est l'*Artiste* (1833-1837), etc.

« La succession échut à la *Revue belge*, de Liége: En 1835, une *Association nationale* était instituée « pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique; » son siége était à Liége, son but principal était la publication d'un recueil littéraire, et la *Revue belge* parut aussitôt. Un de ses secrétaires portait un nom qui devait devenir grand: Th. Weustenraad. Là, les Polain, les De Decker, les Ch. Faider, les Borgnet, les Ducpétiaux firent leurs premières armes. Le succès fut franc et se maintint neuf années. Cette collection, continuée en 1847 sous un autre titre, ne compte pas moins de 33 volumes.

« Mais la *Revue belge* n'absorbe pas tout notre développement littéraire. Son succès, au contraire, provoque de nouveaux efforts. Chaque parti, chaque éditeur veut donner un organe à la renaissance des lettres nationales. Le libéralisme entame

une lutte qui doit aboutir aux élections du 10 juin 1847 : cette lutte est représentée, à Bruxelles, par la *Revue nationale*, que publie M. P. Devaux (19 vol. in-8°, 1839-1847), et à Gand, par la *Flandre libérale* (1 vol. 1847). Un éditeur, M. Wouters, publie le *Trésor historique*, vaste entreprise de contrefaçon des historiens français; il y ajoute le *Trésor national*, revue mensuelle (8 vol. in-8°, 1842-1844). Un autre éditeur, M. Jamar, publie des collections nationales, historiques, artistiques, scientifiques; il fait plusieurs essais pour y joindre une revue littéraire, comme la *Belgique littéraire* (1837), comme l'*Album national* (1845), etc.

« L'Association pour favoriser les beaux-arts aura aussi son organe littéraire, et la *Renaissance* survivra à la *Revue belge* (15 vol. in-4° illustrés, 1839-1854).

« La *Revue belge* paraissait à Liége; le *Messager*, à Gand. L'Université de Gand publie, à son tour, de *Nouvelles Archives historiques et philosophiques* (rédacteurs : M. D'Hane, Huet, Lenz et Moke), l'un des recueils les plus substantiels de tous, et qui ne tarda pas à se fondre dans la *Revue nationale*.

« La *Belgique communale* vint ajouter à ces publications deux superbes volumes illustrés (Bruxelles, in-4°, 1847-1848).

« Enfin, la *Revue belge*, avant de cesser de paraître, était déjà remplacée : Ed. Wacken avait fondé, à Bruxelles, la *Revue de Belgique*, et une jeune pléiade d'écrivains s'était groupée autour de lui pour donner à la capitale un organe littéraire. (1re série in-8°, 1846-1848; 2e série in-4°, illustrée, 1848-1850).

« Les rédacteurs de la *Revue de Belgique* aimèrent mieux l'abandonner que la négliger : *Mieux vaut choir que déchoir*, dirent-ils; alors, le vide qu'elle laissait et le besoin de la remplacer devaient se manifester en diverses tentatives plus ou moins heureuses, jusqu'à ce que, en 1854, parût la *Revue trimestrielle*, digne héritière de ses aînées; et M. Eug. Van Bemmel, put

dire dans la préface : « Personne ne le conteste, une revue proprement dite est presque indispensable dans notre pays. Il faut un centre d'action à notre esprit littéraire... »

« Ainsi, depuis 1775, notre littérature persiste à s'affirmer.

« Un petit-maître lettré, — dit le *Littérateur Belgique* le 10 avril 1775, — condamnait cette feuille il y a quelques jours, sur son titre. Injuste citoyen, il insultait à sa patrie ! » Et l'auteur répond aux objections en invoquant Érasme, Grotius, André Vésale, Vondel et Juste Lipse.

« Depuis ce moment, les partis diffèrent, le sentiment ne varie pas et le résultat est le même : on cultive la vie intellectuelle du pays ; on veut rendre à l'histoire nationale « son âme », comme dit *l'Observateur*, au lendemain de Waterloo.

« La *Revue belge* n'avait point de parti-pris en politique. M. De Decker y fraternisait de la plume avec MM. Weustenraad, Ch. Faider et Polain, Voici comment elle énonçait son but supérieur :

« Dès qu'un pays est admis à prendre rang parmi les États » européens, il contracte, envers le reste de la grande famille » des peuples, l'obligation de verser au foyer commun son con- » tingent de lumières ; il éprouve le besoin de concourir, pour » sa part, à acquitter le tribut de savoir que l'Europe doit au » reste du monde. »

» On ne pouvait exprimer mieux notre devoir de citoyens belges et de membres de l'humanité.

« M. Nothomb avait dit ailleurs, en aussi bons termes :

« Une nation qui a la conscience d'elle-même est à la fois une » puissance intellectuelle et politique. La Belgique politique » s'est reconstituée. La Belgique intellectuelle doit renaître éga- » lement. »

« La *Revue nationale* entre résolument dans la lutte des partis : « Affermir et féconder la nationalité, » telle est la « double

tâche imposée, dit-elle, à l'activité et à l'intelligence de la génération contemporaine. » Et cette tâche, l'organe du libéralisme la confie à l'histoire et aux belles-lettres.

» La *Revue de Bruxelles*, organe du parti opposé, ne parlera pas autrement au point de vue littéraire :

« La Belgique a triomphé successivement de bien des pré-
» jugés qui accueillirent sa renaissance ; un seul reste à vaincre. »

» La *Revue de Belgique*, de Wacken, était plutôt démocratique libérale. Son but était le même :

« Le monument qui consacre et perpétue la nationalité, disait-elle à sa première page, c'est une littérature. »

» La *Revue trimestrielle*, adopte le libre examen, qui la conduit au même résultat. Chacune de ses pages est empreinte de ce sentiment patriotique qui fonde les monuments littéraires.

» L'œuvre ainsi se continue de génération en génération et se transmet même dans les familles comme un legs de patriotisme ; il est des noms, comme les Van Meenen, les Van Bemmel, les Delmotte, les Jottrand, les Hennebert, etc., qui perpétuent de père en fils l'héritage du *Littérateur Belgique*.

La *Revue trimestrielle*, a duré quinze années. Le soixantième volume, qui vient de paraître, sera le dernier. Mais son directeur n'a pas besoin de dire, comme Wacken : *Mieux vaut choir que déchoir*. La *Revue trimestrielle* s'arrête en plein succès. Après avoir payé pendant si lontemps son tribut, on a le droit de demander des successeurs.

» Ces successeurs sont prêts. En 1869, comme en 1775, notre littérature peut s'affirmer ; en 1869, comme en 1854, une revue littéraire *est indispensable* au pays. La nouvelle *Revue de Belgique* aspire à continuer cette longue suite de publications qui forment toute une bibliothèque.

» Faut-il, à une œuvre ainsi préparée, un programme ? Notre programme, il est dans toutes ces revues qui prouvent notre

activité littéraire! Notre programmme, le titre seul de 1775 l'a exprimé, contre ces sceptiques qui *insultent à la patrie*. Notre programme, il s'est maintenu, de génération en génération, dans une série de revues qui comptent leurs années d'existence par quart de siècle. Notre programme, M. Van Meenen l'a fait en 1815, M. Nothomb en 1832, M. Weustenraad en 1833, M. de Decker et M. Moke en 1837, M. Devaux en 1839, M. Wacken en 1846, la *Revue trimestrielle* de 1854 à 1868, et cette persistance parle plus haut que tous les manifestes.

» Nous essayons de continuer cette œuvre, sans nous disimuler les devoirs qu'elle nous impose, et nous espérons que les abonnés de la *Revue trimestrielle*, comme ses collaborateurs, nous aideront de leur précieux concours. »

La 1re livraison de cette nouvelle revue contient les articles suivants :

De l'utilité du théâtre, par Emile de Laveleye; *Le fils de la voisine*, nouvelle par Emile Leclercq; *Poésies*, par Ch. Potvin; une *Chronique*, par Max. Veydt à propos d'un livre de lecture par Th. Braun. De plus, une partie bibliographique.

— MANUSCRITS DE WALTER SCOTT. — On peut citer comme un événement littéraire la vente publique des manuscrits de Walter Scott, manuscrits de ses poémes et de ses romans, y compris celui de son *Histoire de Napoléon*, et les épreuves corrigées par l'auteur, avec les notes échangées entre lui et son ami l'imprimeur Ballantyne, conseiller le plus souvent écouté, quelquefois aussi réfuté par des contre-notes familières, celle-ci, entre autres, pour répondre à la suppression réclamée d'une épithète inutile : « vous aviez certainement mal aux dents, cher Ballantyne, quand vous avez vu deux mots où il n'y en a qu'un, et vous m'avez rappelé l'épigramme contre Pitt et Dundas qui entrèrent un jour ivres à la Chambre des Communes.

« Je ne vois pas le président, mon vieux ;
— Que dites-vous donc là, Willam ? j'en vois deux ! »

Quelques-uns de ces manuscrits ont monté à 60 livres sterling (1590 fr.). L'ensemble a produit 1073 livres (27000 fr.). Aux épreuves de la *Vie de Napoléon* étaient jointes cinquante sept lettres autographes. (*Revue Britannique*).

Holbein Society. Sous ce titre une société vient de se constituer à Manchester, dans le but de reproduire par la photolithographie une série de fac-simile de livres illustrés devenus rares. On donnera d'abord la *Dance de Morts* attribuée à Holbein et *Quatuor Alciati Fontium*. Le prix de souscription est d'une guinée par an. (*Revue bibliographique universelle*).

Une souscription vient d'être ouverte chez M. Aubry, libraire, à Paris, pour venir au secours de la famille d'un bibliographe bien connu, Gabriel Peignot, mort il y a une vingtaine d'années en laissant pour tout héritage un nom honoré (*id.*).

— *La Revue bibliographique universelle* (française) contient dans sa livraison de décembre 1868, un article de notre correspondant Gustave Brunet relatif aux raretés bibliographiques, réimprimées à petit nombre par Gay à Genève. L'auteur donne quelques détails sur chacune de ces réimpressions. Ce sont les suivantes : *Le Grand Blason des faulces amours*, par Guillaume Alexis. — *Le Carolimage et Matoiserie soldatesque*, par Drachier d'Amorny. — *Les portraits merveilleux des plus belles dames de la ville de Montpellier*, par de Rosset. — *Sensuivent plusieurs belles chansons nauvelles*. — *Deux sotties jouées à Genève*. — *Les Faicts merveilleux de Virgile*. — *Le voyage du puys Sainct-Patrix*. — *Rabelais ressuscité*, par M. de Horsy.

— *Vie de Rabelais*, par F. Colletet. — *Le Vagabond*. — *Bibliothèque molièresque*; *Joguenet, ou les vieillards dupés, la guerre comique, ou la défense de l'Ecole des femmes*, par le sieur de la Croix, *le Roy glorieux au monde*, par Pierre Roulès; *le Ballet des Incompatibles*; *les Epitaphes de M. de Molière*; *Histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière*.

J. D.

Un de nos premiers relieurs, M. E. Bosquet, vient de terminer une œuvre qui peut passer pour une des plus considérables et des plus achevées que l'art de la reliure ait produites en Belgique. Destinée à figurer à l'exposition universelle de Paris, elle n'avait pu être finie à temps, par suite de diverses circonstances.

C'est la Sainte-Bible, édition Mame, illustrée par Gustave Doré, en deux volumes in-folio. La reliure est en maroquin du Levant, rouge poli, avec compartiments en mosaïque, genre Grolier d'après un dessin renaissance du meilleur style. L'intérieur, également en maroquin du Levant, est bleu d'azur, et poli; le dessin de la dorure au pointillé des gardes intérieures est neuf et d'un goût parfait. L'artiste a combiné un encadrement à très-larges contours avec un semis d'ornements et de fleurs de lys, formant un ensemble harmonieux et riche. Le travail est très-soigné et rien ne peut donner une idée de la splendeur cossue de ces admirables volumes, qui sont dignes de figurer à côté de tout ce que l'art de la reliure a produit de mieux. L'artiste les soumet volontiers à l'inspection des amateurs en ses ateliers, rue du Poinçon, I[a].

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES ET DES PRINCIPALES MATIÈRES

A

Amy (L') véritable et loyal (l'auteur du livre) 267.

Ave Maria (un) du xve siècle, 58.

B

Bernard (Auguste.). Sa mort, 274.

Bibliographie bouillonnaise, 38, 101, 197.

Bosquet (E). (Une reliure de), 390.

Brès (Guy de). Documents inédits, 67.

Brunet. Notice sur les travaux de Huband, 184.

C

Censure (la) et les bénédictins, 251.

Chanson politique du xvie siècle, 52,

Chevalier (le) délibéré. Note supplémentaire, 65.

D

Delecourt (J.). Documents sur Guy de Brès, 67; Comptes-rendus, 71.

Douret. Bibliographie bouillonnaise, 38, 101, 197.

E

Éducation (Deux anciens ouvrages sur l'), 91.

Erasme. Collection de lettres écrites par Érasme, 364.

G

Gheldolf (Albert.). Sa mort, 190.

Goovaerts. Notice biographique et bibliographique sur Pierre Phalèse, 139, 215, 292.

H

Helbig (H.). Deux anciens ouvrages sur l'éducation, 91; L'auteur du livre : l'amy véritable et loyal, 267.

Héricourt (Cte d'). Jehan Molinet, 337.

Hoffmann (F. L.). Le chevalier délibéré. Note supplémentaire, 65; Liste d'anciens mystères, 212; Col-

II. BIOGRAPHIE, NÉCROLOGIE.

RUELENS. Documents inédits sur le poète Jean-Baptiste Houwaert. . 23
François (Docteur) 67
TIELE (C. A.). Christophe Plantin et le sectaire mystique Henrik Niclaes. 121
Vandermeersch (Polydore-Charles) 189
Gheldolf (Albert-Eugène-Marie). 190
LADRAGUE. Misson (Henry) de Valbourg. 191
Bernard (Auguste). 274

III. REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Voir dans la table alphabétique les articles suivants :
Schoutheete (de). — Vander Linde. — Waldack. — Cte de Limburg-Stirum.

IV. MÉLANGES.

DELECOURT (J.). Documents inédits sur Guy de Brès. 67
La censure et les Bénédictins. 251
Lettre de Joseph de Maistre au prince Kozlovsky 255
LADRAGUE. D'un ouvrage peu connu de madame la baronne de Staël Holstein 261
Trois lettres inédites de Notger, Innocent II, S. Bernard 269
LADRAGUE. Senac de Meilhan et ses rapports avec la Russie. . . . 343
Revue de Belgique. Nouvelle publication. 382
Manuscrits de Walter Scott. 388
Holbein society 389
Gabriel Peignot, souscription. 389
Brunet. — Raretés réimprimées à Genève. 389
Une reliure de Mr E. Bosquet 390

meersch (Polydore), 189; Gheldolf (Albert), 190.

Vanderlinde. Son livre : Bibliographie de David Joris, 73; Bibliographie van Haarlem, 194.

Vandermeersch (Polydore). Sa mort, 189.

W

Waldack. Son livre : Historia provinciæ Flandro-Belgicae societatis Jesu, 195.